

RAPPORT DE GESTION 2020



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2020

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 101 du Règlement du Conseil communal du 23 juin 2014, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre ci-après son rapport de gestion pour l'année 2020.

Les conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2020 figurent à la fin du Préavis traitant des comptes communaux.

Les chiffres concernant les dépenses et les recettes publiés dans ce rapport de gestion sont ceux connus à fin janvier 2021. Ils peuvent donc différer de ceux des comptes publiés en juin 2021.

Les organigrammes présentent l'organisation des services au 31 décembre 2020.

Table des matières

Liste des abréviations	5
Conseil communal	7
Municipalité	19
Administration générale et relations extérieures	29
Architecture et bâtiments	47
Culture	61
Enfance, logement et cohésion sociale	79
Espaces verts et forêts	97
Finances	109
Informatique et population	115
– Contrôle des habitants	122
Ressources et relations humaines	131
Services industriels	147
Sports, manifestations et maintenance	173
Travaux, environnement et mobilité	185
Urbanisme	205
Associations intercommunales	
– Service de Défense Incendie et Secours	218
– Police Nyon Région	220
– Région de Nyon	227

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Index

AB : service Architecture et bâtiments	MSST : Mesures de santé et de sécurité au travail
AID : Agent en information documentaire	NRT : Nyon Région Tourisme
AJ : Affaires juridiques	NRTV : Nyon Région Télévision
AMN : Association des amis des musées de Nyon	OFCO : Office de la consommation de l'Etat de Vaud
APEMS : Accueil pour enfants en milieu scolaire	OFEN : Office fédéral de l'énergie
ARAS : Association régionale pour l'action sociale du district de Nyon	OGOM : Ordonnance sur la garantie d'origine et le marquage de l'électricité
AVE : Association vaudoise des écrivains	OIBT : Ordonnance sur les installations à basse tension
BA : Bibliothèque – section adultes	PDL : Plan directeur localisé
BJ : Bibliothèque – section jeunesse	PNR : Police Nyon région
CA : Contrôle des habitants	PPA : Plan partiel d'affectation
CAU : Commission permanente d'architecture et d'urbanisme	PPLS : Psychologues, psychomotriciens et logopédistes en milieu scolaire
CC : Conseil communal	PQ : Plan de quartier
CDAP : Cour de droit administratif et public	RCP : Regroupement dans le cadre de la consommation propre
CDL : Centre de documentation du Léman	RIE III : Réforme sur les impôts des entreprises
CGN : Compagnie générale de navigation	RRH : Service des ressources et relations humaines
CI : Conseil intercommunal	RTS : Radio Télévision Suisse
CoCEn : Conception cantonale de l'énergie	SAG : Service de l'administration générale et des relations extérieures
CULT : Service de la culture	SDIS : Service de défense incendie et secours Nyon-Dôle
DDP : Droit distinct et permanent	SELOC : Service de l'enfance, du logement et de la cohésion sociale
DIREN : Direction de l'énergie de l'Etat de Vaud	SIA : Société suisse des ingénieurs et des architectes
ECA : Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels	SIC : Société industrielle et commerciale de Nyon et environs
ECAL : École cantonale d'art de Lausanne	SIECGE : Service intercommunal des eaux de Chésereux-Grens-Eysins
EDD : Énergie et développement durable	SIN : Services industriels de Nyon
EERV : Église évangélique réformée vaudoise	SMM : Sports, manifestations et maintenance
EMN : École de musique de Nyon	TEM : Service Travaux, environnement et mobilité
EPCN : École professionnelle commerciale de Nyon	TRN : Télé-réseau de la Région Nyonnaise SA
EPT : Équivalent plein temps	UAPE : Unité d'accueil pour écoliers
ESP : Eau sous pression	URB : Service de l'urbanisme
EVF : Service des espaces verts et forêts	
FAC : Fondation pour les arts et la culture	
FAJE : Fondation pour l'accueil de jour des enfants	
FEDEVACO : Fédération vaudoise de coopération	
FIFAN : Festival international du film d'archéologie de Nyon	
FIN : Service des finances	
FVE : Fédération vaudoise des entrepreneurs	
GNC : Gaz naturel carburant	
GRD : Gestionnaire de réseau de distribution	
GRH : Gestion des ressources humaines	
INF : Service informatique et population	
LApEI : Loi sur l'approvisionnement en électricité	
LDCV : Loi sur le droit de cité vaudois	
LEne : Loi fédérale sur l'énergie	
LN : Lois sur la nationalité	
LPPPL : Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif	
LVLEne : Loi vaudoise sur l'énergie	
MEP : Mandats d'étude parallèles	

CONSEIL COMMUNAL

M. Blaise E. Rochat Président jusqu'au 30 juin 2020

M^{me} Chiara Montecchio Présidente depuis le 1^{er} juillet 2020

M^{me} Nathalie Vuille Secrétaire

M. Olivier Monge Secrétaire suppléant

ACTIVITÉS

Le Conseil communal, organe délibérant de la Ville, s'est réuni à sept reprises en 2020, contre neuf à dix fois, habituellement. La pandémie de Covid-19 a perturbé ses travaux. En raison de l'interdiction de se rassembler décrétée au printemps par le Conseil d'Etat, les séances des 30 mars et 11 mai ont été annulées. A cette dernière date, la Municipalité a néanmoins déposé quatre préavis. Dès le mois de juin, alors que les rassemblements publics étaient prohibés, les assemblées politiques ont été autorisées à siéger, dans le respect des normes sanitaires en vigueur. Les travaux ont donc repris leur cours normalement. Les séances du Conseil ont été déplacées au Théâtre de Marens afin de respecter lesdites normes sanitaires.

Le Bureau du Conseil est responsable du dépouillement de tous les scrutins. Ceux-ci ont également été perturbés par la pandémie. La votation fédérale prévue le 17 mai a été annulée avec pour conséquence le report de trois objets au scrutin du 27 septembre. Avec un total de cinq objets, cette votation a connu à Nyon une forte participation (60.94%).

A noter, le faible nombre de mutations durant l'année dû à l'annulation des deux séances du printemps, mais également au fait que les Conseillères et Conseillers démissionnaires six mois avant la tenue de nouvelles élections ne sont pas remplacés. Au final, la législature 2016-2021 aura vu 44% de membres remplacés.

COMPOSITION

Répartition des sièges pour la législature 2016 - 2021

– PLR, Les Libéraux-Radicaux (PLR)	26
– Parti socialiste (SOC)	25
– Les Verts	16
– Parti indépendant nyonnais (PIN)	15
– Union démocratique du centre (UDC)	13
– Vert'libéraux (VL)	5

Mutations

- Janvier : démissions de M. Yves Leuzinger, Les Verts, remplacé par M. Alexandre Dupuis et de M. Pierre Patelli, Les Verts, remplacé par M. Alexander Federau. Elections de M. Gaéтан Bordier, PLR, et de M^{me} Marina Alberti, SOC.
- Septembre : démissions de M. Gaéтан Bordier, PLR, remplacé par M. Vincent Buccino, et de M^{me} Rachel Cavargna-Debluë, PLR, remplacée par M^{me} Laure Dantsas.

COMMISSIONS PERMANENTES

Etat au 31.12.2020

Commission des finances

- Girard Pierre, PIN, Président
- Besse Chloé, SOC
- Baertschi Fabrice, VL
- Chevallay Piguët Monique, SOC, dès le 31 août 2020
- Colomb Jacky, PIN
- Félix Yves, SOC
- Füglistler Jean-François, UDC, dès le 9 novembre 2020
- Limborg Géraldine, Les Verts
- Monge Olivier, PLR
- Montecchio Chiara, SOC, jusqu'au 30 juin 2020
- Nicole Willy, UDC, jusqu'au 9 novembre 2020
- Nilsson Hans Rasmus, UDC, jusqu'au 22 juin 2020
- Riesen Olivier, PLR
- Santantoniou John, PLR
- Vuadens Sacha, SOC
- Wahlen Pierre, Les Verts
- Wiesner Raphaël, UDC, dès le 22 juin 2020

Commission de gestion

- Gauthier-Jaques Yves, PLR, Président jusqu'au 1^{er} octobre 2020
- Vioget Karadag Corinne, SOC, Présidente dès le 1^{er} octobre 2020
- Allamand Victor, PIN
- Annen Valérie, PIN
- Bordier Caroline, PLR, jusqu'au 31 août 2020
- Buccino Vincent, PLR, dès le 5 octobre 2020
- Bürki Véronique, PLR, jusqu'au 31 août 2020
- Donnet Jonas, Les Verts, dès le 31 août 2020
- Hegetschweiler Aurélie, SOC, jusqu'au 31 août 2020
- Jackson Brian, PLR
- Kaspar Alexandre, Les Verts, dès le 9 novembre 2020
- Kirchner Volker, PLR, dès le 9 novembre 2020
- Mausner Léger Valérie, Les Verts, jusqu'au 5 octobre 2020
- Nilsson Hans Rasmus, UDC, dès le 22 juin 2020
- Olsen Véronique, PLR, dès le 5 octobre 2020
- Pieren Taïna, VL
- Ramel Ione, SOC
- RoCHAT Vadim, Les Verts, jusqu'au 31 août 2020
- Schwerzmann Danièle, SOC

- Stalder Olivier, SOC, dès le 31 août 2020
- Udasse Christian, UDC, dès le 9 novembre 2020
- Weaver David, UDC, jusqu'au 9 novembre 2020
- Weaver Mark, UDC jusqu'au 22 juin 2020

Commission de recours en matière de taxes et d'impôts

- Carrard Raymond, Les Verts, Président
- Baertschi Fabrice, VL
- Enggist Béatrice, UDC
- Farine Claude, SOC
- Girard Pierre, PIN
- Hainard Jean-Michel, PLR
- Lopez-Martinez Juan, SOC
- Perrin Christian, PLR

Commission des pétitions

- Karlen Dominique, SOC, 1^{er} nommé
- Besse Chloé, SOC, dès le 31 août 2020
- Carezza Marco, UDC
- Carrard Raymond, Les Verts, dès le 22 juin 2020
- Girard Sven, PIN
- Miéville-Blondel Michèle, VL
- Monge Olivier, PLR
- Montecchio Chiara, SOC jusqu'au 30 juin 2020
- Patelli Pierre, Les Verts, jusqu'au 27 janvier 2020
- Perrin Christian, PLR

Conseil intercommunal de l'association de communes Police de la région de Nyon

- Alberti Marina, SOC, dès le 31 août 2020
- De Perrot Léon, SOC, jusqu'au 31 août 2020
- Favre Suzanne, PLR
- Félix Yves, SOC, dès le 31 août 2020
- Girard Sven, PIN
- Hainard Jean-Michel, PLR
- Kaspar Alexandre, Les Verts
- Mausner Léger Valérie, Les Verts, dès le 27 janvier 2020
- Miéville-Blondel Michèle, VL
- Patelli Pierre, Les Verts, jusqu'au 27 janvier 2020
- Ramel Ione, SOC, jusqu'au 31 mars 2020
- Soldini Sacha, UDC
- Vioget Karadag Corinne, SOC
- Vuagniaux Christine, PLR
- Vuille Jean-Pierre, PIN

Commission permanente aux affaires régionales

- Wahlen Pierre, Les Verts, Président
- Farine Claude, SOC, secrétaire
- Démétriadès Alexandre, SOC
- Glasson Philippe, PLR
- Hanhart Jacques, PIN
- Jenefsky Robert, PIN, représentant les VL
- Moreira Daniel, PLR
- Udasse Christian, UDC

Délégués et Suppléants au Conseil intercommunal de Région de Nyon

- Buchs Patrick, VL, Suppléant
- Démétriadès Alexandre, SOC, Suppléant
- Farine Claude, SOC, Délégué
- Glasson Philippe, PLR, Suppléant
- Hanhart Jacques, PIN, Délégué
- Jenefsky Robert, PIN, Délégué représentant les VL
- Kornaros Christos, Les Verts, Suppléant
- Macpherson Niall, PIN, Suppléant
- Moreira Daniel, PLR, Délégué
- Perret Philippe-Jean, UDC, Suppléant
- Wahlen Pierre, Les Verts, Délégué

Commission permanente d'architecture et d'urbanisme

- Leuzinger Yves, Les Verts, Président, démission au 27 janvier 2020
- Hanhart Jacques, PIN, Président dès le 27 janvier 2020
- Alberti Marina, SOC, dès le 22 juin 2020
- Buchs Patrick, VL
- Glasson Philippe, PLR
- Graf Edyta, UDC
- Héritier Fabien, SOC, jusqu'au 22 juin 2020
- Immink Cinzia, PLR
- Kaspar Alexandre, Les Verts, dès le 5 octobre 2020
- Stalder Olivier, SOC, jusqu'au 31 août 2020
- Sukiennik-Rachoulis Renata, SOC, dès le 31 août 2020

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS DÉPOSÉS OU APPROUVÉS

M. le Syndic Daniel Rossellat

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
183	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Patrick Buchs et M ^{me} la Conseillère Florence Darbre Gubbins «Pour la création des ACC (Artisans de Champ-Colin)»	9.12.19	5.10.20
195	Plan solaire 2020-2030 – Valant réponse au Postulat de M ^{me} la Conseillère communale Elise Buckle «Accélérer le développement de l'énergie solaire» – Demande de crédit de réalisation de CHF 105'000.— TTC pour des travaux électriques au bâtiment du Rocher A, en vue de permettre l'installation d'une centrale solaire citoyenne	22.6.20	31.8.20
201	Urgence climatique – Nyon s'engage – Feuille de route climatique de la Commune de Nyon – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 125'000.— HT, entièrement prélevé sur un fonds de réserve	22.6.20	5.10.20
218	Soutien à la presse locale – Bilan 2018-2020 de l'opération et suite à donner	5.10.20	Communication
226	Réponse au Postulat de MM. les Conseillers communaux Claude Farine et Patrick Buchs «Amélioration énergétique des bâtiments à Nyon: la Municipalité doit lancer un plan de bataille» – Demande d'un crédit d'étude de CHF 180'000.— TTC, financé à hauteur de CHF 90'000.— par un fonds de réserve	7.12.20	
232	Révision du Règlement de la Municipalité – Marchés publics: intégration des aspects liés au développement durable dans les appels d'offre	7.12.20	Communication

M. le Municipal Claude Uldry

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
161	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal David Saugy et la Commission 101 au sujet des ambulances	24.6.19	
176	Piscine de Colovray, couverture nocturne des bassins – Demande d'un crédit de CHF 687'000.— TTC	7.10.19	24.2.20
182	Crédits supplémentaires 2 ^e série au budget 2019 – Demande de crédits supplémentaires pour un montant total de CHF 1'314'200.— au budget 2019, compensés à hauteur de CHF 1'230'900.—, soit un montant net de CHF 83'300.—	9.12.19	27.1.20
184	Valorisation de la parcelle N° 1519 – Octroi d'un Droit de superficie distinct et permanent (DDP) à titre onéreux sur le bien-fonds N° 1519 en faveur de la coopérative d'habitation Cité Derrière	27.1.20	22.6.20
191	Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025 – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 6'700'000.— TTC pour financer la participation de la Ville de Nyon au DISREN du 1 ^{er} juillet 2020 au 30 juin 2025	11.5.20	31.8.20
194	Comptes et gestion de l'exercice 2019		Comptes 22.6.20 Gestion 31.8.20
		11.5.20	31.8.20
196	Parcelle N° 1093 – Champ-Colin 8 – Demande d'un crédit de CHF 245'000.— TTC pour les travaux de mise en conformité de la halle et de la clôture de la propriété	22.6.20	31.8.20

197	Château de Nyon – Demande d'un crédit de CHF 520'000.— TTC pour le réaménagement de l'entrée du Château et du Grand Caveau ainsi que pour le remplacement des éclairages	22.6.20	5.10.20
198	Installation photovoltaïque sur les bâtiments du Service des espaces verts et forêts – Demande d'un crédit de CHF 276'000.— TTC pour la réalisation d'une installation de production d'électricité renouvelable photovoltaïque	22.6.20	31.8.20
199	Rapport intermédiaire des années 2018 et 2019 – Etat d'avancement du Préavis N°199/2011 « Optimisation énergétique des bâtiments communaux »	22.6.20	5.10.20
200	Parking de la Duche SA – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 141'000.— TTC pour le rachat d'actions et la reprise d'un prêt. Avec procédure accélérée	22.6.20	22.6.20
205	Crédits supplémentaires – 1 ^{re} série au budget 2020 – Demande de crédit supplémentaire de CHF 157'000.— au budget 2020, entièrement compensé, soit un montant net de CHF 0.—	31.8.20	5.10.20
206	Arrêté d'imposition pour l'année 2021	31.8.20	5.10.20
215	Hôtel de Police et pôle sécuritaire : demande d'un crédit de réalisation de CHF 14'129'000.— TTC pour la construction d'un Hôtel de Police – Demande d'un crédit de réalisation de CHF 617'000.— TTC pour des aménagements fonctionnels au bâtiment du SDIS – Demande d'autorisation de démolition du bâtiment actuel sur la parcelle N° 1424 sise route de Divonne 68	5.10.20	
216	Patrimoine immobilier communal : demande d'un crédit-cadre de CHF 4'000'000.— TTC pour financer les différents travaux d'entretien et d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux sur une période de deux ans (2021-2022)	5.10.20	9.11.20
225	Budget 2021 – Budget de fonctionnement – Crédits de renouvellement et renforcement des réseaux des Services industriels – Plan des investissements 2021-2025	9.11.20	7.12.20
228	Crédits supplémentaires 2 ^e série au budget 2020 – Demande de crédits supplémentaires pour un montant total de CHF 936'600.— au budget 2020, compensés à hauteur de CHF 749'600.—, soit un montant net de CHF 187'000.—	7.12.20	

M^{me} la Municipale Fabienne Freymond Cantone

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
179	Remplacement du système de gestion informatisée des serres – Demande de crédit de réalisation de CHF 74'300.— TTC	11.11.19	27.1.20
227	Suivi phytosanitaire et pérennisation du patrimoine arboré de la Ville – Demande de crédit de CHF 300'000.— TTC.	7.12.20	

M^{me} la Municipale Stéphanie Schmutz

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
170	Règlement communal relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables	2.9.19	27.1.20
185	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Léon de Perrot « Pour une consultation des jeunes sur les objets de votation »	27.1.20	31.8.20
192	Complexe multisport et parc des sports de Colovray – Crédit d'étude – Demande d'un crédit de CHF 3'165'000.— pour l'étude de la 1 ^{re} étape du projet lauréat issu des mandats d'étude parallèles (MEP) de Colovray	11.5.20	7.12.20

207	Rénovation du Centre sportif du Rocher – Demande d'un crédit d'étude de CHF 1'255'000.— TTC pour une première étape de rénovation du Centre sportif du Rocher – Demande d'un crédit d'étude de CHF 125'000.— TTC pour une 1re étape de renouvellement des aménagements extérieurs du site scolaire	31.8.20	
212	Action sociale, Sport et Culture : quel avenir suite à la crise du Covid-19? – Demande d'un crédit exceptionnel de CHF 300'000.— pour le soutien des milieux associatifs nyonnais et professionnels de la culture pour la relance de leurs activités suite à la crise du Covid-19	31.8.20	5.10.20
213	Rénovation de l'école et de la salle de gymnastique du Centre-Ville ainsi que des aménagements extérieurs. Demande d'un crédit d'étude de CHF 1'320'000.— TTC pour la rénovation de l'école, de la salle de gymnastique et des abords immédiats – Demande d'un crédit d'étude de CHF 188'000.— TTC pour le renouvellement des aménagements extérieurs	31.8.20	7.12.20
229	Octroi d'un cautionnement à la Fondation Crèche des Fontaines – Cautionnement de CHF 330'000.— destiné à l'achat de l'équipement nécessaire à l'exploitation de la Crèche Petite Prairie, dont l'ouverture est prévue en juillet 2021	7.12.20	
230	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Alexandre Démétriadès « Pour une animation de la place des Marronniers en été » – Demande d'un crédit de CHF 130'000.— pour la mise en place d'une phase test sur deux ans	7.12.20	

M. le Municipal Maurice Gay

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
167	Adoption du Plan d'affectation « Champ-Colin – zone d'activités »	2.9.19	5.10.20
178	Plan de continuité informatique – Demande d'un crédit de CHF 350'300.—	11.11.19	24.2.20
190	Réponse à la Motion de M ^{me} Aurélie Hegetschweiler et consorts « A pied de la Morâche à la Grand-Rue »	24.2.20	5.10.20
193	Réponse à la Motion « Pour une ville adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain »	11.5.20	Retiré le 22.6.20
202	Réponse à la Motion « Gare nord » déposée par M. le Conseiller communal Fabien Héritier et consorts	22.6.20	Retiré le 22.6.20
210	Demande de crédit de CHF 905'000.— TTC pour le développement du secteur Gare et l'organisation d'une étude-test – Réponse à la Motion du 7 octobre 2019 de M. le Conseiller communal Fabien Héritier « Gare nord »	31.8.20	
211	Adoption du Plan d'affectation « En Clémenty »	31.8.20	
214	Réponse au Postulat de M ^{me} Christine Vuagniaux « Financer les bancs publics par des donateurs »	31.8.20	Refusé le 5.10.20
217	Adoption du Plan d'affectation « Vieille-Ville »	5.10.20	
220	Réponse à la Motion de M. le Conseiller communal Pierre Wahlen « Pour une ville adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain »	5.10.20	
231	Plan Lumière – Présentation du concept	7.12.20	

M^{me} la Municipale Roxane Faraut Linares

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
160	Chemin de la Redoute: réaménagement – Pont de la Redoute: reconstruction – Demande de crédits destinés aux travaux d'aménagements routiers, paysagers et pour piétons et cyclistes : CHF 2'932'000.— TTC – Travaux d'infrastructure des Services industriels : CHF 469'000.— HT – Levée de l'opposition	24.6.19	22.6.20
172	Transport public – Ligne urbaine 10.805 – Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 368'941.— HT au budget 2019 pour la participation de Nyon au financement de la ligne urbaine 10.805	2.9.19	24.2.20
174	Réponse au Postulat de M. le Conseiller communal Raymond Carrard «Peut-on encore entretenir une police régionale?»	2.9.19	Partielle 31.8.20
177	Chemin des Cottages: aménagement de la chaussée, prolongation du trottoir et remplacement de l'éclairage public – Demande de crédit destiné aux travaux de génie civil CHF 106'000.— TTC et aux travaux des Services industriels de Nyon CHF 38'500.— HT	11.11.19	Retiré le 22.6.20
181	Grand Genève – Projet d'agglomération de 2 ^e génération – Réaménagement RCI (tronçons Bois-Bougy – Clémenty et Chemin du Vallon – Banderolle) – Demande de crédit de CHF 221'000.— TTC pour honoraires et frais d'études	9.12.19	24.2.20
188	Demande d'adhésion à la station d'épuration régionale unique – Demande de crédit de CHF 6'911'100.— TTC	24.2.20	9.11.20
208	Information stationnement – Mise en place d'un système d'information en temps réel de l'occupation des principaux parkings de la ville de Nyon – Demande d'un crédit pour l'infrastructure et les équipements de CHF 413'000.— TTC – Demande de crédit annuel pour la maintenance de CHF 15'000.— TTC	31.8.20	Refusé le 7.12.20
209	Présentation de la Stratégie municipale en faveur de l'électromobilité valant réponse à trois postulats relatifs à la mobilité individuelle motorisée alternative	31.8.20	
219	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 ^e génération cofinancée par la Confédération à hauteur de 40% – Prolongation du poste de chef de projet à durée déterminée de cinq ans (2021-2025) – Demande de crédit de CHF 20'000.— pour l'élaboration d'une stratégie de communication	5.10.20	
224	Révision des statuts de l'Organisation régionale de la Protection civile (ORPC) du district de Nyon	9.11.20	

M. le Municipal Vincent Hacker

N°	Libellé	Dépôt	Approb.
175	Plans de quartier 2 et 3 de la Petite Prairie – Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 978'365.— (HT) sur le Préavis N° 52/2003 concernant la mise en place des infrastructures des Services industriels de Nyon	7.10.19	27.1.20
186	Cautionnement achats d'énergie par les Services industriels de Nyon – Garantie (caution) destinée aux «contreparties» pour les achats d'énergie électrique par les Services industriels de Nyon au travers d'Enerdis Approvisionnement SA (EASA)	27.1.20	22.6.20

187	Renforcement et réfection des réseaux de distribution d'eau et de défense incendie de Nyon, sur les secteurs du chemin des Jaquines, chemin de la Chenalette et route de Bénex-Dessus situés sur la commune de Prangins – Demande de crédit de CHF 591'000.— (HT) pour la pose de nouvelles conduites en polyéthylène PN 10 Ø 225 et 160 mm sur une longueur de 400 m, le remplacement de 3 bornes hydrantes et la mise en place d'une nouvelle chambre équipée d'une vanne de régulation de pression	27.1.20	27.1.20
189	Réponse au Postulat de M ^{me} la Conseillère communale Chloé Besse et consorts « Pour une meilleure conciliation entre travail et vie de famille »	24.2.20	Retiré le 24.2.20
203	Projet d'augmentation de la production électrique renouvelable locale – Partie du plan solaire 2020-2030 – Demande de création d'une société anonyme dotée d'un capital de CHF 2'000'000.—	22.6.20	
204	Programme EE Nyon – demande d'un crédit de CHF 1'195'000.— pour la mise en œuvre d'un programme permettant de promouvoir les économies d'énergies à Nyon, financé par le Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables à hauteur de CHF 775'000.—	22.6.20	31.8.20
221	Déploiement de systèmes de mesure intelligents selon l'art. 8 de l'OApEI (Stratégie énergétique 2050) – Demande d'un crédit de CHF 997'000.— (HT) pour la réalisation d'un pilote pour l'achat et le déploiement de 1'100 appareils de mesures intelligents	5.10.20	7.12.20
222	Renforcement des effectifs aux services Ressources et relations humaines et Culture pour la Bibliothèque de Nyon – Demande d'un crédit de CHF 126'000.— charges comprises, pour le financement de 1.25 EPT (dont 0.9 EPT pour le Service des ressources et relations humaines et 0.35 EPT pour le Service de la culture (Bibliothèque)	5.10.20	
223	Réponse au postulat de M. le Conseiller communal Yves Gauthier-Jaques et consorts « Postulat du PLR pour une administration communale moderne, flexible et attractive »	5.10.20	
233	Plateformes informatiques métiers des Services Industriels de Nyon – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 1'850'000.— (HT) pour le déploiement de trois nouvelles plateformes informatiques métiers SI Nyon, l'évolution des applications existantes et leur intégration, en vue de répondre à la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur l'Approvisionnement Electrique (LApEI) et son ordonnance (OApEI)	7.12.20	
234	Stations de pompage du Bucleis et des Pralies, création d'une nouvelle liaison – Demande de crédit de CHF 773'000.— (HT) pour la pose de nouvelles conduites d'eau entre les stations de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis et des Pralies.	7.12.20	

MOTIONS

Motionnaire(s)	Libellé	Dépôt	Service(s) impliqué(s) - Remarques
P.Wahlen	« Pour une révision des taxes et émoluments liés à la construction »	23.4.18	URB
C. Besse	« Pour une meilleure conciliation entre travail et vie de famille »	4.3.19	Transformée en postulat le 2.9.19 RRH Rapport-préavis N° 189
S.Vuadens	« A pied de la Morâche à la Grand-Rue »	4.3.19	URB Rapport-préavis N° 190
L. Miéville	« Pour des mesures permettant aux taxis 100% électriques d'emprunter les lignes de bus sur le territoire communal »	13.5.19	Transformé en postulat le 7.10.19 TEM Rapport-préavis N° 209
P.Wahlen	« Pour une ville adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain »	13.5.19	URB Rapport-préavis N° 193 retiré en juin 2020 Rapport-préavis N° 220
F. Héritier	« Gare Nord »	7.10.19	URB Préavis N° 210
J. Hanhart	« Pour avancer avec la RDU »	22.6.20	URB
P.Wahlen	« Modification du Règlement du Conseil communal pour reconstruire du lien entre politique et population »	22.6.20	Classée sans suite 22.6.20

POSTULATS

Postulant-e(s)	Libellé	Dépôt	Service(s) impliqué(s) - Remarques
L. de Garrini et consorts	« Postulat du PLR pour que la Ville de Nyon mette en place des conditions-cadre pour une électromobilité ambitieuse »	28.1.19	TEM Rapport-préavis N° 209
L. de Perrot	« Pour une consultation des jeunes sur les objets de votations »	4.3.19	SELOC Rapport-préavis N° 185
Y. Gauthier-Jaques	« Pour une administration communale moderne, flexible et attractive »	7.10.19	RRH Rapport-préavis N° 223
Y. Gauthier-Jaques	« Hydrogène une solution d'avenir ? »	7.10.19	SIN/EDD Rapport-préavis N° 209
A. Démétriadès	« Pour une animation de la place des Marronniers en été »	11.11.19	SMM Rapport-préavis N° 230
C. Farine et P. Buchs	« Amélioration énergétique des bâtiments à Nyon : la Municipalité doit lancer un plan de bataille »	11.11.19	AB/EDD Rapport-préavis N° 226
A. Hegetschweiler Y. Gauthier-Jaques	« Postulat recyclé : déchèterie »	9.12.19	TEM
E. Buckle	« Accélérer le développement de l'énergie solaire »	9.12.19	SIN/EDD Préavis N° 195
L. de Perrot Y. Leuzinger	« Pour une réflexion sur la végétalisation urbaine »	27.1.20	URB
C. Vuagniaux	« Pour financer des bancs publics par des donateurs »	24.2.20	URB Rapport-préavis N° 214
R. Jenefsky	« Octroi d'un mandat aux TPN pour l'acquisition d'abribus sur le territoire nyonnais »	22.6.20	URB
P. Buchs	« Ne perdons pas de temps à Perdtemps »	22.6.20	Transformé en motion le 22.06.20 URB
M. Carezza	« Pour un bilan de l'exploitation actuelle de la Grenette »	5.10.20	CULT
V. Mausner-Léger	« Gardons une eau pure et économisons-la ! »	5.10.20	SAG/EDD
C. Bordier	« Pour des choux et des tomates au milieu des plates-bandes ! »	7.12.20	EVF/SELOC

SCRUTINS 2020 – RÉSULTATS NYONNAIS

I. Scrutin du 9 février 2020

Votation fédérale

Participation: 50.60%

Inscrits: 10'520

Objets	Oui	Non
Davantage de logements abordables	3'203	1'988
Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle	4'286	888

Election complémentaire au Conseil d'Etat, 1^{er} tour

Participation: 29.81 0%

Inscrits: 10'520

Candidats	Nombre de bulletins
Luisier Brodard Christelle	1'572
Morand Guillaume Toto	259
Vandel Jean-Marc	237
Vernier Juliette	933
Voix éparses	18

2. Scrutin du 27 septembre 2020

Votation fédérale

Participation: 60.94%

Inscrits: 10'497

Objets	Oui	Non
Initiative de limitation	1'652	4'650
Loi sur la chasse, LChP	2'232	3'967
Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers	3'104	3'081
Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG	5'316	976
Acquisition de nouveaux avions de combat	2'329	3'911

3. Scrutin du 29 novembre 2020

Votation fédérale

Participation: 48.30%

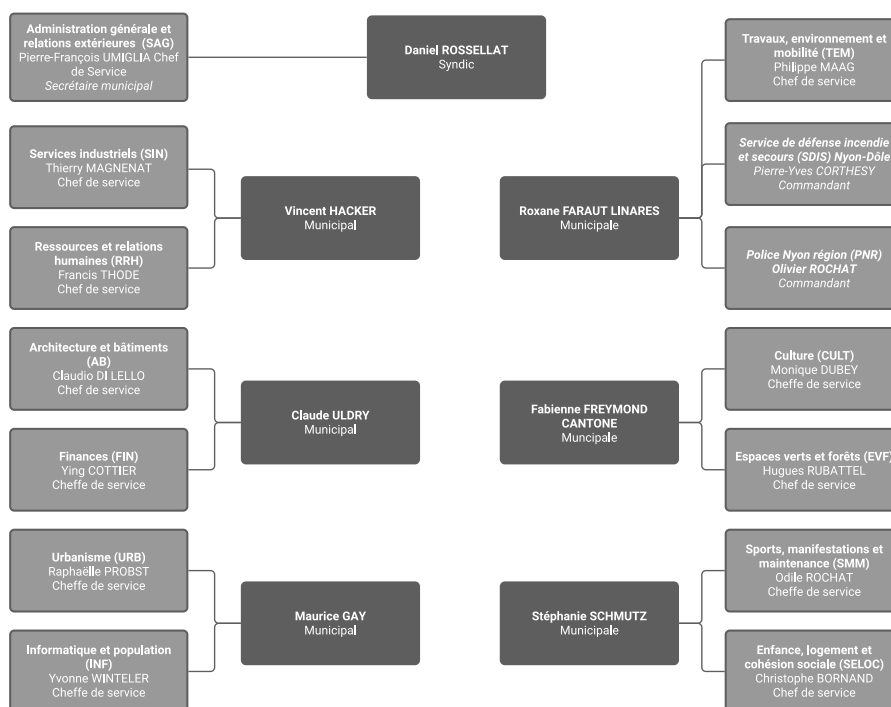
Inscrits: 10'552

Objets	Oui	Non
Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement	3'231	1'825
Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre	2'621	2'392

MUNICIPALITÉ

M. Daniel Rossellat Syndic

M. Pierre-François Umiglia Secrétaire municipal



MUNICIPALITÉ

Membres, partis et dicastères au 31 décembre 2020

M. Daniel Rossellat (hors parti)

Syndic
Administration générale et relations extérieures

M. Maurice Gay (PLR)

Municipal, Vice-président (jusqu'au 30 juin)
Urbanisme – Informatique et population

M^{me} Stéphanie Schmutz (SOC)

Municipale
Enfance, logement et cohésion sociale
– Sports, manifestations et maintenance

M. Vincent Hacker (VL)

Municipal, Vice-président (depuis le 1^{er} juillet)
Services industriels – Ressources et relations humaines

M^{me} Roxane Faraut Linares (PLR)

Municipale
Travaux, environnement et mobilité – Sécurité

M^{me} Fabienne Freymond Cantone (SOC)

Municipale
Culture – Espaces verts et forêts

M. Claude Uldry (PIN)

Municipal
Architecture et bâtiments – Finances

M. Pierre-François Umiglia

Secrétaire municipal

ACTIVITÉS

En 2020, la Municipalité a déposé 51 préavis au Conseil communal contre 40 en 2019, année marquée par des incertitudes financières. Depuis le début de la législature, 234 préavis ont été présentés. Le rythme reste donc intense malgré la crise sanitaire et confirme si besoin était le dynamisme de notre ville.

Parmi les préavis adoptés, relevons notamment :

- l'adoption d'un nouveau Règlement communal sur les conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables ;
- le réaménagement du chemin et du pont de la Redoute ;
- « Nyon s'engage » : la Feuille de route climatique de la Ville de Nyon, en réponse à l'urgence climatique ;
- le Plan solaire 2020-2030 avec comme premier projet la réalisation d'une centrale solaire citoyenne sur le bâtiment du Rocher A ;
- l'adhésion conditionnelle à la station d'épuration régionale unique ;
- L'octroi d'un crédit exceptionnel de 300'000.— pour le soutien aux milieux associatifs nyonnais et professionnels de la culture, suite à la crise du Covid-19 ;
- la valorisation du patrimoine immobilier communal par le lancement de différents travaux d'entretien et d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux ;
- l'adoption du Plan d'affectation Champ-Colin – zone d'activités.

La population a accepté à 68.6% le Plan d'affectation La Suettaz dont les nouveaux logements seront, pour les trois-quarts, à loyers modérés et loyers abordables. Le Conseil communal a quant à lui refusé un seul préavis, soit la mise en place d'un système d'information en temps réel de l'occupation des principaux parkings de la Ville de Nyon.

En termes de réalisations et d'accomplissements, de nouveaux points forts ont marqué une année 2020 des plus particulières en raison de la pandémie mondiale.

En janvier, s'est tenue l'exposition des projets et de ses résultats pour le futur Complexe multisport et parc des sports de Colovray. Ce projet a la particularité d'offrir à la population et aux associations sportives des installations dont elles seraient les principales bénéficiaires et qu'elles n'auraient pas à partager avec les écoles ; une première cantonale.

Au printemps, le square Perdtemps a fait l'objet d'une nouvelle démarche participative et a été réaménagé en jardin éphémère. Conçu en tenant compte des retours formulés par les usagers-ères en 2019, il a permis à la population de profiter de l'accalmie sur le plan de la pandémie pour se projeter dans son futur parc Perdtemps.

En été, le bureau d'architectes Aeby Perneger & Associés a remporté le prix « best architects 21 » dans la catégorie bâtiments scolaires pour la réalisation du Complexe scolaire du Couchant, achevé en 2018. La réalisation du

bureau d'architecture a su se distinguer parmi 400 candidatures et convaincre un jury international.

En septembre, la Ville a lancé l'application PayByPhone qui permet aux automobilistes de payer leur place de stationnement régie par horodateur directement depuis leur mobile et pour la durée effective d'utilisation dans un but d'homogénéisation de la tarification.

En octobre, une exposition a dévoilé les résultats et présenté l'ensemble des projets issus du concours d'urbanisme lancé par la Ville en vue de l'urbanisation et l'aménagement paysager, par étapes, du site En Gravette.

Au niveau culturel, le Château de Nyon a renouvelé l'exposition permanente de porcelaine en y présentant « Porcelaines! » et « Une Suisse sur porcelaine: le service Napoléon ». Nyon antique était également à l'honneur au Musée romain et à l'amphithéâtre de Nyon. Le musée a poursuivi sa mue numérique et la population a eu l'occasion de se prêter à des expériences immersives en réalité virtuelle à l'amphithéâtre pour réfléchir ensemble à la valorisation de ce lieu patrimonial d'intérêt national. Le Musée du Léman s'est lui distingué avec de nouvelles expositions telles que « Un tsunami sur le Léman » et « Petite Nature ».

En novembre, la Fondation pour le développement du sport à Nyon a fêté ses vingt ans d'existence. Elle a remis un montant total de CHF 70'000.— à six associations. Elle a également lancé l'opération « 20 ans - 20 CHF »

qui a permis à chaque club de recevoir CHF 20.— par jeune entre 5 et 20 ans.

Les jeunes à Nyon, entre 16 ans et 18 ans, pourront désormais faire entendre leur voix lors d'au moins trois scrutins consultatifs par an. Une première dans le Canton de Vaud. Ils se sont d'ores et déjà exprimé sur les votations populaires du 29 novembre 2020; 400 Nyonnais-e-s âgés de 16 à 18 ans ont reçu leur matériel de vote consultatif pour ce scrutin. Cette initiative est l'occasion pour les jeunes de s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent et de pouvoir mieux appréhender le système démocratique suisse.

Après deux années de chiffres rouges, la Ville a bouclé ses comptes 2019 avec un léger excédent. Les mesures prises par la Municipalité pour maîtriser ses charges, ainsi qu'un important programme d'économies, couplé à un remboursement imprévu de la péréquation, ont permis cette année à la Ville de retrouver l'équilibre.

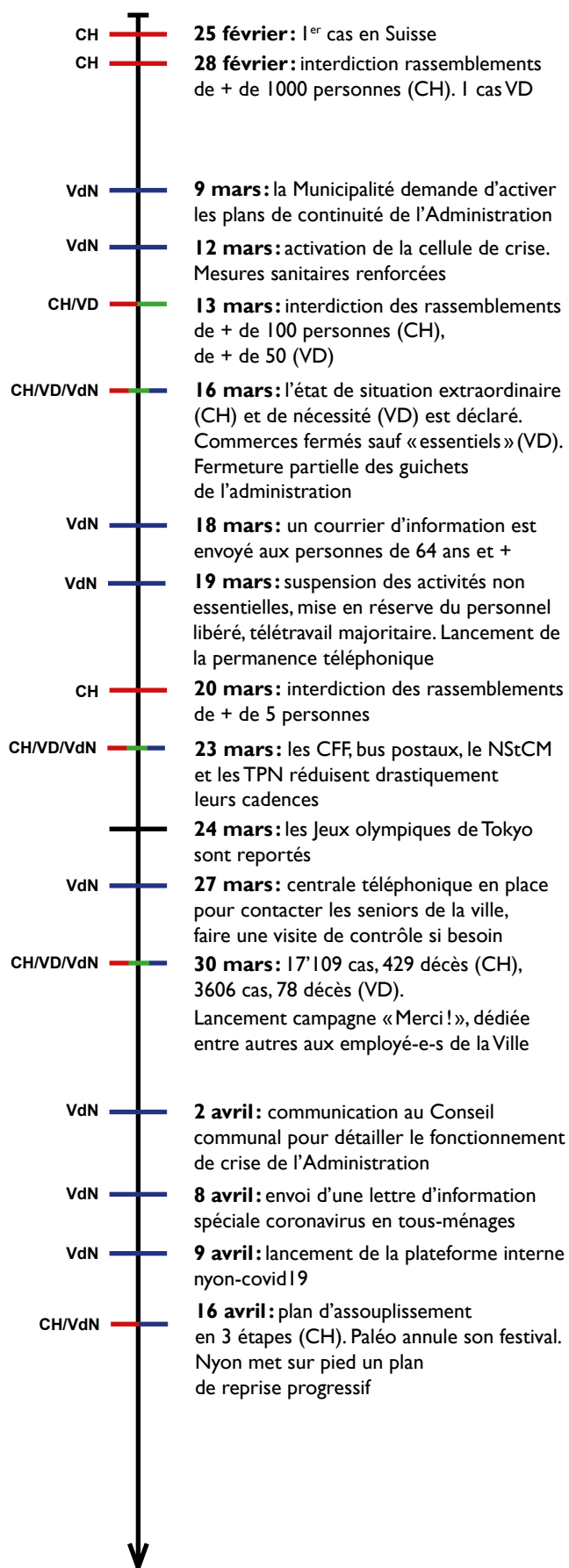
Enfin, la Municipalité a tenu à récompenser la remarquable solidarité des Nyonnais-e-s au cours de cette crise. Elle a ainsi décerné le prix du Mérite citoyen à l'association Distribution alimentaire Nyon, le groupe Facebook Solidarité et entraide Coronavirus et les Scouts de Nyon – Groupe des Trois-Jetées en reconnaissance de leur engagement en faveur des personnes les plus durement touchées, à Nyon et dans la région, par la crise du Covid-19.

COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES

La Municipalité est très impliquée dans les organes et les groupes de travail de Région de Nyon, de la Police Nyon Région (PNR) et du Service de défense incendie et secours (SDIS Nyon-Dôle). En particulier, les travaux menés sur le futur centre de sécurité et de secours au nord de la ville ont donné l'occasion de renforcer

encore un peu plus la collaboration avec les autres communes membres de ces associations intercommunales. De manière générale et au-delà de son investissement sur le plan intercommunal (ARAS, SADEC, SAPAN, etc.), les relations avec les communes voisines ont été très riches.

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE



Contexte

Lorsqu'un virus de type coronavirus se déclare fin 2019 en Chine à Wuhan, personne n'imaginerait alors l'impact qu'il s'apprête à avoir dans le monde entier. Les premiers cas européens apparaissent en Italie en janvier. Un mois plus tard, l'Italie confine plusieurs de ses grandes villes, au seuil de la Suisse. Le premier cas dans nos frontières se présente au Tessin le 25 février 2020. Trois jours plus tard, le Conseil fédéral annonce ses premières restrictions. Le 6 mars, l'Etat de Vaud demande aux Communes d'actionner leur plan de continuité.

Enfin, le début d'un semi-confinement appelé à durer est annoncé par le Conseil fédéral le 13 mars. Le 16, l'état de situation extraordinaire est déclaré, les commerces dit « non essentiels » ferment et l'armée est déployée en soutien aux hôpitaux.

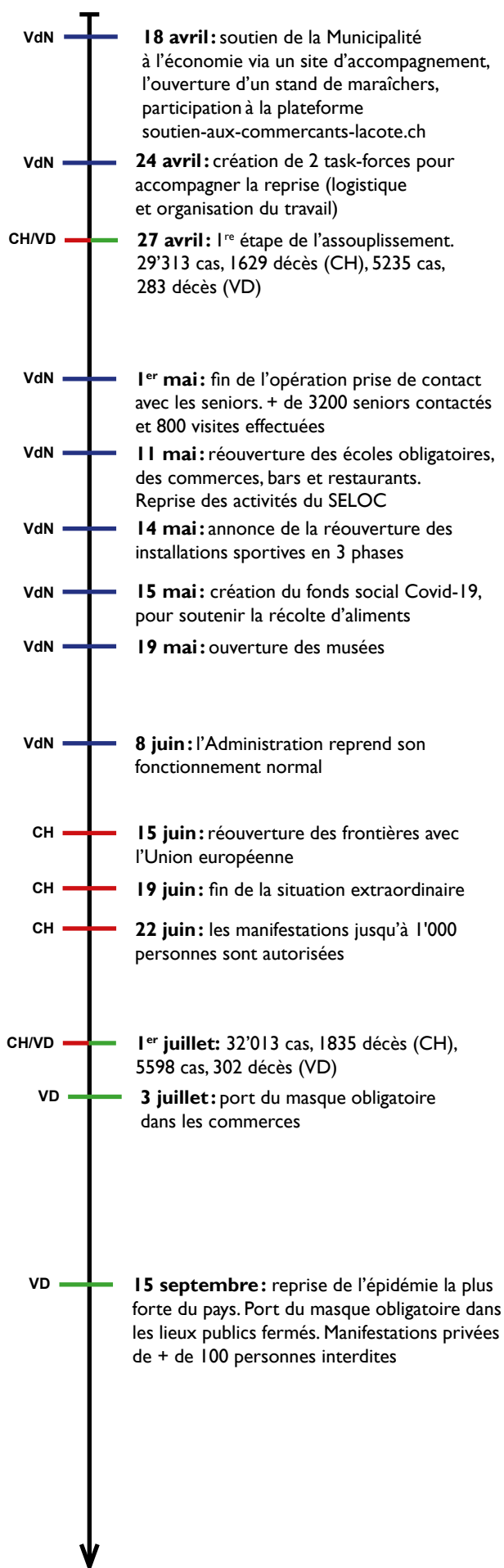
La Suisse en état de "situation extraordinaire" jusqu'au 19 avril

RTS info, 16 mars 2020

Malgré ces développements extrêmement rapides, la Ville de Nyon assure une prise en charge immédiate de la crise, en commençant par identifier à l'interne le schéma de transmission de l'information et les canaux de diffusion. La crise est évaluée, les acteurs identifiés et, en conséquence, la première cellule de crise convoquée le 13 mars. Celle-ci identifie les risques de la situation et les actions urgentes à entreprendre, notamment au niveau de la communication. Chaque service a la responsabilité de déterminer son plan de continuité, afin d'assurer qu'aucune prestation vitale ne soit interrompue. Des plans de communication sont imaginés, avec un principe clair: ne jamais se substituer aux Autorités cantonales et fédérales. Seules les informations relatives à la Commune sont assurées par nos soins.

Nyon assure la poursuite de ses missions essentielles

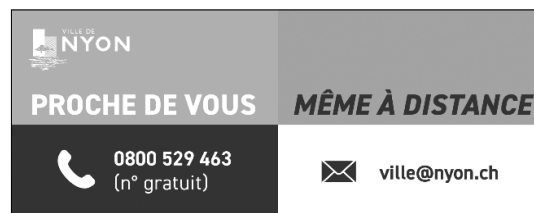
Pour faire face à cette situation inédite, la Municipalité a pu compter sur la diligence de sa cellule de crise, le professionnalisme de ses cheffes et chefs de service et la solidarité des collaboratrices et collaborateurs. Toutes les prestations essentielles de la Ville (sécurité, eau, gaz, électricité, ramassage des déchets, désinfections des locaux, etc.) ont ainsi pu être délivrées sans aucune interruption tout au long de la crise, soutenues par la mise en place en un temps record de solutions informatiques fiables en matière de télétravail.



L'enjeu de la cellule de crise était d'assurer cette continuité tout en appliquant sans délai les mesures édictées par le Conseil fédéral et le Conseil d'Etat. Ce qui a guidé le travail de toute l'Administration communale en ces temps troublés était d'assurer le bon fonctionnement de la Ville, en protégeant son personnel tout en délivrant des prestations supplémentaires induites par la situation extraordinaire.

Pour ce faire, la Municipalité a tenu à faire preuve de calme et de sang-froid, tout en prenant ses responsabilités: à l'heure où bon nombre de Communes barraient leurs places de jeux, leurs rives, fermaient puis rouvraient leurs déchèteries ou abandonnaient toute prestation d'accueil aux écoliers et écolières, la Ville de Nyon a fait confiance à sa population et à l'énergie et au courage de ses équipes.

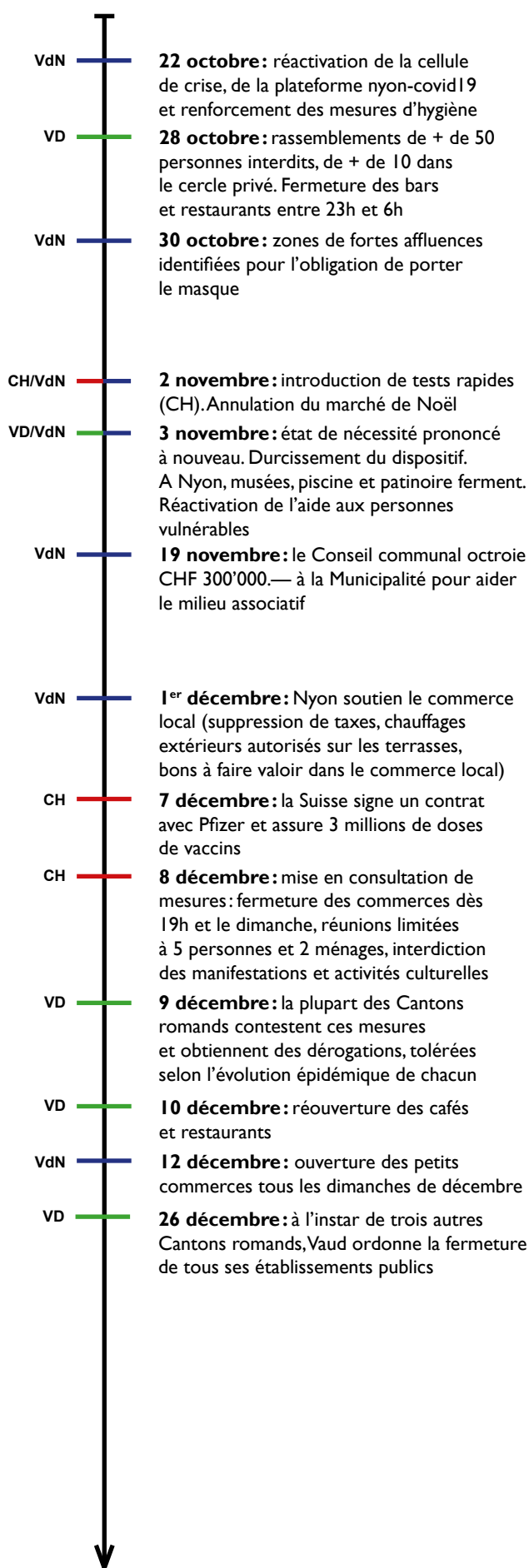
Elle a ainsi maintenu des services extrêmement utiles à la population (par exemple en matière de garde d'enfants), ou permettant de maintenir une qualité de vie minimale. Ses guichets étant un temps fermés, elle a mis sur pied un numéro gratuit, qui orientait les citoyens dans leurs demandes.



Bannière déployée en mai sur les réseaux sociaux et le site de la Ville lors de la fermeture partielle des guichets.

En revanche, la plupart des manifestations et réceptions ont dû être annulées ou reportées (20 ans de la Fondation pour le développement du sport, fête du personnel, jubilaires, marché de Noël, etc.), en conformité avec les règles cantonales et fédérales en vigueur.

Au cours de la première vague, plus des trois-quarts du personnel était actif, voire hyper-mobilisé, que ce soit sur le terrain ou à domicile. Parmi eux, des volontaires réalisant des tâches qui n'étaient pas les leurs auparavant (notamment l'assistance aux personnes fragiles). Un petit quart était en réserve, mobilisé selon les besoins pour suppléer des collègues ou prêter main-forte dans d'autres services. Enfin, sur le front sanitaire, aucun cas critique n'avait été recensé au sein de l'Administration au moment d'imprimer ces lignes.



Aide à la population

Faire fonctionner la Ville et aider la population ont été tout au long de la crise les priorités absolues de la Municipalité. Dès les premières restrictions au début de la crise, la Ville a mis sur pied un système de garde pour les parents qui exercent un travail de première nécessité et sans autre solution de garde. Par ailleurs, un dispositif d'écoute, d'aide et de soutien pour les seniors ou toutes personnes vulnérables et/ou isolées a également été proposé et réactivé lors de la deuxième vague en automne.

Les collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont notamment contacté toutes les personnes de plus de 65 ans afin de prendre de leurs nouvelles et de proposer des aides. Au total, 27 collaborateurs ont été impliqués dans ce travail, ainsi que 90 bénévoles. Ils ont apporté du soutien à plus de 200 seniors, notamment pour faire des courses. En cette période anxiogène, la Municipalité a veillé à ce que personne ne se sente oublié.



Campagne «Merci!» lancée fin mars pour remercier l'engagement des collaborateurs-trices et des bénévoles.

En soutien au personnel hospitalier, particulièrement mis sous pression pendant cette période, la Ville a également mis à disposition des places de parc gratuites.

En parallèle, la population a fait preuve d'une solidarité remarquable en organisant spontanément plusieurs récoltes de denrées de première nécessité. La Municipalité a d'ailleurs décerné son Mérite citoyen à l'association Distribution alimentaire Nyon, le groupe Facebook Solidarité et entraide Coronavirus, et les Scouts de Nyon - Groupe des Trois-Jetées, en reconnaissance de leur remarquable engagement en faveur des personnes les plus durement touchées, à Nyon et dans sa région, par la crise du Covid-19.

En guise de soutien, la Ville a créé un compte «fonds social Covid-19» en faveur de la récolte d'aliments organisée par Distribution alimentaire Nyon.

La Municipalité a d'ailleurs tenu à saluer cet engagement exemplaire pendant la crise sanitaire en leur remettant, ainsi qu'au groupe Solidarité et entraide Coronavirus et aux Scouts de Nyon, le Mérite citoyen.

Soutien au tissu économique et associatif local

En ces temps particulièrement éprouvants pour les petits commerces et plus globalement pour le tissu local économique, la Municipalité a là aussi pris ses responsabilités. Consciente de son rôle anticyclique en matière économique, elle a d'une part continué à œuvrer main dans la main avec le Conseil communal sur des projets d'avenir pour la Ville (par exemple le futur Complexe multisport et parc des sports de Colovray), mais elle a également apporté un soutien concret aux commerces et associations locales sous diverses formes.

Aux premiers temps de la crise, la Municipalité a mis l'accent sur la compilation et la facilitation des accès aux différentes aides fédérales et cantonales à destination des entreprises, commerces et autres indépendantes et indépendants, grâce à une plateforme développée à l'interne, nyon-eco.ch. Le Délégué à l'économie a ainsi pu orienter et accompagner les acteurs économiques dans les dédales administratifs vaudois et fédéraux. Nyon a également été la première ville vaudoise à proposer, dès le 22 avril, un stand journalier de maraîchers, rapidement étendu les samedis à 5 étals répartis au centre-ville.

Nyon reprend, ailleurs, on attend
MARCHÉS Dès mercredi, un stand unique vendra des fruits et légumes. Une exception dans la région.

Titre de La Côte, le 21 avril.

Mais le soutien économique de la Ville s'est aussi exprimé par d'autres biais: facilitation de l'extension des terrasses (mesure décidée en mai, prolongée pour l'automne et l'hiver), renonciation aux taxes d'anticipations sur le domaine public et aux taxes des terrasses des établissements publics, exemption de loyer de 60% des locaux commerciaux appartenant à la Ville pour les périodes de fermeture ou encore renonciation à la facturation des locations des parcelles communales durant les fermetures.

La Ville a aussi rejoint un élan de solidarité régional en participant financièrement à la plateforme soutien-aux-commerçants-lacote.ch. Pour chaque bon d'achat à faire valoir dans un établissement nyonnais, la Ville a octroyé un rabais de 10% à l'acheteur et versé 10% en faveur du commerçant. Plus de 3'200 bons ont été achetés auprès des commerçants pour un montant total de plus de 292'000.—. Ainsi, près de 60'000.— de valeur de bons ont été achetés auprès des commerces nyonnais. Une campagne d'affichage a été menée durant l'été incitant les Nyonnais-es à profiter de leur ville et à consommer sur place.



Campagne d'affichage lancée en juin, pour encourager la population à consommer local.

En fin d'année, plusieurs campagnes de communication ont visé à encourager la population à faire les achats de Noël en ville plutôt qu'en ligne. Pour remplacer la fête du personnel, qui a dû être annulée pour des raisons sanitaires évidentes, la Municipalité a distribué à ses employés des bons à dépenser dans les commerces nyonnais. Cette opération a d'ailleurs été suivie par 12 entreprises et organisations publiques. Au total, ce sont 60'000.— de valeur de bons qui ont été distribués.

En complément, pour apporter un soutien au tissu associatif nyonnais dans les domaines du sport, de la culture et de l'action sociale, le Conseil communal a octroyé en novembre à la Municipalité un montant de 300'000.— pour maintenir et relancer l'offre issue de ces domaines, si essentiels au dynamisme de la région.

L'information en continu

Pour faire face à cette situation inédite, la communication a évidemment été cruciale, tant à l'interne qu'auprès de la population. Les canaux habituels (site, réseaux sociaux, médias locaux, affichage, etc.) ont bien sûr été mobilisés. Une hotline spéciale coronavirus ainsi qu'un fil d'information en continu sur nyon.ch, associé à une FAQ, ont permis d'informer en tout temps la population. En avril, une Lettre d'information spéciale coronavirus a été distribuée en tous-ménages pour informer la population de toutes les mesures en vigueur. A ces campagnes globales s'ajoutent des actions plus ciblées, notamment auprès des publics les plus fragiles, avec par exemple une permanence dédiée aux seniors, pour les mettre en contact avec le réseau de solidarité nyonnais.

A l'interne, outre les canaux habituels (email interne, courrier, intranet), une plateforme internet dédiée à la crise, développée en open source à l'interne, a été mise en place début avril pour faciliter l'organisation, mieux faire circuler l'information et maintenir le lien avec le personnel confiné.

Deuxième vague

Courant septembre, lors de l'arrivée de la deuxième vague, tous les moyens mis sur pied lors de la première vague ont rapidement été réactivés, à l'instar de la plateforme nyon-covid, la hotline, les mesures d'accompagnement pour les employé-e-s, le soutien aux personnes vulnérables, etc. L'Administration a pu continuer à fonctionner normalement et à délivrer toutes les prestations. Seuls les horaires des guichets ont été adaptés pour éviter les regroupements. A l'interne, les mesures d'hygiène ont été renforcées, tandis que la Municipalité a continué de travailler activement à de nouvelles mesures de soutien au commerce local.

Une gestion de crise riche en enseignements

Alors que la crise sanitaire se prolonge, la Municipalité a déjà pu tirer un certain nombre d'enseignements de la gestion de la première vague. Suite à un sondage réalisé auprès des cheffes et chefs de service et des membres de la cellule de crise, plusieurs constats ont déjà pu être tirés. Par exemple, le télétravail a été plébiscité, moyennant un bon dosage entre le présentiel et le télétravail ainsi qu'une bonne compréhension des types de tâches les plus adaptées à l'un et l'autre mode de travail. De même, la collaboration interservices provoquée par la situation a été particulièrement appréciée des services, les incitant à poursuivre leurs efforts sur le long terme. Ainsi, malgré un fonctionnement qu'il a fallu complètement réinventer en un temps record,

l'Administration a non seulement continué à assurer toutes ses prestations, mais a aussi tiré des leçons utiles au perfectionnement de son fonctionnement hors temps de crise. Bien que la situation de crise continue à se développer, la Municipalité sait pouvoir compter avec satisfaction et reconnaissance sur un personnel qui a prouvé son sens des responsabilités. C'est grâce à l'engagement de toute une administration que la Municipalité peut continuer à faire face avec sérénité à cette situation extraordinaire.

La Municipalité a d'ailleurs tenu toutes ses séances (dont certaines partiellement en visioconférence), tandis que deux séances du Conseil communal ont dû être annulées (séances des 30 mars et 11 mai). L'excellente collaboration entre la Municipalité et le Bureau du Conseil communal a toutefois permis d'organiser les séances suivantes au Théâtre de Marens dans des conditions optimales. L'adaptation rapide des processus ont permis aux commissions de continuer à rapporter et au Conseil communal de fonctionner.

La Municipalité peut ainsi être satisfaite de la façon dont la crise a été gérée en 2020, avec efficacité et sang-froid. Elle a pu compter pour cela sur le travail d'anticipation de la cellule de crise, associé à la solidarité du personnel, à la grande diligence des services et au soutien de son Conseil communal. Elle tient à remercier chacun et chacune de son engagement et de ses efforts.



ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RELATIONS EXTÉRIEURES

M. Daniel Rossellat Syndic

M. Pierre-François Umiglia Chef de service

MISSIONS

Administration

- Faciliter le fonctionnement et la prise de décisions de la Municipalité, assurer l'état-major de la syndiculture.
- Assurer le flux d'informations entre et au sein des échelons de la Ville et avec les instances supérieures.
- Organiser les votations et les élections.
- Assurer la conservation et la mise en valeur des archives historiques et des fonds.

Affaires juridiques

- Fournir une expertise et un soutien juridiques à la Municipalité et à l'administration.
- Veiller à la bonne application du cadre légal et réglementaire.
- Assister l'administration dans la rédaction des documents ayant une portée juridique et la résolution des litiges.

Communication

- Gérer le protocole et les relations publiques et extérieures de la Municipalité.
- Elaborer et mettre en œuvre la politique de communication interne et externe, dont le site web nyon.ch.
- Coordonner et soutenir toutes les actions de communication.

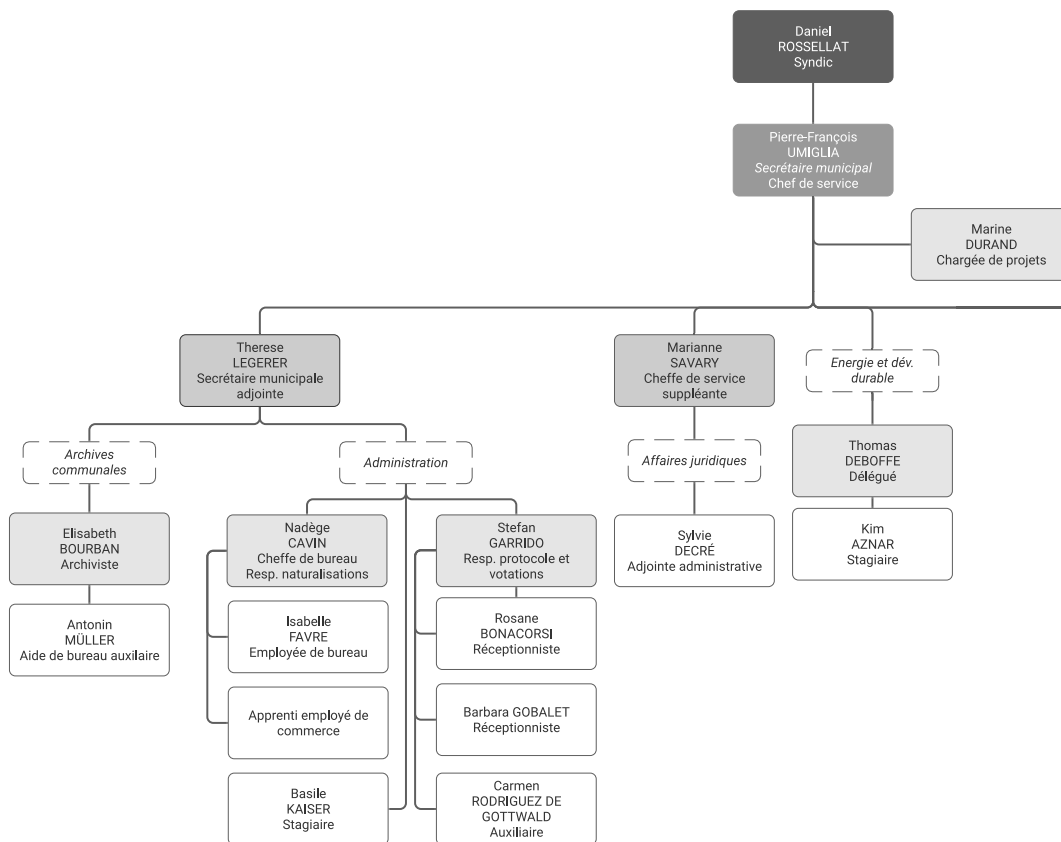
Energie et développement durable

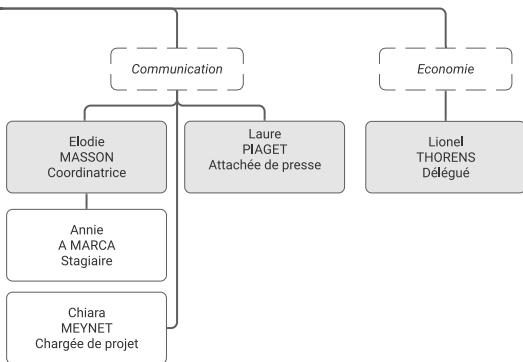
- Elaborer, mettre en œuvre et monitorer les politiques énergétiques, climatiques et de développement durable.
- Sensibiliser, promouvoir, et communiquer sur toutes les thématiques du développement durable.
- Coordonner les différentes parties prenantes et développer des synergies avec d'autres institutions.

Economie et tourisme

- Elaborer et mettre en œuvre la politique économique et touristique de la Ville.
- Coordonner les différentes parties prenantes, servir d'interface entre la Ville et ses acteurs économiques et touristiques.
- soutenir le tissu économique et commercial local, favoriser l'innovation.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2020

Administration

- Coordination centrale de la gestion de crise Covid-19, élaboration et activation du plan de continuité de la Ville.
- Priorisation des projets municipaux et élaboration du plan des investissements.
- Participation active aux travaux de la Municipalité en matière de gouvernance du territoire.
- Participation au développement (mandataire externe) et mise en production (phase test) du nouvel outil de gestion des séances de Municipalité.
- Organisation du référendum sur le Plan d'affectation La Suetta.
- Nouvelles révisions du Règlement de la Municipalité, concernant notamment l'inclusion de critères environnementaux et sociaux dans les appels d'offres publics.
- Préparation puis lancement de l'appel d'offres pour le renouvellement de la concession d'affichage.
- Elaboration du bilan du programme de législature.
- Préparation des élections communales 2021.
- Poursuite et amélioration de l'indexation des procès-verbaux de la Municipalité.

Communication

- Gestion de la communication de crise durant les deux vagues 2020 du Covid-19 ; opérations de communication tant à l'interne qu'auprès du Conseil communal, des médias et de la population.
- Développement, publication et mise à jour d'une plateforme numérique *open source* dès le début de la pandémie de Covid-19 destinée à informer en continu des décisions prises par la Municipalité dans le cadre de sa gestion de la crise, d'une part l'ensemble du personnel communal, d'autre part les chefs-fes de service (espace sécurisé).
- Elaboration de la brochure de votation et communication liées au référendum sur La Suetta.
- Développement, migration des contenus et mise en production test de la nouvelle plateforme numérique nyon.ch.
- Participation au renouvellement des jardins à Perdtemps et à l'adaptation de la « Voie 4 », l'aménagement intermédiaire au sud de la gare, suite aux demandes des utilisatrices et utilisateurs.

- Diverses campagnes d'envergure, notamment sur la valorisation du travail des services de la Ville durant le premier semi-confinement, la lutte contre le *littering* et les incivilités, le projet de futur Complexe multisport et parc des sports de Colovray, les vingt ans de la Fondation pour le développement du sport à Nyon, la Semaine de la mobilité, le lancement du Plan climat « Nyon s'engage » et le soutien aux commerces locaux.
- Soutien à la Fondation pour l'extension du Musée du Léman dans sa recherche d'un prestataire en communication.

Economie et commerce

- Elaboration et mise en œuvre d'une série de mesures de soutien à l'économie durant la période de Covid-19.
- Soutien actif dans la formation d'un comité de transition pour la SIC de Nyon et dans la réorganisation de ses activités.
- Mise en place de démarches de promotion de l'économie locale.
- Suivi actif de l'évolution des arcades commerciales au centre-ville.
- Travaux d'analyses et d'échanges en vue de la redynamisation du marché de Nyon.

Energie et développement durable

- Elaboration et publication du Plan climat « Nyon s'engage ».
- Elaboration et publication du Plan solaire 2020-2030 et avancement du projet de centrale solaire citoyenne sur les toits de l'école du Rocher.
- Poursuite des démarches participatives liées aux espaces publics et optimisation de l'organisation interne.
- Conception d'une approche en vue de favoriser la rénovation énergétique des immeubles locatifs.
- Contrôle du respect des critères de durabilité dans la restauration scolaire collective.
- Participation à la coordination de la démarche de soutien auprès des seniors lors du premier semi-confinement.

ACTIVITÉS

I. Municipalité, Conseil communal, Région de Nyon

I.1 Municipalité

Le Service de l'administration générale et relations extérieures (SAG) prépare les séances de la Municipalité et assure le suivi de ses décisions. La préparation consiste à vérifier et finaliser l'ordre du jour, puis à préparer et transmettre tous les documents aux Municipaux pour leurs séances. Ces documents sont également disponibles sur l'intranet et sur un serveur sécurisé. Le suivi des séances de Municipalité implique la préparation des extraits de décision qui sont transmis aux services concernés ainsi que l'établissement du procès-verbal et son indexation, mais également la mise à jour d'un document permettant de suivre les tâches et leurs échéances.

En 2020, la Municipalité a siégé (partiellement en visioconférence durant le semi-confinement) lors de 40 séances ordinaires et 8 séances extraordinaires. Les séances extraordinaires sont destinées à approfondir la réflexion sur des sujets d'actualité ou des projets stratégiques; il est ensuite demandé aux services concernés de présenter une note à la Municipalité avec des propositions de décisions, examinées lors d'une séance ordinaire ultérieure.

I.2 Conseil communal

Le SAG relit, corrige et prépare les préavis, rapports-préavis et communications municipales élaborés par les services, qui sont déposés à l'ordre du jour des séances du Conseil communal et diffusés sur le site internet. C'est l'économat qui est en charge de leur impression. En 2020, ce sont 51 préavis et rapports municipaux destinés au Conseil communal qui ont été traités. Au cours de l'année, 21 interpellations, 1 motion et 8 postulats ont été déposés par des Conseillers. A la suite de la séance du Conseil communal, le SAG assure son suivi en distribuant aux services concernés les textes des questions, interpellations, motions et postulats adressés ou renvoyés à la Municipalité et veille à ce que cette dernière réponde à ces initiatives du Conseil dans les délais qui lui sont impartis. Le SAG coordonne par ailleurs les travaux de l'Administration en lien avec la Commission de gestion.

I.3 Région de Nyon

Le Syndic est Vice-président du Comité de direction, qui se réunit toutes les deux semaines. En ce qui concerne le Conseil intercommunal (CI) de Région de Nyon, le service assure la procédure interne visant à établir les consignes de vote du représentant de la Municipalité concernant les points à l'ordre du jour. Ces consignes de vote sont validées par la Municipalité.

I.4 Coordination interservices

Dans le cadre de son rôle d'interface et de coordination entre le Conseil communal, la Municipalité et les services de l'Administration, le Secrétaire municipal pilote notamment la séance hebdomadaire des chefs et cheffes de service, qui a entre autres pour but d'assurer une consultation interservices efficace en amont des dossiers soumis à la Municipalité et permet des échanges d'informations sur les différents dossiers en cours. Il organise par ailleurs de manière hebdomadaire une séance entre les services transversaux, portant sur l'analyse de conformité des points inscrits à l'ordre du jour de la séance de Municipalité à venir. Le SAG, par l'intermédiaire de son économat, permet l'approvisionnement des services de l'Administration en fourniture de bureau, mais se charge également des reproductions et impressions de différents documents.

2. Accueil, secrétariat, protocole

2.1 Accueil, gestion du courrier, secrétariat

Le SAG répond aux demandes de renseignements des personnes qui se présentent au guichet d'accueil au rez-de-chaussée de la place du Château 3, ou qui téléphonent au numéro général de la Commune. Il oriente notamment les nouveaux habitants et leur remet toute la documentation utile à leur installation.

Le SAG réceptionne, enregistre, distribue et assure le suivi du courrier, y compris électronique, adressé à la Municipalité et au Syndic. Il traite également les courriers citoyens, reçus entre autres via le formulaire « La Municipalité vous répond » sur nyon.ch ou le formulaire de contact sur participanyon.ch, soit directement, soit en les transmettant au service le mieux indiqué pour y répondre. En cette année particulière, la réception centrale a joué un rôle particulier, notamment durant le semi-confinement où elle a assuré la permanence téléphonique Covid-19, et la transmission des documents dans les services. Par ailleurs, l'équipe du SAG tient à jour le registre des entreprises et le registre des associations locales. Le registre des chiens fait également partie de ses responsabilités. En date du 31 décembre 2020, Nyon comptait 734 chiens.

2.2 Réceptions et manifestations officielles

Les réceptions officielles en 2020 ont été totalement chamboulées par la crise sanitaire liée au Covid-19 et ceci dès la mi-mars. Un nombre important d'événements a ainsi été reporté ou annulé, malgré des préparatifs d'autant plus chronophages qu'ils devaient tenir

compte de normes sanitaires strictes mais fluctuantes. Le SAG a toutefois poursuivi son activité organisationnelle en trouvant des alternatives, suivant scrupuleusement les ordonnances fédérales promulguées à partir du printemps. Un travail important dont les efforts étaient régulièrement suspendus aux communications du Conseil fédéral.

Hormis les événements d'envergure interdits tels que les festivités du 1^{er} Août ou la réception des nouveaux habitants, la Municipalité a pu organiser, avant l'arrivée de la première vague de contagions, le vernissage de l'exposition des mandats d'étude parallèles (MEP) pour le futur Complexe multisport et parc des sports de Colovray (13 janvier), la réception des Présidents des associations locales (20 janvier) ainsi que la réception de la Municipalité de Martigny (2 mars). Le semi-confinement passé, la Municipalité a pu reprendre sporadiquement ses réceptions avec l'inauguration du chantier participatif à Perdtemps (18 juin), la cérémonie de passation de pouvoir entre le Président sortant du Conseil communal et la nouvelle Présidente (1^{er} juillet), la restitution de la démarche participative des Nyones et l'inauguration de la station de vélos en libre-service de Petit-Perdtemps (16 septembre), enfin la remise des différents prix municipaux à l'automne. Le Mérite citoyen a été octroyé en cette année particulière conjointement à l'association Distribution alimentaire Nyon, au groupe Facebook Solidarité et entraide Coronavirus ainsi qu'aux Scouts de Nyon - Groupe des Trois-Jetées, en reconnaissance de leur remarquable engagement en faveur des personnes les plus durement touchées, à Nyon et dans sa région, par la crise sanitaire

3. Naturalisations, admissions à la bourgeoisie

L'année 2020 a marqué l'arrêt des dernières auditions des candidat-e-s selon l'ancienne loi et la consolidation du traitement des dossiers selon la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (nLDCV). En raison de la crise sanitaire, la durée de traitement des dossiers par le Service de la population (SPOP) a connu certains ralentissements. Le SAG et la Police Nyon Région (PNR) ont continué de collaborer à l'échange de documents. Ainsi, une première partie du rapport d'enquête arrive au SAG qui se charge de récolter les documents personnels des candidat-e-s ainsi que des éléments biographiques. Ces données sont ensuite transmises à PNR qui s'occupe de l'établissement d'un rapport d'enquête dans les normes des lois fédérales et cantonales.

En parallèle, le SAG se charge de convoquer les candidat-e-s et de soumettre un questionnaire à choix multiples (QCM) selon les normes cantonales à celles et ceux qui n'en sont pas dispensés. En préparation de ces tests, les candidats-e-s ont toujours la possibilité de faire

appel à des cours dispensés par Caritas. Une fois le test passé et le rapport d'enquête rédigé, la Municipalité se prononce sur les conditions de la demande des candidats-es. La suite est un va-et-vient entre le SPOP, l'Administration communale et le Secrétariat aux migrations (SEM), jusqu'à la prestation de serment des candidats-es qui marque leur obtention de la nationalité suisse.

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, le SAG a transmis pas moins de 71 dossiers au SPOP et 56 candidat-e-s ont passé un test de connaissance. En raison des règles sanitaires, la traditionnelle soirée des nouveaux naturalisé-e-s n'a pas pu avoir lieu. Il en va de même de leur prestation de serment qui a été suspendue, les laissant sur leur faim.

4. Affaires juridiques

4.1 Expertise juridique

Les Affaires juridiques (AJ) apportent leur expertise à la Municipalité et aux services de l'Administration sous forme d'avis de droit relatifs aux questions qui les occupent. Ceux-ci portent sur des domaines très variés, mais touchent le plus souvent à l'application de la loi sur les communes, de la loi sur l'information et de la loi sur la protection des données ainsi qu'à des questions relatives aux marchés publics, au droit du travail, aux poursuites et faillites, au droit du bail, à l'aménagement du territoire ou au droit de la construction. Durant l'année écoulée, les AJ ont également accompagné les services dans la rédaction ou l'analyse juridique de nombreux contrats et conventions engageant la Ville de Nyon, et supervisé l'élaboration de différents actes notariés relatifs à l'acquisition ou à l'aliénation de droits réels immobiliers. Elles les ont en outre soutenus dans la rédaction de divers courriers nécessitant une approche juridique. Au vu du contexte juridique particulier lié à la pandémie de Covid-19, les AJ se sont de surcroît efforcées d'appuyer les services dans l'application des dispositions fédérales et cantonales en la matière. Finalement, les AJ assurent la relecture, sous l'angle juridique, de l'ensemble des notes et des préavis mis à l'ordre du jour des séances de Municipalité. Elles vérifient ainsi la conformité et la cohérence des différents documents soumis à la Municipalité et, le cas échéant, au Conseil communal.

4.2 Veille juridique

La veille juridique effectuée par les AJ leur permet d'alimenter la Municipalité et les services de l'Administration en informations juridiques fiables et de proposer les modifications réglementaires nécessaires pour être conformes au droit supérieur. Pour ce faire, les AJ disposent notamment d'une bibliothèque juridique et d'un abonnement à Swisslex.ch, qui leur permettent d'avoir accès à la doctrine et à la jurisprudence récente

4.3 Procédures judiciaires

Les AJ gèrent ou supervisent les procédures judiciaires dans lesquelles la Commune est impliquée devant les instances administratives, civiles ou pénales. Dans ce cadre, les AJ sont informées par le Service de l'urbanisme des oppositions aux permis de construire ou aux plans de quartier mis à l'enquête.

Si nécessaire, elles participent aux séances de conciliation et prennent en charge, en cas de recours, le suivi de certaines procédures auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). En 2020, les AJ ont également soutenu les services de l'Administration dans le cadre de litiges relatifs, entre autres, aux autorisations de manifester, au placement d'enfants dans les structures parascolaires communales, au droit des poursuites, au droit du bail et au droit du travail. En cas d'atteinte au patrimoine communal, les AJ représentent en outre la Municipalité et déposent les plaintes pénales en son nom. Elles suivent ensuite les procédures judiciaires qui en découlent. Elles collaborent également à la rédaction des dénonciations à la Commission de Police, lorsque l'infraction porte sur une disposition du Règlement de Police, ou à la Préfecture, s'agissant de non-respect du droit cantonal. Le cas échéant, les AJ ont recours à des avocats spécialisés. Ceux-ci peuvent aussi être mandatés directement par les services, qui consultent alors les AJ sur l'opportunité des procédures et sur le choix des avocats, les informant de l'évolution de ces procédures et sollicitent leur appui si nécessaire.

4.4 Marchés publics

Les AJ servent de référent en matière de marchés publics au sein de l'Administration communale. Elles répondent aux questions des services et les soutiennent en cas de besoin dans le choix de la procédure, le suivi des principales étapes de son déroulement, l'élaboration du cahier des charges et l'évaluation des soumissionnaires ainsi qu'en cas de recours contre une adjudication. Dans ce cas également, les dossiers les plus complexes peuvent être confiés à des mandataires spécialisés. Les AJ assurent de plus une tâche de contrôle en matière de marchés publics en étant régulièrement en contact avec les différents services concernés, notamment par le biais du Groupe marchés publics (GMP), ainsi qu'en procédant à l'analyse des projets de décision qu'ils transmettent à la Municipalité.

A noter que les AJ ont élaboré en 2020, en collaboration avec le GMP, un guide interne concernant l'intégration des aspects liés au développement durable dans les appels d'offres de la Ville. Cette réflexion a également donné lieu à une modification du Règlement de la Municipalité (Communication au Conseil communal N° 232/2020).

4.5 Assurances

Les AJ sont responsables de la gestion du portefeuille d'assurances mobilières et immobilières de la Commune. Elles jouent le rôle d'interface entre les services de l'Administration, le courtier et les compagnies d'assurance pour le suivi des sinistres et pour la conclusion d'éventuelles nouvelles couvertures. Outre les cas ouverts en 2019, 22 sinistres ont fait l'objet d'une annonce et d'un suivi en 2020. Trois sinistres concernent les véhicules de la Commune (accidents, sinistre causé par des tiers). Les 19 autres sont répartis de la manière suivante : 11 cas de dommages matériels causés par des tiers, un dégât d'eau, deux cas liés à des questions de responsabilité civile, deux cas dus à des intempéries et à la foudre, trois cas liés aux chantiers de construction menés par la Ville.

5. Archives

5.1 Demandes

La création de deux ouvrages, l'un sur Nyon au 21^e siècle, l'autre sur la Fondation pour le développement du sport à l'occasion de son 20^e anniversaire, a beaucoup occupé les Archives communales durant cette année. Pour le reste, les plans de bâtiment, la généalogie, les sociétés locales et les illustrations ont toujours constitué l'essentiel des recherches.

5.2 Contributions

Les versements inventoriés dans les Archives communales représentent une dizaine de mètres linéaires. Plusieurs services ont effectué des dépôts : Service de la culture, Service de l'urbanisme, Service de l'administration générale et relations extérieures, notamment. Les Paysannes vaudoises ont complété leurs fonds. Malheureusement, les archives du pianiste, pédagogue et auteur Alfred Cortot n'ont toujours pas pu être acheminées à Nyon. Ceci est attendu pour 2021.

5.3 Inventaire et procès-verbaux de la Municipalité

Le reconditionnement d'anciens dossiers s'est poursuivi pour optimiser l'espace de stockage encore disponible. Les nouvelles entrées ont été enregistrées. La saisie des index des décisions municipales s'est poursuivie tout au long de l'année ; plus de 41'000 décisions sont enregistrées à ce jour dans notre base. Lors du premier semi-confinement, l'index des procès-verbaux de l'année 1918 et du début de 1919 a été créé et saisi, à terme il rejoindra les index déjà dans la base. Ce fut très intéressant de prendre connaissance des décisions des autorités municipales d'alors pour faire face à la pandémie de grippe espagnole, et de l'évolution de celle-ci grâce aux statistiques mentionnées dans le procès-verbal.

6. Scrutins

Le Service de l'administration générale et relations extérieures organise, en collaboration avec le Bureau du Conseil communal, les votations ainsi que les élections fédérales, cantonales et communales. Pour ce faire, il est en lien étroit avec la Direction des Affaires communales et droits politiques du Canton, notamment pour la préparation et transmission du rôle des électeurs. Il assure la publication des arrêtés de convocation ou préfectoraux au pilier public et prépare les avis de convocation qui paraissent dans la presse locale afin de transmettre à la population les renseignements importants relatifs aux scrutins. Cette publication regroupe les informations de près de 30 communes.

Le 9 février, le Canton de Vaud a procédé à l'élection complémentaire d'un membre du Conseil d'Etat, faisant suite à la démission de M^{me} Jacqueline de Quattro, élue Conseillère nationale à l'automne 2019. Cette élection a permis l'entrée dans le gouvernement cantonal de M^{me} Christelle Luisier Brodard, Syndique de Payerne, avec 55.95% des voix. Ce même jour, le référendum communal sur l'avenir du Plan d'affectation La Suetz a été accepté par 68.61% du corps électoral nyonnais (31.39% d'avis contraire). Pour rappel, le Conseil communal avait approuvé ce plan d'affectation le 1^{er} avril 2019.

Les électeurs et électrices nyonnais-e-s ont été convoqués-e-s à trois reprises sur quatre échéances électorales prévues initialement. La votation fédérale agendée le 17 mai a été annulée, compte tenu de l'ampleur de la crise sanitaire au printemps, sur arrêté du Conseil fédéral. Sur le plan démocratique, les Nyonnais-e-s ont voté, conformément aux cinq dernières années, en grande majorité via le vote par correspondance et le vote anticipé (95% de moyenne). Seuls 5% des votants se sont rendus le dimanche aux locaux de vote situés au Collège du Centre-ville et dans le Complexe scolaire du Couchant. Les bonnes relations entre le SAG et le Bureau du Conseil communal permettent d'organiser les votations et élections dans d'excellentes conditions, chaque partie amenant son expertise à un moment ou un autre de la procédure.

7. Communication

7.1 Rôle et priorités de la communication

En 2020, l'Unité de communication a dû revoir l'ensemble de son *modus operandi*, de l'allocation de ses compétences, ainsi que de sa planification, suite à la pandémie du coronavirus et aux annonces du Conseil fédéral et du Conseil d'Etat. La communication a fait partie intégrante de la cellule de crise, qui a notamment eu comme mission de garantir les prestations et services essentiels à la population tout en protégeant celles et ceux qui les délivrent.

Les planifications ont été totalement revues – notamment pour l'affichage d'intérêt public, les annonces dans le journal La Côte, la lettre d'information municipale tous ménages, les événements sur le site web et sur les réseaux sociaux, etc. La flexibilité et la rapidité ont été les maîtres mots des processus de travail, l'alignement aux mesures sanitaires étant en constante évolution. Un site intranet Covid-19 à destination des employés-es de la Commune a été mis sur pied. Les prestations fournies sur cette plateforme incluent les actualités, les messages au personnel, les décisions de la Municipalité, du Canton et de la Confédération, ainsi que l'organisation générale. Une section dédiée à la cellule de crise et aux cheffes et chefs de service a également contribué à la bonne circulation de l'information à l'interne et à la bonne coordination interservices. Ce site a été mis à jour en continu durant les deux vagues de pandémie.

En 2020, l'Unité de communication a été impliquée notamment dans la rédaction de la brochure et la communication relatives au référendum sur le Plan d'affectation La Suetz. La refonte tant attendue du site web de la Ville, la campagne de valorisation du personnel communal assurant les prestations et services durant le premier semi-confinement, la campagne de communication pour le projet de futur Complexe multisport et parc des sports de Colovray, les démarches participatives aux jardins de Perdttemps et l'adaptation de la « Voie 4 », l'aménagement temporaire au sud de la gare, selon les retours d'usagers et usagères ont également été des projets phares de l'Unité de communication en cette année si particulière.

7.2 Groupes de travail

L'Unité de communication mène plusieurs groupes de travail sur des sujets d'importance et de nature variée, ou y participe : le site web nyon.ch, le Plan climat « Nyon s'engage », les démarches participatives, le soutien au commerce local, les projets issus du programme de la législature (par exemple, Complexe et parc multisports de Colovray, parking et parc Perdttemps, extension du Musée de Léman, etc.), la signalétique, le projet smart city, Objectif logement, le Plan lumière, etc. A l'externe, on peut relever sa participation au groupe de travail de la plateforme Nyon, ville de festivals, et au groupe des transporteurs de la Région de Nyon.

7.3 Relations presse

Cent dix communiqués de presse et 50 brèves informations ont été diffusés en 2020 (contre respectivement 90 et 60 en 2019), 10 points de presse organisés en plus de 10 conférences de presse liées à des événements ponctuels. Toutes ces actions ont été très largement relayées par les quotidiens La Côte et 24heures ainsi que par Nyon Région Télévision (NRTV). Les télévisions régionales La Télé et Léman Bleu, la RTS (radio et télévision) et les quotidiens Tribune de Genève, Le Temps, 20 Minutes et Le Courrier, notamment, ont aussi couvert certaines actua-

lités communales. Pour mesurer les retombées presse, l'Unité de communication opère une veille médiatique quotidienne qu'elle diffuse une fois par semaine, le lundi, à la Municipalité, aux services communaux et aux membres du Conseil communal. Enfin, dans le cadre de son soutien à La Côte, qui a d'ailleurs été reconduit pour les années 2021 à 2023, de nombreux espaces publicitaires ont été achetés par la Ville pour informer la population de son actualité et cette année en particulier pour l'informer des mesures prises en raison de la pandémie de Covid-19.

7.4 Présence numérique

La refonte du site nyon.ch a été immédiatement lancée suite à l'octroi du crédit à fin 2019. Les utilisatrices et utilisateurs ont été mis au centre du projet, ce qui a nécessité de repenser toute l'architecture du site. Le travail de refonte a été complet, de l'arborescence aux fonctionnalités en passant par le design et le contenu. De nombreuses améliorations ont été intégrées telles que des formulaires en ligne, une version web mobile, un agenda optimisé, un gestionnaire de documents étendu (préavis, etc.), l'intégration de cartes du géoportail Cartolacôte, un moteur de recherche plus performant, une section « Nyon Live », un système de tags. Des prestations d'ordinaire délivrées qu'au guichet du Contrôle des habitants seront progressivement disponibles en ligne, à commencer par la commande de cartes journalières de transport CFF et CGN avec système de paiement en ligne et envoi postal. Dans un souci d'unification, participanyon.ch a été intégré au nouveau site nyon.ch, tout comme le site nyonvillepropre.ch et celui de la Bibliothèque communale. Le lancement prévu en automne 2020 a été repoussé au printemps 2021, notamment suite aux impératifs de la crise du coronavirus, qui ont fortement impacté l'équipe de la communication en termes de charge de travail. Le lancement en mars 2021 constituera une première étape, le site étant voué à évoluer, avec l'aide des services et des retours d'utilisatrices et utilisateurs, vers la constitution à terme d'un véritable Hôtel de Ville digital.

En 2020, la fréquentation du site web nyon.ch actuel est de 30'000 utilisatrices et utilisateurs en moyenne par mois (29'000 l'année précédente). La consultation sur smartphones et tablettes représente 55.1% des visites (55,2% en 2019), malgré le fait que le site de la Ville ne soit pas actuellement optimisé pour le web mobile. Les contenus les plus consultés cette année sur nyon.ch concernent les piscines du Cossy et de Colovray, les offres d'emploi, la réservation des cartes de transport, la demande de macaron de stationnement privilégié, les coordonnées des services communaux, les déchets, le Contrôle des habitants. Les réseaux sociaux constituent des canaux d'information et de communication dont la portée est en forte croissance. La page Instagram de la Ville de Nyon (@villedenyon) compte 4'667 abonnés à mi-décembre 2020 (contre 2'763 fin 2019) dont 59.3% ont entre 25

et 44 ans et 58% sont des femmes. La page Facebook (facebook.com/ville.nyon), quant à elle, compte 6'230 suiveurs, contre 5'414 en décembre 2019. Les 78% des fans se situent dans la tranche 25-54 ans et 60% du total sont des femmes. LinkedIn compte 3'410 abonnés (2'678 en 2019) et Twitter (twitter.com/VilleNyon) enregistre 675 (547 en 2019).

7.5 Publications et graphisme

La plupart des publications continuent d'être réalisées à l'interne : les diverses brochures découlant du Programme de Législature – « Nyon s'engage » notamment ; des Rapports de jury comme par exemple celui du MEP muséographie pour le projet d'extension du Musée du Léman et du MEP pour le futur Complexe multisport et parc des sports de Colovray ; la Lettre d'information municipale trimestrielle Vivre à Nyon diffusée dans les 12'000 boîtes aux lettres de Nyon ; ainsi que le présent Rapport de gestion et sa version synthétique.

L'Unité de communication pense et développe différents supports graphiques pour les services de l'Administration communale ainsi que pour des partenaires-clé, tels que la SIC Nyon. Cette année, de nombreuses communications ont été transmises à la population au sujet de la situation de crise témoignant de la mobilisation de la Municipalité et des différents services durant ses temps difficiles. Une campagne « Merci ! » a été lancée pour valoriser le formidable travail du personnel communal ayant assuré les services essentiels durant la période de crise. D'autres grands projets de la Ville ont été mis en lumière également : l'encouragement à aller voter, les démarches participatives, la lutte contre le littering, les événements des labels « Vivre, s'ouvrir, s'investir » et « En Vie de quartiers », l'ouverture de la patinoire de Rive, la campagne de soutien aux commerces locaux durant la période des fêtes, etc. Cette année un système de bons avec QR code, à destination de l'ensemble du personnel de l'Administration communale en remplacement du traditionnel souper annuel, a été mis en place pour soutenir le commerce local. Selon le principe des campagnes intégrées, ces éclairages se sont reflétés sur plusieurs canaux de communication.

7.6 Affichage et vidéo

La planification de l'affichage 2020 des panneaux d'intérêt public (IP) a été effectuée par l'Unité de communication selon les demandes des services de l'Administration communale et des associations. Vingt-six panneaux d'intérêt public de format F12 sont répartis à travers Nyon, équivalant à 78 panneaux F4. Les thèmes abordés sur les panneaux d'intérêt public sont divers et variés tels que décrits dans la section graphisme ci-après. Les totems représentent un autre type d'affichage ponctuel. A défaut d'avoir pu les utiliser pour des événements durant cette année de pandémie, ils ont été mobilisés en fin d'année pour la piétonnisation du centre-ville indiquant les

nouvelles zones de rencontre et zones piétonnes. Cette année, vu les circonstances, peu de vidéos ont été développées. Ceci dit, la pratique d'utiliser des courtes vidéos comme alternative aux photos sur les réseaux sociaux pour soutenir les messages de la communication perdure. Il est arrivé également de filmer des messages, notamment du Syndic, pour des événements qui ne pouvaient se dérouler en présentiel pour l'ensemble des participants.

7.7 Merchandising

Le merchandising de la Ville de Nyon est développé pour des événements ponctuels ou pour des occasions spéciales afin de marquer un temps fort, remercier ou honorer, créer un sentiment d'appartenance à la ville. Les produits développés sont divers et adaptés aux différents publics et occasions, la part belle étant donnée, autant que possible, à une production écologique et/ou européenne. Cette année, le merchandising a été mis en suspens afin que les ressources soient affectées à la gestion de crise et la production de communication de crise, comme les affiches IP ou les affichettes.

8. Énergie et développement durable

8.1 Plan Climat « Nyon s'engage »

Le premier semestre de 2020 a été marqué par l'élaboration et la publication du Plan climat de la Ville. Intitulé « Nyon s'engage », il a été présenté au Conseil communal en juin et a fait de Nyon la première commune vaudoise à se doter d'un tel outil. Afin de guider l'élaboration du Plan climat, plusieurs études ont été réalisées, notamment un bilan carbone du territoire nyonnais, un profil climatique territorial, ainsi qu'un état des lieux des actions en faveur du climat menées par les différents services de l'Administration.

A travers « Nyon s'engage », la Municipalité affirme son engagement à répondre avec ambition et réalisme aux défis de l'urgence climatique. Le Plan climat permettra de prioriser et d'accélérer l'action communale en recentrant les efforts, notamment humains et financiers, en vue de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre et d'anticiper les conséquences du changement climatique. En ce sens, vingt actions prioritaires à haut potentiel ont été retenues, regroupées en cinq domaines d'actions : énergie des bâtiments ; anticipation des conséquences du changement climatique ; mobilité ; engagement de la population et du secteur privé ; organisation interne et transversale.

8.2 Plan solaire 2020-2030

En réponse à un postulat de M^{me} la Conseillère communale Elise Buckle, Énergie et développement durable (EDD) a élaboré un plan d'action détaillé en vue d'augmenter considérablement la production photovoltaïque sur le territoire. L'objectif est, au minimum, que la production locale d'électricité renouvelable couvre 15% de la

consommation électrique à l'horizon 2030. Cette proportion atteignait 4.6% en 2019. Afin d'atteindre cet objectif, la Municipalité a prévu, entre autres démarches, d'investir des moyens financiers pour équiper de panneaux solaires les bâtiments communaux et certaines grandes toitures privées.

Par ailleurs, les discussions avec la coopérative nyonnaise « Optima Solar La Côte » se sont poursuivies en 2020. L'objectif est de permettre la réalisation d'une centrale citoyenne et participative sur les toits de l'école du Rocher dès l'été 2021. Tout citoyen pourra acheter une part sociale de CHF 1'000.— à la coopérative, afin de contribuer au financement de l'installation. Une convention sera signée entre la Ville et « Optima Solar La Côte » au printemps 2021.

8.3 Rénovation énergétique des bâtiments privés

Le postulat de MM. les Conseillers communaux Claude Farine et Patrick Buchs a été l'occasion de réunir les services concernés afin de définir une approche partagée pour accélérer en quantité et en qualité la rénovation du parc bâti privé. La conciliation des enjeux énergétiques, architecturaux et socioéconomiques est notamment ressortie comme un point d'attention structurant. Les outputs de ce travail transversal, piloté par EDD, a conduit à la sollicitation d'un crédit d'étude auprès du Conseil communal. En cas d'acceptation par le Délibérant, l'étude pourra être menée en 2021.

Objectif pour l'ensemble du territoire nyonnais	Etat 2019	Objectif 2021	Objectif 2030
Consommation d'électricité acheminée par habitant (kWh)	4'811	4'750	4'420
Part d'électricité renouvelable dans la consommation d'électricité des clients SI (%)	100	100	100
Part de production suisse dans le marquage (%)	47,3	>50	augmentation
Part des besoins en électricité couverts par de la production renouvelable locale (%)	4.6	7	15
Consommation d'électricité liée au parc bâti par habitant (kWh)	3'359 (2016)	3'166	3'149
Consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude par habitant (kWh)	13'739 (2016)	12'317	10'251
Part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie (finale) pour le chauffage et l'eau chaude (%)	3.3 (2016)	augmentation	28.5
Part des besoins en électricité du parc bâti (%) couverts par du photovoltaïque	3.4 (2016)	9	18
Consommation d'eau par habitant (l)	304	stable	stable
Part des déchets recyclés (%)	52	60%	augmentation
Quantité de déchets produits par habitant (kg)	293	diminution	diminution
Nombre de déplacements en mobilité douce en échange avec le centre-ville (à l'heure de pointe du matin)	1'500 (2017)	1'900	augmentation
Part des TP dans les déplacements au cordon centre-ville (à la journée) (%)	25 (2017)	27	augmentation
Part des TP dans les déplacements au cordon ville de Nyon (à la journée) (%)	16 (2017)	19	augmentation
Emissions de gaz à effet de serre du parc bâti (t eq. CO2/hab.)	3.1 (2016)	2.6	1.7
Surfaces végétalisées	Non renseigné	augmentation	augmentation
Surfaces perméables	Non renseigné	augmentation	augmentation
Objectif pour l'Administration communale (exemplarité)	Etat 2019	Objectif 2021	Objectif 2030
Indice de consommation d'énergie finale des bâtiments communaux (chaleur et électricité) par rapport à la SRE totale (kWh/m ²)	116	140	diminution
Consommation d'eau des bâtiments communaux par rapport à la SRE totale (l/m ²)	304	601	diminution
Consommation de carburants fossiles pour les véhicules communaux (l)	82'880	84'000	diminution
Part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie pour le chauffage et l'eau chaude (%)	3 (2017)	augmentation	augmentation
Part des collaborateurs effectuant leurs trajets pendulaires en mobilités alternatives à la voiture privée (%)	45 (2016)	48.5	augmentation
Part des collaborateurs effectuant leurs trajets professionnels en mobilités alternatives à la voiture (%)	38 (2016)	50	augmentation

8.4 Suivi du « Programme Nyon-Energie 2018-2021 »

Le monitoring annuel de la politique énergétique communale a été réalisé par le biais du relevé des indicateurs, en collaboration avec les services concernés. L'évolution de ces indicateurs confirme que Nyon est en chemin pour réussir sa transition énergétique. Il s'agit de relever que, dans certains domaines, les améliorations constatées ne sont pas suffisantes. Le plan Climat « Nyon s'engage » permettra d'accélérer la transition énergétique nyonnaise.

8.5 Démarches participatives

En 2020, les quatre principaux lieux emblématiques du cœur de ville et des rives du lac ont fait l'objet de récoltes d'opinions auprès de la population. Des observations d'usages et des micro trottoirs ont été réalisés durant l'été à la Grande Jetée, au square Perdttemps, à la « Voie 4 », ainsi qu'à la place du Château, qui a vu ses places de stationnement transformées en terrasses durant l'été, à la faveur des mesures sanitaires. Les informations récoltées ont confirmé la très grande satisfaction des usagers-ères quant aux aménagements intermédiaires réalisés par la Municipalité.

Elles seront utilisées par la suite, afin de faire évoluer les aménagements intermédiaires pour qu'ils répondent encore mieux aux desiderata de la population, et afin de tenir compte des besoins des usagers-ères dans la conception des aménagements définitifs. Par ailleurs, l'extension du square Perdttemps a été reconduite pour la seconde année consécutive. Un chantier participatif a été organisé avec la population et les collaborateurs-trices de l'Administration, et a permis de finaliser les travaux dans une ambiance conviviale. Concernant la « Voie 4 », les retours des usagers-ères recueillis en 2019 ont été utilisés pour y apporter des améliorations en 2020 : l'installation de terrasses commerçantes, d'assises et tables publiques, de supports à vélos et de panneaux signalétiques renforce désormais l'attractivité de cet aménagement.

8.6 Contrôle des critères de durabilité dans la restauration scolaire collective

La gestion des restaurants scolaires de la Ville est assurée par la société Eldora SA. Le contrat-cadre formalisant ce partenariat prévoit diverses exigences ayant trait à la durabilité (origine des produits, saisonnalité, labellisation, etc.). EDD a procédé en 2020 à un contrôle approfondi des produits commandés par Eldora. Il ressort de cette analyse fouillée qu'une majorité des critères de durabilité sont respectés. Les quelques faiblesses identifiées concernent essentiellement l'origine des produits. Suite à ce contrôle, le prestataire a d'ores et déjà engagé des démarches auprès de ses fournisseurs afin d'améliorer son bilan. Le contrôle mené par EDD a ainsi permis d'engager une véritable démarche vertueuse d'amélioration continue des pratiques d'Eldora et conduira à une amélioration significative de la durabilité dans l'alimentation scolaire nyonnaise.

8.7 Sensibilisation, communication et soutien aux associations locales

EDD a poursuivi ses missions de communication et de sensibilisation de la population sur les enjeux de développement durable. Les mesures sanitaires ont conduit à la réorientation de certaines actions prévues. Parmi les nombreuses réalisations de 2020, on notera :

- la 9^e année du label « Vivre, s'ouvrir, s'investir », qui assure la promotion d'événements ouverts à toutes et tous, se déroulant à Nyon, et participant à l'atteinte des Objectifs de Développement durable (ODD) des Nations Unies ;
- l'organisation de la soirée d'ouverture du Festival du Film vert de Nyon, durant laquelle le film « Main basse sur l'eau » a été projeté et a été suivi d'une table ronde, animée par EDD ;
- la tenue d'un stand au marché de sensibilisation au gaspillage alimentaire, en collaboration avec le service TEM ;
- la poursuite de la collaboration avec Helvetas, dont le Cinéma Sud open air a pu se tenir pour la 10^e année consécutive au Conservatoire ;
- l'édition d'une brochure présentant le Plan climat « Nyon s'engage », ainsi que de quatre pages spéciales dédiées à l'urgence climatique dans la lettre d'information municipale de décembre 2020 ;
- soutien communicationnel, organisationnel, logistique, parfois financier, à des initiatives locales dans le domaine de la biodiversité (podcast et parcours poétique Farouche), de la solidarité (association Suspend'us), de la consommation sobre (Repair Cafés et projet de bibliothèque d'objets), de la sensibilisation à la durabilité (Festival du Film Vert On Tour dans les maisons de quartier) et de la paix internationale (Jai Jagat).

8.8 Prix du développement durable

Pour la 11^e édition du Prix du développement durable, une petite dizaine de dossiers d'excellente qualité ont été remis au jury pour candidature. Deux colauréats ont été désignés par le jury et se sont vus remettre le prix de CHF 5'000.— chacun.

- **La coopérative Le Local.** Le jury a été séduit par cette épicerie, située au chemin du Midi, qui applique de façon exemplaire et équilibrée les trois notions du développement durable. En plus de proposer des produits ménagers et cosmétiques responsables, l'épicerie met en vente des aliments locaux, biologiques et disponibles en vrac, promouvant ainsi des modes de production et de consommation responsables. Le Local applique également une politique de transparence pour tous les produits proposés. À travers sa gestion durable et l'engagement bénévole important de ses membres, la coopérative Le Local est une illustration exemplaire d'un modèle économique socio-responsable.
- **Le Festival du Film vert de Nyon.** Le jury a été enthousiasmé par l'engagement et la détermination sans faille du Festival en faveur de sa mission de sensibilisation aux divers enjeux du développement durable. Au fil des années, l'association a su élargir ses champs d'actions et toucher de nouveaux publics. Des solutions concrètes et divers moyens d'actions sont proposés à la population afin de s'engager en faveur de la durabilité. Exemplaire dans son organisation, le Festival du Film vert de Nyon est un acteur désormais incontournable du développement durable à l'échelle locale.

De plus, trois finalistes non primés se sont vus remettre un certificat, avec les sincères félicitations du jury. Il s'agit de Farouche, Demain La Côte et PROVÉLO LaCôte.

8.9 Solidarité internationale

Dans le cadre de sa politique de coopération au développement, la Municipalité a réitéré sa participation au réseau Solidarité'eau, qui permet d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable des habitants de Nouakchott en Mauritanie. Elle a également poursuivi son soutien à la Fédération vaudoise de coopération (FEDEVACO) en finançant trois projets dans les domaines de l'intégration des jeunes par le sport (Afrique du Sud), de l'accompagnement et traitement des populations LGBT atteintes du VIH (Bolivie), et de l'équipement en panneaux solaires d'un camp de réfugiés (Algérie). EDD a également œuvré à renforcer la participation de la Ville à l'Association des Maires francophones (AIMF), et plus particulièrement à la Commission «Villes et Développement Durable» dont Nyon est membre aux côtés d'autres villes européennes et africaines. Le DEDD a activement pris part à l'assemblée annuelle de la commission qui s'est tenue à Lausanne, dédiée au thème des Plans Climat à l'échelle locale.

8.10 Participation à des projets de l'administration communale, de la Région de Nyon, du Canton et de la Confédération

En tant que garant de la bonne prise en compte des enjeux de durabilité et de transition énergétique, le DEDD est intégré à de nombreux projets d'importance portés par d'autres services de l'administration.

En voici une liste de loin non exhaustive:

- schéma directeur Nyon 2040 (URB);
- stratégie de végétalisation du territoire (URB);
- plan lumière (URB);
- stratégie électromobilité (TEM);
- passerelles de mobilité douce (TEM);
- plan directeur des énergies de réseau (SIN);
- projet de thermo-réseau (SIN);
- programme d'efficacité énergétique à destination des ménages et des entreprises (SIN);
- étude de potentiel sur le biogaz (SIN);
- équipement photovoltaïque des bâtiments communaux, à commencer par le bâtiment des Espaces verts et forêts (AB);
- construction de l'hôtel de police (AB);
- rénovation de l'école du centre-ville (AB);
- rénovation du complexe sportif du Rocher (AB);
- projets de potagers urbains (SELOC).

Par ailleurs, le DEDD est également appelé à représenter la Ville de Nyon dans des projets ou instances aux échelons supérieurs. En 2020, EDD a notamment participé aux projets suivants:

- projet Interreg «G2 Solaire», visant à augmenter la production photovoltaïque dans le Grand Genève (Région de Nyon);
- ateliers thématiques sur les Plans Climat communaux, dans le cadre du renforcement des relations entre le Canton et les Communes en matière climatique (Canton de Vaud);
- refonte du système d'indicateurs du Cercle Indicateurs (Confédération).

8.11 Utilisation des Fonds « Efficacité énergétique et les énergies renouvelables » et « Développement durable »

Alimentés par une taxe sur l'électricité de 0,2 ct/kWh, respectivement 0,5 ct/kWh, le fonds Développement durable, respectivement Efficacité énergétique et énergies renouvelables, servent à financer des actions prévues dans le cadre de la Stratégie de développement durable de la Municipalité, respectivement son Programme Nyon-Energie. Les détails chiffrés figurent dans le rapport des comptes 2020, dont voici un résumé.

En 2020, le fonds Développement Durable a entre autres financé, par voie de budget de fonctionnement et pour un montant total de CHF 126'000.—;

- l'organisation, la communication et les récompenses du Prix du développement durable;
- la communication relative au label «Vivre, s'ouvrir, s'investir» et à d'autres actions de sensibilisation;
- le soutien à des projets portés par des associations locales de durabilité;
- l'acquisition de matériel informatique pour la poursuite et la sécurisation du télétravail par le personnel communal;
- la mise en place de démarches participatives et de potagers urbains dans l'espace public;
- les honoraires de mandataires pour accompagner sur le plan de la durabilité la refonte du marché;
- la communication liée à la piétonnisation partielle du centre-ville;
- les études pour la mise en place d'une coopérative solaire citoyenne sur les toits de l'école du Rocher;
- les soutiens divers à la coopération au développement, notamment via la FEDEVACO et Solidarit'eau;
- les cotisations annuelles aux associations et réseaux de durabilité desquels est membre la Ville.

Quant au fonds Efficacité énergétique et renouvelables, il a notamment financé, par voie de budget de fonctionnement et pour un montant total de CHF 128'000.—:

- la mise en place de diverses actions de communication de sensibilisation (Festival du Film vert, Semaine de la mobilité, etc.);
- les études ayant accompagné l'élaboration du Plan climat «Nyon s'engage» et la communication lors de sa publication;
- l'installation de bacs végétalisés à la bibliothèque des jeunes;
- l'accompagnement externe pour la conception d'un programme d'incitation à l'efficacité énergétique à destination des ménages et des entreprises et la réalisation d'un projet-pilote;
- le relevé ornithologique des oiseaux nicheurs, dans le cadre du Cercle indicateurs de la Confédération;
- l'accompagnement externe pour l'élaboration de la Stratégie biodiversité;

- l'étude du potentiel photovoltaïque des bâtiments communaux qui ne sont pas encore équipés en panneaux solaires;
- les cotisations annuelles aux associations et réseaux de transition énergétique desquels est membre la Ville.

En complément, le fonds Energie sert également au financement de projets privés d'efficacité énergétique et de production d'énergie renouvelable. Le fonds a financé pour CHF 48'200.— de subventions privées afin de réaliser des certificats énergétiques CECEB+, des installations de production d'énergie renouvelable, des travaux d'isolation thermique et des achats d'appareils électroménagers A+++ . Le fonds a également contribué à l'encouragement pour la production photovoltaïque locale grâce à une prime à l'injection de 3ct/kWh, pour un montant annuel total de CHF 29'000.—

8.12 Co-coordination de la démarche auprès des seniors pendant le semi-confinement

Lors du semi-confinement sanitaire, le DEDD a épaulé le SELOC dans la coordination de la démarche menée auprès des seniors. Au pic de l'action, il s'agissait de coordonner près d'une trentaine de collaborateurs-trices de différents services. L'objectif de la démarche était de prendre contact avec l'ensemble des seniors nyonnais, que ce soit par téléphone, à leur domicile, ou à travers leurs réseaux de proches. En addition du rôle de coordination assumé par le DEDD aux côtés de l'Adjointe au Chef de service du SELOC, la stagiaire EDD est également venue renforcer l'équipe opérationnelle.

9. Économie

L'arrivée du nouveau délégué à l'économie au 1er avril 2020 a permis de déployer rapidement tout une série de mesures de soutien à l'économie, au cœur de la crise sanitaire et économique du Covid-19. L'effort a donc été concentré sur le soutien aux entreprises et commerçants en période de pandémie, mais plusieurs autres projets et démarches ont également pu être engagés, et seront poursuivis en 2021.

9.1 Mesures de soutien à l'économie durant la période de Covid-19

Les mesures de lutte contre le Covid-19 auront mis l'économie à rude épreuve en 2020. La Municipalité a agi rapidement pour proposer une série de mesures de soutien à l'économie nyonnaise. Ces mesures ont été étoffées durant l'année, en fonction de l'évolution de la pandémie. Les mesures suivantes ont été mises en place:

- plateforme numérique open source de soutien aux entreprises et commerçants, pour faciliter les démarches d'obtention des aides fédérales et cantonales;
- soutien administratif et conseil aux entreprises et commerçants dans leurs démarches (RHT, APG, réductions de loyers, etc.);
- médiation avec certains propriétaires d'arcades commerciales pour les encourager à des réductions de loyer;
- gel puis suppression de diverses taxes communales (loyers de locaux communaux, taxes d'anticipation sur le domaine public, terrasses d'établissements publics, etc.);
- déploiement rapide de stands alimentaires isolés, puis d'un marché complet selon les normes sanitaires en vigueur;
- soutien financier communal à la plateforme soutien-aux-commerçants-lacote.ch/, avec près de CHF 56'000.– dépensés auprès des commerçants nyonnais pour un soutien communal de CHF 10'500.–;
- extension des terrasses sur le domaine public et sur le domaine privé communal (l'été dans un premier temps, puis l'hiver), afin de compenser en partie la perte de capacité d'accueil des établissements publics;
- distribution de près de 2500 bons d'une valeur de 25.– à utiliser auprès des commerçants nyonnais (distribution aux collaborateurs-trices de la Ville de Nyon et aux membres du Conseil communal, et vente à plusieurs entreprises nyonnaises qui les ont offerts à leurs employés-es).

Certaines de ces mesures seront reprises et développées en 2021 pour encourager la reprise économique et la consommation locale.

9.2 Accompagnement de la SIC Nyon et soutien dans la reprise de ses activités

La Société industrielle et commerciale de Nyon (SIC Nyon) a traversé une période de crise sans précédent en début d'année 2020, qui a notamment vu son comité démissionner en bloc. La Ville a suggéré puis participé très activement à la mise en place d'une cellule de crise, puis à la création d'un nouveau comité de transition à partir de juin.

Un gros travail de soutien et d'accompagnement a été réalisé pour la SIC Nyon, afin d'assurer la transition après le départ abrupt de l'ancien comité, de repenser la structure de l'association et ses priorités. Une étude de marché a été cofinancée par la Ville, afin de déterminer l'identité et la vocation de l'association, et de fixer des objectifs pour 2021. Plusieurs projets de promotion du commerce local ont également été menés en collaboration avec la SIC Nyon (affichage public, démarche de promotion digitale, etc.). Un accompagnement a également été réalisé, afin de déterminer avec le comité transitoire de la SIC Nyon les animations qui pouvaient être prévues durant la période des fêtes de fin d'année, dans un contexte sanitaire et réglementaire en évolution permanente.

9.3 Projets et promotion de l'économie locale

Plusieurs projets ont été mis en place, en partenariat avec la SIC Nyon ou avec Nyon Région Tourisme, pour faire la promotion des commerces et des produits locaux:

- campagne d'affichage pour encourager la population à consommer auprès de leurs commerçants locaux;
- campagne de promotion des activités locales pour un été passé à Nyon;
- démarche de promotion des vins de La Côte dans les restaurants de la région;
- programme d'animation du marché du samedi durant le mois de septembre.

Un groupe de travail a également été mis en place afin de réfléchir à une redynamisation du marché alimentaire du samedi. Une analyse du marché actuel a été réalisée et une série de mesures de redynamisation a été validée par la Municipalité. Ces mesures seront soumises au Conseil communal lors du premier trimestre 2021, dans le but d'une mise en œuvre en cours d'année.

9.4 Suivi des enjeux immobiliers et stratégie pour faire face aux arcades commerciales vides

Des réflexions ont été menées pour définir des pistes d'action pour favoriser l'occupation des arcades commerciales vides (utilisations temporaires des locaux, baux tests à loyer progressif, usage artistique des vitrines vides, etc.) et seront testées au gré des opportunités. De manière générale, un suivi des rotations des locaux commerciaux est désormais assuré afin que la Ville puisse jouer un rôle dans la réattribution et la réaffectation des arcades et surfaces commerciales. Cette démarche nécessite toutefois un renforcement des relations avec les principaux acteurs immobiliers actifs à Nyon, effort qui sera accentué en 2021.

9.5 Renforcement des relations avec les acteurs économiques et soutien dans les démarches des entreprises

Un soin particulier a été porté à renforcer les relations avec les entreprises et commerçants nyonnais, malgré les restrictions de rassemblements imposées. Si la traditionnelle rencontre annuelle des entreprises n'a pas pu avoir lieu cette année, de même que la plupart des événements rassemblant les acteurs économiques, les relations ont pu être maintenues et renforcées de manière bilatérales avec de nombreux acteurs économiques nyonnais. Plusieurs démarches de soutien ont également été réalisées auprès d'entreprises établies à Nyon ou cherchant à s'y installer pour les aider dans leurs démarches, les conseiller, ou les accompagner dans leurs projets.

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis et rapports déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
226/2020	Réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Claude Farine et Patrick Buchs « Amélioration énergétique des bâtiments à Nyon : la Municipalité doit lancer un plan de bataille » – Demande d'un crédit d'étude de CHF 180'000.— TTC, financé à hauteur de CHF 90'000.— par un fonds de réserve	180'000.—

Préavis et rapports acceptés - Crédit ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
81/2017	Démarches participatives et ateliers d'usages – Demande de crédit de CHF 165'000.— Réponse au postulat de M. Pierre Wahlen et consorts « Construire la ville de demain avec la population »	165'000.—
195/2020	Plan solaire 2020 - 2030 – Valant réponse au postulat de M ^{me} la Conseillère communale Elise Buckle « Accélérer le développement de l'énergie solaire » – Demande d'un crédit de réalisation de CHF 105'000.— TTC pour des travaux électriques au bâtiment du Rocher A, en vue de permettre l'installation d'une centrale solaire citoyenne.	105'000.—
201/2020	Urgence climatique – Nyon s'engage – Feuille de route climatique de la Commune de Nyon – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 125'000.— HT, entièrement prélevé sur un fonds de réserve	125'000.—
218/2020	Soutien à la presse locale – Bilan 2018-2020 de l'opération et suite à donner	-
232/2020	Révision du Règlement de la Municipalité – Marchés publics : intégration des aspects liés au développement durable dans les appels d'offres	-

PERSPECTIVES 2021

Administration

- Finalisation de la formation des services et mise en production finale de l'outil de gestion des séances municipales (au 1^{er} juillet 2021).
- Développement du nouvel outil de priorisation des projets municipaux et de génération et suivi du plan des investissements.
- Développement d'un outil de monitoring général à destination de la Municipalité.
- Attribution de la nouvelle concession d'affichage 2021-2031.
- Réflexion sur les prestations de l'Administration, physiques et numériques, et redéfinition des processus.
- Soutien au groupe culture de l'association Seniors Nyon, dans le cadre d'une recherche sur l'histoire de la fabrique de pâtes alimentaires Sangal SA.
- Alimenter la base de données des procès-verbaux du Conseil communal.

Communication

- Lancement du nouveau site web nyon.ch au printemps 2021 dans le cadre du Préavis N° 153/2019.
- Association des utilisatrices et utilisateurs sur l'évolution de la nouvelle plateforme, notamment en termes de prestations en ligne, et développement de nouvelles fonctionnalités.
- Soutien à la transition entre les deux législatures, sous la forme de la finalisation du bilan, au processus électoral, au renouvellement des Autorités, puis à l'élaboration du prochain programme de législature.
- Poursuite de l'optimisation du fonctionnement dans un contexte de crise sanitaire.
- Poursuite du développement de partenariats avec les médias locaux et de l'acquisition d'espaces promotionnels jusqu'à 2023.

Energie et développement durable

- Bilans de la Stratégie du développement durable 2017-2021 et du Programme Nyon-Energie 2018-2021.
- Lancement des travaux de renouvellement pour la prochaine législature.
- Lancement du re-audit Cité de l'énergie, avec le label européen GOLD en ligne de mire.
- Mise en œuvre du Plan Climat «Nyon s'engage», en collaboration avec les services concernés.
- Elaboration d'un plan d'action spécifique en vue de réduire la consommation d'eau potable.
- Finalisation du projet de centrale solaire coopérative et citoyenne sur les toits de l'école du Rocher.
- Réalisation d'un projet d'appel d'offres groupé pour le photovoltaïque, à destination des propriétaires privés.
- Relevé des indicateurs de durabilité dans le cadre du Cercle indicateurs de la Confédération.
- Définition, aux côtés du Service de l'urbanisme et de l'Office du logement, d'une stratégie de rénovation du parc bâti privé.

Economie

- Mise en place de nouvelles mesures de soutien à l'économie nyonnaise pour faire face aux impacts de la pandémie de Covid-19.
- Déploiement d'un nouveau concept pour le marché alimentaire du samedi.
- Mise en place de mesures et promotion de la démarche «Nyon s'engage» auprès des entreprises, afin d'encourager une économie durable.
- Renforcement des relations avec les acteurs de l'immobilier, et mise en place de mesures pour garantir le dynamisme et l'occupation des arcades commerciales au centre-ville.
- Projets, en partenariat avec la SIC Nyon, pour renforcer la promotion du commerce local, et notamment de la présence digitale des commerçants.
- Développement d'un outil de monitoring de l'activité économique nyonnaise.
- Renforcement des relations avec les acteurs économiques de Nyon (événements et relations bilatérales), afin d'être au plus proche des préoccupations et des besoins des entreprises.

ARCHITECTURE ET BÂTIMENTS

M. Claude Uldry Municipal

M. Claudio Di Lello Chef de service

MISSIONS

Bâtiments

- Construire, rénover, entretenir et gérer les bâtiments du parc immobilier communal.
- Participer au développement des projets d'espace public.
- Analyser les besoins des services et gérer les locaux communaux.
- Réaliser des études de faisabilité.
- Définir et organiser des procédures de marchés publics.
- Piloter des projets de constructions confiés à des mandataires externes.
- Garantir le fonctionnement des installations et optimiser les consommations d'énergies.
- Rénover et entretenir les immeubles du patrimoine administratif.
- Gérer le mobilier communal.
- Superviser la régie dans la gestion des immeubles du patrimoine financier.
- Participer à des opérations immobilières sur des parcelles communales mises à disposition d'investisseurs (DDP).

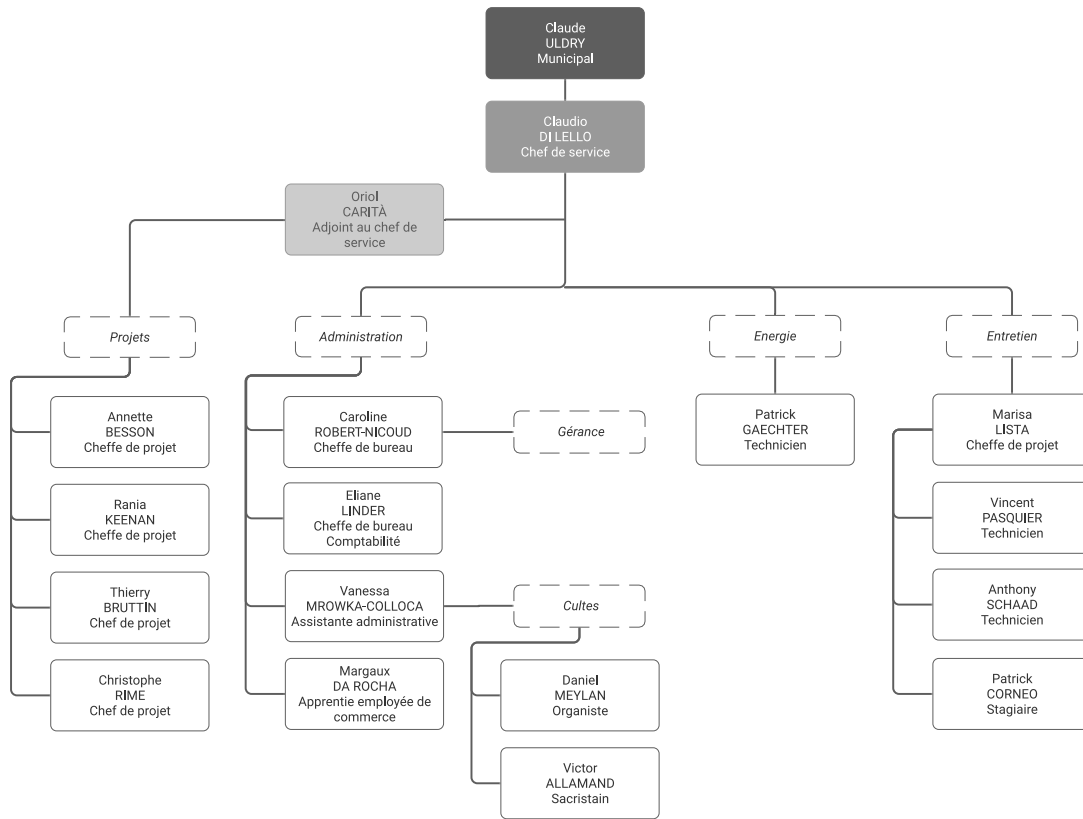
Architecture

- Garantir la sauvegarde du patrimoine bâti nyonnais.
- Amener une vision architecturale aux projets sur l'espace public.
- Préaviser les demandes d'autorisation de construire pour les aspects architecturaux et chromatiques.
- Représenter la Ville dans le domaine de l'architecture pour les projets publics et privés.

Cultes

- Assumer la responsabilité du secteur des Cultes.
- Assurer la coordination entre la Ville et les acteurs religieux reconnus.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2020

- Etude d'une nouvelle organisation du service.
- Etude et mise en œuvre d'une nouvelle politique pour l'entretien et l'efficacité énergétique des bâtiments communaux, qui a abouti à la présentation et la votation par le Conseil communal du Préavis N° 216/2020.
- Situation sur les projets d'architecture :

Réalisés

- Fleur de Lys, Rive 54 : travaux de rénovation, sortie du contrôle de l'Etat.
- Parcelle N° 1519 - immeuble de logements à loyers abordables et modérés : octroi d'un droit de superficie (DDP).

En chantier

- Usine à Gaz : agrandissement et assainissement acoustique.
- Piscine de Colovray : couverture nocturne des bassins.
- Champ-Colin 8 : mise en conformité.

A l'étude

- Colovray – complexe multisport et parc des sports : construction.

- Ecole primaire du Centre-Ville et salle de gymnastique : rénovation.
- Centre sportif du Rocher : rénovation.
- Crédit-cadre : travaux d'entretien et d'amélioration énergétique (2021-2022).
- Hôtel de Police et pôle sécuritaire : construction.
- Musée du Léman : agrandissement.
- Château de Nyon : réaménagement des accès au Château et au Grand Caveau ainsi que remplacement des éclairages.
- Bâtiments des Espaces verts et forêts : installation de panneaux photovoltaïques en toiture.
- Rocher A : installation d'une centrale solaire citoyenne.
- Parcelle N° 307 - immeuble à affectation mixte : construction.
- Bâtiments communaux : optimisation énergétique.
- Amphithéâtre : mise en valeur.
- Musée romain : extension.
- Locaux communaux de la place du Château : réaménagement des locaux suite au futur départ de la PNR dans un nouveau bâtiment à Champ-Colin.
- Réfectoire de Nyon-Marens : rénovation.

ACTIVITÉS

I. Grands projets

I.1 Centre multisport et parc des sports de Colovray

Les mandats d'étude parallèles (MEP) se sont terminés le 13 janvier avec le vernissage de l'exposition publique de l'ensemble des projets retenus pour le 2^e tour et primés. L'exposition a ensuite été ouverte au public du 14 au 23 janvier.

Dans sa séance du 2 mars, la Municipalité décide d'adopter le préavis pour la demande du crédit d'étude de la 1^{re} étape du projet lauréat d'un montant de CHF 3'165'000.— En effet, il est prévu de réaliser l'entier du projet lauréat en quatre étapes distinctes, dont la première comprend la réalisation du complexe multisport et de son parvis d'entrée avec le skate-parc. La place des fêtes située à l'extrême ouest du site sera, quant à elle, étudiée uniquement jusqu'à l'avant-projet. Le projet lauréat est composé d'un parc arborisé intégrant au nord de la route cantonale (RC1) les terrains de sports, le skate-parc, le village des sports, le

parking d'appoint et la place des fêtes. Le tout s'organisant autour de la « place des sports » sise au cœur du dispositif et fédérant au-delà de la RC1, le centre sportif et la piscine avec le nouveau complexe multisport, dite « maison des sports ». Cette dernière se développe sur trois niveaux, abritant sous une grande toiture à deux pans et de charpente en bois, trois salles de sports flexibles, avec une administration, une cafétéria, des salles pour les arts martiaux, des locaux d'engins et des vestiaires. Elle est accessible de plain-pied pour les sportifs comme pour les deux mille spectateurs potentiels qui prendront place sur les gradins disposés en arène tout autour de l'aire de jeux principale. Concernant la production de chaleur, l'objectif est d'atteindre les exigences et les performances techniques espérées en développant les synergies et complémentarités avec la piscine et le centre sportif. L'expert en économie de la construction, qui a participé à la procédure des MEP, a fait l'évaluation du projet. Ainsi, le complexe multisport a été estimé à CHF 25 millions et la première étape des

aménagements extérieurs (équipement d'exploitations non compris) à CHF 3.3 millions. Le coût total de la nouvelle production de chaleur du site est, quant à lui, évalué à CHF 2.7 millions. Tous les mandats nécessaires à cette étude ont été adjugés par la Municipalité tout au long de l'année avec la mention d'une réserve quant à l'octroi du crédit par le Conseil communal. Il était prévu de déposer le préavis pour la séance du 30 mars, mais cette dernière ayant été annulée pour cause de pandémie, le préavis a finalement été déposé à la séance suivante du Conseil communal, soit le 11 mai. Après plusieurs séances de commission et de demandes d'informations complémentaires, le crédit a été octroyé par le Conseil communal dans la séance du 7 décembre.

1.2 Usine à Gaz

Les travaux de construction de la nouvelle salle de spectacle se sont déroulés conformément au programme des travaux, hormis une période d'arrêt de chantier entre mars et avril pour cause de pandémie. En effet, la fermeture du chantier a été décidée à partir du 19 mars avec une réouverture progressive pour certaines entreprises dès le 20 avril. Le deuxième chantier communal concernant l'assainissement acoustique de la salle historique de l'Usine à Gaz a quant à lui pu débuter dans les temps malgré l'exigüité des lieux impactant fortement les installations de chantier. Les travaux ont débuté en juin avec la pose de l'échafaudage, puis ont suivi ceux concernant la reconstruction des toitures, dont la composition est revue pour une meilleure protection acoustique, parallèlement avec ceux de l'assainissement des anciens crépis. Une étude complémentaire sur la mise en conformité incendie de la salle historique a été commandée à l'architecte en charge du projet. En effet, la jauge initiale ayant été augmentée au fil du temps, il est à présent indispensable d'équiper ce bâtiment de toutes les mesures de protection incendie nécessaires. Lors des travaux d'aménagements extérieurs, des terres fortement polluées ont été mises au jour dans la cour du bâtiment. Cette pollution provient de l'activité première des bâtiments, c'est-à-dire la fabrication du gaz de ville. La dépollution des terres a pu être réalisée dans des délais relativement courts, sans trop retarder la suite du chantier. Ces deux importants imprévus ont été financés par le préavis du projet et il n'est pas exclu que le crédit octroyé ne soit pas suffisant pour couvrir l'entier des coûts. Malgré un nombre particulièrement élevé d'imprévus, tant techniques qu'administratifs, le chantier respecte la durée convenue initialement compte tenu du décalage de départ, lié à l'indispensable coordination avec le chantier voisin. Ainsi, la remise du nouveau bâtiment comportant la nouvelle salle de spectacle et les surfaces administratives est toujours prévue pour le 1^{er} mars 2021. A cette date, deux locataires auront déjà pris possession des nouvelles surfaces de bureaux mis en location au dernier étage du bâtiment.

1.3 Hôtel de Police

La phase des études, lancée en 2019, s'est poursuivie durant toute l'année 2020. Le développement du projet a permis d'adapter le programme des locaux afin d'intégrer les surfaces nécessaires à la Police cantonale tout en conservant le périmètre prévu initialement.

D'un point de vue architectural, les détails constructifs ont été définis et les éléments techniques ont été dimensionnés et calculés. La demande d'autorisation de construire a été acceptée par les autorités communales durant le premier trimestre de l'année. Par la suite, la presque totalité des appels d'offres de construction ont été publiés puis adjugés par la Municipalité, sous réserve de l'octroi du crédit de réalisation par le Conseil communal. Sur la base des informations figurant dans ces cahiers d'appels d'offres rentrés et des auditions des entreprises, les travaux ont pu être planifiés pour les deux années à venir et les coûts de réalisation ont pu être clairement consolidés. Le préavis pour la demande du crédit de réalisation a été déposé à la séance du Conseil communal du 5 octobre. Il comprend un montant de CHF 14'129'000.— TTC pour la construction d'un Hôtel de Police et un montant de CHF 617'000.— TTC pour des aménagements fonctionnels au bâtiment du SDIS. Le chantier devrait débuter début 2021, en fonction de la date d'octroi du crédit par le Conseil communal.

1.4 Centre sportif du Rocher

Validé par la Municipalité dans sa séance du 13 juillet, le préavis pour la demande du crédit d'étude de la première étape du projet est déposé au Conseil communal dans sa séance du 31 août. Ce préavis comprend la demande d'un montant de CHF 1'255'000.— TTC pour la première étape de rénovation du centre sportif et d'un montant de CHF 125'000.— TTC pour une première étape de renouvellement des aménagements extérieurs du site scolaire.

Afin d'échelonner les investissements, mais sur la base d'un avant-projet exhaustif couvrant l'ensemble du wprojet, une priorisation des travaux a été entreprise. Les précédents travaux de rénovation ont été reconsidérés, afin d'aboutir au présent avant-projet qui constitue une première et importante étape de rénovation, respectant les estimations financières réalisées en phase d'étude préliminaire tout en incluant les travaux impératifs à réaliser pour la réouverture de la piscine, l'assainissement énergétique des enveloppes de la piscine et de la salle de sports, la mise aux normes de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et la mise aux normes de sécurité des personnes.

Une seconde étape, déjà anticipée par l'avant-projet, pourra être étudiée par la suite et traitera des travaux à réaliser à moyen terme, soit la rénovation de la halle d'entrée (enveloppe et aménagements intérieurs), la rénovation de la salle de sports (les intérieurs, vestiaires et toiture) et la rénovation de divers locaux, dont le dojo. Dans le même but d'échelonner les investissements, il est proposé d'étudier et réaliser une partie de l'avant-projet des aménagements extérieurs. Ainsi, la première étape traite une grande partie du site, ne laissant en retrait que le secteur du parvis du centre sportif. Ce secteur sera étudié en seconde étape, lorsqu'une nouvelle buvette dans la halle d'entrée s'ouvrira sur une terrasse dédiée à l'extérieur. Le montant total de l'opération, estimé en phase d'avant-projet par le groupement de mandataires, est de CHF 19 millions TTC pour la première étape de rénovation du centre sportif et de CHF 1.5 millions TTC pour celle du renouvellement des aménagements extérieurs. Le crédit n'ayant pas été octroyé par le Conseil communal en 2020, les études débiteront dès que possible, puisque comme à l'accoutumée, les mandats ont déjà été adjugés sous réserve de l'octroi du crédit par le Conseil communal.

1.5 Ecole du Centre-Ville

L'avant-projet d'architecture et paysager ayant été réalisé lors de la première partie de l'année, la Municipalité a pu ainsi valider le préavis concernant la demande d'un crédit d'étude dans sa séance du 20 juillet pour le déposer au Conseil communal dans sa séance du 31 août.

Les études de l'avant-projet confirment de manière évidente le grand intérêt de cette école, de sa salle de gymnastique et de ses espaces extérieurs. Parallèlement, l'état de vétusté et de dégradation de certains éléments des bâtiments révèlent la nécessité d'intervenir afin de sauvegarder à long terme et pour les générations à venir ces témoins de l'architecture, tout en répondant aux besoins actuels des écoles et des Nyonnais-es. Ce projet présente l'avantage de valoriser ces monuments inscrits au patrimoine cantonal. Conçue telle une grande école urbaine, l'Ecole du Centre-Ville participe à la promotion de la ville. La réflexion engagée sur les aménagements extérieurs remet les bâtiments en relation entre eux ainsi qu'avec la vieille-ville et notamment avec le parvis du temple et la rue du Collège. Le projet reprend le rythme structurel des jardins historiques. Les différents lieux du projet s'inspirent du cadastre du XIX^e siècle. Le projet a été évalué par le groupement de mandataires à CHF 15.5 millions pour la rénovation de l'école, de la salle de gymnastique et des abords immédiats et à CHF 3 millions pour le renouvellement des aménagements extérieurs étendus. Le crédit ayant été octroyé par le Conseil communal dans sa séance du 7 décembre, les études pourront débuter début 2021, pour une durée d'environ un an et demi.

2. Entretien des bâtiments

Parmi les nombreuses interventions, nous pouvons mentionner:

- Stade de Marens : réfection des sols des vestiaires.
- Pavillon Mangette 10 : l'UAPE Grand T'Etraz a quitté définitivement les locaux qu'elle louait à la rue de l'Etraz 50 pour s'installer dans ce bâtiment qui a été mis aux normes afin d'accueillir les enfants de l'UAPE.
- Maison de quartier de la Redoute : désamiantage, réfection du carrelage et faïences des locaux sanitaires du rez-de-chaussée. Installation d'une clôture pour le préau couvert.
- Ecole primaire de la Paix : verrouillage de tous les sauts de loup. Réfection du revêtement de sol de l'appartement d'habitation.
- Ecole primaire des Tattes d'Oies : verrouillage de tous les sauts de loup. Remplacement de 6 casiers-vestiaires. Remplacement de stores à lamelles dans les salles de classe et la salle de gym. Peinture des murets extérieurs de la cour de récréation. Remplacement des anciens luminaires de la salle de gym, des couloirs et des classes par des éclairages à LED. Remplacement d'un rideau pare-balles au stand de tir. Modification de la platine de commande de la ventilation du stand de tir et des vestiaires.
- Ecole primaire de Gai-Logis : désinfection thermique anti-légionnelle des douches.
- Ecole primaire du Rocher C : révision des citernes à mazout et remplacement des pompes de relevage.
- Ecole secondaire Nyon-Marens B1 : automatisation de l'éclairage du hall et des couloirs du bâtiment principal. Mise en place d'un interrupteur général pour la coupure des fours. Remplacement d'une coupole (exutoire de fumée). Remplacement des courroies d'ascenseur usées et d'un jeu de coulisseau de cabine. Remplacement de stores à lamelles dans plusieurs salles de classe.
- Ecole secondaire Nyon-Marens B2 : désinfection thermique anti-légionnelle (douches). Programmation, centrales RWA et de commande et mise en service des nouvelles portes.
- Théâtre de Nyon-Marens : mise en conformité des installations électriques, scéniques et éclairages de sécurité, installation du wifi dans tout le théâtre.
- Château : remplacement d'humidificateurs et des voiles surplombant la cour.
- Ferme du Manoir : modernisation de l'installation de détection incendie.
- Place du Château 10 : remplacement de l'ascenseur et compartimentage des bureaux de la Police Nyon Région.
- Musée du Léman : traitement antimousse de la toiture et modification de l'accueil.

- Salle communale : remplacement du comptoir à boissons au rez-de-chaussée, ainsi que du lave-vaisselle professionnel. Révision et réparation de la paroi mobile. Automatisation de l'éclairage des WC au rez-de-chaussée.
- UAPE Mangette 4 : révision de toutes les fenêtres, réfection et peinture des barrières extérieures des balcons. Remplacement de la chaudière à gaz et de la porte palière. Installation de deux systèmes de sonnettes automatiques (2 entrées) et d'un lave-vaisselle professionnel.
- Rive 54 (Fleur de Lys) : remise en conformité des installations électriques.
- Bâtiment du Service des espaces verts et forêts : rénovation de l'écran thermique dans 5 zones climatiques.
- SDIS : modifications du local APR et remplacement d'éclairage par du LED.
- Centre funéraire : modernisation du système d'alarmes techniques et d'éclairage de secours.
- Bourgogne 12 (ancienne voirie) : remplacement des parois WC/douche. Installation de panneaux acoustiques pour nouveau bureau SMM. Remplacement de l'éclairage en LED.
- Service des automobiles : remplacement de l'aérochauffeur défectueux, d'appareils d'éclairage et de la barrière à l'entrée du bâtiment. Réglage du portail automatique de l'entrée du parking.
- STEP de Rive : remplacement du revêtement de sol sans joint dans le local de dépôt au 2^e sous-sol.
- CERV : réparation d'une porte accordéon. Remplacement du tube d'aspiration du bassin dans la STEP pour la pompe à chaleur.

Mobilier communal : AB poursuit le travail de remplacement du mobilier de bureau vieillissant. Lors de tout changement de mobilier, il tient compte également des directives de sécurité au travail (MSST) pour garantir un bon niveau de confort des employés-es.

3. Assistance à la Police des constructions

Dans le cadre des demandes d'autorisation de construire par des privés, le service Architecture et bâtiments (AB) assiste le Service de l'urbanisme (URB) pour toutes les questions d'architecture et d'intégration au bâti existant. Il fait de même pour la validation des matériaux et des teintes. Des séances d'échanges sont parfois organisées avec les auteurs des projets en cas de problèmes architecturaux majeurs. En 2020, cela a représenté l'analyse de 10 dossiers de mise à l'enquête publique et de 36 demandes d'autorisation de teintes. A noter qu'un nouveau formulaire de demande d'autorisation de teintes est en cours de validation, qui devrait aider les demandeurs à fournir des renseignements plus complets afin d'accélérer les procédures administratives.

4. Etudes

4.1 Locaux communaux de la place du Château

Le déménagement de Police Nyon Région (PNR) dans leurs futurs locaux à Champ-Colin est une nouvelle opportunité pour la Municipalité de repenser l'aménagement des locaux communaux de la place du Château, dix ans après les derniers grands travaux. Ce projet est également placé dans le contexte du futur aménagement de la place du Château, partie intégrante du plan d'actions « Cœur de ville ». La réalisation de ce projet permettra de valoriser l'ensemble des surfaces à disposition, étant donné que le déménagement de la PNR libèrera trois niveaux entiers de l'immeuble de la place du Château 10, représentant une surface totale de 775 m² environ. Il offrira également aux services communaux de bonnes conditions de travail, car depuis les derniers travaux de réaménagement de 2009-2011, les besoins en place de travail de certains services ont évolué, nécessitant l'attribution de nouvelles surfaces de bureaux. Il participera par ailleurs à l'animation du centre-ville avec la création de nouveaux commerces aux rez-de-chaussée des immeubles communaux de la place du Château.

5. Mesures Covid-19

5.1 Aménagement des locaux

Afin de permettre la venue du public dans le respect des directives sanitaires, tous les locaux communaux ont été aménagés. Des marquages au sol et des écrans protecteurs ont été installés vers les zones de réception. Des séparations en plexiglas ont été mises en place autour des postes de travail des collaborateurs-trices.

5.2 Activité et dispositions sur les études en cours

Une réorganisation de la structure de collaboration entre les mandataires et les Chefs-fes de projet du service a été nécessaire. Cette mesure a permis de s'adapter aux nouvelles conditions de pilotage de projet afin d'assurer la continuité des études et des travaux.

5.3 Activité et dispositions sur les chantiers

Les mesures prises par le Conseil fédéral et par l'Etat de Vaud ont eu une incidence sur l'organisation des chantiers de la Ville. Cette situation a entraîné un arrêt de chantier (Usine à Gaz) de quelques semaines et suite à sa réouverture, une diminution de l'efficacité dans la réalisation des travaux. Les effets juridiques de l'arrêt et de la réorganisation ont provoqué un retard des travaux, et un surcoût en raison des mesures COVID. En collaboration avec l'Office juridique, une démarche tripartite avec les partenaires sociaux (FVE et UNIA) a été mise en place afin de permettre la réouverture du chantier ainsi que la poursuite des travaux.

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis et rapports déposés en 2020

Préavis N°	Libellé	CHF
192/2020	Complexe multisport et parc des sports de Colovray : demande d'un crédit pour l'étude de la 1 ^{re} étape du projet lauréat issu des mandats d'étude parallèles (MEP) de Colovray	3'165'000.—
Commentaire	<i>Les mandats d'études parallèles (MEP) se sont terminés le 13 janvier avec le vernissage de l'exposition publique ouverte du 14 au 23 janvier. La demande d'un crédit pour l'étude de la 1^{re} étape du projet a été déposée au Conseil communal dans sa séance du 30 mars 2020. Il est prévu de réaliser l'entier du projet lauréat en quatre étapes distinctes, dont la première comprend la réalisation du complexe multisport et de son parvis d'entrée avec le skate-parc. Après une étude détaillée du projet par la commission, qui a abouti à un rapport favorable, le Conseil communal a approuvé la demande dudit crédit dans sa séance du 7 décembre dernier.</i>	
195/2020	Rocher A: travaux électriques en vue d'installer une centrale solaire citoyenne/réalisation	105'000.—
Commentaire	<i>Le contrat avec la coopérative citoyenne OptimaSolar LaCôte a été ratifié. Les travaux de la nouvelle introduction au bâtiment A interviendront impérativement durant les vacances scolaires estivales 2021.</i>	
196/2020	Parcelle N°1093 – Champ-Colin 8 : demande d'un crédit pour les travaux de mise en conformité de la halle et de la clôture de la propriété	245'000.—
Commentaire	<i>Après avoir reçu l'approbation du Conseil communal en août 2020, les travaux de mise en conformité de la halle et de la clôture de la propriété ont débuté en octobre dernier et se limitent strictement à rendre exploitables le bien et les abords extérieurs, conformément aux normes et règlements en vigueur. Ces travaux se termineront au printemps 2021.</i>	
197/2020	Château de Nyon : demande d'un crédit pour le réaménagement de l'entrée du Château et du Grand Caveau, ainsi que le remplacement des éclairages	520'000.—
Commentaire	<i>La demande du crédit de réaménagement des accès au Château et au Grand Caveau ainsi que le remplacement des éclairages a été déposée au Conseil communal dans sa séance du 22 juin 2020. Suite au rapport positif de la commission, le projet a été approuvé par le Conseil le 5 octobre. Le projet comprend la construction des sas d'entrée du musée et du Grand Caveau avec sa mise en conformité incendie afin d'augmenter sa capacité d'accueil et le remplacement des luminaires par du LED.</i>	
198/2020	Installation photovoltaïque sur les bâtiments du Service des espaces verts et forêts : demande d'un crédit pour la réalisation d'une installation de production d'électricité renouvelable photovoltaïque	276'000.—
Commentaire	<i>Suite à l'approbation du préavis par le Conseil communal, dans sa séance du 31 août, l'installation d'une nouvelle centrale photovoltaïque, d'une surface totale de panneaux de 850 m² environ, devrait intervenir début 2021. La production moyenne estimée est de 191'500 kWh/an, soit l'équivalent de la consommation d'une cinquantaine de ménages. La partie administrative du bâtiment principal sera équipée quant à elle dans une deuxième étape, qui comprendra également le renforcement de l'isolation thermique de sa toiture.</i>	
199/2020	Rapport intermédiaire des années 2018 et 2019 : état d'avancement du préavis N° 199/2011 – Optimisation énergétique des bâtiments communaux	0.—
Commentaire	<i>En 2018 et 2019, l'efficacité énergétique du parc immobilier administratif a pu être largement améliorée. Bien que le niveau de consommation d'eau reste toujours élevé et difficilement maîtrisable, les indices de dépenses énergétiques évoluent favorablement même si nous constatons un léger tassement.</i>	
207/2020	Rénovation du Centre sportif du Rocher: demande d'un crédit d'étude pour une 1 ^{re} étape de rénovation du Centre sportif du Rocher et de renouvellement des aménagements extérieurs.	1'380'000.—

<i>Commentaire</i>	<i>Le préavis sollicite un crédit d'études pour une importante étape de rénovation tout en conservant les éléments encore fonctionnels. Ainsi la halle de la piscine serait totalement renouvelée et les bassins rénovés, alors que la salle de sports bénéficierait déjà d'un important assainissement thermique et d'un confort d'utilisation accru par le renouvellement de ses façades. L'essentiel de la cour d'école et des espaces verts serait également réétudié pour plus d'ombrage et de convivialité.</i>	
213/2020	Demande d'un crédit d'étude pour la rénovation de l'école du Centre-Ville, de la salle de gymnastique, des abords immédiats et pour le renouvellement des aménagements extérieurs	1'508'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le présent préavis, approuvé par le Conseil communal le 7 décembre, concerne la demande d'un crédit pour la poursuite des études de la rénovation de l'école du Centre-Ville, de la salle de gymnastique et des abords immédiats, définis par la partie minérale des revêtements, ainsi que pour le renouvellement des aménagements extérieurs plus étendus.</i>	
215/2020	Hôtel de Police et pôle sécuritaire : demande d'un crédit de réalisation pour la construction d'un Hôtel de Police et pour les aménagements fonctionnels au bâtiment du SDIS	14'746'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le préavis, déposé au Conseil communal le 5 octobre, concerne la demande d'un crédit de réalisation destiné à financer la construction d'un nouvel Hôtel de Police, la réfection partielle et la construction d'équipements supplémentaires dans le bâtiment du SDIS, ainsi que le conditionnement des espaces extérieurs des parcelles pour un usage de parking. Le chantier devrait débuter début 2021, en fonction de la date d'octroi du crédit par le Conseil communal.</i>	
216/2020	Crédit-cadre : la demande d'un crédit pour financer l'entretien et améliorer les performances énergétiques des bâtiments du patrimoine immobilier communal sur deux ans (2021-2022)	4'000'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le présent préavis a été approuvé par le Conseil communal le 9 novembre et a pour objet la mise en place d'une nouvelle stratégie pour l'entretien des bâtiments communaux intégrant également des mesures concrètes pour l'amélioration de leurs performances énergétiques. L'objectif étant d'augmenter les investissements dans ces domaines afin de maintenir un niveau standard d'entretien des bâtiments et de poursuivre la réalisation de mesures d'efficacité énergétique. Les travaux prévus pour ce premier crédit-cadre sont planifiés sur les années 2021-2022. La demande sera ensuite soumise tous les deux ans dans la même forme et avec le bilan des deux années précédentes.</i>	

Préavis acceptés les années précédentes (avant 2020) – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
199/2011	Bâtiments communaux : optimisation énergétique – réalisation	850'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>En 2020, AB a principalement concentré ses efforts sur la mise en place de nouveaux compteurs de chaleur et sur la mise en réseau d'installations afin d'optimiser leur surveillance à distance et d'éviter ainsi les dérives énergétiques. Cette démarche a déjà débuté en 2019. Les nouveaux bâtiments tels que l'Usine à Gaz et l'Hôtel de Police en seront équipés dès leur mise en service.</i>	
71/2012	Changement de l'installation de chloration et tableau de contrôle, ainsi que l'étude de la rénovation et réorganisation des bâtiments et révision des installations techniques de la piscine de Colovray	675'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>L'étude pour la mise en valeur du site a été reprise fin 2020 parallèlement au projet du complexe multisport de Colovray.</i>	
116/2013	Usine à Gaz : agrandissement et assainissement acoustique / étude	1'286'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le préavis sera bouclé en 2021.</i>	
213/2015	Reposoir – Complexe scolaire et sportif du Cossy : construction / réalisation	63'090'850.—
<i>Commentaire</i>	<i>Des travaux de mise en service en vue de l'optimisation énergétique et d'un fonctionnement plus efficace du complexe ont eu lieu pendant cette année 2020. Ces travaux se poursuivront également l'année prochaine. Il est prévu un bouclage du préavis fin 2022.</i>	

221/2015	Complexe scolaire du Couchant: construction / réalisation et valorisation de la parcelle N° 1519	23'793'500.—
Commentaire	<i>Après différentes études, des aménagements d'ombrage de la place de jeux doivent encore être réalisés en 2021. Cette année, quelques travaux complémentaires et sous garantie ont été exécutés. En ce qui concerne la valorisation de la parcelle N° 1519 (ancienne école du Couchant B), se référer au chapitre du Préavis N° 184/2019.</i>	
229/2015	Usine à Gaz: agrandissement et assainissement acoustique / réalisation	16'763'000.—
Commentaire	<i>Début mars 2020, AB a organisé sur place le bouquet de chantier pour remercier tous les ouvriers qui ont participé à la réalisation du gros œuvre. Malheureusement, à mi-mars le chantier s'est arrêté à cause de la pandémie du coronavirus. Un mois plus tard, la mise en place de mesures de sécurité et le respect des directives sanitaires de l'OFSP a permis sa réouverture. Malgré la situation particulière et les différents problèmes rencontrés, telles la pollution des terres de la cour et la mise en conformité incendie de la salle historique, le chantier respecte le délai fixé. Ainsi, la remise du bâtiment est toujours prévue pour le 1er mars 2021. A cette date, deux locataires auront déjà pris possession des locaux mis en location. Seule une surface de bureaux cherche encore preneur.</i>	
278/2016	Centre-ville – UAPE : transformation / réalisation	3'471'000.—
Commentaire	<i>Des travaux en lien avec la mise en service et l'ajustement des équipements ont eu lieu en 2020. Ces prestations se poursuivront en 2021.</i>	
78/2017	Rénovation du Centre sportif du Rocher : rénovation / étude de variantes et avant-projet	495'000.—
Commentaire	<i>Un pool de mandataires a réalisé l'avant-projet qui a abouti sur une demande de crédit d'études au Conseil communal. Une étude complémentaire est en cours pour vérifier la faisabilité d'une nouvelle production centralisée de chaleur de l'ensemble du site du Rocher.</i>	
99/2018	Propreté urbaine: objectifs et mesures	
Commentaire	<i>La mesure concernant l'étude de la construction et de la rénovation de neuf toilettes publiques est menée dès 2019 par AB en collaboration avec un architecte mandataire. Une première phase d'étude engagée en 2020 a permis de prioriser certains sites, de préciser la localisation des nouveaux édifices et d'élaborer des premiers principes d'aménagement.</i>	
101/2018	Hôtel de Police et pôle sécuritaire : construction / étude	1'047'000.—
Commentaire	<i>La phase d'études prendra fin en 2021. Pendant la période écoulée, une clarification du programme et un développement définitif du projet ont eu lieu, ainsi que la mise à l'enquête publique et l'établissement des cahiers d'appels d'offres. Une demande de crédit de réalisation a été déposée au Conseil communal sur la base de ces documents.</i>	
110/2018	Immeuble à affectation mixte – Demande d'un crédit de CHF 76'000.— TTC pour une étude de faisabilité architecturale et économique en vue de la construction d'un projet mixte de logements et de locaux associatifs pour l'accueil des requérants d'asile, des jeunes en formation, des personnes âgées et éventuellement quelques familles sur la parcelle N° 307	76'000.—
Commentaire	<i>L'étude de faisabilité architecturale et économique du projet est en cours et le résultat est attendu au premier trimestre 2021.</i>	
117/2018	Complexe multisport et parc des sports de Colovray – Étude de variantes – Demande d'un crédit de CHF 873'000.— pour l'organisation de mandats d'étude parallèles (MEP)	873'000.—
Commentaire	<i>La procédure des mandats d'études parallèles (MEP) s'est terminée par le choix du projet lauréat et l'attribution des mandats pour le développement des études en vue de la réalisation du projet par étapes à l'équipe organisée autour de Localarchitecture, architectes, et Pascal Heyraud, architecte paysagiste.</i>	

176/2019	<i>Piscine de Colovray : couverture nocturne des bassins</i>	687'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le crédit obtenu le 24 février du Conseil communal a pour objectif de réduire de moitié la consommation d'énergie pour chauffer la piscine dès la saison 2021. En raison de la pandémie, le début des travaux a dû attendre la fermeture de la piscine fin septembre. Les travaux sont réalisés donc dès l'automne et se poursuivront jusqu'à l'ouverture de la piscine en mai 2021. L'étude pour le changement de la production de chaleur de la piscine en complémentarité d'usage avec le futur complexe multisport et parc des sports est menée en parallèle.</i>	
184/2019	<i>Valorisation de la parcelle N° 1519 – Octroi d'un DDP</i>	0.—
<i>Commentaire</i>	<i>Suite à l'acceptation du préavis par le Conseil communal dans sa séance du 22 juin, le DDP a été signé chez le notaire le 25 août suivant. Le nouveau propriétaire, la coopérative Cité Derrière et son bureau d'architectes nyonnais, Bunq SA, ont déposé la demande de mise à l'enquête publique en fin d'année après avoir présenté le projet à la Commune au mois d'octobre. Il est rappelé que l'immeuble d'habitation comprend 23 logements d'utilités publiques et une salle polyvalente.</i>	

Préavis bouclés en 2020

Préavis N°	Libellé	Crédit accordé	Montant dépensé	Subsides participation	Dépenses nettes d'investissement	Ecart en CHF	Ecart en %
151/2014	UAPE du Centre-Ville: étude et concours	519'000.—	489'087.40		489'087.40	29'913.—	5.7
180/2014	La Fleur de Lys, rue de Rive 54: travaux rénovation	540'000.—	536'496.—		536'496.—	3'504.—	0.6
222/2015	Création d'une auberge de jeunesse dans le bâtiment de Bel-Automne	2'380'000.—	2'298'560.55	222'673.60	2'075'886.95	304'113.—	12.8
25/2016	Hôtel de police: appel d'offres	140'000.—	135'025.05		135'025.05	4'974.95	3.5
118/2018	Ecole du Centre ville: étude	260'000.—	258'414.15		258'414.15	1'586.—	0.6

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Patrimoine immobilier	2018	2019	2020
Valeur du patrimoine selon l'ECA (en francs)	399'847'939.—	444'972'706.—*	451'701'721.—*
Immeubles gérés par le Service (patrimoine administratif)	349'192'617.—	395'616'094.—	403'454'213.—
Immeubles gérés par la Régie (patrimoine financier)	50'655'322.—	49'356'612.—	48'247'508.—

* Bâtiment des Services industriels géré par AB dès 2020.

Gérance des immeubles du patrimoine financier	2018	2019	2020
Nombre de baux gérés	198	204	225
dont logements (y.c. Fonds Fischer)	107	108	118
dont locaux commerciaux	71	75	83
dont garages	20	21	24
Recettes nettes	2'004'932.—	1'962'015.—	**
Frais de maintenance (sans honoraires)	462'134.—	346'738.—	**
Résultat	1'542'798.—	1'615'277.—	**

** Le décompte de gérance est en cours d'établissement. Les données seront disponibles lors du bouclage des comptes.

Jusqu'en 2019, seuls les biens loués étaient comptabilisés. Dès 2020, les biens loués et vacants sont pris en compte.

Entretien des bâtiments du patrimoine administratif

Année	Valeur ECA CHF	Entretien *** CHF	% valeur ECA	Part s/budget investissement	Total CHF	% valeur ECA
2018	349'192'617.—	2'451'400.—	0.71	656'501.—	3'107'901.—	0.89
2019	395'616'094.—	2'136'647.—	0.54	822'647.—	2'959'294.—	0.75
2020	403'454'213.—	2'049'440.—	0.51	821'515.—	2'870'955.—	0.71

*** Entretien basé sur le budget. Les comptes sont en cours d'établissement.

Réparations dues au vandalisme et tags	2018	2019	2020
Coût des réparations dues au vandalisme (en francs) sur les bâtiments communaux gérés par le service	46'090.—	48'375.— ****	46'653.— ****

**** Montant remboursé par l'assurance : CHF 11'412.—.

Investissement par préavis	2018	2019	2020
Préavis déposés / crédits accordés et rapports acceptés	7/5	4/0	10/8
Crédits accordés (en francs)	2'256'000.—	0.—	9'819'000.—
Préavis bouclés	3	11	5

PERSPECTIVES 2021

Terminer et mettre en œuvre la nouvelle organisation du service, notamment la création d'un secteur de l'énergie capable de relever les défis de la nouvelle politique municipale concernant l'efficacité énergétique.

A réaliser

- Usine à Gaz : agrandissement et assainissement acoustique.
- Champ-Colin 8 : mise en conformité.
- Bâtiments communaux : optimisation énergétique.
- Bâtiments des Espaces verts et forêts : installation de panneaux photovoltaïques en toiture.
- Château de Nyon : réaménagement des accès au Château et au Grand Caveau ainsi que remplacement des éclairages

En chantier

- Hôtel de Police et pôle sécuritaire : construction.
- Crédit-cadre : travaux d'entretien et d'amélioration énergétique (2021-2022).

A l'étude

- Colovray - complexe multisport et parc des sports : construction.
- Ecole primaire du Centre-Ville et salle de gymnastique : rénovation.
- Centre sportif du Rocher : rénovation.
- Musée du Léman : agrandissement.
- Rocher A : installation d'une centrale solaire citoyenne.
- Parcelle N° 307 - immeuble à affectation mixte : construction.
- Amphithéâtre : mise en valeur.
- Musée romain : extension.
- Locaux communaux de la place du Château : réaménagement des locaux suite à l'éventuel départ de la PNR dans un nouveau bâtiment à Champ-Colin.
- Réfectoire de Nyon-Marens : rénovation.

CULTURE

M^{me} Fabienne Freymond Cantone Municipale

M^{me} Monique Dubey Cheffe de service

MISSIONS

Infrastructures et affaires culturelles

- Elaborer et mettre en oeuvre la politique culturelle de la Ville.
- Soutenir la création artistique et la vie culturelle de la ville.
- Gérer l'attribution des subventions culturelles.
- Enrichir et gérer la collection d'œuvres d'art de la Ville.
- Développer l'art intégré dans l'espace public et les bâtiments communaux.
- Entretien le patrimoine culturel mobilier de la Ville (œuvres d'art).
- Assurer une veille des découvertes archéologiques et, en coordination avec les services communaux et cantonaux concernés, étudier leur éventuelle préservation.

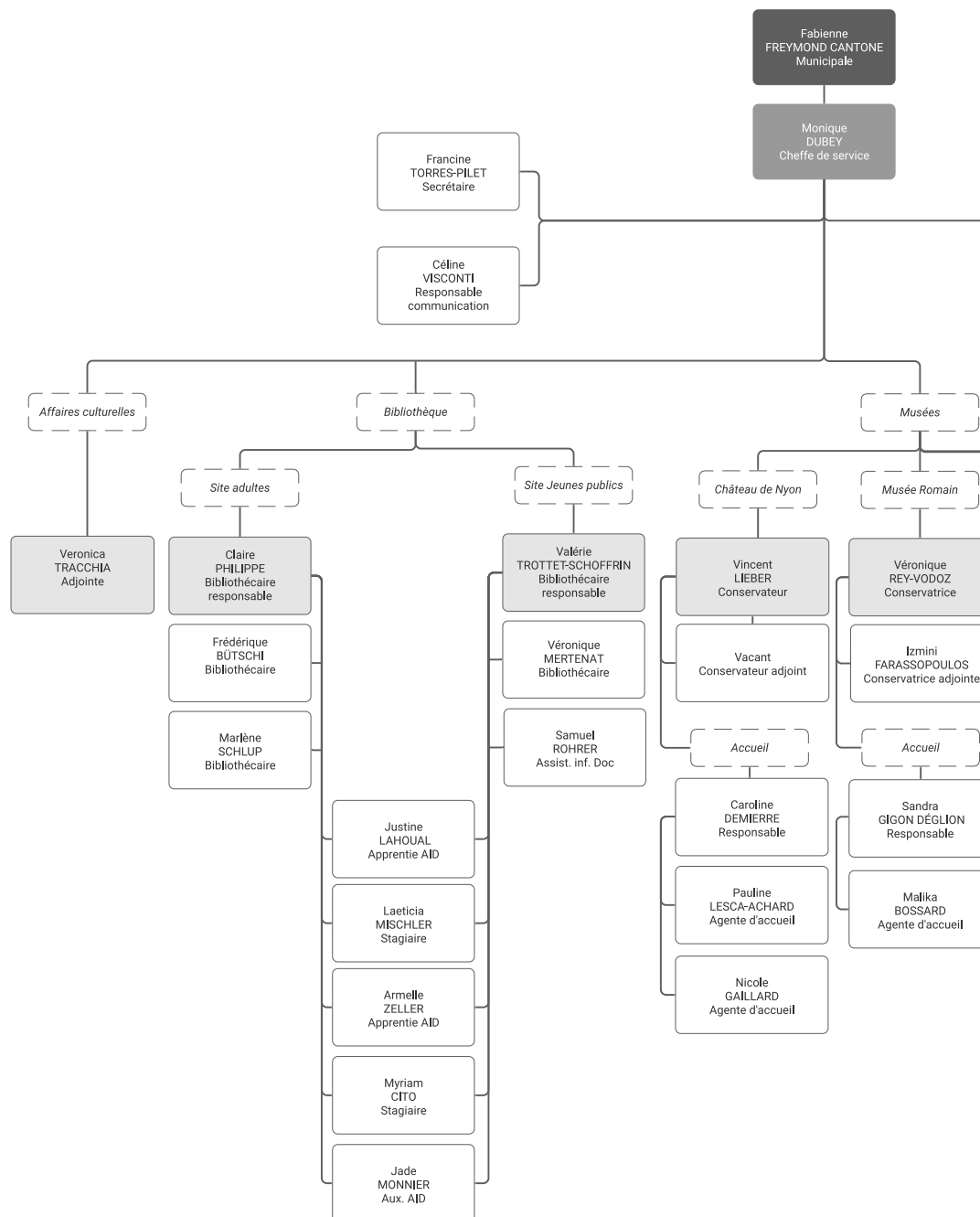
Bibliothèque communale

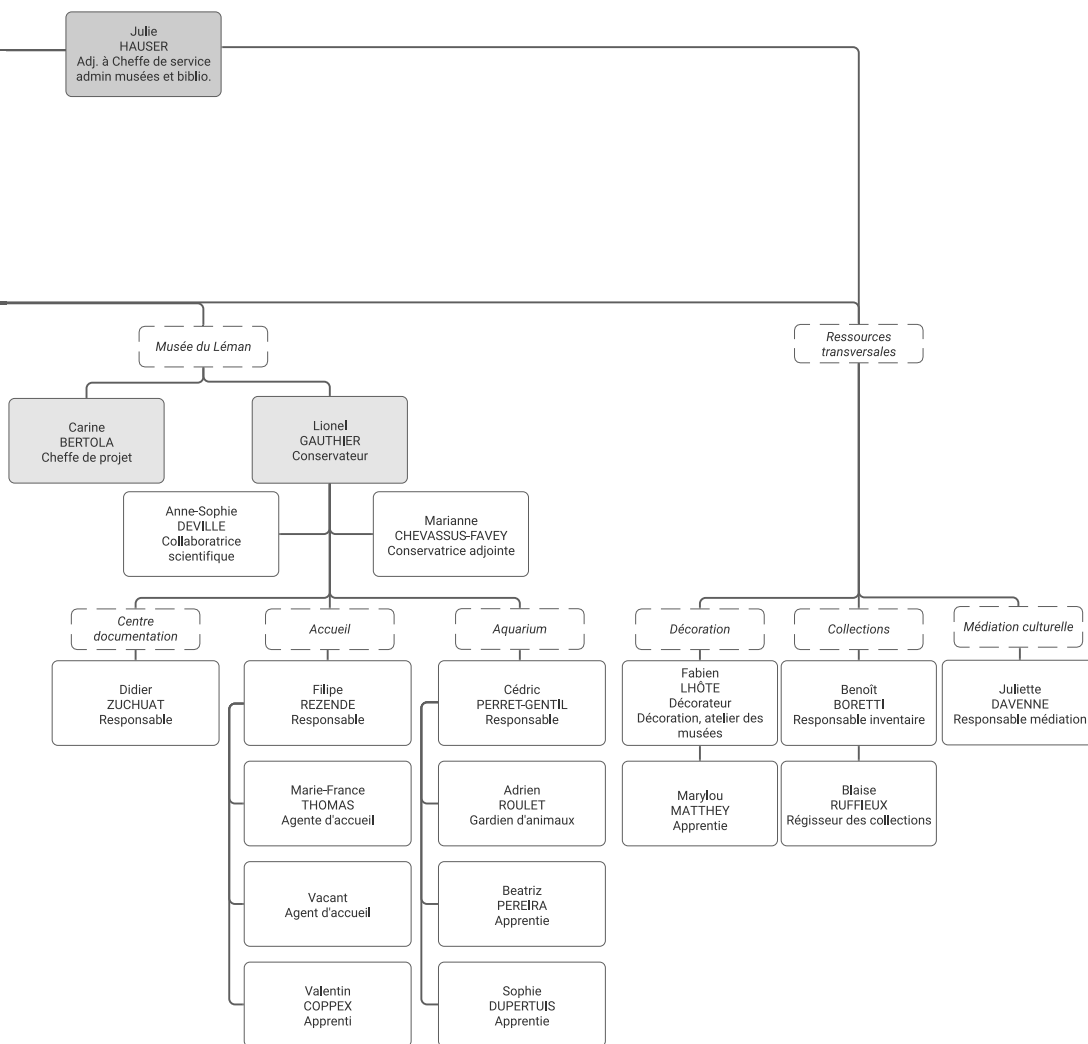
- Diversifier et développer les publics.
- Gérer le fonds de documents et assurer son accessibilité par le prêt.
- Développer la médiation culturelle et les animations.
- Concevoir et réaliser la promotion de la bibliothèque et de ses animations.
- Gérer le catalogue en ligne et le site Internet.
- Favoriser les collaborations, les rencontres et le partage.

Musées

- Diversifier et développer les publics.
- Développer, conserver et gérer les collections.
- Mettre en valeur les collections par les expositions, les publications et la médiation culturelle.
- Concevoir et réaliser la promotion des expositions, des animations et des actions de valorisation des collections.
- Favoriser les collaborations, les rencontres et le partage.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2020

Événements

- « Romains 2020, la Nyon antique à l'ère numérique », inauguration de nouveaux dispositifs numériques au Musée romain de Nyon et animations dans l'enceinte de l'amphithéâtre les 3 et 4 octobre. Cet événement a été très largement financé par la Fondation pour le développement du Musée romain (FDMR).
- Seize animations organisées par la Bibliothèque de Nyon dont, par exemple, le spectacle « Courgettes farSies » par la Compagnie ContaCordes donné dans le cadre de la Nuit du conte le 30 octobre à la Salle communale.
- Prix et Mérites artistiques en partenariat avec la Région de Nyon, la Bourse Abraham Hermanjat et le Prix Focale Ville de Nyon. La cérémonie de remise des prix, prévue le 18 novembre, a été remplacée – en raison de la situation sanitaire – par de brefs portraits filmés des lauréats, réalisés par la vidéaste nyonnaise Mei Fa Tan et diffusés sur Internet et les réseaux sociaux.

Expositions permanentes

- Inauguration de la nouvelle exposition permanente Porcelaines ! & le service à dessert « à vues de Suisse » et Une Suisse sur porcelaine : le service Napoléon, Château de Nyon, vernissage le 24 septembre.
- Intégration de deux nouveaux dispositifs numériques dans l'exposition permanente du Musée romain.

Expositions temporaires

- 100 reliures d'art, XII^e Forum international de la reliure d'art, Château de Nyon, vernissage 14 février.
- Des rives et des crêtes, dessins, aquarelles de l'artiste Ji-Young Demol Park, Musée du Léman, le vernissage prévu le 2 avril a été annulé en raison de la situation sanitaire; l'exposition a été visible dès le 16 mai, lors de la réouverture des musées.
- Sentiments, signes et passions – à propos du livre d'images, exposition dédiée au cinéaste vaudois Jean-Luc Godard, en collaboration avec Visions du Réel, Château de Nyon, vernissage le 12 juin.
- Exposition dédiée au photographe Gilles Caron, en collaboration avec la Galerie Focale, Château de Nyon, vernissage le 17 octobre.
- Accrochage des peintures de l'architecte nyonnais Jean-Hippolyte Guignard, en collaboration avec la Fondation Guignard, Château de Nyon, ouverture de l'exposition le 2 novembre.
- Léman, bien plus qu'un lac, exposition de photographies de Claude Dussez et Vincent Guignat, Musée du Léman, le vernissage prévu le 14 novembre a été annulé en raison de la situation sanitaire; l'exposition a été visible dès le 1^{er} décembre, lors de la réouverture des musées.
- Horizons, exposition de photographies en collaboration avec la Galerie Focale, Château de Nyon, ouverture de l'exposition le 5 décembre.

Nouvelles offres

Mise en ligne partielle des collections des musées. Organisation d'un service de « take away » de documents pendant les périodes de fermeture de la Bibliothèque.

ACTIVITÉS

I. Grands projets

Politique culturelle

- Etablissement d'une politique culturelle pour la Ville de Nyon. Pour ce projet, le Service de la culture a été accompagné par une mandataire consultante en gestion des arts et spécialiste des politiques publiques en matière culturelle. Il a donné lieu à plusieurs ateliers (internes et avec les services communaux concernés), à une enquête auprès des acteurs culturels nyonnais et à diverses consultations sous forme de réunions (Commission des affaires culturelles et acteurs culturels).
- Réponse à la consultation cantonale sur l'avant-projet de loi sur la protection du patrimoine culturel immo-

bilier – LPPCI (bâti et archéologique), en collaboration avec les Services Architecture et bâtiments et de l'urbanisme ainsi que les autres villes gallo-romaines sur territoire vaudois.

- Réponse à l'interpellation de M^{me} la Conseillère communale Béatrice Enggist, intitulée « Allons danser sous les marronniers ».
- Participation aux travaux de la Fondation pour les arts et la culture Nyon (FAC) pour la réalisation d'un projet d'art intégré en ville de Nyon.

- Participation aux travaux de la Conférence des villes suisses en matière culturelle, à ceux de la Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles (FCMA) ainsi qu'à ceux du Comité directeur de la Commission romande de diffusion du spectacle (CORODIS).

Usine à Gaz

- Etablissement d'une convention quadripartite de subventionnement quadriennale 2021-2024 pour l'association Usine à Gaz en vue de la réouverture du site après travaux en 2021 et de son exploitation les années suivantes.
- Enquête auprès de plusieurs théâtres romands sur leur fonctionnement concernant la location de leurs locaux à des tiers et leurs pratiques en termes de tarifs de location. Réflexion à ce sujet en collaboration avec la direction de l'Usine à Gaz en vue de la future location des deux salles et des autres locaux du site réouvert.
- Accompagnement de l'entrée en fonction le 1^{er} avril 2020 de la nouvelle directrice de l'Usine à Gaz, M^{me} Karine Grasset.

L'Elastique citrique

- Finalisation et signature de la Convention de subventionnement 2020 – 2023 pour L'Elastique citrique et intégration d'un nouveau bail à loyer commercial en annexe à la convention.

Musée du Léman

- Organisation de mandats d'études parallèles (MEP) pour la muséographie du futur Musée du Léman agrandi, en collaboration avec le service Architecture et bâtiments et grâce au financement de la Fondation pour le Musée du Léman. Le jury s'est réuni à trois reprises durant l'année pour l'audition intermédiaire et finale des trois agences retenues.

Musée romain

- Participation à une étude pour l'extension du Musée romain sur l'esplanade Jules César. Elaboration du programme du futur musée et suivi des séances, en collaboration avec le service Architecture et bâtiments.

Amphithéâtre

- Lancement d'un processus fédérateur et semi-participatif en deux phases concernant l'amphithéâtre romain de Nyon. La première phase a abouti à un week-end de visites du site romain grâce à un dispositif numérique immersif (sous forme de lunettes) les 3, 4 et 10 octobre. Ce projet a été financé par la Fondation pour le développement du Musée romain (FDMR) et a pour objectif la réalisation d'un projet

de réhabilitation du monument et sa mise à disposition de la population.

Bibliothèque

- Finalisation de l'étude pour l'intégration de bornes de prêt automatique et de l'aménagement des espaces intérieurs de la Bibliothèque. Le financement pour la réalisation de ce projet a été intégré dans le Préavis N° 216/ 2020 du service Architecture et bâtiments « Patrimoine immobilier communal: demande d'un crédit cadre pour financer divers travaux d'entretien et d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux sur une période de deux ans ».
- Réalisation d'une étude de positionnement de la Bibliothèque et de la ludothèque de Nyon en collaboration avec le service Enfance, logement et cohésion sociale. Cette étude intitulée « Une bibliothèque du 21^e siècle comme lieu de vie, pôle de culture et d'échange pour le Cœur de ville et le futur parc Perdtemps » a été réalisée par Michel Gorin, maître d'enseignement HES (HEG-GE) et présentée à la Municipalité en mars. Cette dernière a pris acte du besoin d'une bibliothèque-médiathèque-ludothèque pour la ville de Nyon, réunie sur un même site et située dans une zone accessible au plus grand nombre.

Covid-19

- Gestion de la crise sanitaire: fermeture le 13 mars des musées et de la bibliothèque; réouverture le 16 mai des musées et le 7 juin de la bibliothèque; nouvelle fermeture des musées le 5 novembre et réouverture le 1^{er} décembre. Etablissement et mise en œuvre des plans de protections pour les musées et la bibliothèque. Réalisation d'animations en ligne accessibles par les publics tout spécialement pendant les fermetures. Réalisation d'affiches de promotion des musées mettant en valeur des objets des collections et affichage en ville de Nyon. Gestion des annulations et reports de manifestations et d'expositions. Organisation du télétravail pour les collaborateurs-trices. Accompagnement des acteurs culturels nyonnais. Etablissement, avec les services concernés, du Préavis No 212/2020 intitulé « Action sociale, Sport et Culture : quel avenir suite à la crise du COVID-19? Demande d'un crédit exceptionnel de CHF 300'000.— pour le soutien des milieux associatifs nyonnais et professionnels de la culture pour la relance de leurs activités suite à la crise COVID-19 ».

2. Affaires culturelles

2.1 Rapport de politique culturelle : rencontre avec les acteurs-trices culturels de Nyon

Le service s'est attelé à la rédaction de son premier rapport de politique culturelle fin 2019 avec le concours d'Anne-Catherine Sutermeister, consultante en politiques culturelles. Ce travail d'envergure s'est poursuivi toute l'année 2020 et a permis d'établir la cartographie de l'offre culturelle nyonnaise ainsi que le panorama des associations et fondations culturelles de Nyon suite à une vaste enquête écrite. Le processus de projet comprenait notamment des rencontres et ateliers internes au Service de la culture, avec les services communaux intéressés ainsi qu'une mise en commun avec le milieu culturel nyonnais. Cette rencontre, qui a réuni le 26 août dernier une cinquantaine d'actrices et acteurs culturels et les responsables d'institutions communales, a permis de mettre en partage les « 3 axes stratégiques et 11 objectifs » qui serviront de boussole pour le futur culturel de la Ville. Ce dossier devrait aboutir en 2021.

2.2 Usine à Gaz : journée portes ouvertes

Le 12 septembre, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, la Ville de Nyon a souhaité donner accès au chantier de l'Usine à Gaz, pôle culturel en construction. Une journée portes ouvertes a été organisée, avec le concours de la nouvelle équipe de l'Usine à Gaz et sa nouvelle directrice, M^{me} Karine Grasset. Les visites guidées du bâtiment par le bureau d'architectes Esposito & Javet, lauréat du projet, ont été complétées par une proposition musicale du batteur Christophe Calpini, artiste établi dans la région et qui a été récipiendaire en 2018 du prestigieux Prix suisse de musique. Malgré la limitation de la fréquentation, due aux circonstances sanitaires, près de 200 personnes ont pu profiter de cette journée portes ouvertes.

2.3 Amphithéâtre : portes ouvertes avec dispositifs numériques

Des portes ouvertes de l'amphithéâtre ont été organisées les 3, 4 et 10 octobre afin de raviver l'intérêt du public, des milieux politiques, scientifiques et d'éventuels financeurs pour le projet de l'amphithéâtre. Pour ce faire, un mandat a été confié au bureau TYPICALOFFICE qui a proposé de redécouvrir le site de manière inédite grâce à des dispositifs numériques innovants. Trois scénarios étaient proposés :

- une reconstitution de l'amphithéâtre historique ;
- une projection de Jules 2, le projet lauréat en 2002 du concours d'architecture organisé par la Ville ;
- une expérience libre et utopique qui proposait une réappropriation du site par la nature.

Près de 300 visiteurs ont pu faire les expériences dans une ambiance enthousiasmante et avec un public très curieux de l'avenir du site archéologique nyonnais.

2.4 Prix et Mérite artistiques de la Ville de Nyon

Lancé en 1991, le Prix artistique de la Ville de Nyon, d'une valeur de CHF 10'000. —, récompense un-e jeune artiste ou une association culturelle émergente. Il a été décerné à l'autrice de théâtre Sarah Jane Moloney. Demi-finaliste du concours national PREMIO en 2016, l'artiste a été en résidence au théâtre Le POCHÉ / GVE durant la saison 2018-2019 et a mis en scène sa pièce Sappho qui a rencontré un vif succès. Le Mérite artistique, quant à lui, récompense un-e artiste ayant contribué au rayonnement de la ville. Il a été attribué à la plasticienne Pierrette Gonseth-Favre qui a consacré toute sa vie d'artiste à la peinture, à la sculpture et aux œuvres textiles, dans des dispositifs très expressifs. La cérémonie publique de remise des prix n'ayant pu avoir lieu, une série de portraits vidéo ont été réalisés par Mei Fa Tan sur les lauréat-e-s de la Ville, de la Région de Nyon, de la Fondation Abraham Hermanjat et de Focale, tous partenaires de cette initiative.

2.5 Conférence des villes suisses en matière culturelle : atelier d'artiste

La résidence de Gênes a été mise au concours au printemps 2020. C'est l'artiste et sportif d'élite Steeve Fleury qui a pu bénéficier de cette résidence de trois mois, de début septembre à fin novembre 2020. Cette résidence a été l'occasion pour l'artiste nyonnais de poursuivre sa pratique du dessin. Une exposition en plein air, sur les panneaux d'affichage de la Ville de Nyon, organisée avec le soutien de l'espace d'art eeeeh ! à son retour, a permis d'exposer ses œuvres génoises au public.

2.6 Journées européennes du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine avaient pour thème en 2020 Verticalité et Densification. Le Château de Nyon et le Musée romain de Nyon ont organisé des visites guidées en ville, à deux voix, intitulées Des Colonnes aux tourelles. Le château a également vu ce week-end la clôture de l'exposition « Sentiments, signes, passions – à propos du livre d'images » de Jean-Luc Godard, ainsi que le lancement de sa nouvelle escape room spéciale ados : Un spectre en prison. Le Musée du Léman a quant à lui proposé à son public de rencontrer Ji Young Demol Park, dans le cadre de l'exposition Des rives et des crêtes qui lui était consacrée. Ce sont en tout près de 550 personnes qui ont visité les 3 musées de Nyon, une jolie affluence vu le magnifique temps estival et la situation sanitaire.

2.7 Commission des affaires culturelles

La Commission a tenu neuf séances ordinaires dont une entièrement consacrée à la préparation du budget 2021 et une séance dédiée à la présentation du rapport de politique culturelle par Anne-Catherine Sutermeister, mandatée pour ce projet. La Commission a étudié 43 demandes de subventions ponctuelles et accordé un soutien financier à 31 projets. Elle a en outre réalisé plusieurs achats d'œuvres d'art complétant ainsi les collections de la Ville. Comme à l'accoutumée, un rapport détaillé sera transmis ultérieurement au Conseil communal.

3. Bibliothèque communale

Les sites Adultes (BA) à l'avenue Viollier et Jeunes publics (BJ) au chemin de Crève-Cœur constituent la Bibliothèque de Nyon.

Covid-19

Le 13 mars, les deux sites de la bibliothèque ont été contraints de fermer leurs portes. La réouverture a pu intervenir le 7 juin, après avoir délivré, dès le 5 mai, un service de «take away» de livres et documents commandés et cherchés au seuil des locaux de la bibliothèque. Le télétravail a été mis en place pour les collaborateurs-trices. Dès le 16 mars déjà, avec une grande réactivité, l'équipe s'est mobilisée pour mettre à jour le catalogue, continuer les commandes de nouveautés, préparer des rendez-vous de médiation culturelle et mettre en valeur les ressources numériques (e-book en français, allemand, anglais, autoformation en ligne pour l'informatique et les langues). Elle a en plus créé du contenu thématique pour le public empêché de venir sur place, en proposant quotidiennement le téléchargement libre et gratuit (films, livres, contes, expositions, concerts, musique, etc.). L'offre a été très appréciée par le public et le site internet de la bibliothèque a vu sa fréquentation augmenter; tout comme la demande d'abonnement aux plateformes de livres électroniques. Les bibliothécaires ont veillé à une communication soignée et efficace (annonces fermeture, service take away, réouverture, ouverture estivale exceptionnelle) sur son site internet, les réseaux sociaux et via des mailings. Du 5 mai au 5 juin, les deux sites ont mis en place un service take away sur le seuil des bibliothèques: les usagers pouvaient commander des documents par téléphone, email, ou directement sur le catalogue; 517 demandes ont ainsi été traitées. À la réouverture, la bibliothèque a bénéficié de l'aide d'étudiantes pour l'accueil et le comptage de personnes entrant dans la bibliothèque, dans le cadre de son plan de protection: du 8 juin au 4 juillet, 115 personnes en moyenne/jour sont entrées (48 à la BA ; 67 à la BJ). A la BJ, du 4 novembre au 19 décembre, 96 personnes en moyenne/jour sont entrées (moyenne des mercredis et samedis, uniquement).

Médiation culturelle

Sur 28 rendez-vous prévus par la BA, 16 ont eu lieu, 10 ont dû être annulés, et 2 ont été visibles sous forme de contenu en ligne sur le site internet de la bibliothèque: lectures dans le cadre des Intimes – Festival littéraire et un film par jour pendant Visions du Réel, sélectionnés par l'équipe du festival.

La bibliothèque a multiplié et renforcé ses partenariats.

Cercle de lecture: à la BA, 4 soirées ont eu lieu en présentiel et 6 par visioconférence. Entre 6 à 10 personnes ont continué à y participer sous sa nouvelle forme.

Ateliers d'écriture: en partenariat avec le Château de Nyon, deux ateliers d'écriture ont été proposés au public à la bibliothèque, après une visite guidée de l'exposition Porcelaines !.

Soirée jeux: en partenariat avec la ludothèque de Nyon, une soirée jeux a été animée par les ludothécaires à la BA. L'idée est de créer un partenariat en amont de l'éventuelle réunion de la bibliothèque et de la ludothèque prévue dans le projet Pleine Terre de la place Perdtemps.

Interférences: exposition collective d'art plastique. Sur l'initiative de M^{me} Andréanne Oberson, artiste et enseignante au Gymnase de Nyon, six artistes (romands et alémaniques) ont investi la BA de manière totalement libre, surprenante et qui modifiait profondément l'esprit des lieux.

La Bibliothèque sonore des femmes: l'installation sonore de M^{me} Julie Gilbert, en partenariat avec l'Usine à Gaz, constituée de monologues inventés, écrits par des autrices contemporaines et lus par téléphone, a permis de découvrir des femmes auteures trop peu connues ou lues (M^{mes} Olympe de Gouges, Virginia Woolf, Grisélidis Réal, par exemple).

Sur 35 rendez-vous prévus par la BJ, 16 ont eu lieu, 19 ont dû être annulés.

Tout petit tu lis: le concept a attiré 114 personnes, lors de 5 rencontres (23 personnes/rencontre). Il a été adapté dès septembre et les rencontres étendues à 2h (10h-12h) afin d'étaler la venue des familles.

Plier couper coller: 2 ateliers de fabrication de livres ont été proposés, animés par Jessica Vaucher et Stéphanie Pfister des Editions Ripopée ; participation de 16 enfants de 6 à 12 ans.

Histoires du mercredi : cette nouvelle animation, qui s'articule autour de la lecture d'albums pour les enfants dès 4 ans, a pu avoir lieu 4 fois (61 auditeurs = 15 auditeurs/animation).

Ecoute et bouge ! : une nouvelle animation a été créée cette année sur le thème de Babar. Une seule rencontre a pu avoir lieu (22 participants). Cette animation pour les enfants dès 3 ans associe écoute, jeux de questions-réponses, mouvements et danse.

Nuit du conte : le 30 octobre, le spectacle « Courgettes farSies » par la Cie ContaCordes a pu être donné à la Salle communale, malgré la limitation de rassemblement à 50 personnes et les contraintes d'organisation. Cet événement a été grandement apprécié pour sa haute tenue et le simple fait d'avoir été maintenu. Il a permis à tout habitant-e de Nyon, utilisateur-trice ou non de la bibliothèque, de profiter de ce spectacle.

Des sélections de livres sont déposées en continu dans les trois musées, qui font le lien avec l'exposition permanente ou une exposition temporaire.

Réalisations et projets

Été 2020

La bibliothèque est restée ouverte tout l'été avec un horaire adapté, alors qu'habituellement elle est fermée durant quatre semaines. Cette ouverture exceptionnelle a été très appréciée par les publics. Même si le personnel était totalement favorable à cette ouverture, cela a contraint chaque collaborateur-trice à réduire ou modifier ses vacances. Du 14 juillet au 13 août, chaque site était ouvert 9 heures/semaine, et 5942 prêts ont été comptabilisés (1671 à la BA ; 4271 à la BJ). La BA a installé, comme en 2019, un coin terrasse de juin à septembre, ce qui a permis la lecture en plein air. Une initiative particulièrement bienvenue cette année.

Nouvelles offres

Déménagement des collections à la BA : les romans en français ont été déplacés au 1er étage afin de les rendre plus accessibles. Ceci répond à une demande constante d'une partie du public, qui a de plus en plus de difficulté à monter au 2^e étage, l'architecture du bâtiment et l'absence d'ascenseur ne permettant pas un accès pour toutes et tous. De plus, une sélection de nouveautés, tous types de documents confondus, est proposée désormais au rez-de-chaussée. Un partenariat avec le service Enfance, logement et cohésion sociale a permis de mettre sur pied un projet que la bibliothèque envi-

sageait depuis longtemps : la livraison de documents à domicile. Ce nouveau service au public est actif dorénavant grâce également à l'association Seniors Nyon et à ses bénévoles.

Offre numérique étendue

Initiée dès la fermeture de la bibliothèque en mars, l'offre de pépites culturelles sur le site internet s'est poursuivie tout au long de l'année pour devenir pérenne. Cela a été relevé favorablement par des usagers qui étaient momentanément empêchés de se déplacer, pour d'autres raisons que le Covid-19 ; une conséquence directe est l'augmentation des consultations du site internet de la bibliothèque : 27'432 visites (+66%) contre 18'178 en 2019. De plus, toutes les bibliothèques suisses ont vu les abonnements à leurs plateformes de e-books nettement augmenter. La bibliothèque n'y fait pas exception ; il n'est pas possible d'obtenir les chiffres pour les plateformes e-Lectures et DiBiBe ; en revanche, les voici pour la plateforme e-bibliomedia : 2777 prêts (+30%) contre 2120 en 2019. Utilisateurs de la Bibliothèque de Nyon : 403, dont 97 nouveaux (+24%).

Travail de Bachelor

Alyssia Andrighetto, étudiante à la Haute école de gestion de Genève (HES-SO), filière Information documentaire, a rédigé son travail de Bachelor pour la Bibliothèque de Nyon, pour lequel elle a obtenu la note de 5,2. Le titre était « Bibliothèque innovante au cœur de la ville : imaginer la future bibliothèque-médiathèque-ludothèque de Nyon ».

Ateliers numériques

Douze ateliers ont eu lieu et 8 ont été annulés. Chaque atelier réunit 1-2 personne(s), toujours très satisfaites des présentations, explications et dépannages. La bibliothèque se positionne ainsi comme un vrai service d'accompagnement et de maintenance.

Jeux vidéo

La BJ a comptabilisé 852 prêts de jeux vidéo et 38 prêts de consoles (Nintendo 3DS et Switch). Deux rendez-vous A vos manettes ! ont pu avoir lieu.

Visites de classes

La bibliothèque a accueilli 9 classes de l'enseignement spécialisé, sur rendez-vous.

Végétalisation

Des bacs avec des végétaux persistants et semi-persistants ont été installés devant les baies vitrées de la BJ pour des raisons climatiques et esthétiques, et le jardin devant la BA a été réaménagé.

4. Château de Nyon

4.1 Exposition permanente

Après la nouvelle présentation des combles, en mars 2019, les études pour le réaménagement du premier étage ont débuté afin de présenter d'une nouvelle manière les porcelaines anciennes. La réouverture, initialement prévue pour le 18 juin 2020, a eu lieu le 24 septembre 2020. Le parcours pour le visiteur a été simplifié et la présentation enrichie de nombre de pièces reçues ou acquises dans les dix dernières années. Ceci a permis de renouveler l'exposition de manière significative. Un film montrant le processus de fabrication d'une tasse en porcelaine a été réalisé à la manufacture de Sèvres pour l'exposition.

Des modifications pour les deuxième et troisième étages du château sont en préparation pour 2021, notamment avec une partie présentant les briques de verre Falconnier de manière permanente.

4.2 Expositions temporaires

Cinq expositions temporaires ont été organisées en 2020. Après l'exposition Un rêve d'architecte. La brique de verre Falconnier, terminée le 15 septembre 2019, l'exposition 100 reliures d'art s'est ouverte le 14 février. Prévues pour durer jusqu'au 5 avril, elle a malheureusement été fermée le 13 mars, en raison de la fermeture des musées pour enrayer la pandémie. Du 12 juin au 13 septembre, en association avec Visions du Réel, a été présentée l'exposition consacrée au cinéaste Jean-Luc Godard, Sentiments, signes et passions – à propos du livre d'images, qui a rencontré un grand succès. Le 17 octobre, en association avec la galerie Focale, s'est ouverte l'exposition dédiée au photographe Gilles Caron. Elle a malheureusement dû être fermée le 5 novembre alors qu'elle rencontrait, elle aussi, un beau succès. Le 5 décembre, toujours avec Focale, l'exposition Horizons a pu ouvrir (jusqu'au 21 février 2021). Enfin, prévu pour mars, puis novembre, l'accrochage des peintures de l'architecte nyonnais J.-H. Guignard, en association avec la Fondation Guignard, à Nyon, a enfin pu être présentée dès le 2 novembre. Il se poursuivra jusqu'au 21 février 2021.

4.3 Expositions et manifestations extérieures

Prêt à long terme d'une tasse en porcelaine de Nyon au Musée suisse-Château de Prangins. Prêt à long terme d'un portrait représentant Alexandre Vinet au Musée international de la Réforme, à Genève. Prêt d'un carreau de poêle du XV^e siècle au Musée de Morges dans le cadre d'une exposition consacrée à la fille du Pape: Marguerite de Savoie. L'exposition à l'étranger qui devait présenter des briques de verre Falconnier a été reportée.

Prêt de plusieurs pièces de porcelaine au Musée cantonal d'archéologie dans le cadre de l'exposition Exotic ?. Prêt d'un buste en plâtre de Louis Niedermeyer par Denecheau en vue de la fonte d'un bronze pour le foyer du Conservatoire de Musique de Genève par David Chojnacki à Jussy.

4.4 Conférences et animations

Garder le lien avec le public : un réel défi de cette année 2020. Deux fermetures, de nombreuses annulations, des reports et de multiples restrictions sanitaires, ont conduit à revoir à plusieurs reprises le programme des animations et événements.

Suite à la fermeture du 13 mars, le Château de Nyon a décidé de s'inviter chez ses visiteurs. S'inscrivant dans la campagne lancée par le Conseil international des musées (ICOM), une offre en ligne a rapidement été mise sur pied par le biais des réseaux sociaux afin de rester connecté avec les publics du musée. Les enfants en particulier, ont été invités à participer à un jeu inédit en ligne : Le Trésor du Château de Nyon, dans la nouvelle visite virtuelle des prisons. Ceci pour leur permettre de découvrir une partie de l'histoire du lieu et de partir à la quête d'un trésor très précieux en temps de confinement : la liberté.

Durant l'été, une nouvelle visite virtuelle est venue compléter celle des prisons, la visite des combles. Cette offre, destinée à rester en ligne, garantit dorénavant aussi l'accès de ces derniers étages sans ascenseur aux personnes à mobilité réduite.

Suite au vernissage de l'exposition Porcelaines ! une proposition d'évasion a été faite en fin d'année sur les réseaux sociaux, « Le voyage en zigzag à travers la Suisse : le service Napoléon ». Il s'agit d'un itinéraire dans notre pays en plusieurs étapes au gré du magnifique service de Sèvres « A vues de Suisse » offert en 1804 par Napoléon à la République helvétique. Le nouveau compte Instagram du Château de Nyon a vu le nombre de ses abonnés augmenter considérablement.

Malgré la pandémie et la situation sanitaire, le Château de Nyon a confirmé son attractivité auprès du public. Ainsi, en début d'année, le rendez-vous Ciné-Musées organisé pour les familles autour de la fabrication d'un carnet et de la projection d'un film d'animation a rencontré un joli succès, ceci dans le cadre de l'exposition temporaire 100 reliures d'art. Il en va de même pour la table ronde mise sur pied pour le XII^e Forum international de la reliure d'art.

Les mesures sanitaires n'ont pas permis de répondre à la forte demande pour les anniversaires au château, et de nombreuses réservations ont dû être annulées. Néanmoins, plus de 300 enfants ont pu participer aux différentes animations proposées. Il en va de même pour l'escape game « Crime d'absinthe » avec près de 170 personnes. Cette offre a été complétée par une nouvelle escape game « Spectre en prison » conçue avec le soutien de l'Etat de Vaud et spécialement destinée aux adolescents. Elle a été lancée pendant les Journées du patrimoine et a fait l'unanimité auprès d'un public jeune et expert en résolution d'énigmes. Ces journées (thème Verticalité et Densification) ont par ailleurs été l'occasion d'inviter les visiteurs à un parcours « Des colonnes aux tourelles », une visite guidée en extérieur organisée conjointement avec le Musée romain de Nyon.

Enfin, les visites guidées menées par M. Fabrice Aragno de l'exposition temporaire Sentiments, signes, passions – à propos du livre d'image consacrée au cinéaste Jean-Luc Godard ainsi que celles inédites permettant de découvrir les salles du château en dansant ont accueilli près de 300 personnes en 2020.

Le Festival des contes, le Noël au Château (collaboration avec l'Usine à Gaz) ainsi que les participations prévues à Pâkomuzé, la Fête de la danse, la Journée des arts et au 40^e anniversaire de l'Association des amis des Musées de Nyon (AMN) ont dû être annulés en raison des restrictions sanitaires.

4.5 Acquisitions et donations en faveur du Musée

Plusieurs objets (porcelaines, portraits, mobilier) acquis en 2019 sont désormais présentés dans l'exposition permanente au 1^{er} étage. Un particulier anglais a proposé un service de porcelaine, sans doute peint à Genève, avec des jeux d'enfants, qui sera présenté au 2^e étage du château en 2022, dans une « Chambre des enfants ». Plusieurs portraits anciens représentant des enfants ont été donnés au château en 2020 par l'hoirie de Tscharner-Oltramare, à Berne, et sont destinés à la même pièce.

C'est la même hoirie qui a déposé l'exceptionnel service de porcelaines de Sèvres avec des vues de Suisse offert en 1804 par Napoléon et qui est présenté de manière permanente au 1^{er} étage du château, à la suite des porcelaines de Nyon.

Acquisition de plusieurs affiches anciennes (années 1900 à 1940) ayant trait à la vie industrielle de Nyon au début du XX^e siècle et à diverses industries dans la région, ceci en vue d'une exposition temporaire en 2022 consacrée à l'industrie de la région vers 1900.

Reçu d'une de ses descendantes, un grand portrait au pastel par Aimée Rapin représentant M. Baylon, de la famille des faïenciers de Nyon et Carouge.

4.6 Restaurations des collections

Restauration de deux bandeaux faisant partie d'un papier peint panoramique (L'Hindoustan), de 1807, provenant d'une maison à Nyon (quartier de Rive) : ils sont présentés dans l'exposition du 1^{er} étage. Restauration de quelques portraits présentés dans la même exposition permanente.

4.7 Inventaires / réserves

Le travail d'inventaire de l'ensemble du fonds Falconnier en vue de l'exposition de 2018 a été complété et terminé en 2019 et 2020, après la fermeture de l'exposition Falconnier. Rangement de toutes les faïences et porcelaines de Nyon dans les compactus, suite à la nouvelle présentation du 1^{er} étage du château ; ceci a permis de réunir en ensemble des pièces qui étaient dispersées dans les divers compactus. Suite à la préparation de l'exposition du 1^{er} étage, avec de nouveaux cartels, nombre de fiches d'inventaire ont pu être complétées.

4.8 Publications

Contributions aux textes du journal des Amis des musées de Nyon (AMN), intitulé Edgar, dont neuf numéros ont paru depuis sa création à la fin de 2020. Pour la présentation du service de Sèvres, au 1^{er} étage, un livre de salle a été réalisé. Cet ouvrage servira de base pour une publication (entièrement sponsorisée par une donation extérieure) consacrée à ce service, avec les contributions de divers spécialistes. Articles sur ce service dans diverses revues dont, pour l'instant, la French porcelain Society. Un autre est prévu pour 2021 dans Sèvres, Revue de la Société des Amis du Musée National de Céramique.

4.9 Études

Le groupe de travail pour la nouvelle présentation des porcelaines de Nyon au 1^{er} étage du château a continué à travailler sur le sujet début 2020. Etudes, contacts avec les Archives de la manufacture de Sèvres et divers spécialistes pour la réalisation du livre de salle qui présente le service offert par Napoléon.

4.10 Promotion

Articles et promotion (affiches et annonces) des expositions permanente et temporaires ; durant les périodes de fermeture, une campagne spéciale a été organisée pour l'ensemble des trois musées de Nyon.

5. Musée du Léman

5.1 Exposition permanente

Le musée a renouvelé la première salle de son exposition permanente. L'artiste Exem y a réalisé une fresque figurant 16 personnages célèbres dont la vie ou l'œuvre sont liés au lac, comme Mary Shelley, Jean-Jacques Rousseau, Ferdinand Hodler ou Anna de Noailles. Ces 16 personnages ont aussi été reproduits sur les volets fermés du bâtiment pour attirer l'attention des passants.

En collaboration avec la Fondation pour le Musée du Léman et Architecture et bâtiments, le musée a organisé des mandats d'étude parallèles (MEP) pour choisir l'agence qui concevra et réalisera la muséographie de l'extension du Musée du Léman.

5.2 Expositions temporaires

Deux expositions d'artistes ont été présentées cette année : Des rives et des crêtes, une artiste coréenne dans les Alpes lémaniques a mis en lumière les panoramas (dessins, aquarelles et encres de Chine) de l'artiste Ji-Young Demol Park, alors que Léman, bien plus qu'un lac a permis aux photographes Claude Dussez et Vincent Guignet de montrer le résultat de quatre ans de travail autour du lac. Dans La Galerie, le musée a présenté des linogravures de Sandra Marongiu.

5.3 Expositions et manifestations extérieures

Le musée a collaboré à l'exposition Les trésors ressuscités du Léman présentée aux Bains des Pâquis à Genève puis à Yvoire. Parallèlement, le musée a prêté des objets et des documents à diverses institutions: CGN (anciennement Compagnie générale de navigation sur le lac Léman), Musée des barques et des traditions de Saint-Gingolph, et Muséum d'histoire naturelle de Genève.

5.4 Événements

En collaboration avec la Bibliothèque de Nyon, le musée a organisé le 24 janvier la Nuit des Légendes du lac, une soirée de contes lémaniques qui a affiché complet. Les autres événements prévus ont malheureusement dû être annulés en raison de la pandémie.

5.5 Animations

La majorité des animations prévues cette année ont malheureusement dû être annulées en raison de la pandémie. Le musée a néanmoins profité des périodes d'accalmie pour offrir des animations à son public : les Bonnes vacances au musée, stage-vacances en été pour les 7-12 ans qui a affiché complet, Rendez-vous Ciné-musée en collaboration avec les Cinémas Capitole, rencontres avec l'artiste Ji-Young Demol Park. D'autres animations ont également pu être maintenues : 53 anni-

versaires d'enfants, 15 murder party et 6 mercredis du Léman (ateliers artistiques pour enfants).

5.6 Acquisitions et donations en faveur du musée

Le musée a intégré dans ses collections 485 nouvelles pièces, dont 145 dons, 335 achats et 5 dépôts, pour une valeur estimée à CHF 48'786.—. Parmi les acquisitions importantes, citons un buste de l'océanographe et océanaute vaudois Jacques Piccard réalisé par le sculpteur Bernard Bavaud, la figure de proue du bateau à vapeur Aigle lancé en 1857 et démoli en 1917, une maquette du mât flottant, une œuvre de l'artiste Ji-Young Demol Park représentant le Grammont, une combinaison de scaphandrier utilisée dans le Léman dans les années 1930, et une affiche rarissime vantant les succès du chantier naval de François Celle à Amphion-les-Bains réalisée par Meltzer en 1905.

5.7 Restaurations des collections

Le musée a fait restaurer cette année un modèle réduit de bateau et fait photographier une grande partie de son fonds d'affiches (plus de 650 pièces). Il a en outre fait déplacer le mât flottant, engin de baignade des années 1930 remonté des profondeurs du lac en 2017 et exposé dans la cour du musée, en raison de son état de dégradation. L'objet est maintenant conservé dans un dépôt mis à disposition par le Service des travaux, environnement et mobilité (TEM).

5.8 Inventaires / réserves

Le responsable de l'inventaire et les différents stagiaires, civilistes et chargés d'inventaire qui ont œuvré cette année ont inventorié 1390 pièces. A la fin de l'année, l'inventaire du Musée du Léman comptait ainsi 17'007 pièces, dont 1000 accessibles sur le site des collections des musées de Nyon.

5.9 Archives

Malgré les mois de fermeture en raison de la pandémie, le Centre de documentation du Léman (CDL) a pu accueillir une trentaine de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants. Son responsable ainsi que le Conservateur et la Conservatrice-ajointe du musée ont par ailleurs répondu aux nombreuses demandes d'informations ou de documents émanant de particuliers, de journalistes ou d'organismes divers sur des sujets variés. Le CDL a complété ses collections par l'acquisition de 35 publications et suivi les livraisons de 63 périodiques toujours en cours de parution. Le CDL a aussi contribué à gérer les nombreuses demandes d'images fixes et animées conservées dans les divers fonds du musée ou en orientant les requêtes auprès des tiers et services concernés.

5.10 Publications

Le musée a publié en collaboration avec les Editions Glénat le livre de l'artiste Ji-Young Demol Park Des rives et des crêtes. Une artiste coréenne dans les Alpes lémaniques. Les Editions Glénat ont par ailleurs publié le livre des photographes Claude Dussez et Vincent Guignet (avec des textes de Blaise Hofmann) Léman. Bien plus qu'un lac dont le musée a tiré une exposition.

Parallèlement, le musée a participé à plusieurs publications par des articles ou des préfaces : Les trésors resuscités du Léman (édité par les Bains des Pâquis), Edgar (édité par les Amis des musées de Nyon), et le Journal des bains (édité par les Bains des Pâquis).

5.11 Promotion

Le musée a été très présent dans les médias cette année, notamment grâce à ses deux expositions temporaires. Des articles ont été publiés dans les titres suivants : 24 heures, La Côte, Tribune de Genève, Le Nouvelliste, L'Alpe, Journal de Morges, Le Magazine, Lausanne Cités. Les médias audiovisuels ont aussi consacré du temps au musée, en particulier : RTS, France 3, NRTV, Radio Lac, Jjsphere.com, Bythelake.ch. Le musée a par ailleurs continué à être présent sur les réseaux sociaux.

6. Musée romain

6.1 Exposition permanente

Le suivi rigoureux des taux d'hygrométrie continue d'être assuré avec régularité quotidienne et professionnalisme par l'équipe d'accueil. Un suivi minimum lors des périodes de fermeture a été assuré.

La démarche lancée en 2019 par le service Architecture et bâtiments pour résoudre les problèmes récurrents de circulation d'eau par les murs romains a abouti à la proposition d'une solution dont l'exécution a été intégrée au Préavis N° 216 / 2020, dont la demande de crédit a été acceptée en octobre 2020.

Dans la foulée du 40^e anniversaire du musée en 2019, trois nouveaux dispositifs numériques ont été inaugurés lors de la manifestation « Romains 2020 » les 3 et 4 octobre. L'un, intitulé « L'Écrit dans la cité », met en valeur les inscriptions sur pierre en permettant au public de découvrir les histoires passionnantes et variées qu'elles racontent. Le deuxième emmène les visiteurs au fil du parcours de l'aqueduc, grâce à un écran tactile interactif qui met en valeur la maquette et montre un film ; le dernier anime les figures représentées sur une lampe à huile et une perle en ambre, en montrant un combat de gladiateurs en live grâce à la technologie holographique.

6.2 Expositions temporaires

Aucune nouvelle exposition temporaire n'a été présentée en 2020.

6.3 Expositions extérieures

Quatre objets, dont la tombe périnatale de la rue de la Porcelaine, ont été prêtés au Musée romain de Lausanne-Vidy pour l'exposition Le temps et moi.

6.4 Conférences et animations

L'année a bien commencé avec le succès des journées gratuites des 1^{er}, 2 et 3 janvier (500 personnes). La pandémie a ensuite installé un fonctionnement mouventé, marqué notamment par deux périodes de fermeture du musée (du 13 mars au 16 mai, puis du 5 novembre au 1^{er} décembre), dont les activités ont fluctué en fonction des directives concernant les lieux publics édictées par les autorités cantonales et fédérales.

Lors de la fermeture du printemps, l'équipe permanente et auxiliaire a travaillé à la rédaction d'articles publiés une fois par semaine sur le site internet et les réseaux sociaux. Par cette démarche, le musée s'est joint à d'autres musées, sous les hashtags #Museums-fromHome and #MuseumsfromHomeForKids, dans le but de garder et alimenter les liens avec son public.

En dehors des périodes de fermeture, le programme de médiation a pu être suivi en partie. Deux des quatre brunchs saisonniers, organisés en partenariat avec le café Ex Machina et soutenus par l'AMN, ont pu avoir lieu : celui d'hiver (19 janvier, 27 participant-e-s) et celui d'été (23 août, 29 participant-e-s). Ceux de printemps (17 mai) et d'automne (25 octobre) ont dû être annulés. Les visites guidées gratuites au dépôt de Champ Colin, prévues en juin à l'occasion des Journées internationales de l'archéologie, ont également été annulées.

Sur les 12 visites-découvertes thématiques organisées lors des dimanches d'entrée gratuite, plusieurs ont été rédigées sous forme d'article et intégrées à la campagne #MuseumsFromHome. Pour « Alea lacta Est », le jeu de rôle réalisé en partenariat avec l'Université de Lausanne (UNIL), seule une des trois dates proposées a pu être maintenue. Trois des cinq sessions de contes ont dû être annulées, ainsi que les rendez-vous ciné-musée dont le lancement était prévu cette année. Quant aux Vacances à la romaine, elles ont été annulées à Pâques mais ont eu lieu en août (20 participant-e-s) et en octobre (36 participant-e-s). En été, une nouvelle animation, commune au 3 musées de Nyon, « Les bonnes vacances aux musées » (31 participant-e-s) a été lancée.

Un apéritif et une visite guidée pour la Municipalité de Martigny ont été organisés le 2 mars. Un apéritif de bienvenue pour la nouvelle directrice de l'Usine à Gaz, M^{me} Karine Grasset, a suivi le 9 mars. La manifestation « Romains 2020 » s'est déroulée comme prévu les 3 et 4 octobre, dans le respect des règles sanitaires. Les visites virtuelles à l'amphithéâtre, ainsi que l'inauguration des trois nouveaux dispositifs numériques, ont fait le plein, de même que les combats de gladiateurs qui se sont déroulés à l'amphithéâtre (1079 personnes au total). Le succès des visites virtuelles de l'amphithéâtre (sur inscription et complètes avant même le début de la manifestation) a été tel qu'elles ont été reconduites samedi 10 octobre (96 personnes).

6.5 Acquisitions et donations en faveur du Musée

A la suite des fouilles effectuées sur le site de l'hôtel Beau-Rivage, une douzaine de blocs d'architecture romaine remployés sont entrés dans les collections. Philippe Bridel, spécialiste d'architecture romaine et ancien Conservateur des monuments d'Avenches, a déposé auprès du musée tous ses documents de travail concernant ses recherches sur le forum de Nyon. Certains de ces documents seront acheminés vers leurs propriétaires d'origine. Comme chaque année, du matériel issu des fouilles est entré au musée après restauration/conservation au Laboratoire du Musée cantonal, ou directement depuis chez le mandataire de l'archéologie cantonale.

La Fondation pour le développement du Musée romain a financé la grande majorité des trois nouveaux dispositifs numériques inaugurés lors de la manifestation « Romains 2020 ».

6.6 Inventaires / réserves

La numérisation des blocs issus des recherches à la rue Delafléchère est terminée et un disque dur externe contenant l'ensemble de ces données a été livré au Centre des collections à Champ-Colin. Le récolement de la collection lapidaire de la grande halle a pu être poursuivi grâce à la collaboration d'un civiliste de mi-mai à fin juin. L'intégration à l'inventaire des arrivées de mobilier de fouilles des dernières années avance désormais prioritairement. La capacité d'accueil du dépôt en matière de lapidaire s'est dangereusement réduite. La recherche d'un lieu complémentaire approprié pour l'accueil de nouveaux blocs n'a pas encore abouti.

6.7 Etudes et publications

Le musée est régulièrement sollicité pour mettre à disposition de jeunes chercheurs-euses du mobilier dans le cadre de travaux académiques. Une étudiante en archéologie de l'UNIL a commencé un travail de recherche sur l'ensemble de peintures murales de la Vy-Creuse. L'étude de la collection épigraphique a avancé à la faveur de la préparation du dispositif numérique réalisé cette année, celle du mobilier en fer et plomb reste en suspens. L'étude de la zone de l'aire sacrée du forum (sur la base des fouilles d'Edgar Pelichet dans les années 1940, et de celles d'Archeodunum de 1997), à laquelle le musée contribue par le travail d'inventaire scientifique et de documentation du mobilier lapidaire de cette zone, a abouti en automne. Mais un complément d'examen de la documentation Pelichet a été commandée par le musée. Le rapport final complété, sous la supervision de l'Archéologie cantonale, est attendu au premier trimestre de 2021 de la part d'Archeodunum.

La publication *Ça coule de source*, dont le contenu, enrichi et complété, se base sur celui de l'exposition temporaire homonyme de 2017, est sortie. Elle a bénéficié d'une subvention de CHF 5000.— de la part du Fonds des publications du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Un article dans la revue trimestrielle *Archéologie suisse* a été consacré aux recherches ayant rendu possible la reconstitution 3D de la basilique pour le film présentant le forum de Nyon inauguré en 2019.

6.8 Promotion

Le 31 janvier, la Conservatrice a présenté le site et le Musée romain au Gymnase de Nyon à l'invitation de professeur-e-s d'histoire. Elle l'a fait également le 22 novembre à l'Université de Genève, dans le cadre du Master of Advanced Studies (MAS) en Conservation du patrimoine et muséologie. Une campagne de promotion spéciale, accompagnant la réouverture des musées en début d'été, puis celle de fin d'année, a été réalisée. Des cartes postales ont été éditées. Le Musée a été mis en avant lors de la campagne de promotion de l'Association des amis des Musées de Nyon (AMN) auprès du journal *La Côte*, fournissant cette année les sujets des visuels. Un nouveau flyer générique (version française puis anglaise) a été conçu et réalisé pour le musée.

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
212/2020	Action sociale, sport et culture : quel avenir suite à la crise du Covid-19 ? Demande d'un crédit exceptionnel de CHF 300'000.— pour le soutien des milieux associatifs nyonnais et professionnels de la culture pour la relance de leurs activités suite à la crise du Covid-19	300'000.—
222/2020	Renforcement des effectifs aux Services des ressources et relations humaines et de la culture pour la Bibliothèque de Nyon – Demande d'un crédit de CHF 126'000.— charges comprises pour le financement de 1,25 EPT (0,9 pour RRH et 0,35 pour le CULT)	126'000.—

Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
229/2015	Usine à Gaz : agrandissement et assainissement acoustique / réalisation	Voir chapitre Architecture et bâtiments
55/2017	Extension du Musée du Léman pour le développement du projet	Voir chapitre Architecture et bâtiments
212/2020	Action sociale, sport et culture : quel avenir suite à la crise du Covid-19? Demande d'un crédit exceptionnel de CHF 300'000.— pour le soutien des milieux associatifs nyonnais et professionnels de la culture pour la relance de leurs activités suite à la crise du Covid-19	300'000.—

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Bibliothèque de Nyon

	2020	2019
Lecteurs actifs	3'360	3'478
Bj	1'858	1'909
BA	1'502	1'569

	2020	2019
Nouveaux lecteurs	518	923
Bj	196	471
BA	322	452

	2020	2019
Prêts	123'876	127'116
Bj	84'728	88'408
BA	39 148	38 708
Prêt entre bibliothèques	54 (2019 : 125)	

	2020	2019
Acquisitions	2'478	2'705
Bj	1'438	1'448
BA	1'040	1'257
Abonnements journaux et magazines		64
Bj		16
BA		48

La BA avait effectué une enquête de satisfaction des titres en 2019 auprès des lecteurs et a mis à jour et étoffé son offre en fonction de leurs desiderata.

	2020	2019
Etat de fonds		
Prêts	36'425	37'335
Bj	19'162	18'837
BA	17'263	18'498

Visites site web bibliotheque. nyon.ch	2020	2019
	27'432	18'178

A noter: la crise du Covid-19 explique la baisse mineure des statistiques en lien avec la vie de la bibliothèque sur sites (elle a été fermée pendant deux mois) et la hausse des visites de son site internet. Le take away, mis en place pendant une partie de la fermeture, a limité la baisse du nombre de prêts.

Château de Nyon

En 2020, le Château de Nyon a accueilli 13'099 visiteurs (22'130 en 2019). Les trois mois de fermeture ainsi que l'annulation des événements majeurs du musée, expliquent cette baisse de fréquentation, qui est néanmoins supérieure à celle de 2015 (12'318). Les visiteurs ont été nombreux cet été et la diminution du public international a été largement compensée par les visiteurs suisses, en particulier de Suisse alémanique.

Musée du Léman

En 2020, le Musée du Léman a été visité par 14'781 personnes (23'407 en 2019), soit presque 10'000 de moins qu'en 2019. Cette chute s'explique naturellement par la pandémie qui a entraîné la fermeture du musée du 14 mars au 15 mai et du 5 au 30 novembre. Paradoxalement, les mois d'ouverture ont amené une belle fréquentation, avec notamment le meilleur mois de janvier de l'histoire du musée (2'125 visiteurs). Seuls juin et décembre font exception, en raison de l'annulation des courses d'école (juin) et des impacts de la pandémie sur les habitudes des visiteurs (décembre).

Musée romain

Le Musée romain a accueilli 6'590 visiteurs en 2020 (13'025 en 2019).

3 musées de Nyon

En 2020, le total des visiteurs-ses des 3 musées de Nyon est de 34'470 (58'562 en 2019).

PERSPECTIVES 2021

- Inauguration de la nouvelle Usine à Gaz, septembre 2021.
- Reprise, après ralentissement dû au recours au Tribunal fédéral, du dossier de l'extension du Musée du Léman. Le jugement du TF, qui est espéré positif pour la réalisation du projet, est attendu en début d'année 2021.
- Constitution d'une commission de travail, incluant des représentants de l'Etat de Vaud et de l'Office fédéral de la culture pour l'extension du Musée romain et concernant l'avant-projet réalisé par le bureau d'architecture Glatz & Delachaux sous l'égide et grâce au financement de la Fondation pour le développement du Musée romain.
- Réalisation de la phase 2 du processus fédérateur et semi-participatif concernant l'amphithéâtre romain de Nyon (atelier d'experts et atelier public ; synthèse et recommandations).
- Travaux sur les 2 sites de la Bibliothèque de Nyon en vue de l'aménagement intérieur et l'amélioration énergétique des locaux ainsi que de l'installation des bornes de prêt automatique.
- Aboutissement de l'établissement du rapport de politique culturelle de la Ville de Nyon, publication et diffusion.
- Traitement des dossiers de demandes d'aides financières exceptionnelles Covid-19 adressés au Service de la culture par les associations culturelles et les artistes de Nyon (délai de dépôt des dossiers : 15 janvier 2021).
- Exposition temporaire 25 châteaux dans un château de Nyon, avril 2021.
- Exposition temporaire Cygnes (titre provisoire), Musée du Léman, septembre 2021.
- Exposition temporaire Un hiver au Château (titre provisoire), dessins et photos de la collection d'art de la Banque Cantonale Vaudoise, Château de Nyon, novembre 2021.
- RH : plusieurs recrutements (Conservateur-trice du Musée romain en raison du départ à la retraite de la titulaire actuelle ; adjoint-e aux Affaires culturelles en raison de la promotion de la titulaire actuelle engagée dès janvier 2021 au Service des affaires culturelles de l'Etat de Vaud (SERAC) ; Conservateur-trice adjoint-e. au Château de Nyon.

ENFANCE, LOGEMENT ET COHÉSION SOCIALE

M^{me} Stéphanie Schmutz Municipale
M. Christophe Bornand Chef de service

MISSIONS

Enfance

- Elaborer et mettre en œuvre les politiques communales de l'enfance.
- Gérer et superviser toutes les structures communales relatives à l'enfance et à la jeunesse.

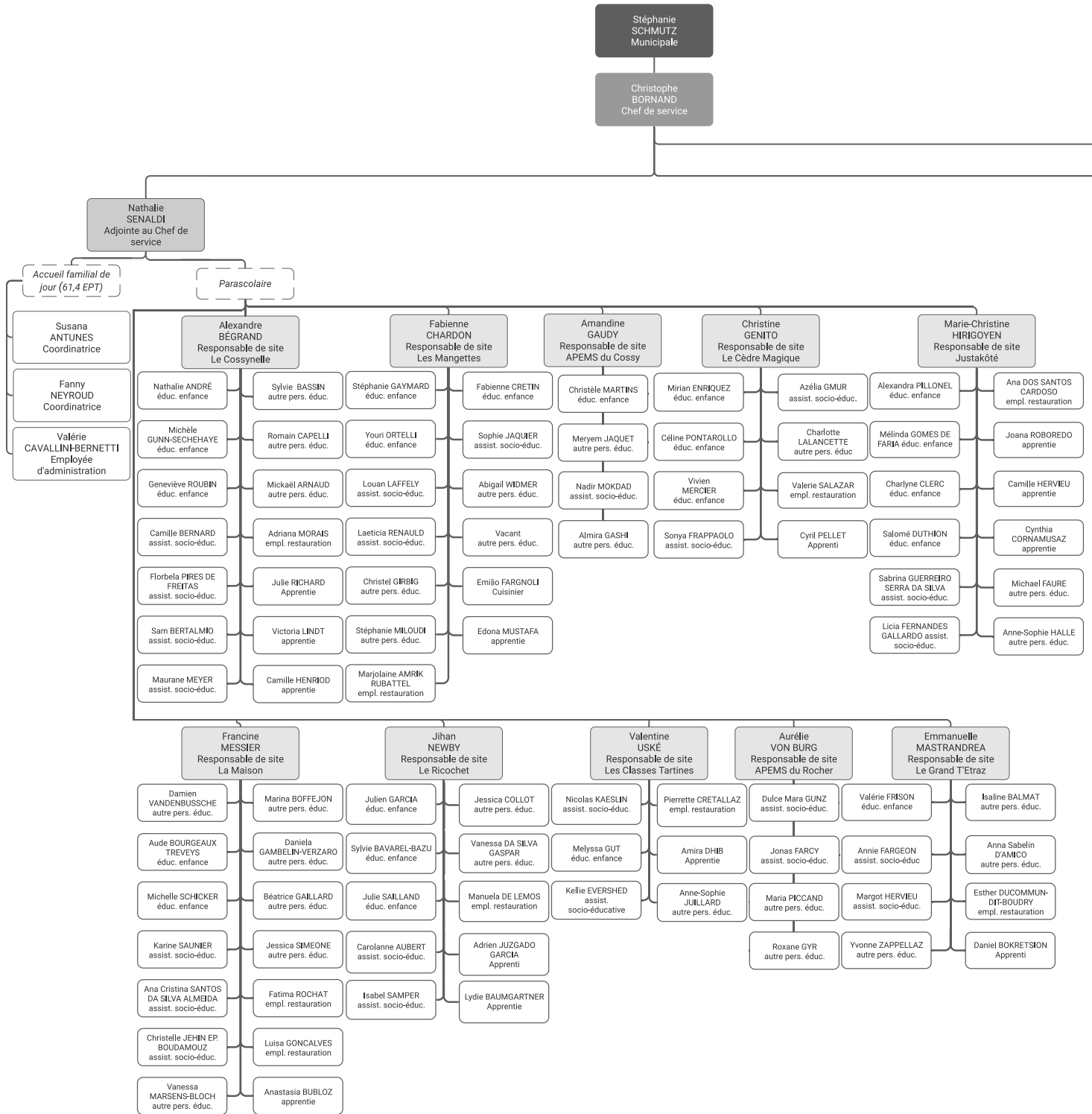
Logement

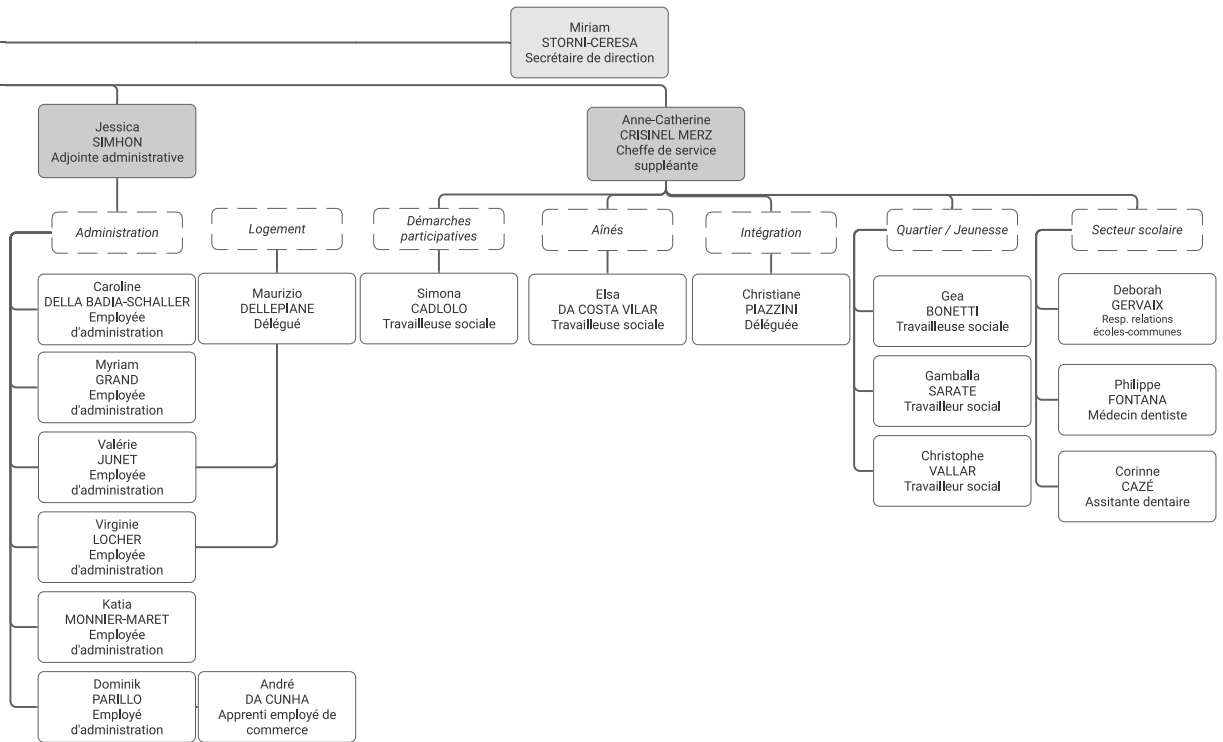
- Elaborer et mettre en œuvre la politique communale du logement.
- Favoriser l'atteinte des objectifs municipaux en termes de mixité sociale et de mise à disposition de logements d'utilité publique.

Cohésion sociale

- Elaborer et mettre en œuvre les politiques communales des quartiers, de l'intégration, des aînés et de la jeunesse.
- Veiller au maintien de la cohésion sociale et au développement de la qualité de vie auprès de toute la population.
- Promouvoir le respect mutuel, l'équité, la tolérance et la solidarité dans les activités de la Commune.
- Coordonner l'ensemble des démarches participatives de la Ville.
- Mettre en place une politique de subventions et de cofinancement des institutions sociales et développer des partenariats.
- Sensibiliser, promouvoir, et communiquer sur toutes les thématiques de la cohésion sociale.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2020

Logement

- Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) pour le développement de 23 logements d'utilité publique (LUP) au Couchant B.
- Approbation par votation populaire du 9 février du projet de Plan de quartier La Suetta, prévoyant la démolition et la reconstruction de logements (dont la plupart en LUP).
- Engagement par la Municipalité du nouveau Délégué au logement pour assurer la mise en œuvre de l'Objectif logement II.
- Approbation du Règlement relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables par le Canton.

Enfance

- Acceptation par la Municipalité de pérenniser l'UAPE du Grand T'Etraz dans les locaux de l'ancienne école de Mangette et augmentation de son autorisation d'accueil (+24 places).
- Finalisation des plans d'aménagement pour la future crèche Petite-Prairie II (ouverture été 2021).

- Gestion des places d'urgence pour le préscolaire durant la pandémie et collaboration étroite entre les UAPE et les écoles pendant cette période.
- Renouvellement de la reconnaissance du Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) pour une durée de cinq ans.

Cohésion sociale

- Accompagnement des seniors et de la population pendant la crise sanitaire.
- Reprise de la coordination des démarches participatives et ateliers d'usage (DPA).
- Reprise de la gestion et de la coordination de la stratégie de la Ville en matière de potagers urbains.
- Création du groupe « Seniors Nyon ».
- Développement de la collaboration avec les associations au local de La Redoute.
- Mise en place du vote consultatif pour les jeunes (16-18 ans).

ACTIVITÉS

I. Logement

Le Service de l'enfance, logement et cohésion sociale (SELOC) est en charge de la politique communale du logement. Elle cherche à faire face à la pénurie de logements persistante dans notre ville depuis les années 2000 et veille à garantir la mixité socio-économique dans les quartiers en incitant les acteurs de l'immobilier à construire des logements d'utilité publique (LUP), notamment à loyers modérés et abordables.

I.1 Points forts 2020

- Octroi d'un droit distinct et permanent de superficie (DDP) pour la construction de 23 logements d'utilité publique (LUP) au chemin du Couchant 6, suite à un appel d'offres aux coopératives d'habitation avec concours architectural, piloté par le service Architecture et bâtiments. La coopérative Cité Derrière a remporté le concours avec le bureau d'architectes Bunq à Nyon.
- Approbation par votation communale du 9 février 2020 du projet du Plan de quartier La Suetta prévoyant la démolition de 248 appartements et la reconstruction de 372 logements, dont 250 LUP (182 logements à loyers abordables et 68 logements subventionnés).

- Engagement au 1er juin 2020 par la Municipalité du nouveau délégué au logement pour assurer la mise en œuvre de l'Objectif logement et son programme de cinq actions prospectives. Les liens entre le SELOC, les partenaires de l'immobilier ainsi que les autres services concernés par la thématique du logement sont progressivement renforcés.
- Adoption par le Conseil communal du Règlement relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables. Ce nouveau règlement, approuvé par les Autorités cantonales, est une refonte et une fusion des anciens règlement et directive existants au sein de notre Commune.

1.2 Logements d'utilité publique (volet promotion LPPPL)

A la suite de l'entrée en vigueur de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL) en 2018, une nouvelle catégorie de LUP a été reconnue par le Canton : les logements à loyer abordable (LLA) destinés à la classe moyenne. Celle-ci vient compléter les 3 catégories de LUP déjà existantes, à savoir : les logements à loyer modéré (LLM), anciennement appelés logements subventionnés et réservés aux ménages et personnes les plus démunis ; les logements protégés (LP) destinés aux seniors et personnes en perte d'autonomie ; et les logements pour étudiants (LE).

Concernant les LLM, la Ville a poursuivi ses engagements en matière de financement d'aide à la pierre en vertu du règlement cantonal sur les conditions d'occupation des logements construits ou rénovés avec l'appui des pouvoirs publics (RCOL et RCOLLM). Les parts communale et cantonale, de 10% chacune, permettent d'abaisser les loyers de 20% pour une période de quinze ans, ces logements restant sous contrôle à terme de cette échéance. En matière de gestion, la Ville, à travers l'Office du logement, procède à l'examen des dossiers de candidature pour les LLM depuis qu'elle a obtenu la délégation de compétences y relative de la part du Canton, le 12 juillet 2016. En 2020, un total de 21 dossiers de candidature a été proposé par les régies en charge de leur gestion et examiné et préavisé par l'Office du logement. Ce dernier a également effectué 51 contrôles « généraux » et « intermédiaires » de différents ménages sur l'ensemble du parc des logements subventionnés au cours de cette année. Concernant les LLA, l'Office du logement a rendu un total de 11 préavis pour l'attribution de ce type de logements auprès des gérances concernées. L'Office du logement assure également un suivi et préavise sur des pré-attributions des futurs LLA qui devront être confirmées lors de l'entrée effective des locataires. En ce qui concerne les LP, l'Office du logement peut être appelé à participer à des commissions d'attribution pour ce type de logements. En 2020, il y a participé 2 fois. En fin d'année 2020, la ville de Nyon compte un total de 481 LUP dans son parc de logements, soit :

- 330 LLM ;
- 64 LLA ;
- 87 LP.

1.3 Autorisation de démolition, de transformation, de rénovation, de changement d'affectation de logements loués ou d'autorisation d'aliénation d'appartement loué (volet préservation LPPPL)

L'Office du logement a rendu son préavis sur les dossiers des propriétaires qui souhaitent démolir, rénover, transformer ou vendre des logements loués dont les

typologies et loyers sont situés dans la catégorie dite « à pénurie ». En 2020, 43 dossiers ont été traités en collaboration avec le Service de l'urbanisme et la Division logement du Canton (33 cas relatifs aux aliénations ou ventes et 10 cas inhérents aux rénovations).

1.4 Aide individuelle au logement

L'aide individuelle au logement (AIL) a été mise en place à Nyon en mars 2010. Cette aide est financée à parts égales par le Canton et la Commune. Elle est allouée à des familles domiciliées à Nyon depuis trois ans au moins, dont la charge locative est trop importante par rapport à leurs revenus. Ce ratio est calculé par le taux d'effort des ménages qui ne devrait, en principe, pas excéder 30% selon les barèmes cantonaux. L'aide mensuelle représente au maximum CHF 83.— par pièce de logement.

Le nombre total de dossiers AIL traités par l'Office du logement a diminué en 2020 : ceci est dû à la mise en place d'autres régimes comme les prestations complémentaires pour les familles. Au total, 108 dossiers ont été recensés. Parmi eux, 67 familles ont pu bénéficier de l'AIL (30 familles monoparentales) dont 16 nouveaux ménages. Le nombre d'arrêts et de refus AIL pour l'année 2020 se montent quant à eux à 27 et 14 respectivement.

1.5 Appartements de dépannage

Le SELOC met à disposition deux appartements de dépannage en collaboration avec le service Architecture et bâtiments et la régie Burnier. En 2020, 2 familles ont bénéficié de ce type de logement.

1.6 Projets en cours – plans de quartier

Le Service participe activement au développement des plans de quartier, en collaboration avec l'Urbanisme, afin de veiller au maintien de la mixité intergénérationnelle et interculturelle dans l'offre de logements, ainsi qu'au développement de logements à loyer abordable destinés aux Nyonnaises et Nyonnais aux moyens financiers limités.

Il collabore également étroitement avec le Service architecture et bâtiments en ce qui concerne, entre autres, le développement de LUP sur des terrains communaux.

Pour les années à venir, la Ville de Nyon projette la construction d'environ 394 nouveaux LUP, dont la plupart seront des LLM et LLA mais aussi des LP et/ou LE.

2. Enfance

2.1 Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants

Le SELOC coordonne l'entier du réseau en partenariat avec les structures membres. Ses principales tâches sont :

- la gestion de la liste d'attente ;
- le calcul du revenu des familles ;
- la mise en application des conventions de subventionnement ;
- la coordination entre les différentes structures (UAPE, APEMS, Accueil familial de jour, crèches) ;
- l'établissement des statistiques ;
- la gestion des accords inter-réseaux avec les réseaux voisins.

A fin 2020, le réseau nyonnais a accueilli 1'336 enfants de 0 à 12 ans. Cela correspond à 902 familles qui bénéficient d'une place d'accueil. Ces données incluent les enfants/familles d'Asse-Boiron pour la structure de l'accueil familial de jour. Le réseau organise environ 10 fois par année des rencontres avec les directions de toutes les structures communales et privées subventionnées afin d'harmoniser les pratiques.

Le réseau doit être reconnu par la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) : à ce titre une demande de renouvellement de la reconnaissance du réseau a été acceptée pour les 5 ans à venir (2020-2025) par l'Autorité cantonale.

Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants – situation au 31.12.2020

Structures du Réseau nyonnais d'accueil de jour des enfants

	Précolaire	Parascolaire
Total des places	387	757
Nombre d'enfants	515	821

Accueil en milieu familial de Nyon et Asse-Boiron

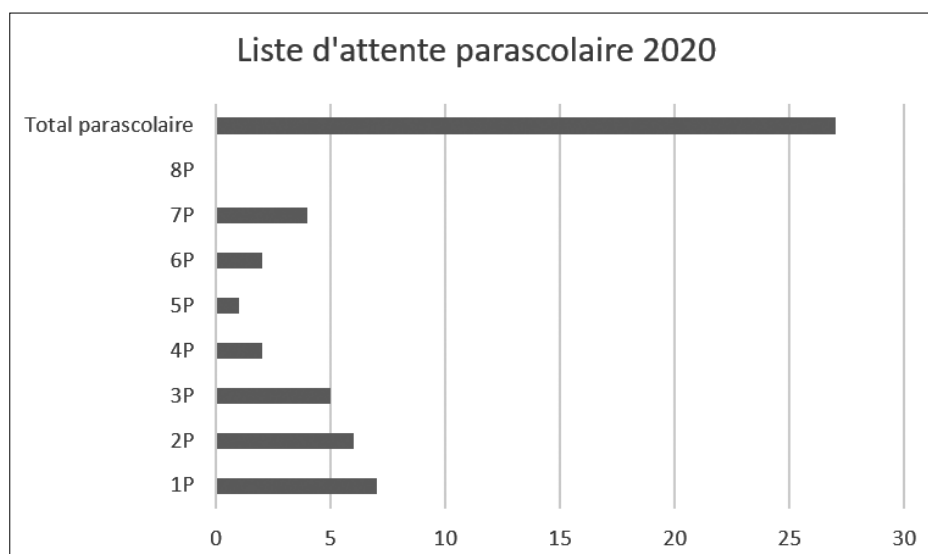
**65 accueillantes
(265 places préscolaires et
193 places parascolaires)**

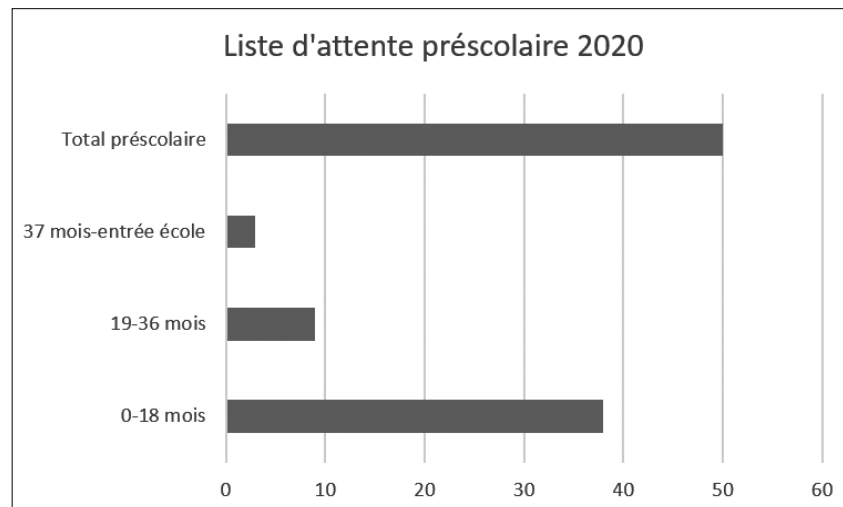
Calcul du revenu

La réactualisation des données financières des ménages concernés représente l'examen de plus de 1'500 dossiers par année à contrôler; ce qui peut générer une refacturation ou un remboursement aux familles concernées.

Liste d'attente

La demande est toujours importante et représente 77 enfants en liste d'attente, toutes priorités confondues.





2.2 Accueil en milieu familial de jour

Deux coordinatrices sont responsables de la gestion de l'encadrement des accueillants-es en milieu familial (enquêtes, renouvellement, surveillance), de veiller à garantir que les conditions d'accueil répondent aux critères stricts de la LAJE, du placement des enfants, de soutenir le lien entre les accueillants-es et les parents et de proposer un programme de formation adapté aux besoins observés sur le terrain. Une secrétaire administrative gère tous les aspects liés aux contrats et à la facturation. Outre la gestion des accueillants-es domiciliés-es à Nyon et des enfants nyonnais placés, le réseau de Nyon est en charge également, par délégation, de l'accueil familial de jour pour les Communes d'Asse-Boiron. Les coordinatrices et la secrétaire administrative accomplissent toutes les tâches décrites plus haut, sauf en ce qui concerne le contrôle des revenus des familles. A la fin 2020, 65 accueillants-es en milieu familial, dont 19 pour le réseau d'Asse-Boiron, sont autorisés-es et affiliés-es à la structure de coordination d'accueil familial de jour de Nyon. Le nombre d'heures de garde total pour l'année 2020 est d'un peu plus de 278'388 pour la Ville de Nyon et de 115'223 pour le réseau d'Asse-Boiron.

2.3 UAPE : l'accueil des écoliers de 1P à 6P

La mission principale des Unités d'accueil pour écoliers (UAPE) est la prise en charge des enfants de 1P à 6P en dehors des périodes d'école et pendant une grande partie des vacances scolaires. Des activités en lien avec le programme pédagogique sont proposées aux élèves ainsi qu'un moment de repos et une période de devoirs, selon l'âge. Les UAPE sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h à 19h (Les Classes Tartines de 12h à 19h), sauf lors de quatre semaines de fermeture annuelle. Pendant les vacances scolaires, certains sites se regroupent parfois selon le nombre et l'âge des enfants inscrits et des activités communes sont organisées. Différents thèmes sont proposés, donnant lieu à des activités qui ne peuvent

pas être développées pendant l'année scolaire. Par ailleurs, plusieurs activités ou ateliers sont organisés en collaboration avec d'autres secteurs et services, tels que la semaine contre le racisme, des activités intergénérationnelles, des activités de sensibilisation à l'énergie et à l'urbanisme, ou encore la participation à des événements sportifs. L'UAPE Le Grand T'Etraz a pour sa part augmenté sa capacité d'accueil de 24 places depuis la rentrée d'août 2020. En outre, cette UAPE s'est installée définitivement dans le Pavillon de Mangette, lieu qui répond mieux aux besoins des enfants et de l'équipe encadrante. En mars 2020, suite à la fermeture des écoles et des structures du fait de la situation sanitaire, une permanence a été ouverte conjointement (écoles et UAPE) afin de répondre aux besoins de garde des familles dont les parents exerçaient une profession en première ligne dans la gestion de la crise. Les enfants ont été pris en charge durant les matinées dans l'enceinte de l'école par les enseignants et les après-midis en UAPE par les équipes éducatives. Cette organisation a permis de répondre de manière adéquate aux besoins des enfants. Les équipes ont accueilli jusqu'à 60 enfants.

2.4 Préscolaire

Le SELOC et la Fondation Crèche des Fontaines ont pu finaliser les plans d'aménagement pour la future crèche sise dans le quartier de la Petite-Prairie II. Son ouverture est prévue à l'été 2021 : elle aura une capacité de 44 places. Une adjointe de direction a été engagée par la fondation afin de seconder la direction pour la gestion de celle-ci. Durant la pandémie, le SELOC a géré, en collaboration étroite avec les directions des crèches, l'accès aux places d'accueil d'urgence. Deux structures sont restées ouvertes afin d'offrir un maximum de places aux familles répondant aux critères établis par le Conseil fédéral et/ou le Conseil d'Etat. On a ainsi pu répondre à 130 familles au plus fort de la demande.

2.5 APEMS

Les APEMS, accueils pour enfants en milieu scolaire, prennent en charge les élèves de 7P et 8P (10 à 12 ans), à l'école du Rocher et à l'école du Cossy, pour les repas de midi et les après-midis après l'école jusqu'à 18h. Les APEMS sont fermés le mercredi après-midi et pendant toutes les vacances scolaires. Les APEMS sont reconnus par la LAJE (loi sur l'accueil de jour des enfants) et bénéficient des subventions cantonales. Un encadrement par du personnel professionnel formé est mis en place: il permet d'allier différentes activités telles que les devoirs surveillés, les jeux libres ou dirigés, des activités créatrices et d'autres activités aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

2.6 Centre aéré des Allévays

Dans le cadre d'une réflexion globale sur l'offre de prise en charge des enfants nyonnais pendant les vacances, nous avons choisi de revoir le concept de centre aéré (horaire, salaire des moniteurs, etc.) et de nous recentrer sur les enfants nyonnais sans solution de garde. En raison du Covid-19, le Centre aéré des Allévays n'a pas pu être ouvert pendant les vacances de Pâques. Il a été ouvert durant les 7 semaines d'été et les 2 semaines d'octobre en 2020 pour les enfants de 1P à 8P (4 à 12 ans). Les semaines d'été ont eu moins de succès cette année certainement en raison du Covid-19, avec une seule semaine complète. Les 6-11 ans représentent toujours l'effectif le plus important, avec une occupation de près de 85%. Comme chaque année, diverses activités et ateliers ont été proposés: sport, cuisine, bricolages ainsi que sorties à la piscine et dans la nature.

3. Cohésion et intégration

3.1 Généralités

Le SELOC poursuit sa politique de développement communautaire au sein de la ville et des quartiers, en privilégiant la proximité et la participation dans la mise en place et la conduite de projets. Provoquer les rencontres entre générations et cultures différentes est le dénominateur commun des activités développées par l'équipe de la cohésion sociale.

Les principaux projets 2020

- Accompagnement des seniors et des habitants pendant la crise sanitaire.
- Reprise de la coordination des démarches participatives et ateliers d'usage (DPA).
- Reprise de la gestion et de la coordination de la stratégie de la Ville en matière de potagers urbains. Afin de répondre au mieux à la demande de la population concernant les espaces cultivables et de coordonner la gestion des différents potagers, le SELOC est désormais la porte d'entrée pour toute demande de ce type. Poursuite et développement des « potagers

urbains» (vallon de la Combe, parc du Buis, école des Mangettes).

- Création du groupe « Seniors Nyon ».
- Soins à la communication auprès des divers publics: les projets, activités et événements du secteur cohésion sociale étant de plus en plus nombreux, une attention particulière a été mise sur la communication. Pour mieux coordonner ces divers aspects et respecter un calendrier, une collaboratrice référente a été désignée au sein du service. Cette mesure a permis d'améliorer la visibilité des nombreuses prestations du SELOC.

Permanence seniors Covid-19

Suite à l'annonce du semi-confinement le 13 mars, la Ville a développé une stratégie de soutien pour les 3'590 seniors nyonnais en âge de la retraite. Démarrée par le SELOC, qui a ensuite été rejoint par le SAG et SMM, cette stratégie a permis de contacter la totalité des seniors résidant à Nyon pour vérifier leur état de santé et leurs besoins, de centraliser les demandes d'aide et de fournir une réponse adéquate en travaillant avec plusieurs partenaires.

Mesures mises en place:

- permanence téléphonique et par courrier électronique à disposition des seniors et des personnes à risque: recherche d'aide pour effectuer les courses ou pour d'autres besoins en collaboration avec les bénévoles citoyens du groupe Facebook Nyon Solidarité et entraide - coronavirus, les Scouts de Nyon, Pro Senectute et le Centre médico-social;
- appels téléphoniques à tous les seniors en âge de la retraite pour identifier les personnes nécessitant un soutien ou une prise en charge;
- visites de contrôle aux seniors introuvables à la suite d'une enquête de voisinage et/ou ne répondant pas aux appels téléphoniques.

Une carte de remerciement a été envoyée aux 92 bénévoles ainsi qu'aux institutions partenaires. La permanence a été désactivée en juin et remplacée par une veille téléphonique. Elle a été réactivée en fin octobre à l'annonce des nouvelles mesures sanitaires. Début décembre, 16 personnes avaient fait appel à la permanence, pour obtenir des renseignements. 5 personnes ont demandé de l'aide pour faire des courses à la suite d'un test positif au Covid-19.

3.2 Politique de quartiers

La Vie-là

La Vie-là entre dans sa troisième année d'existence. Maison de quartier locale, associative et durable, elle accueille désormais 11 associations. De nombreuses activités ouvertes au public y sont proposées.

14 personnes font désormais partie du comité du jardin collectif en permaculture et assurent la permanence du mardi soir (16h-30-19h30), de mars à fin octobre (entre 5 et 10 personnes). Les cafés-jardins des mois de juillet-août ont accueilli jusqu'à 10 personnes les jeudis matin (9h-11h). Pour les événements ponctuels: la fête des récoltes, couplée avec une conférence sur les semences, a permis à une vingtaine de participants de fêter la fin de la saison.

Pré de l'Oie

L'ouverture du local en accueil libre pour les enfants a continué (mercredis et vendredis après-midi) jusqu'au mois de mars. En raison de la situation sanitaire, le local de quartier est resté fermé de mars à mai. La fréquentation a été variable. Les vacances sont un moment privilégié: les bricolages, jeux et animations des trois semaines estivales d'«Anime ton quartier» ont remporté un grand succès parmi les habitants du quartier. De la même manière, des enfants, des parents et des seniors ont investi le local avec bonne humeur pendant les deux semaines des vacances d'automne. En plus des après-midis de jeux avec les enfants, un repas communautaire a été organisé avec la participation de deux familles. L'atelier couture et l'atelier info-énergie ont permis de faire découvrir le local à des enfants qui ne le connaissaient pas auparavant. La gestion des jardins se poursuit avec deux habitantes (gestion de la liste d'attente et distribution des parcelles notamment). Le lien avec l'association est assuré par une participation aux séances du groupe habitants et aux événements organisés dans le quartier.

La Redoute

Ce local est fréquenté autant par les jeunes de 8 à 12 ans le mercredi et vendredi après-midi, que par des adultes, des associations et des seniors le reste de la journée. De nombreuses activités y sont proposées, telles que repas, cafés, permanences, répétitions, cinéma, échanges culturels, etc. En septembre, la fête de quartier organisée avec les voisins et les commerçants de proximité, le Conseil des jeunes et Pro Senectute, a réuni une quarantaine de personnes sur la journée.

La Levratte

Le public des jeunes dépend de l'heure, avec les plus grands qui passent en fin de journée ou pour le repas du vendredi soir. Pendant les vacances, La Levratte est maintenant ouverte dès 11h avec un repas préparé en commun. La collaboration avec les voisins et les seniors du quartier se poursuit, bien que ralentie cette année.

Unyon NordEst

Organisation d'événements ponctuels, une fois par mois: repas communautaires (le mardi), café rencontre (le vendredi) et séances de comité. Nomination de la nouvelle présidente, M^{me} Anne Poffet, lors de l'assemblée générale de mars.

La Paix

Dans le cadre de la prestation «La Compagnie des Quartiers», un atelier couture par semestre est proposé dans le local de la coopérative. Seul l'atelier du deuxième semestre a pu être maintenu. La dernière semaine d'«Anime ton quartier» (17-21 août) a été maintenue et a permis de garder le lien dans un quartier avec beaucoup d'enfants. Des bricolages, des jeux et des contes ont rempli les belles journées de fin août.

3.3 Activités et actions de prévention

Accueil libre et parascolaire dans les locaux de quartier: les travailleurs sociaux de la Ville accueillent les jeunes dès 10 ans, après l'école, dans les locaux de quartier qui sont situés à proximité des lieux d'habitation et ainsi facilement accessibles aux enfants. Ils interviennent également dans les APEMS.

Présence à Nyon-Marens

L'équipe de la cohésion sociale est présente à l'école secondaire de Nyon-Marens dans le cadre du projet «Point rencontre». Cette présence régulière permet de favoriser les liens et la cohérence entre l'école et les autres prestations développées par le Service.

Sport libre en salle

L'ouverture de salles de sports en accueil libre d'octobre à avril favorise le contact avec et entre les jeunes. Encadrés par l'équipe de la cohésion sociale, ces moments s'organisent autour du foot, du basket et du parkour. Une soixantaine de jeunes y participent de manière très régulière. Cette activité est également proposée pendant les vacances hivernales. Les ouvertures du dimanche se sont élargies avec un horaire de gym douce le matin, à l'intention des adultes. Il complète les ouvertures des après-midis qui répondent toujours à une forte demande des familles, où les enfants dès 4 ans viennent accompagnés d'un parent, et les jeunes, dès 10 ans, entre amis.

Vote des jeunes de 16 à 18 ans

Première dans le canton, la Ville de Nyon a proposé un vote consultatif aux 436 jeunes nyonnais âgés de 16 à 18 ans lors des votations fédérales du 27 novembre.

Actions de prévention

Les travailleurs sociaux accompagnent les soirées qui se déroulent à la belle saison dans les espaces publics du bord du lac. Dans ce cadre, ils ciblent les risques liés à la consommation d'alcool par les plus jeunes. Plus de 3'000 bouteilles d'eau ont été distribuées par un groupe de pairs lors de 45 soirées. L'équipe de la cohésion sociale va également à la rencontre des jeunes de 12 à 18 ans. Ils étaient présents de manière plus intense cette année, notamment avec un discours de prévention en lien avec les mesures de lutte contre le Covid-19.

Une cinquantaine d'élèves ou de jeunes sont suivis individuellement par la Déléguée à l'intégration ou par les travailleurs sociaux du SELOC, dans la recherche d'un stage, d'un apprentissage, la création d'un dossier, d'un CV ou d'autres démarches administratives. En 2020, une période par semaine a été consacrée au suivi des élèves d'une classe de développement de Nyon-Marens.

3.4 Projets transversaux

Potagers urbains

A partir de septembre 2020, le SELOC a repris la gestion et la coordination de la stratégie de la Ville en matière de potagers urbains. Afin de répondre au mieux à la demande de la population concernant les espaces cultivables et de coordonner la gestion des différents potagers, le service est désormais la porte d'entrée pour toute demande de ce type.

Les démarches entreprises comprennent la prise de contact avec les différentes associations partenaires, le développement de la stratégie de communication sur nyon.ch, la mise en place d'un système d'inscription centralisé, le rapatriement des listes d'attente, l'élaboration d'un courrier pour toutes les personnes cultivant une parcelle et les personnes en liste d'attente, l'élaboration d'un questionnaire d'évaluation, la réflexion autour d'une stratégie d'information et de sensibilisation en partenariat avec d'autres services (EVF, TEM, EDD) et la mise en place d'une collaboration étroite avec EVF.

Sur le terrain, le SELOC accompagne quatre projets qui verront le jour en 2021. Parmi ceux-ci, deux sont issus d'initiatives citoyennes, tandis que deux autres sont pilotés par la Ville (parc du Buis et vallon de la Combe).

Le SELOC poursuit également l'installation ou le remplacement de carrés potagers. Suite à un recensement des besoins et à l'accompagnement de nouvelles pro-

positions, l'installation de 27 nouveaux carrés et le remplacement de 17 carrés abîmés sont prévus pour 2021.

Compagnie des quartiers

Troisième année d'existence pour la « Compagnie des quartiers » avec la mise en place de 5 ateliers itinérants dans les locaux de quartier de La Levratte, La Redoute, La Paix et Pré de l'Oie.

Boîtes d'échange

Suite à la demande des habitants du quartier, une nouvelle boîte d'échange entre voisins-ines (construite par TEM) a été installée au chemin des Saules. Ceci a permis de relancer une dynamique et de communiquer autour du sujet. Une nouvelle page web a été créée, et des demandes pour deux nouvelles boîtes d'échanges (Chantegrive et Clémenty) et une armoire à échanges (ancien abribus au chemin d'Eysin) nous sont parvenues.

Festival du Film Vert on tour

Pour sa troisième édition, le festival vécu autrement, en proposant des projections gratuites sur des thématiques actuelles dans les maisons de quartier est atteint. L'équipe des bénévoles du FFV s'est étoffée et compte désormais 4 personnes. Le Festival du Film Vert on tour a subi les conséquences du coronavirus mais s'en sort néanmoins avec un bilan positif : sur les 7 projections prévues en 2020, une seule a été reportée en 2021. Pour certaines séances, le nombre de spectateurs (entre 5 et 45 personnes) a dû être limité afin de respecter les normes sanitaires.

Repas partagés

Le projet des repas partagés, mis en place en collaboration avec Le Graap, Entrée de Secours, Au Duplex, Pro Senectute et Le Relais, a été renouvelé pour une deuxième année. Pour rappel, le but du projet consiste à créer un espace de partage, de rencontre et de discussion autour de la préparation et de la dégustation d'un repas, afin de permettre tant aux professionnels, qu'aux publics des différentes associations ainsi qu'à la population de se retrouver. Cinq dates avaient été fixées pour 2020, mais une seule a pu être maintenue.

Groupe de travail prévention et sécurité

Le Groupe de travail Prévention et sécurité est composé de représentants des différents services communaux et de PNR. Il est chargé de réfléchir globalement aux thématiques de la cohésion sociale et des incivilités.

3.5 Démarches participatives

Il y a eu un fort engagement des différents services de la Ville pour mener des actions sur les 4 secteurs de Perdtemps, Voie 4, le Château et les rives. Différentes enquêtes auprès de la population ont été menées pour répondre au mieux aux besoins de réaménagement de ces espaces.

Voie 4

Pendant la période estivale 2020 des micros-trottoirs ont été menés dans le but de recueillir les opinions des usagers-ères à propos du réaménagement de cet espace.

Perdtemps

Aménagement temporaire : le chantier participatif du mois de juin, avec la participation des services de la Ville, a permis la construction des platanes et des pergolas. Il a été suivi d'un atelier participatif « Introduction à la permaculture et plantations » proposé aux habitants-es.

Château

La place du Château fait partie des espaces publics dans lesquels la Ville a prévu un aménagement intermédiaire avant les travaux définitifs. Suite aux conditions exceptionnelles du Covid-19, pendant la période estivale 2020, il y a eu une première extension temporaire des terrasses sur la place du Château. Pendant l'été, les usagers ont été questionnés par rapport à ce premier aménagement.

Rives

Les rives, de la Grande Jetée jusqu'à Colovray feront l'objet de réaménagements importants. Pour cette raison, plusieurs démarches participatives in situ ont été engagées afin d'alimenter la réflexion des équipes retenues pour la procédure de mandats d'étude parallèles pour le secteur des rives. Trois types de démarches ont été sélectionnées ; des observations d'usages, pour analyser les dynamiques du Village des pêcheurs, de la place de la Savoie et du Musée du Léman ; des micros-trottoirs sur le Village des pêcheurs et la passation d'un questionnaire portant sur le nouveau projet du débarcadère à la place de la Savoie.

3.6 Prestations pour les aînés et aînées

Suite du Forum des seniors

A la suite du Forum des seniors qui s'est tenu en novembre 2019, 32 seniors se sont constitués en 7 groupes de travail : culture, communication, sport, informatique, avantages seniors, entraide-bénévolat et mobilité et espaces publics. Ils sont accompagnés par une travailleuse sociale de la Ville. La maison de quartier de La Redoute a été désignée comme étant le « siège » des seniors. Les équipes ont pu présenter leurs projets et leurs activités lors d'une séance de restitution de la

démarche du Forum organisée en février 2020. Une dizaine de seniors externes aux groupes ont assisté à cette réunion et ont souhaité être informés de la suite du projet.

Communication

L'adresse email seniors@nyon.ch a été créée. Depuis septembre, un billet du mois est envoyé aux seniors intéressés pour les informer des activités. En parallèle, pour sensibiliser l'ensemble des seniors nyonnais sur les projets en cours, une lettre d'information « Infos-seniors » a été envoyée (au total 2'654 ménages l'ont reçue). En septembre, les groupes ont tenu un stand au marché et les coordonnées d'une vingtaine de seniors ont pu être récoltées.

Activités des groupes de travail

Avec la pandémie, la mise en place des activités ouvertes au public a dû être suspendue dès mi-mars. Les équipes ont choisi de reprendre les activités en septembre. Excepté la « permanence seniors », elles ont été à nouveau suspendues dès novembre.

Depuis la création des groupes, les activités et prestations suivantes ont été mises en place :

- rencontre thématique : partage d'expériences et de vécu avec des intervenants de la région ;
- tennis de table : les 1^{er} et 3^e lundis du mois au Collège de Nyon-Marens ;
- passeport sportif : chaque mois, une activité sportive adaptée est proposée aux seniors ; des seniors nyonnais (ou de la région) et des associations sportives locales collaborent à sa mise en place ; seule l'activité d'octobre (marche collective) a pu être réalisée tous les mardis matin ;
- réseau d'entraide : les seniors ont demandé un accompagnement pour des promenades ;
- portage de documents à domicile : pour pallier le manque d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux étages supérieurs de la Bibliothèque de Nyon, les membres du groupe ont offert leurs services en tant que bénévoles pour porter des documents à domicile ;
- permanence seniors : volonté d'avoir un guichet unique pour tous les seniors, qu'ils soient connectés ou non ; le groupe communication, conjointement avec le groupe informatique et une travailleuse sociale de la Ville, tient la permanence ;
- recherche historique sur la fabrique de pâtes alimentaires Sangal S.A : rencontre avec l'Archiviste communale. Un appel à témoignage sera effectué en 2021.

Permanence seniors

La permanence seniors a lieu les 2^e et 4^e jeudis du mois à la Redoute. Elle a comme objectif de répondre aux diverses questions des seniors (loisirs, démarches administratives, santé, etc.), de les aider en matière informatique (achats de deux tablettes et d'un ordinateur) ou d'échanger autour d'un café. La première permanence s'est tenue au début de mars et a été tout de suite fermée à la suite de l'annonce du semi-confinement. Elle a pu reprendre du service en mai. Depuis, 1 à 2 seniors y ont fait appel lors de chaque ouverture, majoritairement pour de l'aide informatique.

Création de la future association Seniors Nyon

Un groupe de seniors a travaillé sur la mise en place d'une association : une première assemblée a eu lieu en octobre pour présenter les décisions prises et décider du nom et du logo. L'association s'appellera Seniors Nyon. Le comité est composé de représentants des groupes de travail, qui ont également élaboré les statuts. Une assemblée générale sera organisée en 2021.

Plan canicule 2020

Le plan canicule 2019 a été reconduit en 2020 sans modifications. Cinq cent cinquante-cinq courriers ont été envoyés aux seniors de plus de 75 ans, vivant seuls et n'étant pas suivi-es par le CMS : ils étaient invités à s'inscrire auprès du SELOC pour obtenir un suivi en cas de déclenchement du plan canicule. Il s'agit d'un appel téléphonique pour s'assurer de leur état de santé. Sur les 265 réponses reçues, 60 seniors ont répondu vouloir recevoir un appel. Le plan canicule n'a pas été déclenché en 2020.

3.7 Intégration

Le secteur intégration de la Ville a pour mission de promouvoir les échanges interculturels. Il doit également offrir aux personnes d'origine étrangère des prestations leur permettant d'avoir toutes les informations nécessaires dans des domaines tels que :

- la connaissance des structures communales et cantonales ;
- l'apprentissage du français ;
- le fonctionnement du système scolaire et professionnel ;
- la possibilité d'être acteurs de leur vie de quartier.

Programme d'intégration communal

En 2020, en plus des subventions habituelles, de nouvelles prestations ont été financées, à savoir :

- participation au financement de « l'arbre à palabre » dans le cadre des animations de fin d'année en ville ;
- participation au financement de plusieurs projets participatifs menés par d'autres services.

Mini-PIC II – Programme d'intégration cantonal

Dans le cadre du Mini-PIC II, le suivi individuel d'adultes migrants est important : un accompagnement lié à l'emploi, aux prestations communales et cantonales ainsi que la scolarité des enfants font partie des demandes les plus fréquentes. En 2020, la situation sanitaire a demandé d'adapter les prestations proposées. Plusieurs projets ont été suspendus car leur mise en place n'était plus possible. Les suivis individuels ont par contre été multipliés par trois. De nombreuses personnes se sont retrouvées dans une situation difficile, en raison du fait que les prestations habituelles n'étaient plus garanties et que leur situation financière était péjorée. Une collaboration avec les écoles, le CSP (Centre social protestant) et d'autres acteurs du domaine de la migration et de l'intégration a été indispensable pour accompagner ces personnes. Le contact avec les associations a également été augmenté, ceci dans le but de leur donner tous les outils nécessaires pour répondre au mieux aux questionnements de leurs membres.

CISEN

En 2020, la Commission d'intégration suisses-étrangers de Nyon CISEN n'a pu se réunir qu'à 2 reprises.

Semaine contre le racisme

Sous la thématique des frontières, la Semaine contre le racisme 2020 proposait de nombreuses actions mises en place en collaboration avec les UAPE, la Bibliothèque de Nyon, l'Usine à Gaz et différents acteurs actifs dans le domaine de la protection contre les discriminations. Cette semaine étant organisée mi-mars, elle n'a pu avoir lieu et a été reportée à 2021.

Français au bord de l'eau

Malgré la situation tendue en juillet, la 4^e édition des cours de français gratuits et sans inscription destinés aux personnes migrantes primo arrivantes, a accueilli 33 participants, âgés de 21 à 59 ans (75% de femmes, 11 personnes provenant de UE/AELE et 22 d'Etats tiers).

Permanences info conseil migration du CSP

En septembre, le CSP a ouvert une nouvelle permanence à Nyon. Entièrement financées par le Canton, ces permanences présentes dans tout le canton se veulent un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les personnes suisses ou migrantes ayant des questions sur les permis de séjour, le regroupement familial ou encore les assurances sociales. Ouvertes tous les lundis durant deux heures, elles sont assurées par deux professionnels du domaine social. Depuis son ouverture, la permanence hebdomadaire a eu lieu 13 fois.

Les collaborateurs du CSP ont examiné 46 situations, dont 31 ont nécessité un suivi. Les 52% des situations concernent des personnes domiciliées à Nyon, dont une majorité de femmes. Les personnes arrivées en Suisse depuis moins d'une année représentent plus de 10% des bénéficiaires de la permanence, leurs pays de provenance sont variés (des Suisses consultent également la permanence). Les consultations ont concerné des thématiques variées : recherches d'informations générales en lien avec l'intégration (dans presque tous les cas), demandes en vue de l'obtention, du renouvellement ou de la transformation de permis de séjour, assurances sociales, regroupement familial, problèmes familiaux ou financiers.

Local des associations

Le local des associations, situé à l'Esp'Asse, était mis à la disposition des associations culturelles dans le but d'organiser leurs séances et activités. En octobre, il a été remis et les associations qui l'occupaient déplacées au local de La Redoute. Ce nouveau lieu offre de nombreuses opportunités, du fait de la diversité des salles et des prestations offertes.

Caritas

Cent trente personnes ont bénéficié de cours de français niveau A1 à B1 proposés par Caritas. De plus, 51 personnes ont bénéficié de cours oraux privés à distance, toute région confondue, de niveaux A1, A2 ou B1. Afin de permettre à un maximum de personnes de poursuivre la formation malgré la crise sanitaire et la suspension provisoire des cours dès le 16 mars 2020, Caritas Vaud a pris les mesures suivantes lors de la 1^{re} vague (les cours en présentiel ayant été suspendus jusqu'au début de l'été) :

- des cours privés de conversation à distance ont été lancés et animés par nos bénévoles, de début avril à fin juin ;
- les cours semi-intensifs et le cours de préparation à l'évaluation FIDE, donnés par des formatrices professionnelles, ont repris, à distance, dès début mai ;
- tous les formateurs bénévoles ont maintenu d'une manière ou d'une autre un lien avec leurs apprenants jusqu'à fin juin.

Lors de la seconde vague d'automne, la plupart des cours de français ont pu être maintenus en présentiel grâce à l'exception prévue à l'article 6d concernant les offres de formation destinées aux personnes qui ne sont pas en mesure de participer à un cours en ligne. Toutefois, la nécessité de respecter la distanciation physique a eu pour conséquence de limiter de moitié le nombre de places disponibles. Le nombre d'inscriptions a été également inférieur aux années précédentes en raison des quarantaines et confinements des participants.

Ateliers de préparation à la naturalisation de Caritas

En 2020, l'atelier de préparation à la naturalisation a été proposé : 10 personnes y ont pris part. De plus, deux membres de la CISEN et la Déléguée à l'intégration ont dispensé 44 heures de soutien individuel aux candidats-es n'ayant pas répondu aux exigences de base. Tous les candidats-es ayant pu bénéficier de cette aide ont réussi leur audition.

Préparation à l'Examen FIDE

En lien avec la nouvelle loi sur la naturalisation et le renouvellement des permis de séjour, Caritas a organisé deux ateliers de préparation à l'examen FIDE qui ont vu la participation de 11 personnes. Leur but est de permettre aux apprenants-es d'améliorer et d'exercer leur français de manière ciblée afin de les préparer à l'examen de langue FIDE. Cet examen, basé principalement sur le photolangage, est identique pour toute la Suisse. Son évaluation scinde la partie orale et écrite et permet de répondre aux exigences de la nouvelle loi. Des exercices pratiques, basés sur l'approche FIDE, sont proposés aux participants.

4. Etablissements scolaires

Le poste de la Responsable écoles a pour objectif de faciliter la collaboration entre les services de la Ville et l'école, et vice et versa. Il s'agit de coordonner la mise à disposition de certaines prestations parascolaires et

des locaux hors temps scolaire et de se charger de la partie administrative et financière du secteur. Ce poste a rejoint en 2020 le pôle cohésion sociale.

Tableau récapitulatif – Année scolaire 2020-2021

Etablissement scolaire	Nombre de sites	Cycles	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Etablissement primaire Nyon Léman	5	1-8P Classes Acc et CER	60	1156
Etablissement primaire Nyon Jura et Prangins	3	1-8P Classes CER	45	896
Etablissement secondaire Nyon-Marens	1	9-11S Classes Racc, Acc et CER	51	919

Les décisions fédérales et cantonales liées à la gestion de la pandémie ont contraint à l'annulation de la quasi totalité des activités sportives (camps), culturelles (spectacles) et festives (Fête des enfants) pour l'année civile 2020.

Classes Acc: classes d'accueil

Classes CER: classes à effectif réduit

Classes Racc: classes de raccordement

4.1 Etablissement primaire Nyon Léman

Année particulière en raison de la crise sanitaire. A relever l'excellente collaboration entre l'Ecole et les différents services communaux durant la période de fermeture des écoles et depuis la reprise des cours en présentiel : implication, réactivité, communication, collaboration et adaptation ont été les maîtres mots. Les enfants ont ainsi pu bénéficier des meilleures conditions d'accueil possible. Les cas de contamination d'élèves ou d'adultes sont restés relativement peu nombreux grâce aux différentes mesures d'hygiène appliquées dans les bâtiments scolaires.

4.2 Etablissement primaire Nyon Jura et Prangins

L'année civile écoulée a connu comme événement principal la gestion de la pandémie de Covid-19. Relevons en particulier qu'une prestation de service d'accueil en milieu scolaire (SAS) a été mise sur pied pour l'ensemble des élèves 1P-8P de Nyon et Prangins sur le site du Cossy durant la période de semi-confinement du printemps, en collaboration avec les Autorités communales concernées et l'Etablissement primaire de Nyon Léman, l'Etablissement secondaire de Nyon-Marens ayant proposé son concours. Tant la collaboration avec ces partenaires qu'avec les services de maintenance des différents sites s'est révélée efficace et parfaitement huilée en vue d'assurer une action sanitaire suivie et une communication adéquate auprès des élèves et de leurs

parents. Sur le plan scolaire, la classe de développement 7-8P du Cossy a été fermée, les élèves à besoins pédagogiques particuliers sont accueillis désormais en classes régulières en bénéficiant d'un soutien adéquat dispensé de manière individuelle ou organisé par groupes de besoin. Les parents des élèves de Nyon Jura et Prangins ont été régulièrement informés de l'évolution de la situation scolaire et sanitaire. Les soirées de parents de début d'année scolaire ont été maintenues sous une forme respectant les directives en vigueur.

4.3 Etablissement secondaire de Nyon-Marens

L'année 2020 se caractérise par une succession de changements organisationnels liés à la crise sanitaire du coronavirus. Dans ce contexte, des promotions scolaires ont tout de même pu être tenues. Si d'habitude, deux cérémonies étaient planifiées, ce ne sont pas moins de huit séances qui ont permis à près de 340 élèves de recevoir leur certificat de fin de scolarité.

4.4 Restaurants scolaires

Eldora a deux gérants pour les cuisines de production de Nyon-Marens et du Cossy. Un peu plus de 1'000 repas par jour sont produits, dont 300 pour Nyon-Marens et 700 pour les structures parascolaires. Pendant la première vague du Covid-19, de mars à juillet, la pause de midi a été allongée à Nyon-Marens pour permettre aux élèves nyonnais de rentrer manger.

4.5 Bibliothèques scolaires

Avec plus de 39'000 documents empruntés comme en 2019, la fermeture des bibliothèques en début d'année n'a pas eu de répercussion sur les prêts comme on aurait pu le penser. Les lecteurs restent assidus. De son côté, la bibliothèque de Nyon-Marens a profité du confinement pour lancer son site internet. A la reprise, chaque bibliothèque a introduit des procédures sanitaires pour respecter les mesures demandées mais surtout pour accueillir à nouveau les élèves.

4.6 Devoirs surveillés

Cette prestation permet à 95 enfants de faire leurs devoirs en groupe :

École	Horaire	Années	Nombre groupes	Jours
Rocher	15h20-16h20	5-6P	1	Lundi, mardi et jeudi
Centre-Ville		3-4P	1	Mardi et jeudi
Couchant		3-4P	2	Mardi et jeudi
Tattes d'Oie		5-6P	1	Lundi, mardi, jeudi
Gai-Logis/ La Paix		3-4P	1	Mardi et jeudi
Cossy		3-4p	1	Mardi et jeudi
		5-6p	1	Lundi, mardi et jeudi

4.7 Centre d'orientation scolaire et professionnelle Ouest

Le Centre d'orientation scolaire et professionnelle Ouest constitue, avec les régions Centre, Est et Nord l'un des 4 centres régionaux de l'Office cantonal d'orientations scolaire et professionnel (OCOSP), rattaché à la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP). Sa mission consiste à accompagner jeunes et adultes afin qu'ils choisissent leur voie de formation en toute connaissance de cause pour faciliter l'insertion professionnelle. Durant l'année 2020, les habitudes de travail se sont vues modifiées par l'introduction massive du télétravail durant la première vague de Covid-19, puis un retour en travail présentiel a été possible pour aboutir, durant cette fin d'année 2020, à un panachage entre les deux modes. Les prestations se sont poursuivies, au niveau de l'accompagnement, de l'information et du suivi administratif.

4.8 Conseil école-famille

Les établissements scolaires de Nyon bénéficient depuis plusieurs années des compétences d'une conseillère école-famille (CEF). Ses interventions sont coconstruites avec plusieurs intervenants du milieu scolaire. Astreinte au télétravail dès le 13 mars 2020, elle a ciblé ses actions dans l'accompagnement des familles principalement par téléphone. Début juin, la CEF a repris le cours habituel de ses actions. Par les mesures sanitaires en vigueur, elle est privée des groupes pluridisciplinaires et des réseaux organisés par les établissements scolaires. Toutefois, une dizaine de situations a pu être gérée. Dès 2021, elle sera attentive aux élèves en fin de scolarité pour qui la période de Covid-19 va générer des difficultés.

4.9 Clinique dentaire scolaire

La clinique réalise les dépistages, les soins et les cours de prophylaxie. Elle a dépisté 1081 élèves sur 2428 inscrits durant l'année scolaire 2019/20. Un nouveau médecin dentiste scolaire a pris ses fonctions le 1^{er} octobre 2020.

4.10 Conseil d'établissement (CE)

Cette entité se veut un lieu d'échanges et de propositions, réunissant 40 personnes de quatre pôles différents: les Autorités communales, les parents d'élèves, les professionnels des établissements scolaires et des représentants des organisations ou milieux concernés par la vie de l'école. Les trois séances plénières ont été annulées en raison des mesures sanitaires. Entre janvier et février, un projet pilote a été mené dans deux classes primaires (6 et 8P) afin de sensibiliser les élèves aux questions du vivre-ensemble », au travers de jeux collectifs, jeux de rôle et en terminant par une œuvre collective.

5. Autres prestations

Distribution gratuite des sacs taxés officiels pour les ordures ménagères.

Depuis 2014, le SELOC remet gratuitement des sacs taxés officiels pour les ordures ménagères à certaines catégories de personnes telles que les enfants de moins de 3 ans, les bénéficiaires de prestations sociales (RI, PC Fam), les bénéficiaires de bourse d'étude, les personnes souffrant d'incontinence. Ainsi, 3224 rouleaux de 10 sacs de 17 litres et 561 rouleaux de 10 sacs de 35 litres ont été distribués en 2020.

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
229/220	Octroi d'un cautionnement à la Fondation Crèche des Fontaines Cautionnement de destiné à l'achat de l'équipement nécessaire à l'exploitation de la Crèche Petite Prairie, dont l'ouverture est prévue en juillet 2021.	CHF 330'000.—
212/220	Action sociale, sport et culture : quel avenir suite à la crise du Covid-19? Demande d'un crédit exceptionnel de CHF 300'000.— pour le soutien et la relance des activités des milieux associatifs nyonnais et professionnels de la culture, suite à la crise du Covid-19.	CHF 300'000.—

Préavis acceptés

Préavis N°	Libellé	CHF
170/2019	Règlement communal relatif aux conditions d'occupation des logements bénéficiant d'une aide à la pierre et des logements à loyers abordables.	

PERSPECTIVES 2021

- Développer les démarches participatives, en partenariat avec la population et les services concernés, en poursuivant les démarches initiées.
- Adapter le plan de développement de la politique de l'accueil de l'enfance, en lien avec l'évolution démographique.
- Poursuivre les activités liées à l'intégration permettant à tous-tes Nyonnais-aises de participer activement à la vie de la cité.
- Poursuivre la mise en place d'Objectif logement.

ESPACES VERTS ET FORÊTS

Mme Fabienne Freymond Cantone Municipale
M. Hugues Rubattel Chef de service

MISSIONS

Espaces verts

- Conduire les études et la réalisation des projets paysagers (places, parcs, jardins, renaturations), horticoles et forestiers et participer aux planifications.
- Entretien des places, des parcs et des jardins publics.
- Participer au développement des projets d'espace public.
- Entretien des terrains du Centre sportif de Colovray pour le compte de l'UEFA.
- Cultiver, aménager et entretenir les plantes, les massifs et les surfaces vertes pour les infrastructures communales et manifestations.
- Promouvoir la biodiversité sur les parcelles communales et privées.
- Sensibiliser et conseiller à l'interne et à l'externe en matière de plantations, potagers urbains, arborisation.
- Gérer les requêtes d'abattage et compensation.
- Gérer, réglementer et assurer le suivi phytosanitaire du patrimoine arboricole sur le domaine privé et public et l'adapter aux besoins (climat, planifications, conservation).

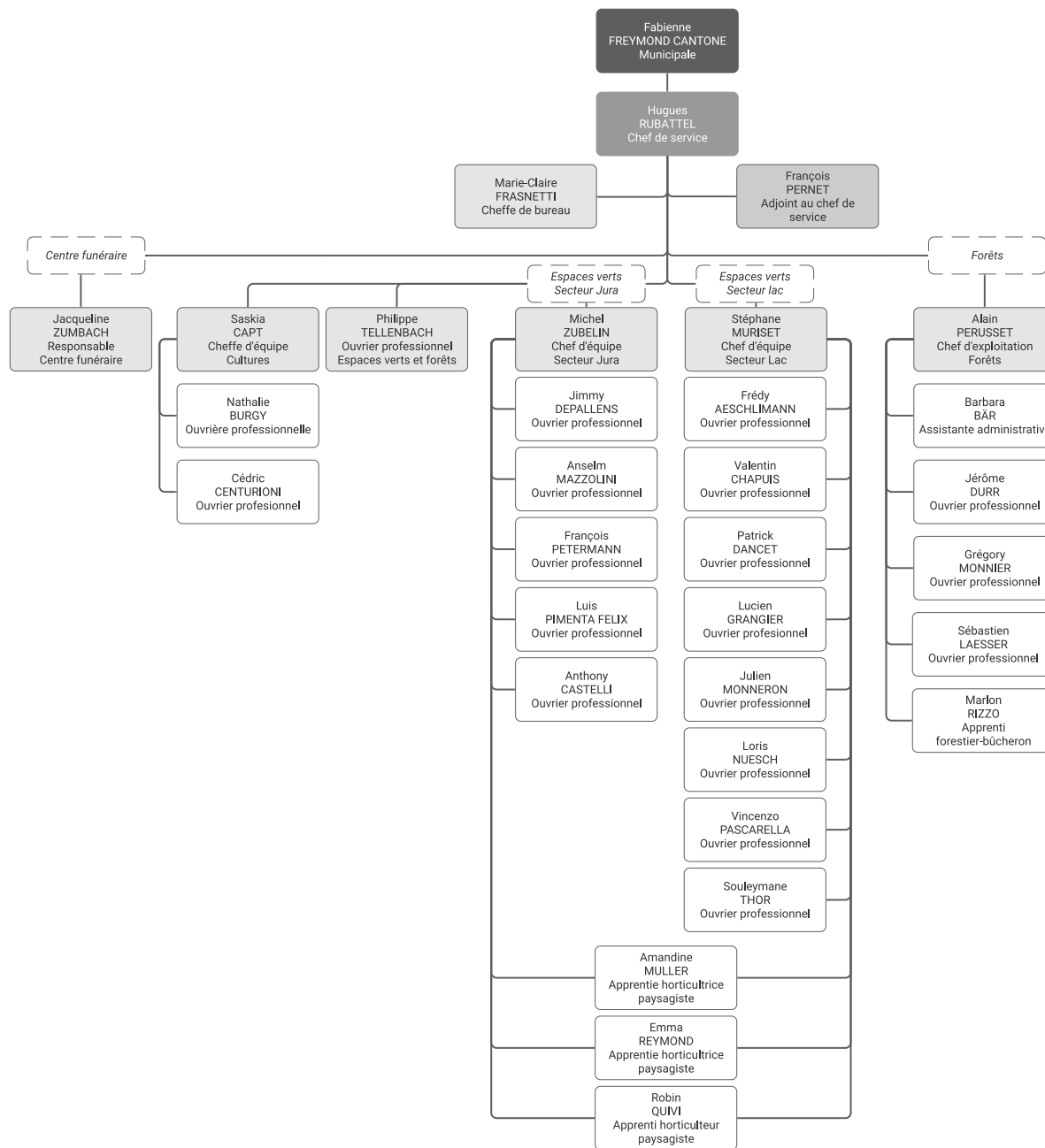
Cimetière

- Administrer le centre funéraire.
- Gérer, entretenir, fleurir et décorer le cimetière et les tombes.

Forêts communales

- Exploiter, cultiver et gérer les forêts communales de plaine et de montagne.
- Contrôler et suivre l'état phytosanitaire sur les domaines privés et publics.
- Entretien et améliorer le réseau d'eau, les chemins et les clôtures des chalets d'alpage.
- Entretien et gérer les chalets d'alpage.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2020

Espaces verts

Espaces publics

- Chemin des Saules, pilotage et coordination du volet paysager.
- Elargissement du sentier du Cossy, pilotage et coordination du volet paysager.
- Parc du Buis (anciennement jardin de la Villa Gubler), reprise des entretiens paysagers.
- Parc du Cossy, finalisation.
- Square Perdtemps, participation aux aménagements 2020 et participation aux séances de conception en vue de son extension en 2021.

Etudes d'aménagements verts et participation à des groupes de travail internes à la Ville

- Préavis relatif à la stratégie végétalisation, rédigé de concert avec les Services de l'urbanisme et de travaux, environnement et mobilité.
- En Gravette, procédure de mandats d'étude parallèles, participation à l'élaboration du cahier des charges et membre du jury.
- RCI, participation à l'élaboration du cahier des charges et au développement du projet.
- Route de Divonne, participation à l'élaboration du cahier des charges et au développement du projet.
- Chemin des Tines, participation à l'élaboration du cahier des charges et au développement du projet.
- Chemin de la Redoute, participation à l'élaboration du cahier des charges et au développement du projet.
- Passerelle Etraz-Sud, participation à l'élaboration du cahier des charges et au développement du projet.
- Aménagements extérieurs de l'école du Centre-Ville, de son préau et de sa salle de gymnastique, ainsi que des glacis des promenades d'Italie et du Jura.

Arborisation

- Suivi de l'inventaire de dendrologie.
- Relevé et mise en ligne des arbres remarquables sur le géoportail régional Cartolacôte.
- Elaboration du préavis relatif au suivi phytosanitaire et pérennisation du patrimoine arboré de la Ville sur le domaine communal.
- Appels d'offres de fourniture de plantes locales en collaboration avec la Ville de Lausanne et d'autres villes romandes, une nouvelle procédure avec des critères d'achats incluant des plantes acclimatées.
- Renaturation du ruisseau du Corjon – 2^e étape, réalisation conjointement avec TEM.

Événements extraordinaires

- UEFA Youth League 2020 au Centre sportif de Colovray, compétition déplacée en août, en raison de la pandémie de coronavirus.
- Première édition du Concours international de la rose nouvelle de Nyon.

Forêts

- Coupe de 3'094 sylvies sur un potentiel annuel de 3'000 réalisée par l'équipe forestière communale ainsi que par des entreprises forestières privées.
- Impact de la sécheresse des trois derniers étés sur la santé de la forêt située au-dessus de 1000 mètres d'altitude.
- Diverses interventions sylvicoles menées pour des tiers (Service cantonal des routes, compagnie ferroviaire du NStCM, Commune de St-Cergue).
- Stabilité de la demande de fourniture de bois de déchetage (pour chauffages à distance).
- Augmentation de la proportion de chablis d'environ 200 m³ (bois atteints par les bostryches et champignons, cassés par la neige ou déracinés par le vent).

ACTIVITÉS

I. Espaces verts

En 2020, le COVID-19 a fortement perturbé la bonne marche des services. Entre écoles fermées, directives très strictes en matière de distanciation, personnes à risque, les équipes ont travaillé à 40% pendant environ trois mois et à 70% au mois d'octobre. Les conditions météo ayant été très favorables, les espaces publics, préaux d'école et autres parcs ont connu une très forte fréquentation. La population a ainsi pu les (re)découvrir et les investir constamment. Même si ces environnements ont subi une pression extraordinaire et les déchets considérablement augmenté, on ne peut que se réjouir des apports de ces aménagements auprès de la

population. Pour pallier le travail supplémentaire que le service n'a pas pu totalement assurer avec ses équipes, il a été fait appel à des entreprises privées. En particulier, l'Association Pro-Jet qui entretenait la plage, n'a plus pu assurer son mandat : le service a donc, là aussi, dû faire appel à une entreprise privée, avec un taux horaire deux fois supérieur aux autres années. Chose réjouissante, le travail a pu être assuré avec des dépassements de budget limités et il n'y a pas eu plus de vandalisme que lors d'une année normale. En parallèle à ces conditions de travail d'entretien, de nombreux projets, études, ou réalisations ont pu avancer ou se concrétiser en 2020.

1.1 Espaces publics

Plusieurs chantiers d'envergure ont démarré en 2020, dont ceux de l'aménagement du chemin des Saules et de l'élargissement du sentier du Cossy. Le volet paysager de ces travaux est piloté et coordonné par le service. celui-ci a aussi repris les entretiens paysagers du parc du Buis (anciennement « jardin de la Villa Gubler ») selon le mandat conclu avec le concepteur de l'aménagement paysager ; il a aussi finalisé le parc du Cossy. Au total, la Ville bénéficie de deux nouveaux parcs publics, au succès jamais démenti, pour un total de 45 ha d'espaces verts, et d'entretien différencié. Les aménagements du square Perdttemps pour 2020 ainsi que ceux envisagés pour 2021 ont fait l'objet de séances de conception, de travaux de rénovation, de plantations, de mises en place et d'entretien.

1.2 Etudes d'aménagements verts et participation à des groupes de travail internes à la Ville

Afin de préserver l'attractivité sociale, culturelle et esthétique des espaces verts et garantir la qualité paysagère des espaces publics dans les planifications urbaines, le service a participé à divers groupes de travail internes à la Ville. Mentionnons en premier lieu l'élaboration du Préavis « Stratégie végétalisation », faite de concert avec les Services de l'urbanisme et de travaux, environnement et mobilité ; et ensuite le MEP (concours sous la forme de mandats d'étude parallèles) En Gravette, soit une planification importante de la Ville avec une ambition de nouveaux espaces publics de qualité. Les projets d'agglomération RCI, de la route de Divonne, du chemin des Tines, du chemin de la Redoute et de la passerelle Etraz-Sud ont aussi été réfléchis avec un volet paysager, tenant compte des apports du Service des espaces verts. Les aménagements extérieurs de l'école du Centre-Ville, son préau et sa salle de gymnastique, avec également l'intégration des talus des promenades d'Italie et du Jura, sont aussi capitaux pour l'identité nyonnaise et la redécouverte d'un espace pour le moment oublié des Nyonnais-es : le projet des mandataires paysagers a aussi constitué un pan important du travail du service en 2020 ; il a fait l'objet d'une demande de crédit d'étude auprès du Conseil communal à l'automne 2020.

1.3 Arborisation et renaturation

Après l'acceptation du nouveau Règlement communal des arbres, l'inventaire, le relevé et la mise en ligne des arbres remarquables sur le domaine communal ont abouti. L'élaboration du préavis « Suivi phytosanitaire et pérennisation du patrimoine arboré de la Ville » sur le domaine communal a succédé aux constats cumulés de ces dernières années, et servira à sécuriser et assurer sa gestion. Les arbres urbains sont en effet en souffrance suite au réchauffement climatique, la pression urbaine, l'imperméabilisation des sols et la toujours plus importante utilisation des sous-sols. La renaturation du ruisseau du Corjon – 2^e étape, est aussi une réalisation conjointe des Services des espaces verts et

forêts et de travaux, environnement et mobilité dont on peut se réjouir. En parallèle, en collaboration avec la Ville de Lausanne, une nouvelle procédure, pour des appels d'offres de fourniture de plantes locales a été élaborée ; son but est que les critères d'achats incluent des plantes acclimatées, permettant ainsi d'anticiper les effets du changement climatique.

1.4 Evénements extraordinaires

Un gros travail du service a dû se faire en lien avec la « UEFA Youth League 2020 » au Centre sportif de Colovray, déplacée à la période du 16 au 25 août, en raison de la pandémie du coronavirus. Les 11 matches de tournois internationaux et 2 tournois préliminaires de qualification de Champions League, ont nécessité à la fois un sens de l'adaptation et un gros effort d'entretien de la part du service.

Concours international de la rose nouvelle

Pour la première édition ayant eu lieu le 20 juin 2020, 88 nouvelles variétés de roses créées par 27 obtenteurs en provenance de 13 pays ont participé à ce concours unique au monde pour être le seul à interdire tout traitement phytosanitaire. Les résultats ont été exceptionnels : 9 médailles d'or, 11 médailles d'argent, 11 certificats de mérite ont été attribués, soit un nombre considéré comme de tout haut niveau. De fait, le terrain et la terre du site des Espaces verts, et le travail fourni par ses jardiniers, ont permis l'éclosion de fleurs magnifiques. La Fédération mondiale des Roses s'est réjouie de ce succès et compte sur Nyon, seule étape suisse sur un total de 18, pour une présence à long terme sur le circuit international des concours de roses. Les plantations des nouvelles roses en vue des concours internationaux de 2021 et 2022 ont été exécutées par le service.

1.5 Etablissement horticole

La ville a connu une pluviométrie annuelle normale de 1098 litres/m², mais mal répartie sur l'année (très peu de précipitations estivales). En 2020, le service n'a presque pas mis à disposition d'arrangements floraux ou de plantes pour les réceptions communales en raison de la pandémie de Covid-19. En revanche, les cultures ont été maintenues à environ 95'000 plantes annuelles, bisannuelles et de mosaïculture. Pour la décoration d'hiver des tombes du cimetière, 230 motifs artificiels ont été confectionnés. Le service a aussi fourni les plantes annuelles pour l'aménagement du square Perdttemps. Chaque saison, il conçoit les plans des différents massifs floraux et commande de jeunes plantes et graines cultivées pendant l'année, des substrats de culture et autres fournitures horticoles.

Après vingt-deux ans d'utilisation, le système de gestion informatisée des serres n'était plus compatible avec les nouvelles technologies. Un préavis a été déposé pour changer l'entier du système (Préavis No 179/2019). Le travail a été effectué à notre entière satisfaction.

1.6 Véhicules et machines

Outre le fait que le service assure la gestion et l'entretien d'une vingtaine de véhicules immatriculés, les tâches suivantes sont aussi de son ressort :

- réparation, révision, affûtage et lavage des tondeuses autotractées, petites tondeuses, petites machines (débroussailleuses, tronçonneuses, taille-haies, souffleuses...), tracteurs, camionnettes, chariot élévateur, minibus, motofaucheuses, sableuse, remorques, transporteurs, etc.;
- préparation pour le contrôle technique (expertise) pour tous les véhicules homologués pour circuler sur la voie publique (tracteurs, remorques, transporteurs, minibus, etc.);
- préparation et organisation d'un cours en vue de l'obtention du permis de chariot élévateur pour divers collaborateurs du service;
- proposition d'acquisition d'un véhicule électrique pour l'arrosage des massifs floraux hors et dans les parcs publics;
- achat d'une nouvelle tondeuse autotractée équipée d'un bac de ramassage, plus polyvalente, pour remplacer l'ancienne qui était hors d'usage;
- échanges entre divers services (notamment TEM) pour des réparations, travaux de tournage, fraisages, soudures spéciales, etc., sur de petites machines;
- diverses réparations et mises à disposition de véhicules pour divers services (SELOC, SMM, Services industriels, etc.);
- entretien et réparations pour divers véhicules et machines servant à l'exploitation forestière (fendeuse, chariot élévateur, voitures, tracteurs, etc.);
- remplacement de diverses anciennes machines.

Minibus

En raison de la pandémie de Covid-19, les minibus ont été immobilisés pendant quatre mois. Toutefois, avant et après le confinement, ils ont été utilisés pratiquement tous les week-ends, à la satisfaction des utilisateurs-trices.

1.7 Autorisations d'abattage

Le service a délivré 14 autorisations d'abattage pour un total de 44 arbres. Vingt-trois arbres ont été plantés en compensation. Les cas de non-remplacement se justifient par une végétation importante ou parce que l'espace n'est pas suffisant pour la plantation d'un arbre majeur.

Les 22 demandes d'abattage traitées lors du permis de construire auprès du Service de l'urbanisme (dont 12 impactant des arbres protégés) ont fait l'objet d'une instruction du service, donnant lieu à des autorisations d'abattage, des compensations, ou des négociations avec les propriétaires.

Il est constaté que les projets de constructions feront disparaître un plus grand nombre d'arbres, de plus grande valeur ou de qualité que ces dernières années. La compensation par des plantations sera difficilement réalisable sur les parcelles concernées, d'où l'importance d'une stratégie municipale de végétalisation.

1.8 Commission des arbres

La Commission des arbres s'est réunie une fois, le 8 juillet 2020. Lors de cette séance, la Commission a été mise au courant de l'application du nouveau Règlement communal pour la protection des arbres, et a bénéficié d'un rappel des critères et de la présentation de la Directive sur les arbres remarquables. Le minimum requis pour le volume de plantation d'un arbre, le suivi phytosanitaire des arbres et les contrôles en cours, ainsi que la 1^{re} édition du Concours international de la rose nouvelle ont aussi été abordés.

1.9 Divers travaux en soutien à d'autres services

Le service a effectué également des travaux de soutien, tels que des aides ponctuelles à la Salle communale (mise en place de tables, livraison de plantes vertes et d'arbustes, par exemple) et le déneigement en collaboration avec le Service des travaux, environnement et mobilité. Il a en outre travaillé en collaboration avec les bûcherons pour l'enlèvement du bois dans les cordons boisés urbains. Enfin, le service a passé un certain nombre d'heures à aller chercher et à ramener les plantes vertes dans les collèges et les différents bureaux de la Commune pour leur entretien, taille, traitement et arrosage pendant les vacances d'été. Globalement, il a constaté moins d'actes de vandalisme.

2. Centre funéraire

Le Centre funéraire régional répond toujours pleinement aux attentes des différents acteurs impliqués dans cette réalisation, soit : la direction du service, les entreprises de pompes funèbres ainsi que les membres du clergé qui utilisent la salle de recueillement pour les cérémonies. En 2020, 458 corps ont transité par le Centre funéraire régional (407 en 2019). Le comité du Centre funéraire régional n'a pas pu se réunir cette année en présentiel, en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, les comptes et le budget ont été envoyés à chaque membre pour acceptation. M. Jean-Pierre Ruchat ayant fait valoir son droit à la retraite au 31 décembre 2019, c'est M^{me} Jacqueline Zumbach qui a été engagée en tant que responsable du Centre funéraire régional au 1^{er} janvier 2020.

3. Forêts et domaines de montagnes

3.1 Forêts

Superficie: 856 ha.

- La coupe de 3'094 sylvies sur un potentiel annuel de 3'000, a été réalisée par l'équipe forestière communale ainsi que par des entreprises forestières privées pour les coupes de bois mécanisées et le débardage. Avec 103.13 % de la possibilité de coupe réalisée, le bilan est positif. L'objectif planifié des surfaces de soins culturaux a été dépassé, d'où une augmentation des subventions cantonales pour les surfaces réalisées.
- Les sécheresses des trois derniers étés commencent à impacter la santé de la forêt située au-dessus de 1000 mètres d'altitude. Les sapins blancs et les hêtres situés au-dessous de 1000 mètres d'altitude avec exposition sud, souffrent clairement du manque d'eau. Une surveillance accrue devra être opérée au printemps 2021, au moment où l'apparition de bostryches pourrait affecter les arbres affaiblis.
- Diverses interventions sylvicoles ont été faites pour des tiers (Service cantonal des routes, compagnie ferroviaire du NStCM, Commune de St-Cergue).
- Il y a stabilité de la demande de fourniture de bois de déchetage (pour chauffages à distance), avec un contrat d'approvisionnement de 500 tonnes par an de bois rond avec l'Association du couvert à plaquettes de Trélex (ACPT). Le volume contractuel a été livré.
- La proportion de chablis a augmenté en 2020 d'environ 200 m³ (bois atteints par les bostryches et champignons, cassés par la neige ou déracinés par le vent).

3.2 Subventions

		2019	2020
Participation de l'Etat aux frais des triages forestiers	CHF	59'603.—	59'603.—
Subventions soins culturaux	CHF	66'778.40	104'027.—
Total des subventions	CHF	126'381.40	163'630.—

3.3 Routes et chemins forestiers

- Les travaux annuels au moyen de l'épaveuse ont été effectués par une entreprise privée en bordure des chemins des Fontanettes, Creux-Mariot, Bonne-Fontaine-de-la-Tourbière, Main-de-Gingins, Creux-à-la-Griffe, et des Combettes.
- L'entretien des renvois d'eau sur divers chemins a été réalisé par l'équipe forestière, afin de faciliter l'évacuation des eaux de pluie.

- Un tronçon de 550 mètres en tout-venant a été rénové au chemin des Fontanettes.

3.4 Véhicules

- Tracteur agricole Same Explorer; achat en 1990.
- Elévateur Heli, achat en mai 2019.
- Dacia Duster (garde-forestier), achat en janvier 2020.
- Land Rover Defender 110 Pick-up, achat en mars 2013.
- Tracteur agricole Valtra modifié forestier; achat en août 2014.

3.5 Machines – Bâtiments

Le parc des machines (tronçonneuses et débroussailleuses) est régulièrement renouvelé. L'entretien courant est en général assumé par les collaborateurs. L'équipe forestière dispose actuellement de 10 tronçonneuses et 3 débroussailleuses, renouvelées périodiquement. Toutes les tronçonneuses fonctionnent avec une huile biologique et une essence alkylée (sans benzène). Le service dispose d'une machine combinée (scie circulaire, raboteuse, déligneuse) de marque Robland pour la réalisation des travaux sur bois, l'entretien des chalets d'alpage, la fabrication de tables, bancs, volets, etc. Cette machine permet d'avoir suffisamment de travail à l'intérieur lors de mauvaises conditions météorologiques.

3.6 Remorques

Le service a 2 remorques, essentiellement utilisées pour les livraisons de bois de feu.

3.7 Entretien des cordons boisés de plaine (152'600 m²)

Avec la collaboration des bûcherons, le service s'est chargé d'enlever les arbres dangereux ou couchés dans le lit des rivières Le Boiron, Le Cossy et L'Asse. Des soins culturaux et des coupes de bois sont effectués régulièrement sur les parcelles communales afin de garantir la pérennité et la sécurité des cordons boisés.

3.8 Plantations

Aucune nouvelle plantation n'a été réalisée en 2020. Le suivi des plantations réalisées durant les cinq dernières années a été effectué (fauchages). Une sylviculture proche de la nature permet de favoriser le rajeunissement naturel de nos forêts.

3.9 Domaines de montagnes

La Ville de Nyon est propriétaire de 5 chalets d'alpage, entretenus par l'équipe forestière pour les petits travaux (peinture des volets, remplacement des mâts de drapeaux, réfection de WC et cabanons, etc.). Les pâturages sont entretenus par les amodiataires ainsi que par l'équipe forestière pour les boisés.

Des coupes de bois mécanisées sur pâturages sont réalisées par des entreprises privées à l'aide de processeurs (mécanisation).

Baux d'amodiation

Les baux d'amodiation des alpages sont attribués à :

- Fruitières de Nyon / Derry: MM. François Briggen, fromager, et Nicolas Berlie;
- Combe-Grasse / Rosset: MM. Marc Bory et Serge Melly;
- Archette: M. Olivier Chambaz.

Clôtures, passages

Les clôtures sont montées et entretenues au printemps. En automne, les fils ainsi que certains portails et tourniquets sont déposés. Changement de quelques passages pour VTT et piétons.

Murs en pierres sèches

Les travaux de réfection sont entrepris dans le cadre du projet de réfection du Parc du Jura vaudois. En 2020, le 2^e tronçon (24 mètres) du mur de la Givrine a été refait par le muretier Clément Berthet, mur terminé. La suite de la réfection du mur du parc à foin des Fruitières de Nyon est en cours, six mètres réalisés en 2020.

Citernes, pompes, puits, étangs

Avant l'hiver, les installations d'eau sont préparées en vue de la mauvaise saison : vidange des conduites, dépose des pompes, mise à l'abri des bassins, vérification du matériel. A l'inverse, au printemps, toutes les installations sont remises en état pour l'exploitation des alpages. Divers travaux d'entretien courant ont été réalisés : changement de conduites percées, puits perdus, etc.

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
227/2020	Suivi phytosanitaire et pérennisation du patrimoine arboré de la Ville	300'000.—
Commentaire	<i>En cours d'instruction.</i>	

Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
179/2019	Remplacement du système de gestion informatisée des serres	74'300.—
Commentaire	<i>Ce préavis sera bouclé fin 2021.</i>	
92/2018	Place du Château – crédit de réalisation et intervention artistique	371'081.—
Commentaire	<i>En attente.</i>	
93/2018	Place de la Gare – crédit de réalisation et intervention artistique	315'084.—
Commentaire	<i>Ce préavis sera bouclé au terme des démarches participatives envisagées.</i>	
85/2017	Chalet des Fruitières de Nyon	523'000.—
Commentaire	<i>Ouvert, tant que les délais de garantie et réceptions définitives ne sont pas terminés. Ce préavis sera bouclé fin 2021.</i>	
224/2015	Parc du Reposoir (Cossy) – aménagement du parc – mise en valeur de l'aqueduc	5'369'976.—
Commentaire	<i>Ouvert, tant que les délais de garantie et réceptions définitives ne sont pas terminés. Ce préavis sera bouclé fin 2021.</i>	
27/2016	Parc de la maison Gubler	915'000.—
Commentaire	<i>Ouvert, tant que les délais de garantie et réceptions définitives ne sont pas terminés. Ce préavis sera bouclé fin 2021.</i>	
70/2017	Ecole de Gai-Logis – rénovation et extension du préau	275'000.—
Commentaire	<i>Ce préavis sera bouclé au début 2021.</i>	

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Entretien des zones végétalisées

Le service entretient une surface totale de 453'532 m², répartis comme suit:

Zones sportives	151'148 m ²
Ecoles	32'864 m ²
Bâtiments communaux	96'000 m ²
Domaine public*	173'520 m ²

* A augmenté de 650 m² avec la 2^e étape du Corjon (~420 m²), la berme du chemin des Cottages (~180 m²) et les abords du parking visiteurs des SIN (~50 m²).

A ces surfaces s'ajoutent 152'600 m² de cordons boisés de plaine.

Plantations

	2019	2020
Arbres	+45 (dont 11 pour compensation)	+ 12 (dont 8 arbres en compensations de ceux abattus pour sécurisation de l'espace public)
Plantes vivaces	0	0
Arbustes	79	111
Couvres-sol	500	0
Plantes à massif:		
-Eté	48'000 env.	48000 env.
-Printemps et automne	35'000 env.	35'000 env.
Décorations florales	120 env.	30 env. en raison du Covid-19
Bouquets	700 env.	700 env.
Mosaïque florale	20'000 env.	20'000 env.
Bulbes pour le printemps	8'000	8'000

Cimetière

Au cimetière de Clémenty, les inhumations suivantes ont été effectuées:

	2019	2020
Tombes à la ligne	19	24
Cinéraire à la ligne	46	17
Jardin du Souvenir	49	51
Mur d'enceinte + columbarium	6	25
Concessions de corps (nouvelles)	6	7
Urnes s/tombe	19	9
Urnes s/tombe enfant	0	0

En 2020, le service a procédé à la désaffectation du secteur d'inhumation 1989.

Police des constructions

	2019	2020
Dossier analysés	23	23

Minibus

	2019	2020
Nombre de jours mis à disposition des sociétés locales	225	130

Surfaces sous régime forestier

Surface totale 863 ha							
Surface boisée 658 ha				Surface non boisée 191 ha			
Aménagée 644 ha			Hors gestion (réserve) 14 ha	Pâturables 171 ha		Improductif 27 ha	
Forêts 583 ha	Pâturages boisés 58 ha	Bosquets, cordons boisés 3 ha		Vides à rajeunir 18 ha	Pelouse 153 ha	Desserte 22 ha	Inculte (rochers, etc.) 5 ha

Ventes de bois

Qualité	Prix de vente total CHF	Proportion du stock de bois
Bois de service	53'014.15	40 %
Bois énergie pour plaquettes	13'056	10 %
FLP râperie + industrie	0	0 %
Bois de feu	67'048.65	50 %
Totaux	133'118.80	100 %

PERSPECTIVES 2021
Espaces verts

- Le grand enjeu de 2021 sera la préparation et le recrutement d'un nouveau ou d'une nouvelle Chef-fe de service, M. Hugues Rubattel faisant valoir ses droits à la retraite pour décembre 2021. Un bilan et état de situation du service sera conduit ; le cahier des charges sera réadapté aux besoins actuels pour cibler au mieux les compétences nécessaires à la direction de ce service au cœur du vivant.
- Les places de jeux, préaux et aires sportives de la Ville ont cumulé vieillissement, actes de vandalisme, dommages irréversibles, et besoin d'adaptation aux utilisateurs-trices d'aujourd'hui. Les évaluations nécessaires ayant été faites, une demande de crédit au Conseil communal suivra début 2021, et les travaux s'enchaîneront dès que le crédit aura été approuvé.
- La mise en œuvre du suivi phytosanitaire des arbres et le renouvellement de notre patrimoine arboré commenceront selon le planning indiqué dans le Préavis N° 227/2020 déposé à la fin de 2020. Un gros travail accompagnera l'étude en vue du préavis de construction (2022) pour les aménagements extérieurs liés au Collège du Centre-ville et la préparation de la demande de crédit d'étude de Colovray. Il en sera de même pour la préparation du Plan d'affectation En Gravette qui contient un nouveau et vaste espace public vert.
- Du point de vue des planifications directrices, la Stratégie biodiversité, la Politique de l'environnement et la Stratégie végétalisation de la Ville devraient être finalisées en 2021 ; de même qu'un concept d'appel d'offres pour plantes locales, en lien avec les autres communes vaudoises. Le masterplan de la couronne verte va se matérialiser au travers du projet de l'école du Centre-ville, de la RCI – secteur Plage, et l'élimination des plantes invasives dans le talus de Bonstetten.

- Dans les réalisations, celles du chemin des Saules et du Sentier du Cossy vont pouvoir être inaugurées en 2021. Et une fois les recours levés, les aménagements temporaires de la place du Château devraient pouvoir être réalisés.
- Le parc du Buis va pouvoir être inauguré avec sa nouvelle œuvre d'art, une construction géante de bois local des frères et artistes Chapuisat.
- La 2^e édition du Concours international de la rose nouvelle se tiendra en juin 2021, si la crise sanitaire le permet. La pérennisation de ce concours à Nyon va pouvoir être confirmée autant par les Autorités que par la Fédération mondiale des roses.
- Bien sûr le maintien de la qualité des espaces verts de la Ville, avec le développement du côté nature en ville et les conseils pour répondre aux attentes de la population, seront en tête des priorités du service, tout comme l'accompagnement des utilisateurs-trices des divers potagers urbains carrés potagers.

Forêts

- Les forêts de protection sont entretenues de 2020 à 2023 selon une convention entre le Canton et les propriétaires. En particulier les coupes en forêts de protection dans la Côte de Nyon seront réalisées en 2021.
- Il y aura continuité des exploitations, des soins culturaux et de l'entretien des pâturages boisés, des entretiens des chemins, de chalets d'alpage (analyse de l'état des toitures), de l'adduction d'eau, des clôtures et bâtiments forestiers.
- La création d'un étang de rétention d'eau pour le pâturage de l'Archette ainsi que la réfection et l'agrandissement des étangs de Rochefort et Pré Meunier (Fruitières de Nyon) seront étudiés.
- La réfection des chemins, avec des subventions cantonales, va être étudiée et si les financements nécessaires sont disponibles, effectuée.

FINANCES

M. Claude Uldry Municipal
M^{me} Ying Cottier Cheffe de service

MISSIONS

Budget, comptes et planification

- Etablir et analyser le budget et le plan des investissements.
- Editer et réviser les comptes.
- Gérer les immobilisations des patrimoines administratif et financier.

Gestion financière et suivi

- Gérer la trésorerie, les emprunts, le plafond d'endettement et les risques pour cautionnements.
- Gérer la comptabilité générale, le contentieux ainsi que le suivi des dépenses d'investissement.
- Gérer la comptabilité d'autres institutions (associations intercommunales, fondations, etc.).

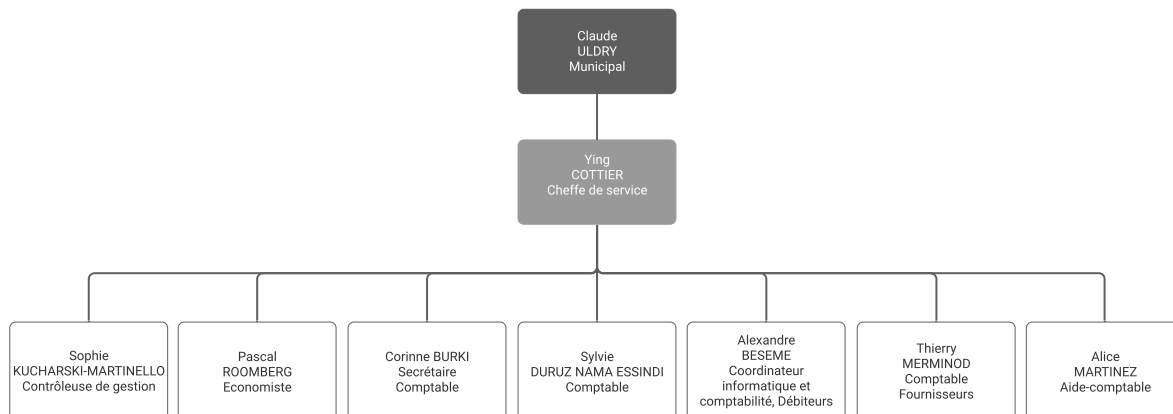
Support et conseil

- Conseiller et soutenir la Municipalité et l'administration en matière financière.
- Etablir des règles de gestion et processus financiers.
- Assurer les relations extérieures en matière financière auprès d'autres institutions (Préfecture, administration cantonale des impôts, etc.).

Contrôle et analyse prospective

- Veiller au respect du cadre légal en matière financière et mettre en œuvre les recommandations de la fiduciaire.
- Analyser et évaluer les impacts des changements économiques et légaux sur les finances communales.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2020

Continuité des prestations et suivi financier pendant la pandémie

Depuis le semi-confinement en mars, le Service des finances a maintenu l'ensemble de ses activités. Ainsi, toutes les créances de la Ville ont été payées dans les délais et la continuité de la facturation a été assurée. Les procédures de poursuite ont été gelées au printemps conformément aux dispositions fédérales.

Le Services des finances a opéré un suivi renforcé des recettes fiscales, des dépenses supplémentaires provoquées par la pandémie de Covid-19 et des non-dépenses liées à l'arrêt de certaines activités.

Réduction de la dette

Les mesures de priorisation et d'assainissement financier adoptées par la Municipalité ont permis de réduire l'endettement de la Ville à hauteur de CHF 6.2 millions. La Municipalité aura ainsi respecté le plafond d'emprunt fixé pour la législature 2016-2021. En outre, le Service des finances a procédé à un lissage des emprunts entre court terme et long terme, afin de maîtriser l'évolution de la charge financière.

ACTIVITÉS

1. Reconstitution du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)

La Région de Nyon s'est dotée en 2016 d'un instrument novateur et performant : le DISREN. Dix-sept projets de portée régionale ont été financés à ce jour par ce biais. Arrivée au terme de cet investissement, la Municipalité a décidé de répondre favorablement à la proposition de la Région de Nyon de reconduire le dispositif pour la période 2020-2025, afin d'éviter que la Région ne soit privée d'un outil d'investissement-clé.

Le Conseil communal a adopté le Préavis N° 191/2020 y relatif lors de sa séance du 31 août 2020.

2. Bouclement des comptes 2019

Les comptes 2019 de la Ville de Nyon ont été bouclés avec un excédent de CHF 222'232.— alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 8'658'703.—.

Les principales variations par rapport au budget sont les suivantes:

- décompte définitif des péréquations moins élevé que ce qui avait été budgétisé;
- amortissements moins élevés que prévus en raison du report du bouclement de certains préavis;
- achat de biens, services et marchandises en diminution du fait des efforts fournis par la Ville dans le cadre des mesures d'économie;

- baisse des charges financières, malgré une dette en progression;
- diminution du chapitre portant sur les subventions, en particulier la participation à la couverture de déficit des crèches;
- diminution des impôts sur le revenu.

Ces différents éléments sont développés dans le cadre du Préavis N° 194/2020 sur les comptes communaux et gestion de l'exercice 2019, adopté par le Conseil communal le 22 juin 2020.

3. Parking de la Duche: rachat d'actions et reprise d'un prêt

La Ville de Nyon est actionnaire du Parking de la Duche SA depuis 1999. En avril 2020, la société a informé la Municipalité de la volonté de l'un des actionnaires d'aliéner ses actions, auxquelles est rattaché un prêt subordonné. Convaincue de l'atout que peut représenter une prise de contrôle renforcée dans le capital d'un parking central comme l'est celui de la Duche, la Municipalité a proposé à son délibérant de racheter les actions proposées.

Lors de la séance du 22 juin 2020, le Conseil communal a accepté le Préavis N° 200/2020 portant sur cet objet.

4. Suivi des crédits supplémentaires 1^{re} et 2^e séries au budget 2020

Chaque année, le Service des finances soumet deux préavis portant sur l'ensemble des crédits supplémentaires qui dépassent CHF 50'000.— au Conseil communal pour adoption. En 2020, un premier préavis faisait état de crédits supplémentaires d'un montant brut de CHF 1 57'000.—,

entièrement compensés. La deuxième série de crédits supplémentaires fait état d'un dépassement de CHF 936'600.— partiellement compensé à hauteur de CHF 749'600.—, soit un montant net de CHF 1 87'000.—.

5. Arrêté d'imposition 2021: maintien du coefficient communal

L'arrêté d'imposition est l'occasion pour la Municipalité de partager son analyse sur la situation démographique, économique et financière de Nyon et de sa région, et de soumettre au Conseil communal une imposition responsable.

Cette analyse a été développée dans le cadre du Préavis N°206, adopté par le Conseil communal le 5 octobre 2020. Dans l'ensemble, il est constaté que la situation financière s'améliore modestement.

La volonté de la Municipalité de maîtriser strictement la croissance des charges produit des effets positifs. Les indicateurs utilisés pour réaliser l'analyse témoignent d'un effort d'investissements soutenu, mais en diminution, et d'une excellente maîtrise des charges si l'on ne tient pas compte des amortissements. Face à la conjoncture difficile, la Municipalité a décidé de maintenir la fiscalité inchangée, afin de ne pas préjudicier davantage l'économie.

6. Elaboration du budget 2021

La propagation de l'épidémie de Covid-19 a généré des difficultés économiques considérables et l'incertitude demeure pour 2021. Considérant que les pouvoirs publics se doivent de conduire une politique anticyclique, afin d'atténuer l'amplitude de la crise, la Municipalité a renoncé à imposer de nouvelles économies et a augmenté les subventions dans les domaines de la culture, du sport et du social, afin de soutenir les sociétés locales. En ce qui concerne la péréquation, la croissance des charges se poursuit, bien que plus modérément, grâce à l'accord sur la participation à la facture sociale intervenu entre les Communes et le Canton.

Pour ce qui a trait aux recettes fiscales, la Municipalité a opté pour un scénario optimiste. Les conséquences de la crise sur les impôts sont difficiles à prédire et elles ne s'observeront probablement qu'avec un certain décalage dans le temps. Enfin, en matière d'investissements, plusieurs projets mis en veille antérieurement ont été réactivés, afin de favoriser la relance et l'injection de liquidités dans le tissu économique local.

Le budget proposé par la Municipalité dans son Préavis N°225 présente un excédent de charges de CHF 10'479'426.—. Lors de sa séance du 7 décembre 2020, le Conseil communal a décidé d'accepter le budget 2021.

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
191/2020	Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)	6'700'000.—
194/2020	Comptes communaux de l'exercice 2019 (excédent)	222'232.—
200/2020	Parking de la Duche: rachat d'actions et reprise d'un prêt	345'000.—
205/2020	Crédits supplémentaires 1 ^{re} série au budget 2020	157'000.—
206/2020	Arrêté d'imposition pour l'année 2021	
225/2020	Budget 2021 (déficit)	10'479'426.—
228/2020	Crédits supplémentaires 2 ^e série au budget 2020	936'600.—

PERSPECTIVES 2021

En plus des missions récurrentes (tenue de la comptabilité, bouclage des comptes, préparation du budget, etc.), le Service des finances développera un système d'information dans plusieurs processus, notamment:

- l'adaptation de la facturation aux QR codes;
- la digitalisation des documents, afin de faciliter le télétravail;
- la réflexion sur le paramétrage d'un module immobilisations dans le logiciel comptable.

INFORMATIQUE ET POPULATION

M. Maurice Gay Municipal
M^{me} Yvonne Winteler Cheffe de service

MISSIONS

Projets

- Gérer le système d'information de la ville.
- Conduire les projets de la ville liés au système d'information, en collaboration avec le service utilisateur.
- Assurer le suivi des ressources techniques liées à ces projets.
- Assurer la maintenance des applications.
- Elaborer d'un plan stratégique de développement du système d'information en fonction des besoins identifiés.
- Rédiger des cahiers des charges, des appels d'offres et d'autres documents techniques.
- Développer des synergies avec d'autres communes et le Canton.
- Assurer la veille technologique.

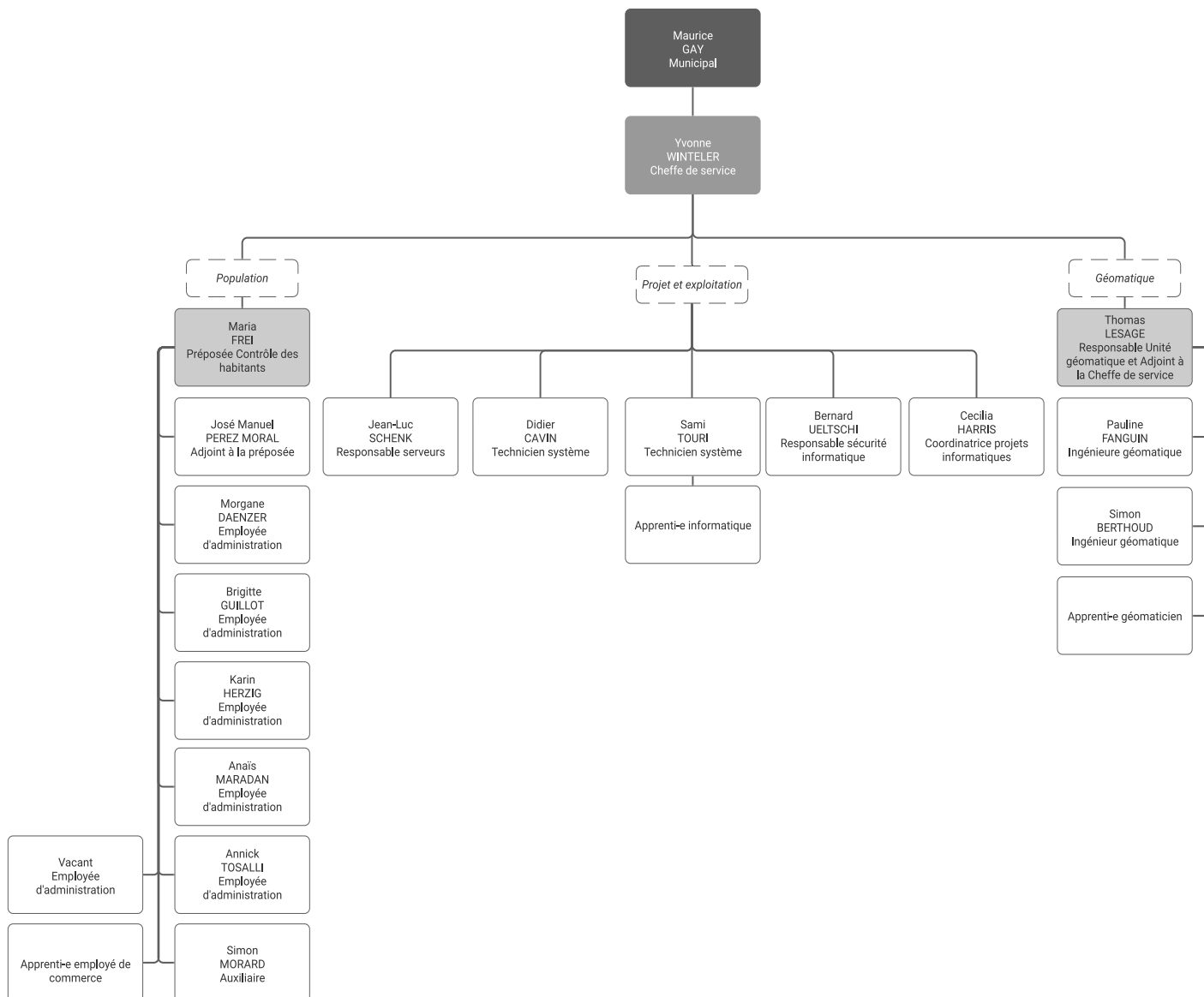
Géomatique

- Gérer le système d'information sur le territoire.
- Gérer la partie géomatique du système d'information de la Commune.
- Être le répondant des fonctions géomatiques de la Commune.

Exploitation

- Gérer l'infrastructure informatique et téléphonique.
- Assurer le support aux utilisateurs.
- Assurer l'installation des nouveaux matériaux et logiciels, la maintenance et l'évolution de l'infrastructure.
- Gérer la sécurité globale des systèmes d'information.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2020

- Mise en place des outils informatiques pour le télétravail, lors du semi-confinement de mars.
- Le géoportail de la Ville de Nyon est devenu le géoportail Cartolacôte.
- Deux personnes du service ont suivi des formations en cours d'emploi, l'un de ICT security expert à l'Institut suisse d'enseignement de l'informatique de gestion (ISEIG), l'autre de Direction des systèmes d'informations et des services à l'Université de Genève, améliorant ainsi le niveau d'expertise du service.

ACTIVITÉS

I. Unité projets

L'unité projet conduit les projets de renouvellement liés aux outils du Système d'information administratif et en assure le maintien en condition opérationnelle.

I.1 Applications transversales

ERP ProConcept

Le logiciel ProConcept est maintenant utilisé depuis plusieurs années dans tous les services de l'Administration communale, et gère toutes les fonctions de comptabilité, gestion des salaires et logistique. Il est complété par des logiciels de facturation métier : ISE pour les Services industriels de Nyon, Dentagest pour le cabinet dentaire, et Kibe pour l'accueil de jour.

En 2020, une nouvelle version de ProConcept a été installée, ce qui a nécessité des tests extensifs et certaines adaptations. L'application fonctionne maintenant exclusivement en mode web, ce qui permettra peut-être d'utiliser d'autres systèmes d'exploitation que Windows dans les années à venir.

Nous continuons à faire évoluer l'application pour répondre aux nouveaux besoins des services. En 2020, nous avons notamment :

- automatisé le paiement des assurances maladie aux retraités ; auparavant plus de 150 paiements étaient saisis chaque mois à la main par le Service des finances ;
- ajouté la lecture des nouveaux QR-Code pour les factures créanciers, avec des scanners spécialisés pour faciliter le travail de saisie ;
- mis en place la consultation en ligne des fiches de salaire mensuel pour les employés-es de l'Administration communale ; outre le travail de mise sous pli, cette solution permet au Service des ressources et relations humaines d'économiser le papier et l'impression ainsi que les frais d'affranchissement pour près de 10'000 envois par année.

Gestion des temps

Le déploiement de la nouvelle solution de gestion des temps Kélio se poursuit dans les services. Le transfert des heures supplémentaires de la Police et des primes pour le service de piquet a été automatisé, évitant ainsi la saisie manuelle de ces informations dans ProConcept. Une saisie des activités par projet a été mise en place pour le service d'architecture et bâtiments ainsi que le Service de l'urbanisme.

Gestion électronique de documents (GED)

Une nouvelle version de la GED a été installée, qui inclut un module de gestion des processus et améliore la gestion des droits d'accès. Le déploiement de la GED pour les Services industriels de Nyon se poursuit, en vue d'un démarrage en production début 2021.

La base documentaire liée au territoire a été complétée par une structure pour les rues et les points adresses, et les documents de l'application Elektroform (annonce de travaux électriques) sont maintenant importés automatiquement dans la GED, et rattachés directement à la parcelle concernée.

Par ailleurs, 225 tickets helpdesk liés à du support applicatif ont été résolus en 2020.

I.2 Applications métiers

En tout, l'Administration communale compte 32 applications importantes et 50 petites applications. Ce nombre élevé s'explique par la diversité des métiers des 12 services et 2 associations intercommunales.

Plusieurs projets ont été réalisés en collaboration avec les Services industriels de Nyon :

- l'étude et les estimations financières pour le Préavis No 233/2020 Plateformes informatiques métier SI ;
- l'installation d'une nouvelle version de l'application IdentCode, qui permet de lire les codes-barres utilisés pour la gestion du stock ;

- l'installation d'une nouvelle version ISE, application de facturation pour l'électricité, l'eau et le gaz, ainsi que pour les taxes déchet - assainissement de TEM;

Plusieurs projets ont également été réalisés pour les autres services, notamment :

- l'installation d'une nouvelle version de l'application DimoMaint, application de GMAO (Gestion de la maintenance assistée par ordinateur) qui gère les équipements techniques de la STEP;
- la réalisation d'une application sur smartphone permettant le contrôle des paiements PayByPhone par la Police;
- l'installation d'une nouvelle version de l'intranet, basée sur le logiciel libre TikiWiki.

1.3 Cyberadministration

L'étude sur les prestations de cyberadministration souhaitées sera planifiée après la mise en ligne du nouveau site internet nyon.ch par le SAG.

2. Unité géomatique

2.1 Développement et maintien du Système d'information du territoire (SITNyon)

L'Unité géomatique conduit les projets de renouvellement liés aux outils du Système d'information du territoire et en assure le maintien en condition opérationnelle.

Géoportail Cartolacôte

En 2020, le géoportail de Nyon est devenu le géoportail régional Cartolacôte suite à l'aboutissement d'une démarche lancée il y a deux ans auprès des Communes et intercommunalités du district de Nyon. Pour accompagner ce changement, le géoportail s'est doté d'une nouvelle charte graphique, d'un site web et d'une présence sur les réseaux sociaux. L'organisation compte aujourd'hui 8 communes, 4 associations intercommunales, une société de prestations de services dans le domaine des télécommunications et une société intercommunale électrique. Toutes les informations sur cartolacote.ch.

En plus de ce changement majeur, la version du géoportail (desktop et mobile) a été mise à jour et enrichie de nouvelles fonctionnalités : possibilité d'imprimer un plan avec le logo du partenaire et nouvel outil pour se déplacer vers l'étendue d'une commune du district.

Enfin, une nouvelle documentation a été mise en place sous un format web à l'adresse doc.cartolacote.ch comprenant également le suivi de toutes les versions (application et données).

Autres outils

L'infrastructure technique du SITNyon ne se résume pas au géoportail, d'autres outils (tels que QGIS, GEONIS, EXTRACT, etc.) tout aussi importants pour la bonne marche des services sont maintenus et ont fait l'objet de très nombreuses adaptations en continu selon les demandes des services. Néanmoins, aucune mise à jour importante n'a eu lieu sur ces outils en 2020. Ces mises à jour sont planifiées pour 2021.

2.2 Mise à disposition de géodonnées

L'Unité géomatique centralise et coordonne la diffusion des géodonnées à travers le géoportail Cartolacôte (map.cartolacote.ch) pour la consultation ainsi que le catalogue de l'ASIT (asitvd.ch) pour la documentation des géodonnées et la commande de plans.

Nouvelles données publiées

Le géoportail s'est enrichi des données suivantes :

- nouveau thème Cartolacôte;
- nouveau thème Ecoles et accueil de jour;
- nouveau thème Logements;
- nouveau thème Documents*;
- ajout de la couche Défibrillateurs (thème Sécurité + édition en ligne);
- ajout de la couche Terrasses provisoires (thème Chantiers)*;
- ajout des couches Orthophoto 2018, 2019 et 2020 (thème Photos aériennes);
- ajout de la couche Courbes de niveau 2015 (thème Altimétrie);
- ajout de la couche Ombrage de surface 2019 (thème Altimétrie);
- ajout de la couche Arbres remarquables et arbres fruitiers (thème Espaces verts);
- ajout de la couche Périmètres fondés sur l'ISOS (thème Patrimoine);
- ajout de la couche Salles communales (thème Patrimoine);
- ajout de la couche Bancs publics, selon propriétaires (thème Espaces publics)*.

Extension des données à l'échelle du district

- Sondages publics (thème Géologie).
- Recensement architectural (thème Patrimoine).

Les données des partenaires Cartolacôte (en cours d'intégration)

- Plan des zones pour les communes (thème Aménagement du territoire).
- Réseau assainissement pour les communes (thème Réseaux souterrains).

* Accessible uniquement aux utilisateurs identifiés

- Réseau éclairage public pour les communes (thème Réseaux souterrains).
- Données opérationnelles du SDIS Gland-Serine (thème Sécurité).

2.3 Expertise dans le domaine de la géoinformation

L'Unité géomatique offre un accompagnement personnalisé dans la prise en main des outils. Cela se traduit par une offre de formation ouverte aux collaborateurs-trices de la Ville de Nyon, de la Police Nyon Région et encore du SDIS Nyon-Dôle; par un support aux utilisateurs-trices par email ou téléphone; en dernier lieu, l'équipe assure une veille active sur les nouvelles technologies, les projets innovants et les aspects légaux en lien avec la géoinformation.

Formation interne

En 2020, 35 collaborateurs-trices représentant 12 services différents ont suivi une formation sur les outils du SITNyon (QGIS, géoportail) dispensée par l'Unité géomatique. Ces formations permettent de garantir un niveau d'autonomie optimum dans l'utilisation des outils fournis.

Formation Cartolacôte

Plusieurs présentations et séances d'information ont eu lieu en 2020 à destination des partenaires de Cartolacôte. Une offre de formation sera spécialement mise sur pied courant 2021 pour l'ensemble des partenaires Cartolacôte.

3. Unité exploitation

L'équipe de l'exploitation informatique est en charge du support aux utilisateurs-trices pour toutes les questions liées à la bureautique, l'installation de nouveaux postes de travail ou de nouveaux logiciels et la téléphonie. Elle surveille et maintient à jour les serveurs et le réseau afin d'adapter les ressources disponibles aux besoins des services utilisateurs et de limiter au maximum les dysfonctionnements, et assure par des sauvegardes régulières de l'ensemble des données la récupération en cas de panne technique.

3.1 Gestion des infrastructures et support

En 2020, l'unité exploitation a géré:

- 3'082 cas help desk;
- 472 PC dont 141 portables;
- 20 tablettes;
- 14 serveurs physiques;
- 55 serveurs virtuels installés avec Windows ou Linux;
- 31 imprimantes multifonction A3, 3 traceurs et 2 imprimantes de masse à l'économat;

- 84 imprimantes personnelles ou petites multifonction A4;
- 374 téléphones connectés au réseau téléphonique interne, ainsi que 16 lignes téléphoniques de sites isolés;
- 193 téléphones mobiles ainsi que 52 abonnements de données pour divers équipements;
- 34 applications bureautiques (Adobe, Office, logiciels de dessin, etc.);
- des objets connectés, par exemple les systèmes de relevé des panneaux solaires, les systèmes de commande des chaudières, les badgeuses de gestion du temps ou l'appareil de gestion des tickets du Contrôle des habitants.

Suite à l'acceptation du Préavis No 178/2019, les serveurs centraux vmware ont pu être remplacés, et les serveurs du site de secours ont été installés. Le projet se poursuit en 2021, avec la mise en place des processus pour la bascule en cas d'incident majeur.

L'équipe de l'exploitation informatique a été très sollicitée pour mettre en place les outils nécessaires au télétravail lié à l'épidémie de Covid-19:

- en quelques jours, la majorité des utilisateurs sont passés en mode télétravail, se connectant à distance sur leur PC de bureau via une connexion internet VPN dédiée;
- une vingtaine de notebooks ont été achetés pour les personnes en télétravail ne disposant pas d'un PC privé;
- une personne supplémentaire a été engagée au help desk informatique, afin d'assurer le support nécessaire aux utilisateurs-trices concernés;
- des outils de visioconférence ont été mis en place, et trois salles en ont été équipées;
- pendant la phase de semi-confinement de mars, la téléphonie a été adaptée pour gérer les renvois des numéros d'appels de la Ville sur les téléphones mobiles des personnes en télétravail.

Malgré ces dépenses supplémentaires, le budget de l'informatique a pu être respecté, grâce au report de certains autres projets.

En outre, nous avons:

- remplacé la solution Storebox par un logiciel libre basé sur NextCloud; cette solution nous permet de partager des fichiers avec des personnes externes à la Ville, en respectant la loi sur la protection des données personnelles (données hébergées en Suisse);
- mis en place un contrat de support pour les bases de données avec un fournisseur externe, comme prévu par le Préavis No 178/2019;
- sécurisé les postes en libre accès à la Bibliothèque, afin de permettre au public d'accéder à Internet;

- fini la migration des postes de travail et serveurs à la version Windows la plus récente, et mis à jour le domaine Windows;
- mis en place une caméra connectée pour afficher en temps réel sur nyon.ch le nombre de personnes présentes à la piscine de Colovray (mesure de protection Covid-19).

3.2 Sécurité informatique

Le responsable de la sécurité informatique travaille sur des projets destinés à renforcer le niveau de sécurité de l'informatique communale et s'assure que les bonnes pratiques en matière d'utilisation de l'informatique et de gestion des infrastructures soient appliquées.

En 2020, la configuration du pare-feu a été adaptée pour le télétravail. Les personnes concernées peuvent se connecter directement à leur PC de bureau en remote desktop, ce qui leur permet d'utiliser les logiciels et la

configuration habituels, tout en assurant une bonne protection du réseau informatique de l'Administration. En raison de la charge de télétravail, allant jusqu'à près de 200 personnes connectées par jour, le pare-feu a dû être remplacé par un modèle plus puissant pendant le week-end prolongé de Pâques.

Pour améliorer la sécurité du télétravail, nous avons acquis en fin d'année une solution permettant l'authentification à deux facteurs des utilisateurs-trices connectés à distance. Après avoir entré son mot de passe, l'utilisateur confirme son identité avec une application sur son smartphone, ce qui améliore la sécurité des accès.

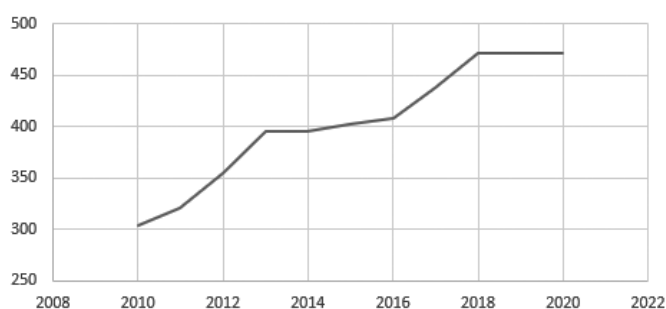
PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
190/2014	Application comptabilité et salaires	811'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Quelques développements pour une meilleure gestion du processus de validation des factures et des notes de frais sont encore prévus en 2021.</i>	
144/2018	Gestion du temps de travail	211'800.—
<i>Commentaire</i>	<i>Il reste les derniers services à migrer et les statistiques d'absentéisme à mettre en place en 2021.</i>	
159/2019	Mise à jour Windows 10	714'306.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le projet est quasiment terminé, il reste uniquement un PC qui gère la barrière de la déchèterie à mettre à jour.</i>	
178/2019	Plan de continuité informatique	350'300.—
<i>Commentaire</i>	<i>Le site principal est en production, le site de secours est en cours de mise en place.</i>	

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Evolution du nombre de PC



PERSPECTIVES 2021

L'épidémie de Covid-19 nous a obligés à prioriser l'assistance aux personnes en télétravail et la stabilisation des infrastructures. De ce fait, certains autres projets initialement planifiés pour 2020 ont été reportés à 2021. Le planning exact pour l'année à venir dépendra également de la durée de la seconde période de semi-confinement.

Informatique administrative

En 2021, nous prévoyons de travailler sur les projets suivants:

- facturation: remplacement progressif des bulletins de versement par des QRCode, ce qui diminuera à terme les coûts de location des imprimantes, car il n'y a aura plus besoin de prévoir un bac dédié aux bulletins de versement préimprimés;
- création d'un flux de travail automatisé pour faciliter la gestion des notes de frais : après saisie par le demandeur et validation par le Service des finances, la note de frais sera créée automatiquement dans ProConcept;
- traitement et impression direct des macarons de parking depuis ProConcept; ceci permettra d'arrêter l'application dédiée, qui ne répond plus aux besoins des utilisateurs-trices;
- gestion directe des subventions mobilité des collaborateurs-trices dans ProConcept, ce qui en facilitera la gestion;
- gestion des temps : mise en place des statistiques de l'absentéisme et autres indicateurs RRH;
- gestion électronique de documents : création d'un flux de travail intégrés à la GED pour le traitement des factures créanciers des Services industriels de Nyon;
- lancement d'un pilote pour la réservation des salles en ligne, avec les salles du Manoir et de la Bretèche. Outre un meilleur service aux habitants, ce logiciel simplifiera la gestion administrative et permettra d'importer directement les factures dans ProConcept;
- accompagnement du Contrôle des habitants pour le pilote eDéménagement; ce projet du Canton permettra aux habitants d'annoncer leur déménagement par Internet.

Géomatique

En 2021, l'Unité géomatique poursuivra ses efforts pour intégrer les données des partenaires dans le géoportail Cartolacôte. Par ailleurs, plusieurs projets métiers portant sur le cadastre souterrain devront être finalisés (interface avec solution tierce pour l'électricité, reprise de données externes pour l'assainissement).

Enfin, il est prévu de mettre l'accent sur certaines mises à jour applicatives et serveur qui sont certes moins visibles, mais tout aussi indispensables pour la stabilité et la performance du Système d'information du territoire de la Ville de Nyon. Cela apportera aussi de nombreuses améliorations fonctionnelles et des processus de travail accélérés pour les utilisateurs-trices.

Exploitation des infrastructures informatiques

Pour 2021, nous prévoyons les projets suivants:

- mise à jour du central téléphonique;
- amélioration de la documentation des procédures d'exploitation;
- mise en service du site de secours, comme prévu dans le Préavis No 178/2019;
- mise en place de OnlyOffice pour l'édition de fichiers en ligne, et test d'éventuels autres outils collaboratifs pour le suivi de projet;
- installation d'une nouvelle application pour le dépouillement des bulletins de vote;
- protection des données: réalisation d'une étude pour déterminer l'impact de la nouvelle loi sur la protection des données personnelles (selon le temps disponible).

CONTRÔLE DES HABITANTS

MISSIONS

Contrôle des habitants

- Gérer le registre des habitants et les demandes y relatives, ainsi que les rôles des contribuables et des électeurs.
- Accueillir le public et renseigner les usager-ère-s et les administrations publiques.
- Traiter les mutations courantes et les transmettre au Registre cantonal des personnes sous forme électronique.
- Vérifier les signatures des électeur-trice-s pour les initiatives et référendums.
- Délivrer certains actes officiels : déclarations de résidence, documents d'identité, permis de séjour et d'établissement, etc.
- Vendre les cartes journalières des transports publics.
- Etablir des statistiques et annuellement la liste des travailleurs frontaliers.

POINTS FORTS 2020

- Maintien de toutes les prestations aux habitants-es malgré les restrictions liées aux mesures de lutte contre le coronavirus. La mise en place généralisée de la gestion électronique des documents (GED) entamée depuis deux ans fait partie des outils qui ont permis la poursuite de l'activité en télétravail.
- Mise en place d'une collaboration avec le Service de l'enfance, logement et cohésion sociale (SELOC) afin de proposer aux administrés-es qui en ont besoin un accompagnement dans leurs démarches administratives.
- Accueil du 22'000e habitant.

ACTIVITÉS

Le rôle premier du Contrôle des habitants est de tenir à jour le Registre des habitants. En 2020, entre les arrivées, les départs, les naissances, les décès, les naturalisations et les mutations relatives au permis, 10'376 mutations ont ainsi été saisies dans le registre, puis transmises au Canton.

I. Evolution de la charge de travail

Avec la hausse constante du nombre d'habitants et l'évolution des exigences du Canton, le Contrôle des habitants connaît une fluctuation continue de la charge de travail. Le tableau ci-après représente la progression de cette dernière sur les quatre dernières années.

	2020	2019	2018	2017
Nombre de personnes reçues au guichet	12'921 **	19'895	13'535*	-
Nombre d'appels téléphoniques	11'258	10'210	-	-
Initiatives et référendum vérifié(e)s / nombre de signatures	14 / 1'504	18 / 13'707	12 / 2'954	15 / 3'182
Permis délivrés	4'827	5'800	5'937	5'409
Attestations et demandes de renseignements établies (hors guichet virtuel)	2'150	4'119	3'457	3'950
Demandes par le biais du guichet virtuel***	2'523	1'159	1'068	-
Cartes d'identité émises	527	594	588	680
Cartes journalières vendues	1'899	3'142	3'164	3'415
Changements d'adresse effectués	1'108	1'169	1'213	886
Demande de visa pour visite	17	70	73	79

* Chiffres depuis mai 2018, date de la mise en place du système de ticketing

** Les personnes reçues sur rendez-vous dans le cadre des restrictions liées à la lutte contre le Covid-19 ne sont pas comprises dans ces données.

*** Comprend des demandes d'attestations diverses et changements d'adresse (pour les Suisses uniquement) effectuées depuis le guichet virtuel de [nyon.ch](https://www.nyon.ch)

2. Organisation de l'Office

L'Office est organisé autour de trois pôles au sein desquels leurs membres peuvent se suppléer dans toutes les tâches courantes.

- Saisie : pôle chargé de la saisie des arrivées, départs et mutations dans le registre des habitants, de la validation des données transmises par des tiers (Etat civil suisse, autres Communes suisses, AVS, etc.), ainsi que l'application des dispositions de la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants et d'autres registres officiels de personnes (LHR).
- Permis, avis de régie et guichet virtuel : pôle chargé de la gestion des permis émis par le Service de la population cantonal (confection et envoi des permis, contrôle de la facturation correcte des émoluments), de la convocation des administrés-es concernés par l'obligation d'une déclaration auprès du Contrôle des habitants (arrivée, changement d'adresse à Nyon, départ) et de la gestion du guichet virtuel (demande d'attestation de résidence, de départ, annonce en ligne d'un changement d'adresse ou d'un départ). Ce pôle s'occupe également de la rectification des données relatives aux logements occupés par deux ménages en même temps.
- Convocation : pôle chargé de la convocation des administrés concernés par le renouvellement de leur permis ou de leur séjour à Nyon.

Des tâches s'ajoutent également ponctuellement à celles susmentionnées (attestation de la qualité d'électeur-trice, contrôle des listes nominatives, établissement de statistiques et de listes, etc.). Depuis quelques années, la complexification du travail de l'Office a nécessité de former l'ensemble des collaborateurs afin qu'ils soient à même de pouvoir gérer de manière autonome et polyvalente l'accueil des administrés-es au guichet et la

constitution de leur dossier. Ils doivent également pouvoir apporter une réponse adaptée aux administrés-es, tant par téléphone que par courrier ou par email.

La participation à divers groupes de travail cantonaux (Association vaudoise des Contrôles d'habitants et Bureaux des étrangers - AVCDH, Service de la population - SPOP) permet au Contrôle des habitants de se tenir informé des divers projets en cours, de participer à leur développement et de défendre les intérêts du Contrôle des habitants de Nyon.

3. Maintien des prestations aux habitants

Comme tous les services communaux, le Contrôle des habitants a fortement été impacté dans son activité par la situation sanitaire et les restrictions imposées. Il a été ainsi contraint de revoir ses modes de fonctionnement afin d'assurer la continuité de son travail et de garantir le maintien de toutes ses prestations auprès des administrés-es. En effet, lors du premier confinement intervenu entre mars et mai, les guichets ont été fermés. Les démarches normalement effectuées en présentiel aux guichets de l'Office ont ainsi dû être transposées afin de permettre aux administrés-es de les effectuer à distance. Les mesures provisoires prises par le Service de la population cantonal ont permis de traiter les dossiers sans la présence personnelle des citoyens. Toutefois, le traitement des dossiers à distance a requis un travail supplémentaire considérable par rapport aux procédés habituels.

Lors de la deuxième vague, l'Office a maintenu l'ouverture des guichets avec une adaptation des horaires et la mise en place de rendez-vous permettant de mieux

répartir l'affluence dans les locaux de l'Administration. L'expérience tirée du premier confinement a permis d'améliorer la prise en charge des administrés-es.

Le semi-confinement durant lequel le télétravail a été mis en place a forcé le Contrôle des habitants à utiliser la plateforme électronique mise à disposition par le Canton pour la transmission des dossiers et la consultation des informations relatives aux administrés-es. Cet outil a permis de réduire drastiquement le nombre de courriers adressés au Service cantonal de la population (SPOP) et une économie au niveau des coûts d'affranchissement. Cette bonne pratique s'est poursuivie malgré le retour en présentiel et s'est même intensifiée. A cause de la limitation des voyages pendant le semi-confinement, les cartes de transport CFF se sont moins bien vendues que d'habitude, il en résulte un manque à gagner d'environ CHF 40'000. — pour 2020.

4. Amélioration des processus internes

Un important travail de mise à jour des procédures du Contrôle des habitants a permis d'améliorer la gestion des arrivées, changements d'adresse et départs au sein la Commune de Nyon, améliorant ainsi la qualité des données du registre des habitants-es. Ces processus ont également permis de réduire les erreurs d'affectation des ménages aux logements, par exemple dans des cas où deux ménages étaient affectés à un seul logement. En outre, la manière de saisir les données dans le registre, notamment en ce qui concerne les personnes résidentes en EMS, à l'hôtel ou sans domicile fixe, a été clarifiée afin de se mettre en adéquation avec les exigences cantonales.

La rédaction des pages de l'Office dans le cadre du projet de refonte de nyon.ch a permis de mettre à jour une grande partie des formulaires utilisés et de les moderniser afin de faciliter les démarches des administrés-es.

En 2020, l'Administration cantonale des impôts a mis en place une nouvelle procédure pour le traitement des listes nominatives dans le cadre des impôts frontaliers. En effet, la transmission de ces listes se fait dorénavant de manière électronique, permettant ainsi de limiter les erreurs, de réduire les coûts liés à l'affranchissement et d'augmenter l'efficacité dans le traitement de ces listes. A titre informatif, en 2019, ce sont plus de 3'949 frontaliers qui ont été déclarés, ce qui a représenté 488 listes à contrôler par l'Office. Ce travail a permis de rapporter CHF 4'882'546. — à la Ville.

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Statistique de la population au 31.12.2020	31.12.20	Diff. s/ 31.12.19	dont - de 16 ans
Nyonnais	1'472	126	178
Autres Vaudois	2'731	- 120	265
Autres Confédérés	8'767	152	1'669
Total Suisses établis	12'970	158	2'112
Total Etrangers établis	8'605	162	1'667
Population établie	21'575	320	3'779
Suisses en séjour	199	30	7
Etrangers en séjour	26	0	2
Fonctionnaires internationaux	274	- 84	59
Population résidente	22'074	266	3'847
Frontaliers	3'716	330	-
Population enregistrée	25'790	596	3'847

Les 8'605 étrangers établis dans la Commune sont répartis en 135 nationalités différentes. Comme en 2019, les Français sont les plus nombreux (1'905) devant les Portugais (1'519), suivent les Italiens (891), les

Britanniques (541), les Kosovars (507) et les Espagnols (487). Le rôle des électeurs comptait 10'552 Suisses et Suissesses lors de la votation fédérale du 29 novembre 2020.

Statistique de la population par type de permis

Permis	Femmes	Hommes	Total
Permis « B »	1'481	1'458	2'939
Permis « C »	2'446	2'741	5'187
Permis « L » (courte durée)	36	42	78
Permis « G » (frontaliers)	1'543	2'173	3'716

Mouvement migratoire et naturel de la population résidente

Libellé	Suisses	Etrangers	Total
Population au 31.12.2019	12'983	8'823	21'806
Arrivées 2020	859	1'166	2'025
Départs 2020	874	983	1'857
Solde migratoire	- 15	+ 183	+ 168
Naissances 2020	148	94	242
Décès 2020	122	20	142
Excédent des naissances	+ 26	+ 74	+ 100
Naturalisations	175	- 175	0
Population résidente	+ 186	+ 82	+ 268
Population au 31.12.2020	13'169	8'905	22'074

Nombre de départs

Destination	Adultes	0-10 ans	11-16 ans	Total	Pourcentage
District	466	14	8	488	26%
Reste du canton de Vaud	193	16	2	211	11%
Reste de la Suisse	111	9	5	125	7%
Genève	203	20	8	231	12%
Etranger	551	45	23	619	33%
Inconnu	61	121	1	183	10%
Total	1'585	225	47	1'857	100%

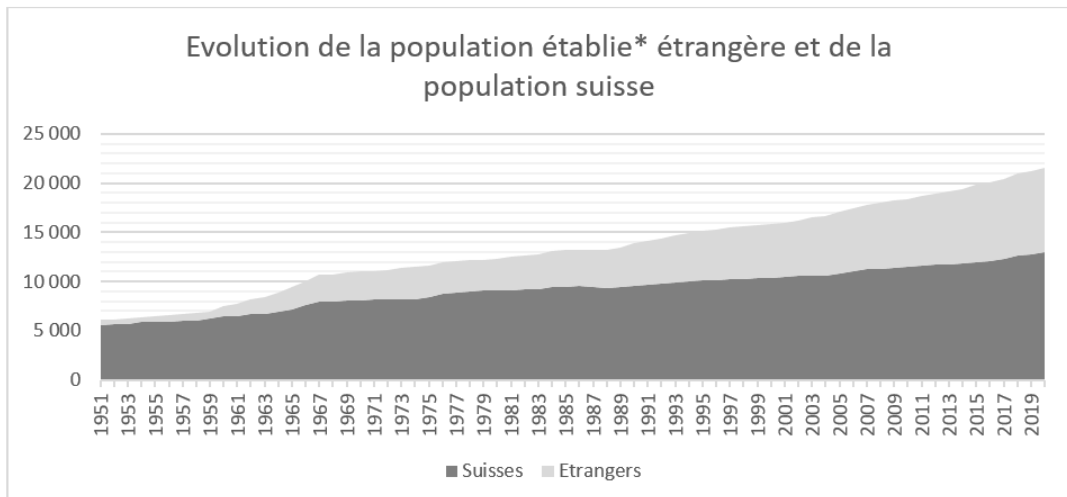
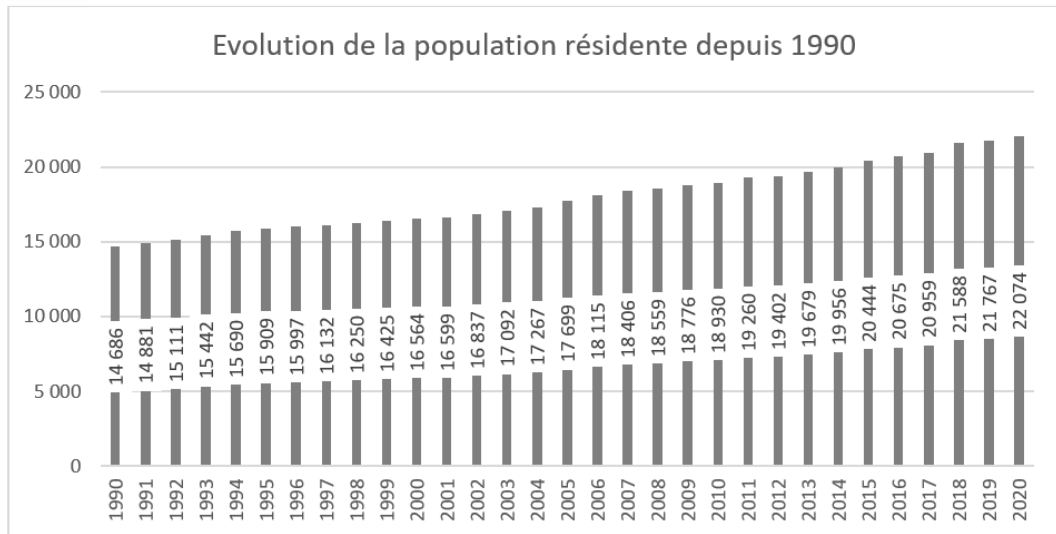
Nombre d'arrivées

Provenance	Adultes	0-10 ans	11-16 ans	Total	Pourcentage
District	478	36	34	548	27%
Reste du canton de Vaud	226	22	3	251	12%
Genève	328	35	5	368	18%
Reste de la Suisse	146	11	4	161	8%
Etranger	572	98	23	693	34%
Inconnu	4	0	0	4	0%
Total	1'754	202	69	2'025	100%

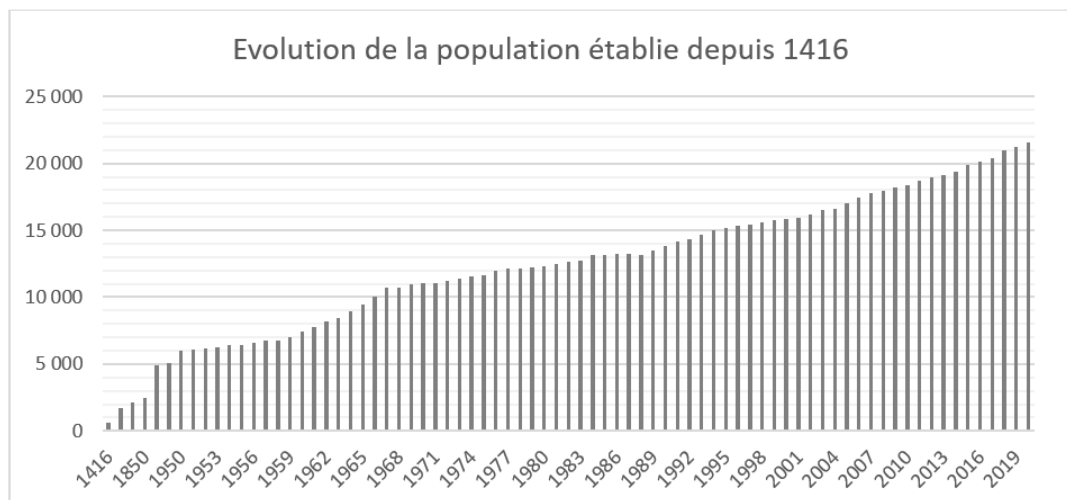
Population par taille et type de ménage

Taille des ménages	Nombre de ménages	Type de ménage	Nombre de ménages
1 personne	4'081	Famille monoparentale	398
2 personnes	2'996	Famille sans enfant	7'672
3 personnes	1'544	Famille avec un enfant	1'345
4 personnes	1'242	Famille avec deux enfants	1'036
5 personnes	340	Famille avec trois enfants et plus	269
6 personnes	79	Nombre maximum d'enfants	6
7 personnes	20		
8 personnes	6		
10 personnes	1		

Evolution de la population



* La population établie diffère de la population résidente en ce sens qu'elle ne tient pas compte des Suisses en séjour, des étrangers en séjour ainsi que des fonctionnaires internationaux



Les données détaillées sur la population par quartier et tranches d'âge sont disponibles sur le géoportail: map.cartolacote.ch.

PERSPECTIVES 2021

- En collaboration avec le Service de l'urbanisme, continuer l'analyse des logements dits « vides » et, le cas échéant, demander à la personne qui y réside de s'inscrire au Contrôle des habitants. Ce projet répond à une demande de la Cour des comptes, et permettra d'augmenter l'assise fiscale de la Commune.
- Mise en place d'un numéro surtaxé permettant de délivrer des renseignements par téléphone.
- Adaptation des tarifs et des procédures suite aux modifications cantonales.

RESSOURCES ET RELATIONS HUMAINES

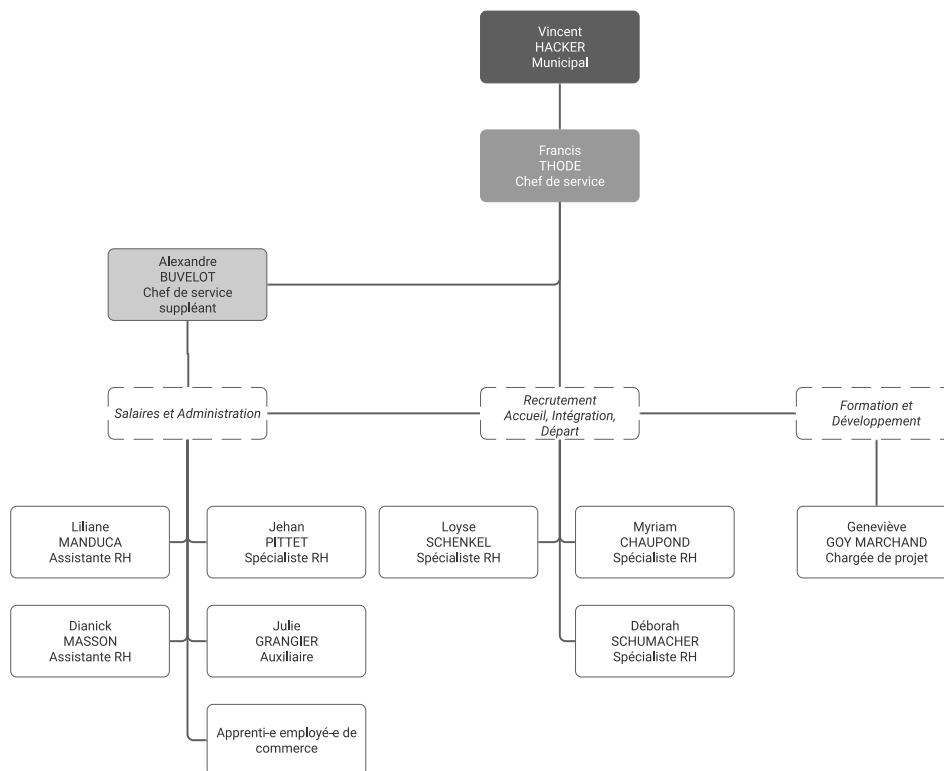
M. Vincent Hacker Municipal
M. Francis Thode Chef de service

MISSIONS

Ressources et relations humaines

- Soutenir l'engagement de la Municipalité en tant qu'employeur responsable.
- Elaborer et mettre en œuvre la politique du personnel.
- Proposer et mettre en œuvre la politique salariale.
- Proposer et mettre en œuvre la politique en matière de santé et sécurité au travail.
- Gérer les processus relatifs au cycle de vie du personnel : recrutement, accueil, intégration et départ, salaires, administration et assurances sociales, formation et développement, sécurité et santé au travail.
- Assurer la gestion prévisionnelle et planifier les besoins en personnel.
- Promouvoir l'égalité entre femmes et hommes.
- Conseiller le personnel communal.
- Collaborer avec les représentant-e-s du personnel communal.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2020

- Révision du Statut du personnel. La Municipalité a bouclé, en 2020, une étape importante de ce projet en s'accordant sur un document présentant des dispositions résolument modernes, correspondant à l'évolution actuelle du monde du travail et de la société au sens large. Le projet de texte validé par la Municipalité a été mis en consultation auprès de l'ensemble du personnel et des partenaires sociaux le 11 septembre 2020. À l'issue de cette étape, des délais supplémentaires ont été accordés aux représentants du personnel, de sorte qu'ils puissent se positionner sur le texte qui leur a été soumis.
- Implémentation du nouveau système de gestion des temps. Le déploiement s'est poursuivi avec succès en 2020, permettant ainsi à l'ensemble du personnel communal d'être désormais soumis au même système de gestion des temps depuis le 1er janvier 2021.
- Dématérialisation des fiches salaires. Afin de gagner en efficacité et économiser des coûts, les fiches de salaire ont été rendues accessibles en ligne depuis avril 2020.
- Case Management. Parmi les différentes actions mises en place par le SRRH dans le cadre des Mesures de santé et de sécurité au travail (MSST), le case management a permis un suivi proactif des cas d'arrêts de travail de longue durée, avec, comme conséquence positive, une baisse significative de notre sinistralité.

ACTIVITÉS

Malgré des ressources limitées et une situation quelque peu perturbée par la crise due au Covid-19, le bilan des activités menées au sein des RRH est bon.

I. Évolution de la charge de travail

Au 31 décembre 2020, l'effectif de l'Administration communale est composé de 1 68 auxiliaires et de 417 collaborateurs-trices fixes qui représentent 353.2 EPT. Le tableau ci-après récapitule les principaux indicateurs liés aux activités RRH courantes et donne un aperçu de leur évolution au cours de ces cinq dernières années.

	Accidents non-prof.	Acc. prof.	Maladie*	Décomptes		Engagements**	Recrutements****	Contrats élaborés	Notes mun.
				salariaux établis	Alloc. fam. Départs				
2016	55	32	30	6'433	155 31	135	35	331	131
2017	80	41	37	6'639	175 23	119	39	298	153
2018	87	48	36	7'073	186 22	127	62	339	184
2019	68	34	43	7'652	185 50	131	54	329	204
2020	53	28	45	9'567 **	197 31	101	35	234	213

* D'une durée de plus de 31 jours et dont les cas ont été annoncés auprès de notre assureur.

** Les décomptes pour les retraités s'ajoutent en 2020 à ceux pour les salariés actifs.

*** Ces engagements prennent en compte : le personnel fixe, les apprentis et les auxiliaires engagés pour la 1^{re} fois.

**** La différence entre engagement et recrutement réside dans le fait que l'engagement de certains collaborateurs, notamment des auxiliaires, ne fait pas nécessairement l'objet d'une procédure de recrutement

2. Recrutement

Le recrutement représente une part importante de l'activité des RRH. Chaque procédure engagée dans ce but nécessite un suivi, un investissement en temps et une attention particulière à chaque étape. Les RRH mettent tout en œuvre pour accompagner leurs clients internes dans ces démarches, en leur proposant des prestations à la hauteur de leurs attentes.

Malgré la crise sanitaire due au Covid-19, cette activité a pu continuer d'être assurée. Durant le semi-confine-

ment, les RRH ont dû mettre en place un processus de recrutement virtuel de sorte que les entretiens puissent être faits par visioconférence.

En 2020, ce sont ainsi 1791 dossiers, reçus par nos différents canaux de publication, qui ont été traités afin de finaliser 35 procédures de recrutement (54 en 2019); 122 candidats ont été reçus en entretien en 2020 contre 154 en 2019 et 221 en 2018.

Le récapitulatif ci-dessous donne le détail des fonctions concernées par cette procédure, et ce pour chaque service.

Service	Fonction
Architecture et bâtiments	<ul style="list-style-type: none"> – Chef de projet (1) – Technicien en bâtiments (1)
Culture	<ul style="list-style-type: none"> – Agente d'accueil musée (1)
Enfance, logement et cohésion sociale	<ul style="list-style-type: none"> – Délégué au logement (1) – Educatrices de l'enfance (5) – Aides socio-éducatif-ves (4) – Coordinatrice du réseau d'accueil familial de jour (1) – Travailleuse sociale (1) – Médecin dentiste (1)
Espaces verts et forêts	<ul style="list-style-type: none"> – Ouvrier professionnel (1)
Finances	<ul style="list-style-type: none"> – Secrétaire comptable (1)
Informatique et population	<ul style="list-style-type: none"> – Ingénieure en géomatique (1) – Ingénieur en géomatique (1) – Employée d'administration (1)
Services industriels	<ul style="list-style-type: none"> – Responsable de l'unité bureau technique (1) – Monteur de réseau eau et gaz (1) – Electriciens de réseau (2) – Technico-commercial (1) – Assistante de direction (1)
Travaux, environnement et mobilité	<ul style="list-style-type: none"> – Adjointe au chef de service (1) – Chef de projets – ingénieur en génie civil (1) – Agent d'exploitation à la STEP (1)
Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> – Responsable des planifications territoriales (1) – Urbaniste (1) – Ingénieur mobilité (1) – Technicien en police des constructions (1) – Assistante administrative (1)

3. Départs

Par ailleurs, l'ensemble des départs (30) survenus au sein de l'Administration en 2020 peut être synthétisé comme suit :

Service	Fonction
Administration générale et relations extérieures	– Déléguée à l'énergie et au développement durable (1)
Architecture et bâtiments	– Architecte - chef de projets (1) – Technicien en bâtiments (1)
Culture	– Responsable d'accueil et de surveillance (1) – Conservatrice adjointe (1)
Enfance, logement et cohésion sociale	– Responsable pédagogique de site (1) – Educatrices de l'enfance (2) – Assistante socio-éducative (1) – Aides socio-éducatives (2) – Coordinatrice du réseau d'accueil familial de jour (1) – Médecin dentiste (1)
Espaces verts et forêts	– Chef d'équipe (1) – Horticulteur floriculteur (1)
Informatique et population	– Ingénieur en géomatique (1)
Services industriels	– Chef d'exploitation électricité (1) – Monteur de réseau eau et gaz (1) – Electriciens de réseau (2) – Assistante de direction (1)
Sports, manifestations et maintenance	– Responsable des installations sportives (1) – Employé d'installations sportives (1) – Agent d'exploitation (1)
Travaux, environnement et mobilité	– Adjointe au Chef de service (1) – Chef de projet d'agglomération (1) – Chef d'exploitation à la STEP (1) – Chef de projets transports (1)
Urbanisme	– Urbaniste (1) – Technicienne en police des constructions (1)

4. Taux de rotation

Le taux de rotation du personnel de la Ville est de 7.48%. L'on peut constater ici que cette statistique a fortement diminué par rapport à l'année dernière. Cette diminution s'explique notamment par une baisse de 40% du nombre de départs et donc une stabilisation de l'effectif communal sur l'ensemble de l'année.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
6.67%	7.73%	7.91%	6.78%	5.88%	12.57%	7.48%

5. Taux de rétention

Le taux de rétention donne la proportion de collaborateurs-trices fixes qui, engagés sur les quatre dernières années, sont toujours en poste. Pour le personnel communal, ce taux est de 77.5% en 2020. Plus concrètement, sur les 200 collaborateurs-trices engagés, 155 sont encore en place. Cet indicateur a peu fluctué par rapport à 2019 (78.5%) étant donné des proportions de départs et d'engagement quasi identiques entre les périodes de références que sont : 2020-2017 et 2019-2016.

Soulignons ici qu'en 2020 une cinquantaine de collaborateurs-trices se sont particulièrement distingués par leur fidélité au sein de l'Administration pour les paliers significatifs allant de 5 à 35 ans d'ancienneté.

6. Projets

6.1 Statut du personnel

Un projet de nouveau Règlement de droit administratif a pu être finalisé et mis en consultation auprès du personnel communal.

Fin janvier 2020, la Municipalité a bouclé une étape importante en s'accordant sur un document présentant un Statut du personnel modernisé correspondant à l'évolution actuelle du monde du travail et de la société au sens large, afin d'être en phase avec son temps. Les principaux axes de modernisation validés ont concerné en premier lieu l'obsolescence des dispositions du Statut de 1965. Il était impératif de les mettre à niveau selon le droit supérieur et selon des pratiques couramment appliquées dans d'autres organisations à l'heure actuelle. Ce projet offre ainsi un meilleur équilibre vie privée-vie professionnelle pour le personnel communal tout en développant l'attractivité de la Ville de Nyon en tant qu'employeur. De nombreux changements proposés ont un impact positif pour le personnel et permettent à la Ville de Nyon d'être reconnue comme un employeur moderne et responsable.

Les principes et les articles de fond étant acquis, la Municipalité a décidé, en février 2020, de passer d'un Statut à un Règlement de droit administratif. S'en sont suivies une réécriture et une relecture juridique, de nouvelles discussions en Municipalité, l'analyse de nouvelles demandes et options ainsi que la mise à jour des impacts financiers. Un juste équilibre a pu être ainsi trouvé entre les contraintes qui sont celles de tout employeur et les attentes légitimes du personnel. Après consultation des Chefs et Cheffes de service, ce projet de nouveau Règlement de droit administratif a fait l'objet d'un examen préalable par la Direction générale des affaires institutionnelles et des communes du Canton (DGAIC). Celle-ci a validé la conformité légale du document et n'a pas demandé de modifications substantielles.

C'est ainsi qu'en septembre 2020, le projet d'un nouveau Règlement de droit administratif pour le personnel communal, destiné à remplacer le Statut du personnel de 1965, a été mis en consultation auprès du personnel communal.

6.2 Dématérialisation des fiches salaires

Afin de gagner en efficacité et économiser des coûts, les fiches de salaire sont désormais accessibles en ligne depuis avril 2020. Sachant qu'en 2020 plus de 9500 fiches de salaires ont été produites, cela a permis, chaque mois, de réaliser un gain appréciable sur les envois postaux et les manutentions subséquentes.

6.3 Déploiement du nouveau système de gestion des temps de travail

L'implémentation du système Kelio s'est poursuivie en 2020. En juillet 2020, le système Kelio a évolué vers une version 4.1 résolvant notamment des bugs identifiés dans la version 3.1. Ce passage s'est fait sans encombre au niveau des utilisateurs finaux. Pour cela, un gros effort a été réalisé par les RRH en termes de formations, de suivi, de conseils et de support par téléphones ou emails, afin de répondre aux besoins des 519 utilisateurs-trices.

En effet, 142 collaborateurs-trices sont venus s'ajouter en fin d'année 2020 aux 377 utilisateurs-trices déjà répartis au sein de onze services de l'Administration : Administration générale et relations extérieures, Architecture et bâtiments, Espaces verts et forêt, Finances, Informatique et population, Ressources et relations humaines, Enfance, logement et cohésion sociale, Services industriels de Nyon, Sports, manifestations et maintenance, Travaux, environnement et mobilité, Urbanisme.

L'ultime phase d'implémentation a, quant à elle, été amorcée durant le dernier trimestre 2020. Elle a été précédée d'audits spécifiques sur les pratiques de gestion des temps pour le Service de la culture et les équipes de terrain du Service des espaces verts et forêts, et Travaux, environnement et mobilité. Il s'en est suivie une phase pilote concluante au sein de ces entités avant la mise en production.

Ces travaux ont permis que l'ensemble du personnel communal soit désormais soumis au même système de gestion des temps depuis le 1^{er} janvier 2021. L'Administration communale nyonnaise bénéficie ainsi d'un système intégré offrant de nouvelles possibilités d'enregistrement du temps de travail et de planification des équipes.

Relevons que tout au long de l'année écoulée, des développements et des réflexions avec certains secteurs quant à leurs spécificités ont permis, lorsque cela était possible, d'adapter les éléments de paramétrage aux contraintes de leurs activités. Les RRH assurent donc, autant que faire se peut, un suivi régulier et gère un service de support aux utilisateurs-trices et aux répondants-es de gestion des temps. Ce travail, en sus des activités courantes du service représente une charge de travail conséquente gérée en flux tendu.

6.4 Flexibilisation du temps de travail et élaboration d'une nouvelle directive relative au télétravail

Comme corollaire au projet de nouveau système de gestion des temps et afin de répondre à l'évolution de la société au sens large et à de nouvelles formes d'organisation du travail, les pratiques relatives à la gestion et à l'aménagement du temps de travail du personnel de la Ville de Nyon ont été précisées et validées en Municipalité en janvier 2020. Y figurent notamment les articles relatifs aux différents types d'horaire possibles, y compris les horaires flexibles, le télétravail et le partage de poste.

La pratique du télétravail étant passée de relativement marginale à passablement répandue, une directive interne qui régleme ce nouveau mode de travail

a été validée par la Municipalité en novembre 2020. Elle est le fruit d'une étude comparative sur les différentes pratiques appliquées au sein d'autres villes et communes vaudoises ainsi que dans l'Administration cantonale. Elle a également fait l'objet d'une consultation menée auprès des Chefs-fes de service et des représentants-es du personnel. Cette directive interne intègre notamment les éléments suivants, tels que préconisés par le SECO :

- définition du type de télétravail et de l'ampleur admise;
- clarification des critères d'éligibilité;
- processus de validation des demandes soumises par le personnel;
- règles en matière de disponibilité et d'enregistrement de la durée du travail;
- dispositions relatives au matériel ainsi qu'à une éventuelle indemnisation;
- recommandations en matière d'aménagement du poste de télétravail et conseils d'un ergonomiste;
- comportement en cas de perturbations, par exemple lorsqu'il est impossible d'exécuter les tâches à accomplir pour des raisons techniques;
- traitement des données sensibles et responsabilités du personnel;
- convention signée par les parties, en annexe à la directive.

Pour accompagner cette démarche, une sensibilisation du personnel a été menée avec l'ergonome mandaté dans le cadre du concept MSST (conseils relatifs à la prévention des troubles musculosquelettiques en lien avec le télétravail et vidéo mise en ligne).

6.5 Mesures de santé et de sécurité au travail

En 2020, le taux d'utilisation des prestations de conseil auprès de notre organisme « Personne de confiance » se montait à 5.16%. Notons que dans 86.67% des situations, les collaborateurs-trices ont fait appel à ce service de leur propre initiative, ce qui démontre qu'ils connaissent bien l'offre et apprécient la facilité d'accès. C'est un signe encourageant, notamment par rapport à la prévention des absences. 71.43% des demandes avaient trait à des problématiques concernant l'environnement professionnel, parmi lesquelles 57.14% étaient liées à des conflits et 4.6% à des facteurs de stress ou de burnout. Relevons également que c'est le personnel qui se situe dans la tranche d'âge la plus élevée (55-64 ans), qui a fait le plus appel à cette offre d'aide et de soutien (52 % des demandes enregistrées). L'atteinte des objectifs traduit l'efficacité du conseil aux employé-e-s : dans 95.24% des cas, les objectifs définis ont été atteints. Ils-elles voient alors leur satisfaction et leur bien-être au travail augmenter, avec un effet positif sur leur performance, leur implication et leur motivation pour le plus grand bénéfice de toutes les parties.

Les mesures mises en place en matière de santé et de sécurité au travail continuent de faire l'objet d'un suivi régulier. En particulier, la crise sanitaire a amené les RRH à gérer au jour le jour les nouvelles situations liées au Covid-19. En matière de prévention des troubles

musculosquelettiques, des interventions plus ciblées ont permis à une vingtaine de collaborateurs-trices de bénéficier de l'expertise de notre ergonome. En ce qui concerne les risques psycho-sociaux, le personnel a eu la possibilité de recourir aux services de conseil de notre organe de personne de confiance. Les RRH ont, par ailleurs, mis en place un suivi proactif des cas d'arrêts de travail de longue durée, notamment ceux pour cause de maladie (case management). Concrètement, cela s'est traduit par une collaboration plus étroite avec différents partenaires du domaine de la santé. Cette initiative a porté ses fruits car, en 2020, nous avons enregistré une baisse significative de 20 % des coûts de notre sinistralité. Ces bons résultats ont été rendus possibles par un suivi systématique des cas problématiques, par les contacts réguliers avec notre assureur perte de gain, par le recours plus rapide à l'expertise de notre médecin conseil et, selon les cas, par l'ouverture de procédures auprès de l'Office de l'assurance-invalidité engagées plus rapidement.

En ce qui concerne le volet sécurité, le suivi des services audités a été effectué durant le second semestre. Pour finir, nous nous plaisons à relever la poursuite du partenariat avec le GHOL et en particulier le succès de la campagne de vaccination contre la grippe, bien accueillie par les collaborateurs-trices.

7. Formation continue

La Municipalité encourage la formation continue et met à la disposition du personnel communal les ressources nécessaires pour ce faire. Toutefois, en raison de la situation budgétaire difficile, le montant alloué ayant été fortement réduit pour la deuxième année consécutive, la priorité a été mise sur les formations métiers (séminaires, colloques, journées thématiques) ainsi que sur les formations certifiantes indispensables à l'exercice de la fonction (permis de conduire spécifiques, brevets et certificats), sur des formations nécessaires à l'utilisation de programmes particuliers ou sur des formations ou coachings liées à des changements de fonction ou à l'évolution d'un cahier des

charges. Dans ce contexte, et malgré les ressources limitées, les RRH doivent arbitrer les demandes tout en continuant d'être force de proposition pour permettre aux collaborateurs-trices de mettre à jour et/ou de développer leurs connaissances métiers et transversales. Par ailleurs, compte tenu de la situation sanitaire, les actions de formation ont été pour certaines reportées et pour d'autres maintenues sous un format différent. Globalement, les effets des actions de formation continue métier ont été peu impactés la crise.

8. Formation des apprentis



En tant qu'entreprise formatrice, notre administration poursuit son engagement dans la formation des apprentis-e-s, grâce à l'appui de nos formateurs-trices pleinement investi-e-s dans leur mission. Nous souhaitons les remercier pour leur implication et le professionnalisme dont ils-elles font preuve en assumant cette responsabilité en sus de leurs activités. Soulignons d'ailleurs ici que, chaque année, la famille des formateurs-trices se renouvelle; cela permet de renforcer l'équipe de formateurs-trices déjà existante et de maintenir un encadrement de qualité.

En 2020, ce sont 49 jeunes qui sont en formation au sein de l'Administration, soit 14 qui ont débuté leur formation en première année, 9 qui étaient en fin de cursus et 26 qui poursuivaient leur parcours dans les différents corps de métiers/domaines que nous proposons :

- agent-e d'exploitation - voirie (1);
- agent-e-s d'exploitation - conciergerie (2);
- agent-e-s en information documentaire (2);
- assistant-e-s socio-éducatif-ve-s (16);

- électricien de réseau (1);
- employé-e-s de commerce (13) et trois stagiaires MPC;
- forestier-bûcheron (1);
- géomaticien (2);
- horticulteur-trice-s-paysagistes (4);
- informaticien (1);
- polydesigner 3D (1);
- gardiennes d'animaux (2).

En outre, nous sommes fiers de nos apprenti-e-s, de nos stagiaires MPC et de nos deux maturant-e-s qui ont tous obtenu leurs diplômes. Ce succès mérite d'être partagé, comme chaque année, avec les formateurs-trices, dont l'implication renforce l'impact

de notre politique d'entreprise formatrice de qualité! Leur accompagnement a été d'autant plus précieux que l'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a été particulière du point de vue de l'apprentissage pour nos jeunes apprenant-e-s.

9. Formation des stagiaires

Depuis 2012, notre administration accueille des stagiaires. En 2020, 14 stagiaires ont pu se forger une expérience auprès des services ci-après :

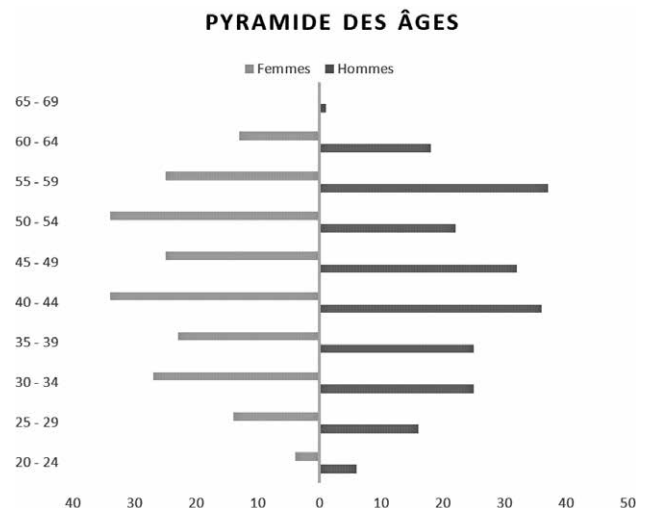
- Administration générale et relations extérieures ;
- Culture ;
- Services industriels ;
- Sports, manifestations et maintenance ;
- Travaux, environnement et mobilité.

S'inscrivant dans la continuité des engagements des années précédentes, les services ont à cœur d'offrir l'opportunité à ces étudiant-e-s de mettre à contribution leurs connaissances dans les différentes activités et projets qui sont les leurs.

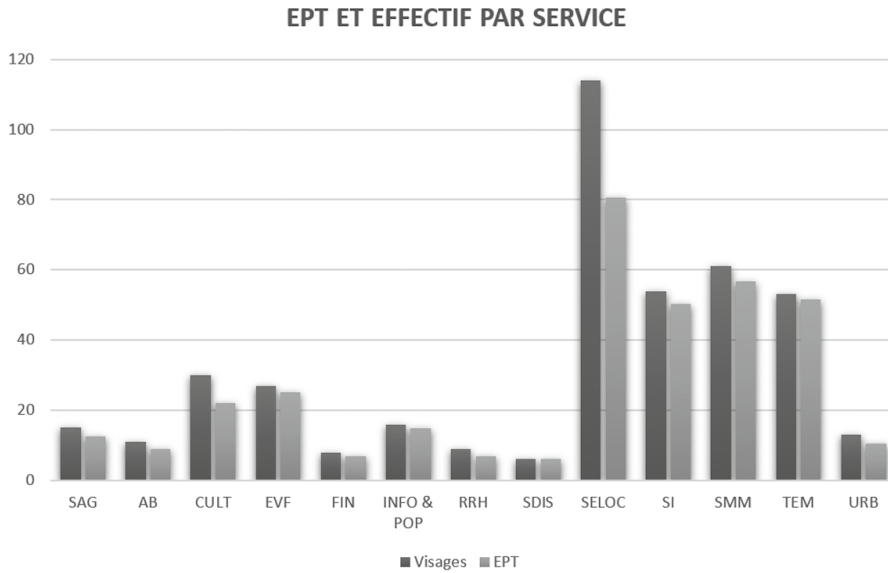
CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Pyramide des âges

Une bonne gestion des ressources humaines et, en particulier, une gestion prévisionnelle efficiente impliquent d'être attentif à l'évolution de l'âge moyen de son personnel. Ceci permet non seulement de maintenir une pyramide des âges équilibrée, mais surtout d'assurer la relève. En 2020, l'âge moyen des collaborateurs-trices employé-e-s au sein de notre administration est de 44 ans.



Nombre d'employé-e-s fixes par service : visages et équivalents plein temps (EPT)

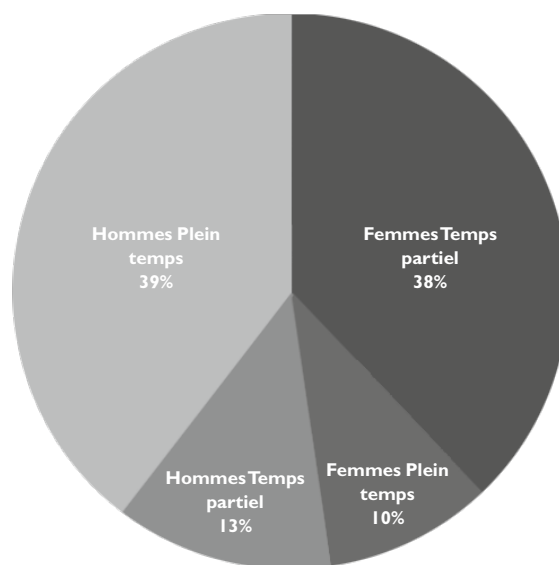


Qualification par genre et par taux d'activité

Dans cette rubrique, nous nous sommes intéressés cette année à l'occupation des fonctions de cadre et cadre supérieure par les femmes sur les cinq dernières années. Nous avons pu constater une évolution positive de près de 25 % entre 2016 et 2020, avec, respectivement, 48 et 61 femmes cadres.

En lien avec les processus de recrutement et de promotion interne, une attention particulière est portée sur la possibilité d'octroyer des chances égales d'accéder à des postes de cadres pour des femmes.

QUALIFICATION PAR GENRE ET TAUX D'ACTIVITÉ

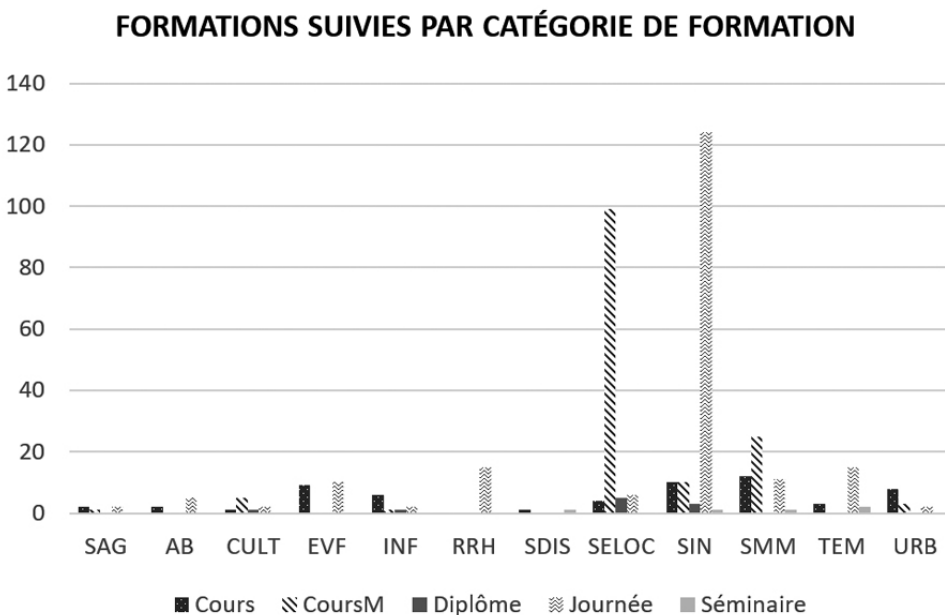
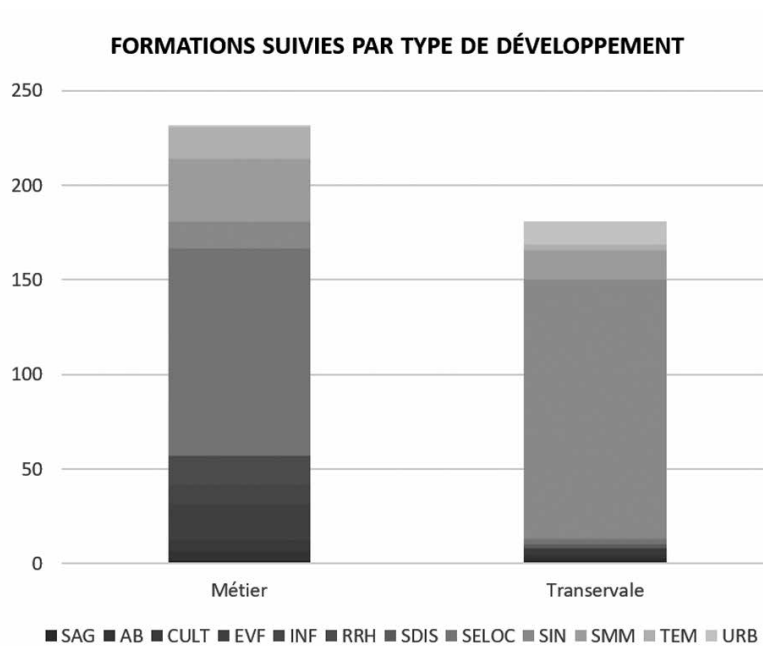


Formations suivies par type de développement

Le graphique ci-dessous indique le nombre de formations suivies par service, selon qu'il s'agisse du développement de compétences liées à leur métier (M) ou transversales (T). Il est entendu par formation l'ensemble des prestations sous forme de cours standards, de formations certifiantes / sur mesure, de séminaires, d'accompagnement ou encore de journées thématiques relatives à un domaine d'activité.

Catégories de formations

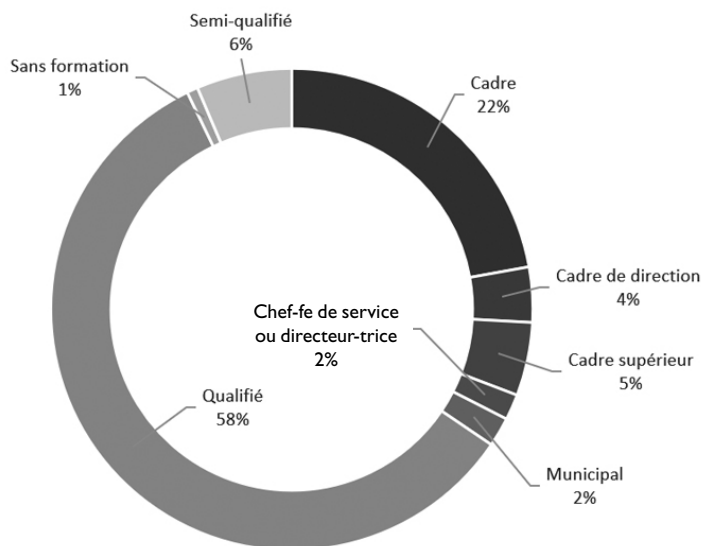
En 2020, on dénombre 421 participations à des actions de formation dont 24 formations dispensées par nos formateurs internes. Le graphique ci-dessous montre le nombre de participations aux formations suivies, par catégorie de formation et par service.



Formations suivies par type de fonction

Il s'agit là d'une information pour chaque type de fonction et ce, compte tenu du nombre total de participations aux formations.

FORMATIONS SUIVIES PAR TYPE DE FONCTIONS



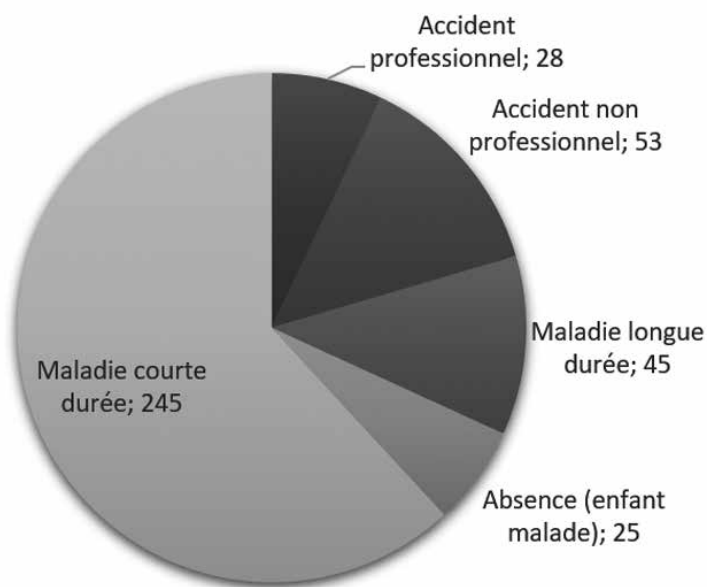
Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme 2020 est de 5.175%. Notons ici une diminution de la durée moyenne d'absence de 14.5 à 13 jours respectivement pour les chiffres 2019 et 2020. La durée moyenne des absences de courte durée en revanche a légèrement augmenté passant de 5 à 6 jours.

Absences par catégorie

Les absences pour cause de maladie représentent 79 % du total des cas et celles de moins de 30 jours constituent 84% de l'ensemble des maladies recensées.

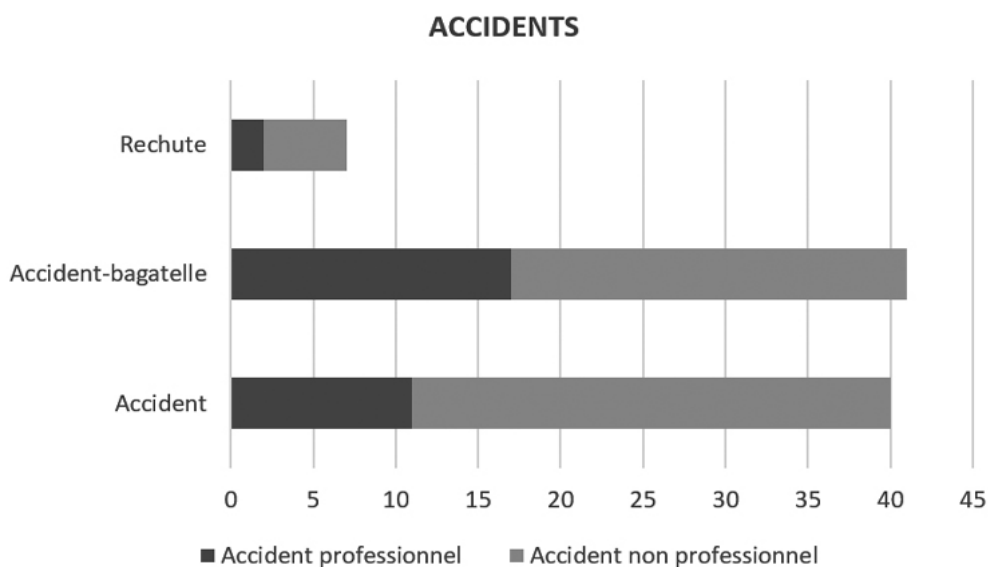
ABSENCES PAR CATEGORIE



Accidents

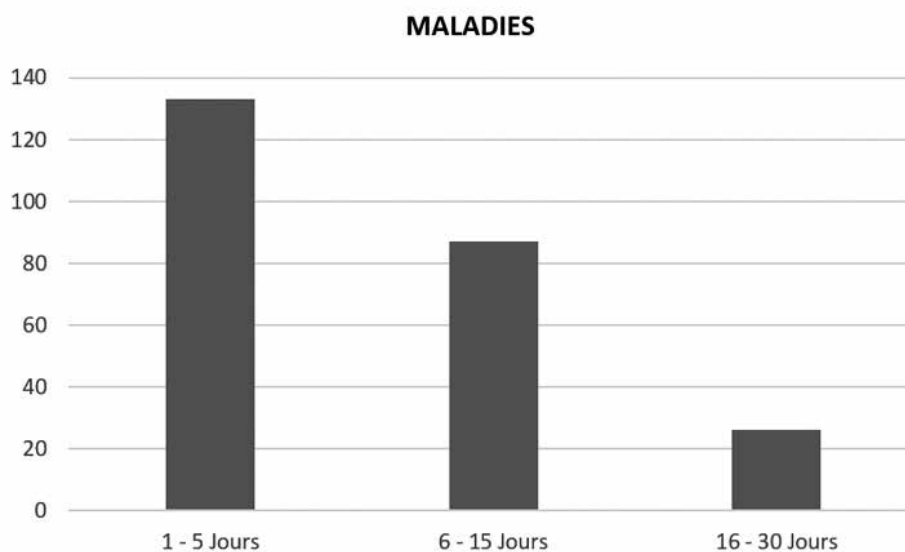
En 2020, 81 cas d'accidents ont été annoncés auprès de notre assurance, soit 21 de moins qu'en 2019. Cette diminution touche les deux catégories d'accidents, professionnels et non professionnels. Nous nous plaisons à relever ici une augmentation nettement moins importante entre 2019 et 2020 en comparaison des exercices 2018 et 2019. La durée moyenne des absences longues passe ainsi de 63 (statistique 2019) à 68 (statistique 2020) jours.

Le graphique ci-après montre le détail des types d'accidents annoncés, ainsi que des rechutes survenues. En outre, la proportion d'accidents « bagatelle » (sans interruption de travail) reste stable pour la troisième année consécutive (2018, 2019, 2020). Aussi, en 2020, un accident sur deux n'a pas fait l'objet d'une interruption de travail.



Maladies

Dans le volet « maladies », on recense 245 cas de maladies de courte durée contre 315 en 2019.



PERSPECTIVES 2021

Notons que les perspectives 2021 seront tributaires du nouveau programme de législature. A ce stade, on ne peut que se prononcer sur la continuité et la finalisation de ce qui a déjà été initié.

– Révision du Statut du personnel

Finalisation des discussions avec les partenaires sociaux et présentation du projet final au Conseil communal.

– Gestion des temps

Poursuite du projet avec finalisation des paramétrages fins, intégration du personnel auxiliaire à l'heure et bilan final. Production de tableaux de bord nécessaires au pilotage de l'absentéisme pour l'ensemble de l'administration et consolidant les données issues de différentes sources (Sunet pour la SUVA et KIBE pour les accueillantes en milieu familial).

– Santé et sécurité au travail

En fonction du contexte lié à l'évolution de la situation sanitaire, les activités, les actions de préventions, les conseils ainsi que les accompagnements proposés vont devoir être adaptés en conséquence.

SERVICES INDUSTRIELS

M. Vincent Hacker Municipal
M. Thierry Magnenat Chef de service

MISSIONS

Distributeurs

- Assurer l'approvisionnement et la distribution des énergies (Eau – Gaz – Electricité) et des services de télécommunication sur le câble aux particuliers, entreprises et collectivités.
- Veiller à la qualité, l'efficacité et la sûreté des infrastructures liées à la distribution des énergies et fluides.

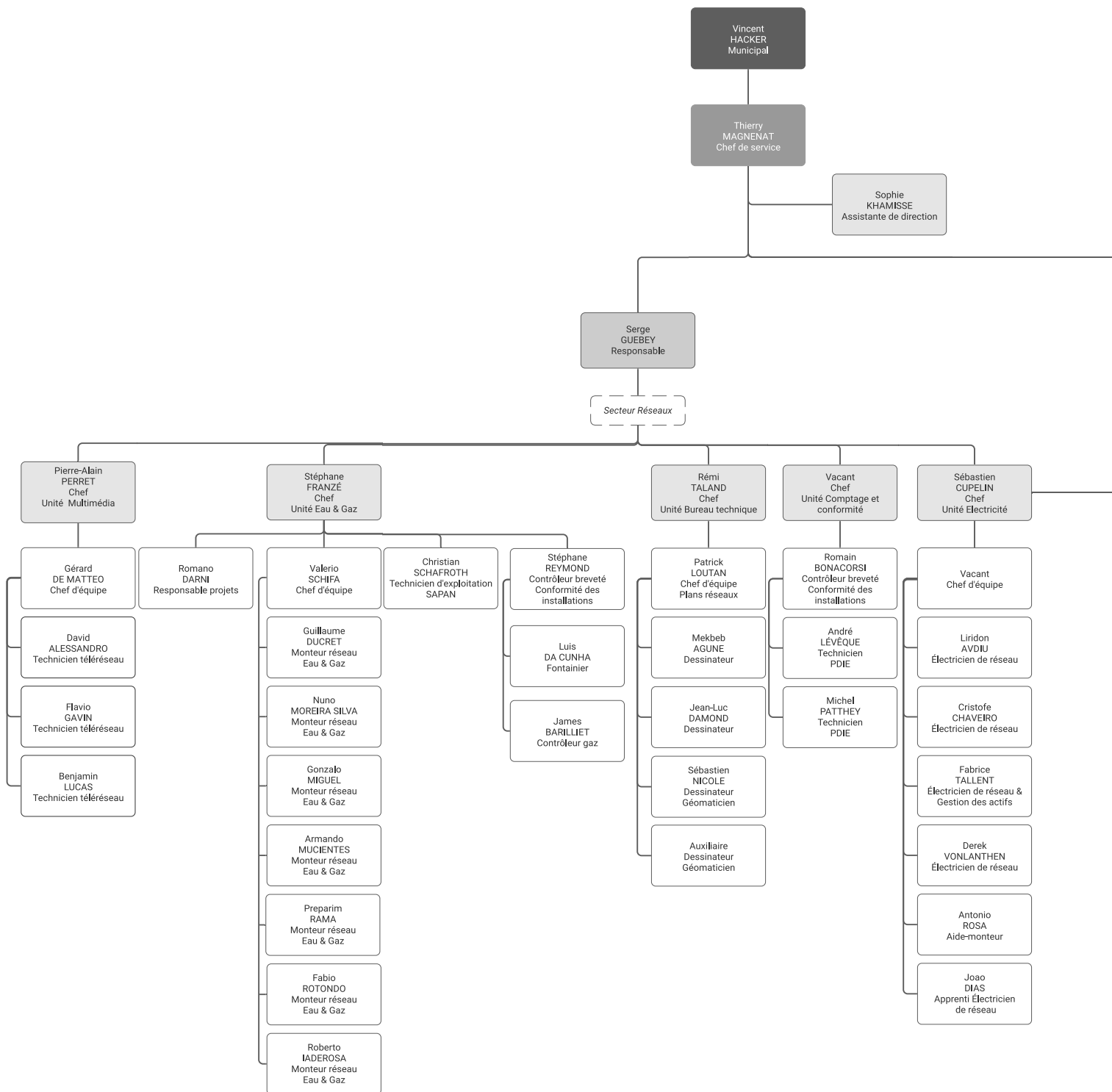
Fournisseurs

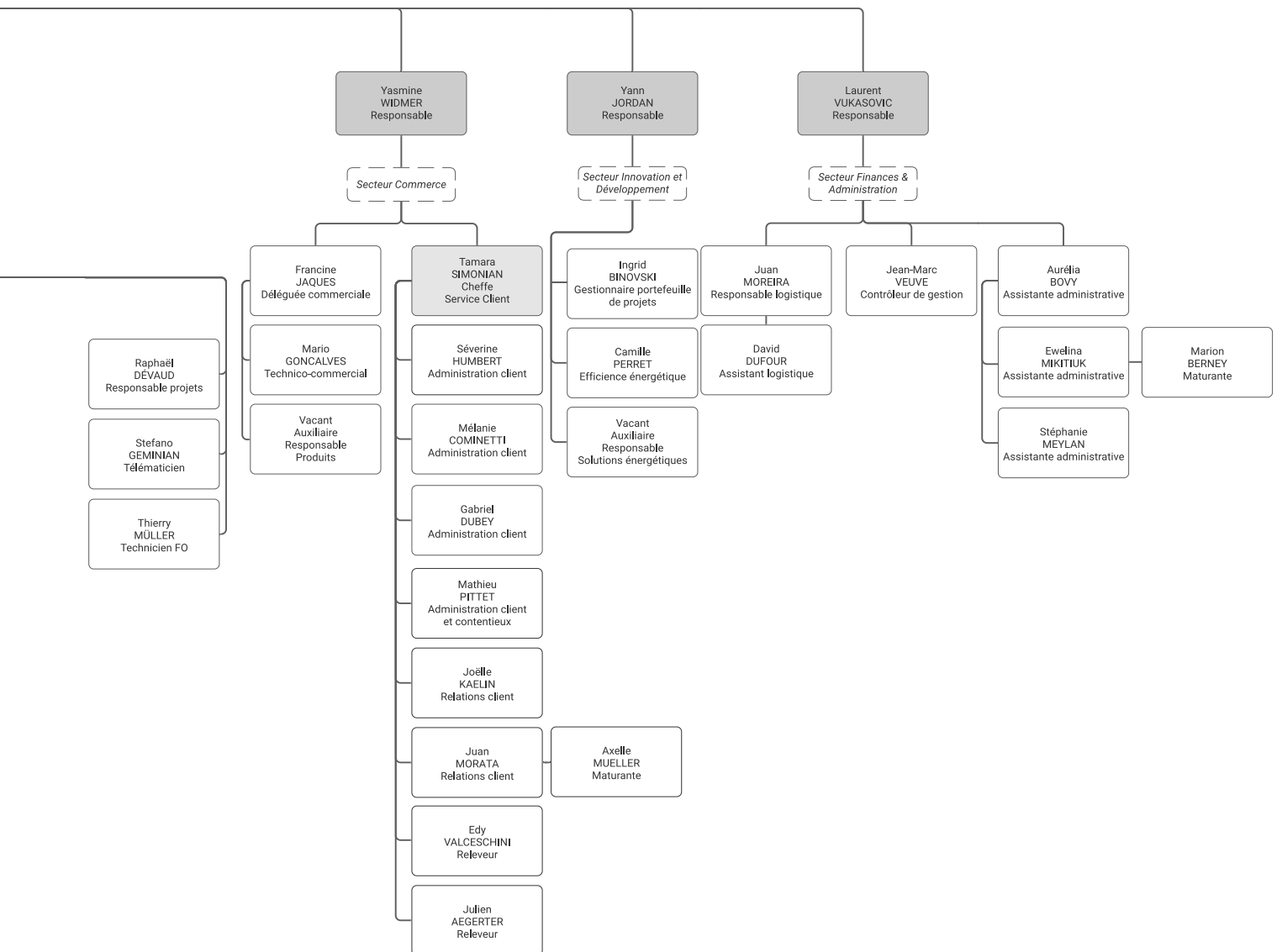
- Garantir les compétences et les moyens pour la fourniture des énergies (production, approvisionnement, commercialisation, services).

Prestataires de services

- Promouvoir la production locale et régionale d'énergie renouvelable.
- Proposer des produits et services énergétiques aux clients finaux.
- Gérer TRN Télé réseau de la Région Nyonnaise SA.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2020

Répéter que 2020 s'est inscrite dans l'exacte continuité de l'année précédente pourrait ressembler à un « copier-coller » quelque peu nonchalant. Il n'en est cependant rien, tant l'accélération des changements constatés depuis 2018, sur le plan réglementaire, celui de la libéralisation de pans entiers du domaine des énergies – électricité et gaz – des technologies et de la concurrence s'intensifie.

Les SI Nyon s'investissent sans relâche afin de rester au contact du marché et de son évolution, mais force est de constater qu'ils ne luttent pas à armes égales face aux concurrents : les ressources financières et humaines manquent, spécialement les nouvelles compétences nécessaires à cette transition et à une gouvernance inadaptée à leur contexte de marché.

Parallèlement aux activités traditionnelles de renforcement et de renouvellement de nos réseaux, des projets majeurs ont tout de même été réalisés ou initiés. Parmi eux, citons notamment :

- mise en œuvre de la nouvelle organisation en février ;
- finalisation du projet d'augmentation de la production électrique renouvelable locale (partie du Plan solaire) et dépôt d'un préavis ;
- finalisation du projet de plateformes informatiques métiers en collaboration étroite avec l'Informatique et dépôt d'un préavis ;
- finalisation du projet d'économies d'énergies (Programme EE Nyon) et dépôt d'un préavis ;

- gestion d'un projet de déploiement des compteurs intelligents « Smart Meters », conformément aux obligations légales stipulées dans l'OApEI (Ordonnance sur l'approvisionnement électrique) et dépôt d'un préavis visant à réaliser un pilote d'envergure ;
- participation au projet relatif à la Stratégie municipale en faveur de l'électromobilité ;
- programme de réduction d'eau des fontaines et recherches de nouvelles ressources ;
- gestion de la contrainte liée à la présence de chlorothalonil dans deux puits de la nappe phréatique suite à une nouvelle directive concernant ce polluant, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 ; dépôt d'un préavis dans l'urgence afin de résoudre rapidement la problématique (Préavis N° 234/2020 - Stations de pompage du Bucleis et des Pralies, création d'une nouvelle liaison).

Enfin, la transformation profonde du domaine de l'énergie n'impactant bien entendu pas seulement les SI Nyon, l'écosystème autour d'eux évolue également et cherche à s'adapter. Ainsi, les regroupements traditionnels de gestionnaires de réseaux de distributions (GRD), telles Enerdis Distribution, Enerdis Approvisionnement, ont également entamé des réflexions sur leurs stratégies respectives. L'implication de la Direction du service a été forte dans ces domaines également.

ACTIVITÉS

COVID-19

Les activités de fourniture d'énergies des SI Nyon sont considérées comme des services essentiels. A ce titre, des mesures ont été prises très rapidement, immédiatement après l'annonce de semi-confinement décrétée par le Conseil fédéral en mars. Outre le télétravail, les équipes, c'est-à-dire les collaborateurs-clé pour la bonne fourniture des énergies 24h/24h, ont été protégés en organisant un service en tourmus, sans contact entre eux. La forte orientation naturelle des collaborateurs de terrain aux mesures de sécurité alliée à ces mesures rapides ont démontré leur efficacité, avec un nombre de cas Covid-19 nul parmi cette population et aucun impact sur le bon fonctionnement des réseaux et la livraison d'énergie.

L'exploitation des réseaux a été maintenue en limitant les présences sur site à l'essentiel en matière de surveillance et d'entretien, tout en veillant à répondre aux différentes

normes de sécurité et de qualité. Durant la période de mars à mai, des rapports hebdomadaires ont été envoyés aux cellules de crise cantonale et communale afin de donner l'état de situation du moment.

Les activités sur les chantiers ont été arrêtées durant la première période de confinement (mars à mai). La reprise s'est avérée compliquée, les activités devant répondre aux nouvelles directives Covid-19 engendrant une complexité de l'organisation sur les chantiers ayant pour corollaire des retards et des surcoûts.

La mise en œuvre du télétravail a été rapide et a impliqué d'acquiescer de nouvelles méthodes de travail, ainsi que de nouveaux outils. Cet apprentissage collectif s'est globalement bien passé, mais a entraîné une nette augmentation du volume de travail, notamment pour les cadres. En effet, la coordination, le maintien du lien social et le travail collaboratif à distance, en ne disposant pas d'outils « natifs » destinés à cet effet, ont eu un impact important sur le temps de travail. Néanmoins, cette expérience a permis de remettre en question certains fonctionnements ancrés et permis d'expérimenter de nouvelles manières de collaborer.

Parallèlement à cela, plusieurs collaborateurs ont été appelés par l'Armée ou la Protection civile dans le cadre des mesures prises par la Confédération et le Canton, impliquant également une surcharge sur certains secteurs de l'organisation.

Au niveau commercial, la situation a entraîné une réduction des visites chez les clients et une annulation des rencontres thématiques prévues. Le processus de coupure en cas de non-paiement de l'électricité a été interrompu entre mars et mai 2020, afin de ne pas augmenter les difficultés d'une catégorie de clients déjà fragiles durant cette période.

Les SI Nyon ont également reporté les échéances d'avril et mai des 2^e et 3^e rappels relatifs aux factures d'énergie, en vue d'accorder un répit aux clients pouvant se trouver en difficulté. La procédure a été reprise dès juin et les règlements ont été enregistrés de manière satisfaisante dans les nouveaux délais.

Du point de vue des ventes, les SI Nyon ont constaté une contraction des consommations d'énergie en avril. A cette période, une baisse de l'ordre de 27% a été constatée tandis que le profil de consommation usuellement mesuré le week-end a également été constaté en semaine, preuve du confinement. Les niveaux de consommations usuels ont repris dès le mois de mai avec une augmentation durant l'été. Cette augmentation peut probablement s'expliquer par une diminution des voyages durant la période estivale avec un été relativement chaud. Si le temps clément a favorisé la consommation d'électricité, la douceur du mois d'avril cumulée à une arrivée tardive des journées froides en automne n'a pas favorisé les ventes de gaz. Toutefois, le suivi des dépenses trimestrielles cumulé à une budgétisation prudente ont permis aux SI Nyon de tenir les objectifs financiers fixés par les Autorités.

I. Organisation interne

Au cours des prochaines années les SI Nyon devront relever à la fois les défis liés à la transition énergétique, amorcée par la stratégie énergétique 2050, et à l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz. Ils souhaitent s'inscrire comme acteur de la transition et relever les défis posés par la libéralisation. Faisant suite à l'audit organisationnel complet mené en 2019, la nouvelle organisation des SI Nyon a été mise en œuvre le 6 février.

Celle-ci poursuit différents objectifs, principalement :

- décloisonnement, transparence et renforcement du partage d'information entre entités ;
- efficacité grâce à une formalisation des processus ;
- mise en place d'une culture orientée clients et d'une organisation permettant d'y répondre ;
- un développement de services énergétiques efficace et répondant aux attentes des clients ;
- dégager des synergies à terme, se traduisant en particulier par une augmentation de l'efficacité et une homogénéisation des procédures.

La nouvelle organisation est axée autour de quatre secteurs : Réseaux ; Commerce ; Innovation & Développement et Finances & Administration. Les principaux points forts de la nouvelle organisation sont les suivants :

Pour le secteur Réseaux

- Regroupement de l'ensemble de l'exploitation et de la gestion des actifs de tous les réseaux sous un seul et unique responsable.

- Regroupement des activités liées au comptage et à la conformité des installations (OIBT) de l'électricité, de l'eau et du gaz dans une seule unité. Ceci est particulièrement important en raison de la généralisation prévue des compteurs intelligents (Smart Meters).
- Regroupement des activités multi-fluides liées aux plans des réseaux (SIT) et des projets de génie civil sous une unité Bureau technique.

Pour le secteur Commerce

- Les activités en lien avec les clients, de la prospection à la facturation, la communication et le marketing, en passant par le conseil et le support ont été regroupées. Cette nouvelle dimension permettra de répondre plus aisément aux attentes évolutives et exigeantes de nos clients.

Pour le secteur Innovation & Développement

- Pôle en charge des projets stratégiques, intégrant notamment le développement des services complexes.
- Assure une fonction de support en matière de gestion de projet et de recherche constante de l'amélioration.

Pour le secteur Finances & Administration

- Regroupement de services transversaux liés aux aspects financiers, administratifs et logistiques.
- Gestion de l'approvisionnement en énergies.
- Gestion des risques.
- Projets spéciaux (par exemple, plateformes informatiques métiers).

En lien direct avec la nouvelle organisation, des projets structurants ont été initiés en 2020, telle la gestion sys-

tématique des activités en mode projet ou la gestion électronique des documents en relation avec le Service informatique et population. Des moyens importants ont été prévus en termes d'accompagnement au changement et de formations. La situation liée à la pandémie a malheureusement entraîné des difficultés et des retards dans la mise en œuvre, mais l'effort sera poursuivi en 2021.

2. Stratégie énergétique – implication des SI Nyon

Deux années se sont écoulées depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie qui découle de la Stratégie énergétique 2050 (SE2050), largement soutenue par le peuple suisse et sollicitée par les citoyens-nes de Nyon (> 80% d'acceptation), deux années de recul depuis l'introduction. Le processus d'évolutions soutenues induit par la SE2050 a continué en 2020, avec notamment la mise en consultation par la Confédération de la future loi sur l'énergie (LEne) comportant une dépendance affirmée avec la future loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl). La détermination du Conseil fédéral d'ouvrir le marché de l'électricité a été rappelée en avril et une décision de la COMCO ouvre le marché du gaz sans base légale, la loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) n'étant pas encore en vigueur (consultation de la branche fin 2019, début 2020). Les SI Nyon ont œuvré pour plusieurs projets en lien avec la SE2050, lesquels ont été concrétisés sous forme de 4 préavis, pouvant être classifiés en deux axes :

Axe des adaptations métiers

- Comptage intelligent, Préavis N° 224/2020, projet permettant de réaliser un pilote en 2021 pour préparer le remplacement de l'ensemble du parc de compteurs multi-fluides des SI Nyon d'ici à 2028.
- Plateformes informatiques métiers, Préavis N° 233/2020, projet visant à soutenir la mise en œuvre de la SE2050 passant par une digitalisation du secteur de l'énergie. En effet, l'évolution voulue par la SE2050 donne de nouveaux rôles tant au niveau des GRD qu'au niveau des cliente-s. Ces derniers deviennent des prosommateurs*, alors que les GRD doivent intégrer des flux bidirectionnels tant au niveau de l'énergie que du transport. En ce sens, les outils de gestion actuels (plateformes informatiques) doivent pouvoir fonctionner en temps réel et être accessibles en tout temps. En complément à ces changements, ce déploiement permettra l'essor de nouveaux services, ce qui relève également des enjeux de développement des SI Nyon.

Axe des développements

- Augmentation de la production d'électricité renouvelable locale, Préavis N° 203/2020, qui vise la réalisation de la moitié de l'objectif de production d'électricité du programme Nyon-Energie à l'horizon 2030.
- Programme EE Nyon, Préavis N° 204/2020 – qui vise principalement la réduction de la consommation d'électricité dans les ménages et les PME.

D'autres projets ont été mis en route, respectivement suivent leur chemin, toujours dans ces deux axes :

Axe des adaptations métiers

- Plateforme de traitement des données de comptage, initiative Smart Dream réunissant plus de vingt distributeurs romands dont les SI Nyon.
- Plan directeur des énergies de réseau 2030, projet interservices piloté par les SI Nyon qui vise à poser un cadre de développement pour les réseaux à l'horizon 2030 (notamment pour anticiper l'électrification de la thermie et de la mobilité imposée par la décarbonation du système énergétique suisse).

Du côté de l'Etat de Vaud, l'adoption du Plan climat vaudois a pour impact une accélération de l'intention de réalisation des objectifs fixés dans la Conception cantonale de l'énergie (CoCEn). Pour mémoire, onze des seize objectifs sectoriels ont un lien direct avec les activités des SI Nyon, dont tous ceux regroupés sous l'axe des infrastructures.

En ce qui concerne la Stratégie gaz cantonale, l'Etat de Vaud a sollicité à nouveau les acteurs de la branche et le document final devrait être publié en 2021. A ce stade, le gaz est confirmé dans son rôle à jouer dans la transition énergétique vaudoise, mais les actions concrètes pour rendre ce fluide rapidement plus renouvelable et local seront un élément-clé, de pair avec une utilisation de ce fluide de manière toujours plus efficiente.

* Personne qui participe à la production de l'objet/produit qu'elle va consommer et qui devient par là même un acteur responsable du monde qu'elle façonne (Wikipédia). Le prosommateur est très exigeant en matière de ce qu'il consomme. Il réclame que le produit qu'il s'accapare soit sur mesure, adapté à son individualité (Antonin MOULART, « L'avènement du prosommateur et le déclin du consommateur », antonin.moulart.org, 16 octobre 2008).

3. Marché/clients

Marché

Cette année, exceptionnelle à tous points de vue, l'est également pour le marché des énergies. Le semi-confinement et l'instauration généralisée du télétravail ont légèrement transféré les consommations d'énergie. Les entreprises ont tourné à bas régime, notamment la restauration et les commerces, ce qui a entraîné une baisse de la consommation. Cette dernière n'a pas été totalement compensée par le télétravail, nécessitant plutôt de la petite bureautique à faible consommation d'électricité. La baisse de consommation d'énergie mondiale a immanquablement engendré, dès la mi-mars, une baisse des prix sur le marché de gros pour les achats de gaz et d'électricité, les prix se sont ensuite stabilisés à mi-été. Toutefois, les dernières semaines de l'année ont révélé une forte hausse des prix, apparemment suite à l'annonce de l'arrivée des vaccins qui devraient probablement améliorer la situation économique dès le second semestre 2021. En 2020, les prix de l'électricité pour les citoyens-nes de Nyon et les entreprises, bien qu'en légère augmentation, restent dans la moyenne des autres fournisseurs établis dans le Canton de Vaud.

A la suite de l'accès au marché libre de l'électricité pour les grands consommateurs (>100'000 kWh/an), le marché de l'énergie est depuis 2007 en perpétuel développement. Un rebond a été identifié en 2017 avec l'acceptation par la population suisse de la Stratégie Énergétique 2050 et ses nouvelles lois, contraintes, opportunités et aussi avec la perspective de l'ouverture du marché de l'électricité pour tous les consommateurs vers 2023-2024. Cependant, en 2020, les sirènes pour l'ouverture du marché du gaz ont déjà retenti. Malgré les premières actions de libéralisation pour le segment « industriel avec gaz de processus » déjà entreprises par la branche en vue d'une transition en douceur et la consultation de l'OFEN pour une loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz), certains consommateurs ont décidé de précipiter ce changement. En effet, la COMCO a statué sur un cas en Suisse alémanique pour un accès libre au réseau gaz et cette décision a déjà engendré des demandes de la part de sociétés multinationales. La concurrence s'annonce extrêmement féroce avec une perspective de baisse de marges importantes.

Organisation

La partie vente a été renforcée en juillet avec une fonction de technico-commercial et l'engagement d'un nouveau collaborateur. En effet, avec le développement des énergies renouvelables et la technicité y relative, nos offres et prestations se sont très largement complexifiées. Ce renforcement permettra aux SI Nyon de répondre aux client-e-s qui demandent de plus en plus de conseils et de solutions clé en main.

Prestations

En plus de leurs activités multi-fluides (eau, gaz et électricité), les SI Nyon proposent déjà des prestations dans le domaine des énergies renouvelables, telles que bornes de recharge pour véhicules électriques, audits énergétiques pour les grands consommateurs, et aussi des installations photovoltaïques. Dans le domaine de l'énergie solaire, au niveau suisse, la demande pour des installations se développe à un rythme constant. Afin de mieux répondre aux client-e-s qui font le choix d'installer des panneaux photovoltaïques sur le toit de leur immeuble, les SI Nyon ont décidé d'offrir leur offre en s'engageant avec un nouveau partenaire SEVJ (Société électrique de la Vallée de Joux) certifié « Pro du Solaire ». La prestation est opérationnelle depuis le début de l'été et nous avons pu conseiller et accompagner nos clients résidentiels dans la réalisation de leur projet environnemental. Nous proposons une solution sur-mesure et adaptée à leur besoin en électricité, qui permet de consommer près de 40% de la production propre et de réduire sensiblement les émissions de CO₂, ainsi que la facture d'électricité.

Notre prestation d'installations solaires est parfaitement complétée par le service de stockage virtuel Flexisolar, plus simple et plus écologique qu'une batterie pour stocker cette énergie durable et la proposition de gestion du RCP (Regroupement dans le Cadre de la Consommation propre) qui permet aux producteurs solaires d'augmenter leur taux de consommation propre en partageant et en commercialisant leur énergie avec tous les habitant-e-s de leur immeuble.

Activités

Nous avons bien débuté l'année 2020 avec de belles perspectives pour notre engagement envers nos clients. Nous avons eu le temps d'entamer quelques visites de clients professionnels, grands consommateurs et régies, mais le virus en a décidé autrement et a fortement ralenti notre planification. Cependant, nous avons pu renouveler un contrat gaz avec un important client industriel de la place. Nous avons aussi été malheureusement dans l'obligation d'annuler les activités ludiques pour les enfants, traditionnellement organisées dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau du 21 mars. Nous avons aussi reporté à deux reprises le Forum de l'eau, conférence annuelle regroupant les spécialistes de l'eau et les Municipaux des communes du district.

La pandémie ne nous a toutefois pas freiné pour mettre en œuvre certains de nos objectifs de renforcement de l'image des SI Nyon.

Les véhicules de notre flotte ont été décorés avec notre graphisme présentant nos activités multi-fluides (triangles et icônes colorés). Nous avons aussi ajouté une deuxième borne de recharge pour véhicule électrique aux abords des places de parc visiteurs devant notre bâtiment. Nous avons également installé un espace supplémentaire pour la recharge des vélos électriques couvert avec des panneaux photovoltaïques. Ces nouveaux points de recharge sont désormais alimentés par une fleur solaire géante, qui se déploie au rythme de la trajectoire du soleil. Les bornes de recharge ont été décorées aux couleurs des SI Nyon, il en a été de même pour les bornes de recharge situées sur les parkings de Petit Perdtemps et de Rive.

Nous avons également débuté un programme d'amélioration de nos processus commerciaux, qui demandaient une adaptation en fonction de l'évolution de nos prestations requérant plus d'interactions multi-secteurs.

Une lettre d'information a été éditée, dont la version papier a été insérée dans les factures bimensuelles et la version digitale adressée aux clients y ayant souscrit. En vue de répondre aux obligations réglementées, le contenu présentait les aspects qualitatifs de l'eau conformément à l'ordonnance fédérale sur les denrées alimentaires (ODAL) et l'indication de la composition du mix électricité conformément à la loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEl). La lettre d'information présentait aussi notre offre d'électricité écologique Vision mixte et Vision durable. Sensible à la transition énergétique et aux réalisations en faveur de la faune et de la nature, effectuées grâce au fond alimenté par nos offres, un grand nombre de Nyonnais-es ont, sur une base volontaire, contracté un supplément pour cette énergie d'une qualité supérieure. Afin d'appuyer notre relation avec nos client-e-s et leur apporter un peu de douceur en décembre, nous leur avons proposé un calendrier de l'Avent qui dévoilait chaque jour un concours avec de nombreux prix à gagner. L'opération s'est très bien déroulée et nous avons reçu de chaleureux messages en retour.

Service client

La mission du service client est de facturer, de relever régulièrement les 20'000 compteurs répartis sur le réseau, d'informer et de conseiller nos clients multi-fluides. En plus de la gestion de près de 10'000 contacts avec les client-e-s (appels téléphoniques, courriels et accueil au guichet), le service client se charge également de toutes les activités administratives liées à l'application de l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT), adressant les demandes de rapports de sécurité aux différents propriétaires concerné-e-s.

L'année 2020 a été marquée par l'installation d'une nouvelle version du logiciel de facturation et de gestion ISE (version 2017 à version 2019). Ce programme est utilisé pour gérer les abonnements et les clients, établir la facturation des énergies, gérer les installations, assurer un suivi au niveau de l'OIBT, générer différentes statistiques, gérer les échanges de données, ainsi que d'autres fonctions pour la bonne gestion des données. Les avantages de cette nouvelle version sont notamment l'amélioration au niveau des fonctionnalités, le contrôle assisté dans l'exécution de certaines tâches. Le déroulement de la migration s'est effectué conformément au plan d'actions avec le pilotage du Service informatique et population. La mise en place d'ISE 2020 a nécessité une implication de tous les collaborateurs du service client et aussi du service technique. En plus des tâches habituelles effectuées en mode production, tous les processus récurrents ont dû être testés sur une base idoine. Par ailleurs, le service client agit à titre de prestataire de service pour le compte du SIECGE (Service intercommunal des eaux de Chéserey-Grens-Eysins) pour quelque 650 clients. Il gère la facturation des consommations d'eau et de l'épuration ainsi que toutes les activités induites.

Avec le fort développement de la population nyonnaise, les volumes à traiter augmentent de manière constante. A cela s'est ajoutée la crise sanitaire, qui a généré une incidence considérable sur la gestion des rappels. Toutefois, la relation client est au cœur de nos préoccupations, raison pour laquelle, le service relance le client par téléphone en vue de trouver une solution commune. Cette méthode a permis de diminuer considérablement les pertes sur débiteurs.

Evolution des volumes traités d'année en année	2019	2020
Factures SIN	103'695	104'969
Factures SIECGE	1'289	1'296
Rappels	12'900	13'262
Demande Rapport de Sécurité	821	189
Poursuites	75	114
Coupures d'électricité	136	102
Poses compteurs électriques à prépaiement	7	7
Déménagements/emménagements	1'830	1'942
Courriels et courriers traités	3'950	4'300
Pertes sur débiteurs (CHF)	24'921	21'301

Le phénomène de la digitalisation a également influé sur le comportement de nos clients. Nous comptons dès lors 347 client-e-s recevant leurs factures digitales par courriel et 2'884 clients qui ont opté pour la facturation électronique, soit plus de 16%. La facturation électronique est le moyen actuel, simple, fiable et respectueux de l'environnement d'adresser une facture.

4. Autonomisation des SI Nyon

Le sujet n'a connu aucune avancée en 2020. Contrairement aux intentions annoncées par la Direction du service dans le rapport de gestion 2019, il n'y a pas eu de possibilité de dépôt d'un préavis visant à apporter la réponse complémentaire au postulat de MM. les Conseillers communaux Pierre Wahlen et Sacha Vuadens – Pour une structure des Services industriels adaptée à une stratégie et des objectifs ambitieux, le sujet étant profondément clivant.

La Direction des SI Nyon et le Comité de direction regrettent que le sujet n'avance pas et ne peuvent que constater l'écart qui se creuse entre la nécessité d'une marge de manœuvre plus grande pour un pilotage efficace des SI Nyon et la pression constatée sur le marché. La faible capacité d'adaptation induite, malgré des efforts considérables de la part des collaborateurs-trices, entraîne des retards d'adaptation qui auront des effets à long terme sur la qualité et la pertinence des offres aux clients-citoyens.

5. Transition énergétique

5.1 Qualité de l'électricité à Nyon

En 2020, les SI Nyon ont procédé au marquage de l'électricité vendue pour l'année précédente. En 2019 comme depuis 2017, chaque kWh est d'origine connue et renouvelable. Ainsi, les clients de Nyon ont bénéficié d'une énergie 100% renouvelable en 2019 avec une part suisse qui a augmenté, passant de 46.3% à 47.2%.

Ce projet prévoit la réalisation de la moitié des objectifs de production pour 2030, du Programme Nyon-Energie soit la réalisation de 5.4 GWh de production supplémentaires dans dix ans. Autrement dit, ce projet vise à décupler le parc actuel en main de la Ville. L'autre moitié de l'objectif devra être réalisée par les initiatives privées, toujours plus importantes, et l'équipement des toitures communales encore disponibles par Architecture et bâtiments.

5.2 Développement de la production d'électricité renouvelable

Durant l'année écoulée, les SI Nyon ont finalisé les réflexions de développement au travers du projet de Plan solaire qui se sont concrétisées, pour la partie incombant aux SI Nyon, dans le Préavis No 203/2020 – APERL (Augmentation de la production d'électricité renouvelable locale).

Suivi de l'évolution d'installations photovoltaïques sur le territoire de Nyon

En 2020, la croissance de nouvelles installations photovoltaïques a repris la direction de la croissance par rapport à 2019 qui marquait le pas. Le territoire a accueilli 47 nouvelles installations (contre 25 en 2019), portant à 198 le nombre total d'installations en service au 31 décembre 2020. En considérant la totalité des installations, 4'102 MWh d'électricité photovoltaïque ont été produits à Nyon durant l'année 2020, soit près de 9% de plus qu'en 2019. Les installations de la Ville ont produit 641 MWh, soit 12% du total. Le solde est à mettre sur le compte des producteurs privés. Au total, 87% des installations photovoltaïques en service ont consommé tout ou partie de leur production sur place, soit 2% de moins qu'en 2019. La part consommée directement a représenté 54% de la production de ces installations, chiffre stable par rapport à l'an passé.

Autres énergies renouvelables

La production d'énergies renouvelables sur le territoire a été complétée par l'installation de la STEP (réalisée et exploitée par Travaux, environnement et mobilité), à savoir l'unité de couplage chaleur-force (CCF) au biogaz. Elle a produit 680 MWh d'électricité renouvelable, soit une production stable par rapport à 2019. Une grande partie de cette électricité a été consommée pour les installations de traitement des eaux usées. Ce sont, après consommation propre, 165 MWh d'électricité qui ont été injectés dans le réseau des SI Nyon (taux de consommation propre de 76%).

Synthèse

Au total, la production d'électricité renouvelable à Nyon s'est élevée à 4'786 MWh, et a couvert 4.8% de l'électricité consommée.

5.3 Développement de la production thermique renouvelable

Géothermie

Le projet de géothermie, conduit par EnergieÔ SA, dont la Ville de Nyon est actionnaire à hauteur de 25% au travers des SI Nyon, a continué de progresser en 2020, permettant d'affirmer que le temps de la concrétisation, soit le forage à proprement parler, approche.

EnergieÔ Vinzel

L'année a été consacrée à la préparation rigoureuse et méthodique de la phase de forage à venir. Au début de l'année 2020, les premières offres ont commencé à être dépouillées et ont donné lieu au processus usuel visant à clarifier tous les aspects techniques et les questions financières, ainsi que la phase de négociation. Ce processus a duré tout au long de l'année. En parallèle, la thématique des assurances (RC et Travaux) a également été abordée. Dans le cadre des travaux de préparation du

forage géothermique de moyenne profondeur, EnergieÔ a réalisé un forage de reconnaissance dans le but de connaître les unités du Quaternaire et de la molasse d'un point de vue géologique. Le forage a été effectué jusqu'à la profondeur de 376 mètres. Les principales conclusions ont permis de valider un certain nombre d'hypothèses et sont rassurantes (pas de venue d'eau ni de gaz, sol relativement « tendre » et stable).

Adaptation du programme de forage

Au fil du temps et de l'avancée des connaissances, plusieurs variantes de forages ont été discutées. D'importantes avancées dans le domaine des forages déviés ont permis d'envisager la possibilité de créer des « branches supplémentaires » à des forages existants. Ces derniers, appelés « multilatéral » peuvent améliorer grandement la productivité d'un puits. A Munich, ils sont systématiquement prévus et sont considérés comme des options. La décision a été prise d'inclure ces « multilatéral » pour les deux forages (production et réinjection), afin de maximiser les chances de succès du projet. La réalisation du forage devrait débuter à fin 2021, début 2022. Cette étape nécessitera des capitaux en quantité importante.

EnergieÔ « Prospection La Côte »

Suite au retour favorable de l'Etat de Vaud quant à l'autorisation délivrée pour le projet de forage EnergieÔ Vinzel, les partenaires ont décidé de poursuivre les travaux de prospection géothermique à l'échelle du permis de recherche en surface d'EnergieÔ. La zone de prospection accordée par le permis de recherche en surface couvre principalement le district de Nyon et la partie sud-ouest du district de Morges, pour une surface totale de 414 km². Le dossier de prospection du projet EnergieÔ La Côte a été déposé à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) au début de 2020 et a suivi le processus d'approbation usuel. Un premier avenant au dossier de prospection et des mesures complémentaires ont été remises à l'OFEN, suite aux différents retours des experts. Sur la base de ces éléments, l'OFEN a pu rendre son rapport en date du 30 juin 2020. Ce rapport de décision met en avant l'importance du projet de prospection géothermique EnergieÔ La Côte pour la mise en œuvre de la Stratégie énergétique et de la Politique climatique de la Suisse. Le programme de prospection s'est révélé approprié pour augmenter de manière significative la probabilité de trouver des réservoirs géothermiques dans la région de La Côte, principalement dans le Malm supérieur et le Dogger. Suivant les recommandations du groupe d'experts, l'OFEN a ainsi décidé d'octroyer une contribution à la prospection au projet EnergieÔ La Côte à hauteur de 60% des coûts éligibles, soit le maximum possible.

Thermoréseau Nyon

Ce projet ambitieux et nécessaire au soutien des objectifs de réduction de CO₂ de la Ville, du Canton et de la Confédération a progressé afin d'être à même de fournir une solution de chaleur à distance pour les nouveaux quartiers en développement et les rénovations. Le concept de thermoréseau a progressé sous deux angles :

- les pistes de collaboration ont été concrétisées en vue de la création d'une société basée sur le même modèle que Thermorés^Ô à Gland;

- au niveau de la technique, une importante expertise neutre a été réalisée par le Centre de recherches énergétiques municipales (CREM) de Martigny pour analyser deux variantes de développement du projet et effectuer une recommandation à la Municipalité.

La concrétisation de ce projet verra le jour au début de 2021, permettant d'avancer significativement et rapidement dans la décarbonation des énergies thermiques à Nyon.

5.4 Programme d'efficacité énergétique

Suite aux études réalisées avec SIG, un programme d'économies d'énergie nyonnais est né. Dans un premier temps, ce programme nommé EE Nyon s'est concrétisé au travers du préavis 204/2020 qui a été déposé en juin et accepté en août par le Conseil communal. Dès lors, les SI Nyon ont préparé la réalisation de cet important programme pour la transition énergétique. Il s'agit de finaliser la mise en place du partenariat entre la Ville de Nyon et SIG ainsi que de préparer le lancement des deux plans d'actions en 2021. Il s'appelle désormais programme Eco Energie.

En effet, dès le début 2021, en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, les SI Nyon débiteront les démarches visant à prodiguer des éco-conseils aux habitant-e-s, avec le plan d'actions Eco-logement, ainsi qu'aux entreprises avec le second plan d'actions Efficience PME.

Il s'agira d'installer du matériel efficient dans les ménages nyonnais en leur expliquant des écogestes simples à mettre en œuvre visant à diminuer leur consommation d'énergie. Au niveau des entreprises, un audit de leurs installations permettra d'identifier les actions à entreprendre pour réduire leur consommation et le passage à l'action sera encouragé par une subvention.

Ce programme permettra aux SI Nyon de compléter leur palette d'acteur de la transition énergétique et devrait donner lieu, au final, à des économies de près de 600 MWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 170 ménages. Une réduction non quantifiable de la consommation d'eau et d'énergie pour produire l'eau chaude seront des effets vertueux du programme Eco Energie.

6. Distribution de l'eau potable

Les SI Nyon exploitent, entretiennent et développent le réseau d'eau de boisson, qui s'étend sur le territoire des Communes d'Arnex, Borex, Crans, Céligny, Nyon, Prangins et Signy. Plusieurs habitations des Communes de Duillier et Gingins sont également alimentées. Au total, 31'016 habitant-e-s sont fournis directement par les SI Nyon, avec un réseau de conduites principales cumulant une longueur d'environ 162 km. L'eau potable provient de cinq sources qui s'écoulent par gravité dans le réseau, de trois stations de pompage dans les nappes phréatiques, ainsi que de l'eau du lac traitée par la Société anonyme pour le pompage et l'adduction d'eau du lac pour la région nyonnaise (SAPAN). Les SI Nyon exploitent l'entier des installations de la SAPAN, qui approvisionnent 61'710 habitants de vingt communes en eau brute et potable à partir de l'eau du lac. Ils assurent également un service de piquet 24h/24.

6.1 Mandat de prestations avec le SIECGE

Le SIECGE délivre l'eau aux clients finaux sur les communes de Chéserey, Grens et Eysins, pour un volume annuel de 251'203 m³ d'eau. Les SI Nyon en assurent, comme pour les installations de la SAPAN, l'entier de l'exploitation du réseau de distribution d'eau et de défense incendie. Durant l'année 2020, les travaux pour la réhabilitation de la station de pompage des Fruits ont débutés en septembre. Les nouvelles constructions du Plan de quartier de la zone des Fléchères dans la Commune de Grens ont demandé une adaptation du réseau de distribution d'eau qui se poursuivra en 2021. L'étude pour le recaptage de la source de la Florettaz est pratiquement terminée et sera présentée à l'OFCO au début 2021. Dans le cadre du budget 2021, il a été proposé une augmentation du prix de l'eau afin de pouvoir couvrir les investissements importants qui sont prévus au Plan directeur 2021/2025, cette augmentation de 20ct/m³ a été acceptée à l'unanimité.

6.2 Réfection de la station de pompage de Bucleis

En janvier 2018, le Conseil communal a validé le Préavis No 79/2017 d'un montant de CHF 1'584'000. — pour la réfection complète de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis. Le projet de détail a été validé par l'Office de la consommation de l'Etat de Vaud (OFCO) en juin 2019. Les travaux pour la réfection de l'enveloppe du bâtiment et le remplacement de la station électrique ont été réalisés en 2019. Les travaux pour la partie hydraulique ont débuté en février 2020 mais ont été arrêtés suite au confinement de mars. Ils ont repris en octobre 2020 et seront terminés pour mai 2021.

6.3 Approvisionnement en eau potable

La quantité de précipitations cumulée enregistrée en 2020 s'élève à 1000 mm, ce qui est très légèrement supérieur à la moyenne pluriannuelle de 954 mm. Jusqu'au début de l'automne, seul le mois de juin fut marqué par des précipitations largement au-dessus de la moyenne et il en a été de même pour le mois d'octobre. Malgré ces 1000 mm de précipitations cumulées, ces dernières n'ont pas suffi à recharger nos ressources naturelles de manière significative. En effet, depuis quelques années les précipitations sont souvent conséquentes sur un laps de temps très court, de plus elles arrivent sur un sol souvent très sec et ainsi l'eau ruisselle sur le sol et ne le pénètre pas. Depuis maintenant cinq ans, cette situation de déficit hydrique se répète et influence notablement le niveau de la nappe phréatique et le régime des sources. Les étiages enregistrés se sont avérés une fois de plus très bas. Ainsi, en 2020, les sources n'ont participé qu'à hauteur de 45% de la consommation. Les apports de la SAPAN se sont révélés très élevés (36%). Suite au problème du chlorothalonil (voir ci-après), la nappe phréatique a été moins sollicitée (19%).

Les pluies importantes de décembre 2019 ont redonné un peu de vigueur aux sources. En février 2020, elles approchaient leur maximum respectif qui n'avait plus été atteint depuis 2016, ensuite leurs débits n'ont cessé de descendre jusqu'à l'étiage de début octobre qui était un des plus marqués de ces dernières années. Le niveau de la nappe phréatique a très peu été impacté par les précipitations et est resté encore une fois très bas durant 2020, il a varié entre 433,8 m et 431,6 m alors que son maximum possible est de 439 m. Au mois de juillet et d'août, au moment des consommations les plus importantes, la SAPAN couvrait 91% de l'approvisionnement. Une fois de plus, le réservoir de l'Asse, avec son stockage de 10'000 m³, et la production d'eau traitée de la SAPAN ont démontré leur importance primordiale au sein du système d'approvisionnement de la région, qui couvrent plus de 61'000 habitant-e-s.

Problématique du chlorothalonil

La distribution de l'eau potable, denrée alimentaire, répond à des lois et directives en constante évolution et toujours plus restrictives. Depuis le 1er janvier 2020, une nouvelle directive concernant le chlorothalonil est entrée en vigueur. Dès lors, les SI Nyon ont procédé durant le premier semestre 2020 à l'analyse de l'ensemble de leurs ressources afin de déterminer la présence ou non de métabolites (produits de dégradation) du chlorothalonil. Les résultats ont démontré que seuls les puits du Bucleis et du Fresne étaient touchés. En accord avec l'Office de la consommation (OFCO), les SI Nyon ont mis ces deux puits immédiatement hors service. Compte tenu de l'architecture du réseau et en vertu des normes en vigueur, il n'était en effet pas possible de continuer le pompage sans détérioration de la qualité de l'eau distribuée. Une étude complémentaire menée dès l'été 2020 a permis de proposer à l'OFCO l'avancement de la mise place des nouvelles conduites d'interconnexion entre les pompes du Bucleis et des Pralies, initialement prévues à l'horizon 2022-2025 et qui faisaient partie des exigences de l'OFCO au Plan directeur. Un préavis a été déposé au mois de décembre 2020 afin d'obtenir le financement pour la réalisation de ces conduites au premier trimestre 2021.

Durant l'été 2020, nous avons dû approvisionner l'ensemble des communes desservies par les SI Nyon et la SAPAN sans l'apport du puits de Bucleis. La situation a été maîtrisée non sans difficulté, en s'appuyant principalement sur les apports de la SAPAN et en ayant des solutions de secours provisoires en cas d'avarie. Concernant le puits du Fresne, les valeurs relevées sont beaucoup trop élevées et dans l'immédiat la solution de dilution retenue pour Bucleis n'est pas envisageable. Des procédés avec diverses solutions pour le rabattement du chlorothalonil sont en cours d'étude et des essais pilotes seront mis en place prochainement à Lausanne et dans le Gros-de-Vaud. Il y a donc lieu d'attendre les résultats de ces essais, avant d'envisager une solution pour la réhabilitation du puits du Fresne.

6.4 Entretien des réseaux d'eau

Des travaux de renouvellement et de renforcement des infrastructures ont été effectués sur l'entier du réseau. A Nyon, les travaux se sont concentrés sur la route de Saint-Cergue, le chemin des Plantaz, la route de Clémenty et le quartier de la Petite Prairie. A Prangins entre la route de l'Etraz et la route de Bénex-Dessus, sur les chemins de la Chenalette et des Jaquines, et à Borex, sur la route d'Arnex. Les travaux de renforcement et remplacement des conduites d'eau réalisés à Prangins dans le secteur de la route de l'Etraz et de la route de Bénex-Dessus ont permis d'augmenter la pression de distribution d'eau de 4 bars dans le périmètre situé entre les voies CFF, la route d'Oulteret et la tour d'eau de Bénex, et ainsi de répondre au renforcement notable de la défense incendie qui était prévu au Plan directeur. La surveillance et l'entretien des installations ont été régulièrement effectués conformément au système qualité, basé sur le principe de l'analyse anticipée des risques et de l'autocontrôle. Les investissements réalisés par voie de préavis en 2020 se montent à CHF 1'838'931.— et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 1'024'353.—. Les principaux travaux financés par des comptes d'extension sont les suivants :

- Nyon, système contrôle-commande, mise à jour système (hardware et software) :
Crédit: CHF 50'000.—
Dépenses: CHF 31'070.—
- Nyon, route de Clémenty, secteur BH 69 / parcelle 202, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 198'000.—
Dépenses: CHF 197'907.—
- Nyon, route de Saint-Cergue 83 à 99, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 240'000.—
Dépenses: CHF 187'408.—
- Nyon, chemin des Plantaz 39 à 56, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :
Crédit: CHF 126'000.—
Dépenses: CHF 59'791.—
- Nyon et environs, études nouvelles ressources et alimentation de crise :
Crédit: CHF 200'000.—
Dépenses: CHF 37'086.—
- Crans, chemin de Bel-Air secteur BH 29 à 57, remplacement et renforcement du réseau de distribution et de défense incendie :
Crédit: CHF 235'000.—
Dépenses: CHF 24'211.—
- Duillier, station pompage des Pralies, remplacement des pompes et modifications intérieures :
Crédit: CHF 165'000.—
Dépenses: CHF 12'910.—

- Borex, route d'Arnex, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau et défense incendie :

Crédit: CHF 258'000.—

Dépenses: CHF 193'056.—

Les travaux financés par voie de préavis sont les suivants :

- Nyon, réfection de la station de pompage de Bucleis ;
- Prangins, route de l'Etraz, remplacement et renforcement du réseau de distribution d'eau dans le cadre de la réfection complète de la chaussée ;
- Prangins, chemin de la Chenalette et chemin des Jaquines, renforcement et réfection des réseaux de distribution d'eau et de défense incendie ;
- Nyon, L'Asse, nouveau réservoir; transformation des chambres de distributions et conduites ;
- Nyon, PQ Petite Prairie, infrastructure réseau.

6.5 Comptage

Durant l'année, c'est un total de 280 compteurs qui ont été posés, pour de nouvelles installations (57) ou des remplacements. Comme chaque année, un nombre important de compteurs temporaires sont posés et déposés pour des exploitations agricoles, des manifestations ou des particuliers. Dans le cadre d'un projet pilote pour la communication et la lecture à distance des compteurs, l'entier de la Commune d'Arnex a été équipé de septante compteurs intelligents qui peuvent être consultés en tout temps via une plateforme informatique qui transite par le réseau fibre optique de TRN SA.

6.6 Etude PDDE régional regroupant SIN, SIECGE et la Commune de Gingins

Le but de ce Plan directeur de distribution des eaux (PDDE) régional est de regrouper sous un même toit les besoins spécifiques et complémentaires de ces trois acteurs soit :

- augmentation de la capacité des réserves d'eau de boisson et de défense incendie ;
- les réseaux du SIECGE et de Gingins ont une faible sécurité d'exploitation avec des réseaux sans bouclages ;
- les ressources sont insuffisantes en été et en périodes d'étiage ;
- les SI Nyon, le SIECGE et Gingins doivent réfectionner ou reconstruire chacun un de leur réservoir ;
- le changement climatique en cours accélère cette problématique.

Les propositions découlant du PDDE régional consistent en la construction d'un réservoir commun aux trois partenaires avec un réseau de liaisons pour augmenter de manière significative la sécurité de distribution.

Les bénéfices qu'apporte ce PDDE régional sont considérables, il :

- valorise et mutualise les ressources ;
- diminue les coûts de constructions et d'exploitation ;
- augmente la sécurité d'exploitation ;
- rationalise les installations ;
- s'inscrit dans la démarche de la Conception cantonale de l'énergie (COCEN) ;
- renforce les SI Nyon en tant que pôle de compétence pour l'eau de la région.

7. Distribution de l'électricité

Les SI Nyon desservent l'ensemble de la ville de Nyon en électricité et acheminement plus de 99 millions de kWh à destination de 14'053 client-e-s. Ils gèrent également le réseau d'éclairage public, de fêtes ainsi qu'une partie du réseau de fibre optique. En lien avec Swissgrid, ils gèrent également les données liées à la production des centrales solaires du territoire communal. En 2020, la consommation de la ville de Nyon a légèrement diminué de 3%, à 99 GWh, et ce, malgré le nombre de clients en hausse. Cette diminution est liée à la loi vaudoise sur l'énergie qui édicte, lors de nouvelles constructions, l'obligation de couvrir au minimum 20% des besoins en électricité par une énergie renouvelable mais aussi à la situation sanitaire. Dès lors, le nombre de nouvelles installations solaires pour l'année 2020 s'est multiplié et s'élève à 25 pour une puissance installée de 264 kWc. La puissance de pointe, quant à elle, a eu une légère augmentation de 2.7 % et s'établit à 19'260 kW.

Tout comme en 2019, la qualité de fourniture a été excellente en 2020. Les nombreux travaux de maintenance et d'extension du réseau n'ont nécessité que peu de coupures et pendant des durées limitées, tout en assurant la sécurité des personnes et des choses. Une seule passe est à déplorer : dans la nuit du 19 au 20 novembre, un défaut mécanique sur le câble papier plomb de liaison moyenne tension entre la station Levratte et la station Marens a privé d'énergie 2708 clients durant 77 minutes. La durée moyenne des coupures de courant réparties sur l'ensemble des clients (SAIDI) programmé et accidentel passe ainsi de 18.79 minutes en 2019 à 5.88 minutes en 2020. En comparaison, la moyenne suisse était de 21 minutes en 2020.

7.1 Tarifs 2020 et 2021

La consommation totale d'électricité en 2020 a dépassé les prévisions établies lors des budgets (ventes d'énergie prévisionnelles : 78'028'380 kWh, ventes effectives : 86'656'779 kWh). L'acheminement de l'énergie est stable par rapport aux prévisions budgétaires (99'838'712

Ce projet a été déposé en décembre 2019 pour consultation auprès du Canton, lequel a répondu en mars 2020 avec quelques demandes d'adaptations. Suite à la découverte de la présence de chlorothalonil dans la nappe (en juin 2020), le projet a été momentanément arrêté afin de trouver une solution vis-à-vis de cette problématique. Le projet de mise en place des conduites entre les stations pompage dans la nappe du Bucleis et des Pralies permettant de solutionner l'aspect du chlorothalonil a été intégré dans le PDDE régional, ce qui permet ainsi la poursuite de son étude. Le dépôt du préavis commun aux trois partenaires a été reporté au printemps 2021 pour financer l'étude de détaillée à ce projet.

kWh prévus pour 99'251'010 kWh effectivement acheminés). Conformément aux dispositions de la LApEI, les SI Nyon ont publié au 31 août 2020 les tarifs de l'électricité applicables en 2021, soumis à la Commission de l'électricité (ElCom). Ces tarifs, reconduisant la structure tarifaire instaurée en 2017, tiennent compte des augmentations de volumes constatées en 2019, du prix d'achat de l'énergie prévu en 2021 et des coûts d'acheminement projetés.

En lien avec les prix du marché, la facture 2020 de la grande majorité des ménages et entreprises a subi une augmentation moyenne de 14%. Les clients verront leur facture augmenter en 2021 en moyenne de 5% pour les ménages et moins de 7% pour les entreprises (taxe légales comprises) selon leur profil standard de consommation.

Cette variation est principalement liée à une hausse des coûts d'acheminement de l'énergie électrique (+4,31%) ainsi que l'énergie en elle-même (+8,1%). Les investissements importants réalisés ces dernières années en vue de renforcer et sécuriser l'alimentation de la ville en plein essor sont la cause directe de la hausse des coûts d'acheminement.

Le prix de l'énergie sur les marchés a subi une hausse importante qui se reporte sur les tarifs, malgré une gestion des achats efficace. Le report sur les tarifs est conforme à la politique des SI Nyon de faire bénéficier les clients des variations des prix, qu'ils soient à la baisse, à l'instar des cinq dernières années, ou à la hausse. Pour un ménage type la majoration s'élève à environ CHF 18.—.

Toutefois, il y a lieu de pondérer cette variation par le positionnement des tarifs SI Nyon avec d'autres acteurs de la branche ; les tarifs SI Nyon se situent dans la moyenne des prix.

7.2 Asset management

La complexité actuelle du système de distribution d'énergie s'intensifie. Le renouvellement des réseaux électriques et leur évolution vers les Smart Grid (réseaux intelligents) nécessiteront des investissements importants dans les technologies. Le danger est de gaspiller des ressources, faute de déterminer clairement les objectifs, d'investir trop peu ou de prendre trop de risques, en tant que gestionnaire de réseaux de distribution (GRD). Pour mémoire, la société de partenaires Tamdis SA, dont la Ville est actionnaire au travers des SI Nyon, a été créée afin d'aider les partenaires-actionnaires à structurer les données considérables relatives aux réseaux et aux équipements, et à définir des standards au niveau des processus. Une méthodologie a été mise en place afin de garantir l'exactitude de la saisie des données et la modélisation relatives au réseau basse tension (BT), basée sur un découpage de la ville en quatre zones. Durant l'année 2020, les travaux se sont concentrés sur les zones B et C qui couvrent la partie nord de la ville, un peu de retard a été pris avec les événements liés au confinement. L'effort sera poursuivi en 2021 pour terminer la couverture de l'ensemble de la ville.

7.3 Exploitation et extension du réseau électrique

L'extension du réseau de distribution électrique suit le fort développement de la ville et l'anticipe pour un certain nombre d'éléments. Comme en 2019, un effort particulier a été mis sur la poursuite de la maintenance et la rénovation de trois stations de transformation MT/BT. Les travaux importants sur les stations de l'Asse à la SAPAN et celle de la Métairie sont terminés, ceux sur la station de la Levratte ont débuté en décembre. Ces travaux ont permis de pérenniser la distribution d'électricité sur les secteurs concernés. Sur la station MT de Rive, il a été procédé à la réfection de l'ensemble de ses sectionneurs. A la station Step Asse, le système contrôle commande Siemens a été entièrement renouvelé. Les travaux de mise à jour du système de contrôle-commande multi-fluides situé dans le bâtiment des SI Nyon à Champ-Colin ont débuté à fin 2020 en collaboration avec l'entreprise Siemens, ils seront terminés en mars 2021. Enfin, plusieurs travaux de renforcement ont été entrepris sur le réseau BT, notamment sur les chemins des Cottages et de Prélaz, et le PQ de la Petite Prairie. Les travaux de mise en souterrain de la ligne aérienne BT de la route de Saint-Cergue 83-101 ont été réalisés, parallèlement deux bornes de distribution ont également été réfectionnées; ces investissements permettront de garantir la distribution d'électricité dans le secteur des Plantaz qui est en pleine extension. Des travaux sur le réseau de fibre optique ont été réalisés pour de nouvelles liaisons notamment entre la station du Collège et la place du Château ainsi que dans le secteur Asse – Prairie.

Les investissements réalisés par voie de préavis en 2020 se montent à CHF 172'717.— et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 1'120'277.—.

- Station Levratte – Remplacement de l'appareillage MT et BT:
Crédit: CHF 295'000.—
Dépenses: CHF 43'108.—
- Station SAPAN – Remplacement de l'appareillage BT:
Crédit: CHF 120'000.—
Dépenses: CHF 122'169.—
- Station Métairie – Motorisation de la cellule et pose système de communication:
Crédit: CHF 65'500.—
Dépenses: CHF 79'700.—
- Réseau BT, réfection des bornes – Route de St-Cergue 63, rue de la Gare 37 et chemin d'Orbomont 5:
Crédit: CHF 63'700.—
Dépenses: CHF 50'125.—
- Réseau BT – Route de St-Cergue 83-101 – mise en souterrain de la ligne aérienne, pose d'une nouvelle armoire et reprise des introductions route de St-Cergue 83-101:
Crédit: CHF 133'500.—
Dépenses: CHF 136'995.—
- Réseau BT – Chemin des Cottages – renforcement du réseau:
Crédit: CHF 62'500.—
Dépenses: CHF 893.—
- Réseau BT – Route de Divonne (Borne 4) – Renforcement du réseau station Saules route de Divonne 44:
Crédit: CHF 23'000.—
Dépenses: CHF 11'048.—
- Réseau fibre optique – Liaison stations Marens-Levratte, tirage et raccordement d'un câble FO:
Crédit: CHF 25'000.—
Dépenses: CHF 554.—
- Réseau fibre optique – Liaison station Vuarpillière 3 – Prairie, tirage et raccordement d'un câble FO:
Crédit: CHF 40'500.—
Dépenses: CHF 31'218.—
- Réseau fibre optique – Système contrôle-commande, mise à jour système (hardware et software):
Crédit: CHF 65'000.—
Dépenses: CHF 40'630.—
- Réseau fibre optique, Système de communication des stations Cave – Plantaz et Longeraie, mise en place du réseau VLAN entre les stations et la salle de commande:
Crédit: CHF 20'000.—
Dépenses: CHF 945.—

Les travaux financés par voie de préavis concernent le PQ Petite Prairie, le PQ Vallon du Cossy et la réfection de la station de pompage de Bucleis. On notera encore que le développement de la ville a une influence directe sur la longueur du réseau et le nombre de postes électriques. L'équipe du réseau voit de ce fait son parc d'exploitation constamment s'étendre. Le nombre de projets à réaliser est toujours en forte augmentation.

7.4 Conformité des installations

Le service Conformité des installations électriques a envoyé 189 demandes de rapports de sécurité aux propriétaires d'installations en 2020, dont 70 pour des mutations ou changements de propriétaire. Dans le même temps, 226 rappels ont été envoyés. C'est la situation sanitaire qui a eu un impact sur la baisse significative de cette activité. Par ailleurs, 376 annonces pour des travaux sur les installations électriques ont été déposées, contre 202 en 2019, dont 23 concernaient des installations électriques provisoires de chantier. Toutes ces annonces impliquent un suivi de chaque dossier durant toute la durée des travaux, jusqu'à l'obtention du rapport de sécurité final de l'installateur-électricien. En 2020, 603 dossiers de suivi ont été bouclés avec la réception du rapport de sécurité final annonçant la fin des travaux et 23 rapports de sécurité de réception ont été traités pour des travaux ne concernant pas des locaux d'habitations (sans contrôle de réception).

7.5 Comptage

La gestion du parc des appareils de tarification implique de nombreux mouvements de stock. En 2020, 753 compteurs ont été posés, 492 déposés, dont 280 éliminés car ils n'entrent plus dans les standards édités par la législation, de plus 3'021 compteurs ont été révisés par échantillonnage selon les directives METAS (Institut fédéral de métrologie). Le nombre de récepteurs de télécommande, utilisés principalement à la gestion de la charge et au pilotage des tarifs et de l'éclairage public, s'élève à 1881, contre 1868 en 2019. En outre, les abonnés débiteurs ont nécessité 103 coupures contre 136 pour l'année précédente. De plus, la gestion des compteurs à prépaiement a entraîné 21 interventions contre 11 en 2019 et 28 compteurs à prépaiement sont en service à fin 2020.

7.6 Éclairage public

Les mesures d'amélioration de l'éclairage public se sont poursuivies, notamment avec les derniers remplacements des luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure par des luminaires LED évolutif. Il en résulte non seulement une consommation d'énergie réduite de plus de 36 % en dix ans, mais également une limitation maximale de la pollution lumineuse.

Dès lors, la puissance installée des quelques 1944 points lumineux est de 192'514W en 2020 contre 193'983W en 2019, pour une consommation annuelle de 734'278 kWh. L'éclairage public a été allumé durant 4'200 heures. On notera que, durant les heures de faible circulation, la puissance d'éclairage de certains axes est diminuée. L'horaire de cet éclairage réduit est le même qu'en 2018, soit de 0h à 5h. Durant la période du confinement, de mars à juin, l'horaire de cet abaissement a été élargi à l'ensemble de la période nocturne. Les investissements réalisés par voie de préavis en 2020 se montent à CHF 85'450.— et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 124'182.—.

Les travaux financés par des comptes d'extension sont les suivants :

- Renouvellement des mâts et armatures 2020 :
Crédit : CHF 36'500.—
Dépenses : CHF 37'515.—
- Pose de compteurs électroniques :
Crédit : CHF 31'500.—
Dépenses : CHF 39'448.—
- Pose et raccordement de 6 luminaires LED suite au démontage de la ligne, route de St-Cergue 83-101 :
Crédit : CHF 38'000.—
Dépenses : CHF 37'679.—

Les travaux financés par voie de préavis concernent le PQ Petite Prairie et la pose d'un nouvel éclairage au chemin du Couchant - chemin des Saules (Préavis No 108/2018 porté par TEM). Un cinquième des ampoules de l'éclairage public a été remplacé dans le cadre du changement systématique, soit après plus de 16'000 heures de service, et un cinquième des mâts a été contrôlé selon les directives légales.

7.7 Éclairage de fêtes

La consommation totale d'électricité pour l'éclairage de fêtes est de 20'550 kWh pour 405 heures d'éclairage, soit 4 heures de moins qu'en 2019. Depuis 2018, le projet d'illumination Arbres célestes a été reconduit. Il s'agissait de sapins de 9 mètres de haut réalisés avec des mâts et des cordages, installés à la place du Château (3 pièces), la place de la Gare (1 pièce) ainsi qu'à la place Bel-Air (1 pièce).

8. Distribution gaz naturel

Le service du gaz est en charge de l'exploitation, l'extension et l'entretien du réseau de gaz naturel, qui s'étend dans les Communes de Nyon, Duillier, Eysins, Prangins, Signy et Grens. Il traite aussi les demandes de raccordement des immeubles, ainsi que le contrôle des installations intérieures (conformité des installations, pose des compteurs). Il fournit le gaz naturel carburant (GNC) dans une station-service publique. Le nombre et la puissance totale des installations raccordées au réseau sont encore en légère progression. A ce jour, près de 1820 clients-es sont desservis avec un réseau de conduites principales totalisant une longueur de 82 km. Les 153.5 millions de kWh vendus en 2020 représentent une diminution d'environ 5% par rapport à 2019. L'année 2020 a connu un hiver doux avec peu de jours en températures négatives, ce qui n'a pas favorisé les ventes de gaz naturel sur cette période. La situation sanitaire est venue s'ajouter à cet effet ce qui explique la diminution des ventes. Malgré cette baisse, le succès du gaz naturel, qui se substitue progressivement au mazout de chauffage, résulte des avantages de cette énergie de réseau. Ce fluide, dégageant moins de CO₂ que le fuel, est facile à utiliser pour des applications industrielles ou domestiques et présente des tarifs abordables.

8.1 Gaz naturel carburant (GNC)

Après une année 2019 à la hausse (+15%), les ventes 2020 sont toujours en augmentation sur l'ensemble des trimestres pour atteindre +3.5%. Au cours de l'année 2020, 69'996 kg de GNC, soit l'équivalent de 103'314 litres d'essence, ont été vendus à la station Avia de Signy. Ce sont ainsi environ 70'240 kg de CO₂ de rejets évités grâce aux ventes de GNC. La station GNC de Signy offre deux produits contenant une part variable de biogaz: le GNC standard contenant 20% de biogaz (au lieu de 10% en 2019) et le BIO 50 contenant 50% de biogaz. Au total, 17'032 kg de biogaz ont été vendus aux clients GNC en 2019. A relever que les SI Nyon ont soutenu la construction et l'exploitation d'installations suisses de production de biogaz avec un montant correspondant au coût d'achat de 20% de biogaz pour les ventes faites à la station GNC de Nyon. Ils ont aussi participé à un fonds de promotion du biogaz pour un montant proportionnel aux ventes moyennes de gaz naturel, soit CHF 16'986.— en 2020.

8.2 Taxe CO₂

La taxe incitative sur le CO₂ perçue par la Confédération est fixée à CHF 96.— par tonne, soit 1.741 ct/kWh tout comme en 2019. Le montant total prélevé sur l'ensemble des achats de gaz naturel s'élève ainsi à CHF 2'708'047.— en 2020 (CHF 2'829'326.— en 2019).

8.3 Exploitation du réseau

Parallèlement aux travaux de renouvellement et de renforcement des conduites, la surveillance et l'entretien des installations ont été régulièrement effectués. La recherche systématique de fuites a été conduite par une entreprise spécialisée sur l'ensemble du réseau de distribution, y compris sur les branchements d'immeubles, villas, etc. Le prestataire n'a pas révélé d'anomalies importantes.

8.4 Entretien des réseaux

Des travaux de renouvellement et de renforcement des infrastructures ont été effectués sur l'entier du réseau, notamment à Prangins entre la route de l'Etraz, la route de Bénex-Dessus et le chemin de la Chenalette. A Nyon, les travaux se sont concentrés sur la route de Saint-Cergue, la route de Clémenty et le quartier de la Petite Prairie. Les investissements réalisés par voie de préavis en 2020 se montent à CHF 236'026.— et ceux financés par les crédits d'extension se montent à CHF 817'860.—. Les principaux travaux financés par des comptes d'extension sont les suivants :

- Postes de détentes, mises en conformité et rénovations:
Crédit: CHF 60'000.—
Dépenses: CHF 51'847.—
- Nyon et Prangins, rénovation et mise en conformité des postes de détentes de quartiers:
Crédit: CHF 50'000.—
Dépenses: CHF 61'180.—
- Nyon, route de Saint-Cergue 83 à 99, remplacement et renforcement du réseau de distribution:
Crédit: CHF 87'000.—
Dépenses: CHF 79'660.—
- Nyon, route de Clémenty, secteur route de Divonne / pont CFF, remplacement et renforcement du réseau de distribution:
Crédit: CHF 165'000.—
Dépenses: CHF 208'271.—
- Système contrôle-commande, adaptation et remplacement au PDC de Duillier et à la station d'Oulteret:
Crédit: CHF 78'000.—
Dépenses: CHF 50'450.—
- Prangins, chemin de la Chenalette 1 étape, secteur chemin des Jaquines / BH 1776, renforcement du réseau de distribution BP et création d'un bouclage:
Crédit: CHF 160'000.—
Dépenses: CHF 144'629.—

Les travaux financés par voie de préavis concernent le PQ Petite Prairie ainsi que le remplacement et renforcement du réseau de distribution dans le cadre de la réfection complète de la chaussée à la route de l'Etraz et la route de Bénex-Dessus (Commune de Prangins).

8.5 Comptage

A fin 2020, l'819 compteurs sont en service sur l'ensemble des six communes desservies. C'est un total de 45 compteurs qui ont été posés pour de nouvelles installations, remplacements ou révisions dans le courant de l'année.

8.6 Conformité des installations

Le service conformité des installations gaz a traité 64 demandes d'installation qui génèrent chacune un contrôle de l'installation sur place et la réception de celle-ci lors de la mise en service. Notons que 45% des installations ne sont pas conformes lors de la première visite et demandent une nouvelle intervention des collaborateurs SI Nyon.

8.7 Tarifs

Les prix 2020 ont été maintenus au même niveau que ceux de 2019 même si les prix d'approvisionnement ont subi une hausse durant les périodes hivernales. Les volumes de ventes inférieurs aux prévisions en raison d'un printemps et d'un automne cléments ainsi que de la situation sanitaire n'ont pas permis d'atteindre les objectifs budgétaires (-5.7%). Une revue dès mi-2021 sera nécessaire compte tenu du marché baissier constaté depuis en 2020 et des objectifs budgétaires des SI Nyon pour 2021. En outre, les coûts du réseau de transport nécessaires à l'établissement d'offres pour les clients éligibles ont été mis à jour selon les recommandations de la branche (Nemo), les tarifs recalculés puis validés par la Municipalité afin de pouvoir répondre aux appels d'offres marchés faites par deux clients éligibles gaz. La mise en consultation de la loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) par le Conseil fédéral le 30 octobre 2019 présage d'un avenir contraignant pour ce fluide. Un des points-clé du projet de la LApGaz réside dans le seuil de libéralisation. En l'occurrence, pour les SI Nyon (base consommations 2018), la libéralisation du marché avec un seuil de 100 MWh/an (tel que prévu dans le projet de nouvelle loi) concerne 20% des clients pour un volume de 80% des ventes.

8.8 Approvisionnement

L'approvisionnement sur les marchés boursiers du gaz selon le même modèle que pour l'électricité réalisé avec notre fournisseur (Services industriels de Lausanne – SiL) ont permis de sécuriser et lisser les prix d'achats pour 2020, mais aussi pour 2021. A noter que les opérations d'achats sont réalisées par la cellule approvisionnement des SI Nyon (Directeur et Responsable financier) en étroite collaboration avec la cellule approvisionnement des SiL et de la BCV pour ce qui est des devises (le gaz étant facturé en euros, les SI Nyon réalisent une gestion du risque sur le taux de change CHF/€). L'objectif de cette démarche est de pouvoir proposer des tarifs en lien avec le marché, en établissant une stratégie d'ap-

provisionnement à moyen et long terme dans le but de lisser les éventuelles variations de prix. Toutefois, la future mise en application de la loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz) aura une incidence non négligeable sur le processus d'achat puisque les volumes à acheter dépendront de contrats de fournitures.

9. Multimédia

Les offres commerciales multimédia sont fournies par TRN SA, câblo-opérateur appartenant majoritairement à la Ville de Nyon, sous la marque commerciale Net+ Léman. Un mandat de prestations a été confié par TRN SA aux SI Nyon, lequel couvre les différentes activités en lien avec la technique (planification, gestion de projets, exploitation, service technique, logistique, etc.), et qui représente 5.3 EPT ou équivalents plein temps.

10. Services transversaux

Les services transversaux desservent les clients internes et les clients externes. Ils supportent le métier de base des SI Nyon soit la distribution et la vente de l'eau, de l'électricité et du gaz. En complément, ils délivrent des prestations au fournisseur de multimédia de la Ville de Nyon, le Télé réseau de la Région Nyonnaise SA (TRN).

10.1 Secrétariat

Le secrétariat est le point d'entrée des clients internes et des fournisseurs. Il oriente les personnes à la recherche de conseils en lien avec les métiers des SI Nyon. A cet effet, il contribue à leur bonne image et représente les services transverses. Il assure l'ensemble du support administratif du service, en soutien aux différents métiers, afin de leur permettre de se concentrer sur leurs activités-clé. Suite à la mise en place de la nouvelle organisation interne et son rattachement au secteur Finances des SI Nyon, la répartition des tâches en lien direct avec les clients a été revue et un rapprochement (soutien) à l'unité Service client réalisé.

Avec le déploiement de la nouvelle application de la gestion des temps, le secrétariat a pris la responsabilité en 2020 de contrôler et suivre la bonne utilisation de ce nouveau système. Il se charge également en collaboration avec le service RRH de la formation des collaborateurs-trices SI Nyon à l'outil et à la production d'indicateurs à l'intention des collaborateurs ayant une tâche d'encadrement.

Outre ses tâches, le secteur a préparé en 2020, en collaboration avec le Service informatique et population, le déploiement d'un système de gestion électronique de documents (GED). L'implémentation de cet outil, qui a débuté fin 2020, permettra d'optimiser les processus administratifs des SI Nyon.

10.2 Finances

Outre la réalisation des travaux courants tels que le bouclage des comptes 2019, l'élaboration du budget 2021, l'achat d'énergies et de devises pour les années à venir, sans oublier la production de diverses statistiques, les thèmes d'importances suivants ont fait l'objet d'un accompagnement ou d'un pilotage :

- **Projet plateformes informatiques métiers SI Nyon.** Projet porté par le secteur en association avec le Service informatique et population de la Ville initié début 2019 afin de déterminer le contour de l'architecture et des applications informatiques métiers nécessaires aux SI Nyon pour adresser les questions légales (LApEI, OApEI notamment) et le développement d'activités. Ce projet d'importance pour les SI Nyon est inscrit au plan d'investissements de la Municipalité. Suite aux étapes réalisées en 2019 et selon le planning prévu, un préavis a été rédigé et déposé au Conseil communal le 7 décembre 2020. La première séance de la commission ad hoc s'est déroulée le 17 décembre 2020. Le planning intentionnel de déploiement permettra, sous réserve de la validation du Conseil communal au début 2021, de doter les SI Nyon des nouvelles plateformes avant la libéralisation complète du marché de l'électricité prévue en 2023.
- **Pouveau système de gestion des temps de la Ville.** Préparation de la phase 2 de déploiement de la gestion des temps pour les équipes de terrain des SI Nyon soumis au régime d'horaire fixe (travail en équipe). Comme pour la 1^{re} phase, ces travaux se sont déroulés en étroite collaboration avec le service RRH.

A relever que la production des points de situations comptables en cours d'exercice initiée il y a quatre ans s'est avérée cruciale en 2020 avec la situation sanitaire. En effet, ce processus matérialisé par la mise en place de séances internes de suivi des comptes a permis de mesurer les effets et de prendre les mesures nécessaires afin de minimiser l'impact défavorable sur la marge contributive des SI Nyon à la Ville. Ainsi les SIN ont répondu aux attentes émises par son propriétaire et ses clients, respectivement habitants.

10.3 Plans réseaux

Le bureau des plans réseaux tient à jour et publie l'ensemble des données techniques et topographiques relatives aux réseaux multi-fluides. Les différents plans de projets de construction, plans de détail, plans directeurs, plans particuliers pour l'ECA, plans Pronovo (anciennement Swissgrid), plans d'enquête pour l'inspectorat gaz ITIGS ou l'Inspectorat fédéral des installations à courant fort sont établis par leurs soins. La bibliothèque histo-

rique comprend près de 2'000 plans de repérages, tous domaines confondus. Les données topographiques de tous les réseaux des SI Nyon sont désormais disponibles sous forme numérique.

En 2020, le bureau des plans réseaux a œuvré, en collaboration avec l'unité géomatique au travail d'interfaçage de GEONIS (logiciel pour la gestion des réseaux souterrains) avec TNDB (logiciel pour la gestion des actifs). La digitalisation de l'ensemble des plans du SIECGE est terminée. Le réseau principal des trois communes a été entièrement réalisé.

10.4 Logistique

Outre les tâches dévolues à la logistique en vue d'accompagner la réalisation des chantiers pour chacun des fluides (extensions et préavis) y compris le multimédia, deux thèmes spécifiques ont été abordés en 2020 :

Aménagement extérieur

- L'équipe de la logistique a participé activement au projet d'aménagement extérieur du bâtiment SI Nyon afin de coordonner les différents corps de métiers. Ces aménagements avaient pour but de favoriser l'accueil de clients-es favorisant la mobilité électrique. Ainsi, une place de parking supplémentaire a été créée, des panneaux photovoltaïques sous forme d'une fleur solaire ont été posés en lien avec la recharge électrique des deux places visiteurs, tout comme un abri vélos constitué de 10 panneaux photovoltaïques permettant la recharge de vélos électriques. Grâce à cet aménagement, les SI Nyon démontrent concrètement leur engagement pour la mobilité électrique.

Gestion du parc véhicules SIN

- Les SI Nyon ont débuté l'électrification de leur parc de véhicules en 2015 lorsque les impératifs métiers le permettent, par l'acquisition d'une Smart électrique (Préavis No 187/2014). L'année écoulée a vu l'arrivée du premier scooter électrique destiné aux releveurs d'index qui sillonnent la Ville ainsi que les communes desservies par les SI Nyon. Avec ce mode de déplacement, les SI Nyon participent ainsi activement à la promotion de la mobilité électrique.

Malheureusement, il faut relever que le reste du parc de véhicules SI Nyon est vieillissant. De fait, et bien que les services d'entretien soient réalisés selon les prescriptions, de nombreuses interventions ont été nécessaires en 2020. Afin de remédier à cette situation, des propositions concrètes de remplacement des véhicules seront préparées afin d'être soumises à l'organe délibérant ces prochains mois, respectivement années.

Du point de vue opérationnel, les activités du secteur logistique, soit la gestion des stocks, sont illustrées par les opérations suivantes :

Mouvements	Nombre 2018	Nombre 2019	Nombre 2020	Montant 2018 (CHF)	Montant 2019 (CHF)	Montant 2020 (CHF)
SIN	2'085	2'040	1'779	1'856'233.—	1'486'536.—	1'409'444.—
TRN SA	1'179	1'258	993	1'294'698.—	1'081'958.—	1'111'538.—

Commandes	Nombre 2018	Nombre 2019	Nombre 2020	Montant 2018 (CHF)	Montant 2019 (CHF)	Montant 2020 (CHF)
SIN	445	438	448	1'328'178.—	1'268'561.—	1'035'364.—
TRN SA	65	71	64	633'679.—	484'628.—	550'203.—

Les commandes SI Nyon 2020 représentent 63% de la valeur du stock (contre 74% en 2019) tandis que celles de TRN SA représentent 79% en 2020 (contre 85% en 2019). Ces proportions à la baisse s'expliquent par le nombre de chantiers réalisés (situation sanitaire) tout en restant également dépendant des valeurs des équipements commandés.

Volume	Articles 2018	Articles 2019	Articles 2020	Montant 2018 (CHF)	Montant 2019 (CHF)	Montant 2020 (CHF)
SIN	4'666	4'836	4'695	1'701'452.—	1'711'324.—	1'640'850.—
TRN SA	485	531	584	536'481.—	572'193.—	699'674.—

Le volume sous gestion est réparti sur trois sites.

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
203/2020	Projet d'augmentation de la production électrique renouvelable locale – Partie du plan solaire 2020-2030 – Demande de création d'une société anonyme dotée d'un capital de CHF 2'000'000.—	2'000'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Préavis déposé au Conseil communal lors de la séance du 22 juin 2020.</i>	
233/2020	Plateformes informatiques métiers Services industriels de Nyon - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 1'850'000.— (HT) pour le déploiement de trois nouvelles plateformes informatiques métiers SI Nyon, l'évolution des applications existantes et leur intégration, en vue de répondre à la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'Approvisionnement Electrique (LApE) et son ordonnance (OApE)	1'850'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Préavis déposé au Conseil communal lors de la séance du 7 décembre 2020.</i>	
234/2020	Stations de pompage du Bucleis et des Pralies, création d'une nouvelle liaison – Demande de crédit de CHF 773'000.— (HT) pour la pose de nouvelles conduites d'eau entre les stations de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis et des Pralies	773'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Préavis déposé au Conseil communal lors de la séance du 7 décembre 2020.</i>	

Préavis acceptés - Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
215/2015	Reconstruction du réservoir de la Vuarpillière Réalisation	14'911'000.—
Commentaire	<i>Le réservoir a été mis en service au mois de novembre 2017. Les travaux sont désormais terminés. Toutefois, le préavis sera clôturé dès la réception du décompte ECA attendu dans le premier semestre 2021.</i>	
21/2016	Demande de crédit d'étude de faisabilité d'un chauffage à distance à Nyon	162'800.—
Commentaire	<i>Les travaux d'évaluation d'opportunités (approche sectorielle) se sont poursuivis en 2020. La fin de ses travaux est planifiée en 2021.</i>	
268/2016	Avenir des SI, décision de transformer le statut des SI en une ou plusieurs sociétés de droit privé	215'000.—
Commentaire	<i>Le projet de transformation des Services industriels a été déposé au Conseil communal lors de sa séance du 29 janvier 2018 et renvoyé en Municipalité accompagné d'un postulat. Le postulat n'ayant reçu que la première partie de réponse, des travaux sont encore prévus.</i>	
37/2017	Travaux d'infrastructure sur le réseau d'électricité et le réseau d'eau dans le cadre de l'extension de l'Hôpital de Nyon	1'385'000.—
Commentaire	<i>Le poste de transformation moyenne/basse tension (MT/BT), construit pour le GHOL, a été mis en service le 19 mars 2018. Des travaux sur le réseau d'eau, dépendant de l'avancement de ceux du GHOL, restent encore à réaliser (planifiés en 2020, reportés en 2021).</i>	
79/2017	Réfection de la station de pompage dans la nappe phréatique du Bucleis.	1'584'000.—
Commentaire	<i>Ce préavis a été accepté par le Conseil communal en janvier 2018, les travaux ont débutés mi-2019 avec l'enveloppe du bâtiment et la partie électrique. Les travaux de la partie hydraulique sont en cours de réalisation.</i>	
128/2018	Création de 4 postes supplémentaires aux Services industriels – Demande d'augmentation du budget N° 3011 de CHF 480'000.—	480'000.—
Commentaire	<i>Les opérations de recrutement ont débuté fin 2018. Les deux monteuses sont en poste depuis le 1^{er} janvier 2019, respectivement le 1^{er} mai 2019 tandis que le télématicien a rejoint les SI Nyon le 1^{er} septembre 2019. Le recrutement du poste d'ingénieur GC s'est terminé en décembre 2020, le nouveau collaborateur prendra ses fonctions le 18 janvier 2021.</i>	
152/2019	Remplacement et renforcement des réseaux de distribution d'eau et de gaz naturel dans le cadre de la réfection complète de la chaussée de la route de l'Etraz sur la commune de Prangins – Demande de crédit de CHF 1'868'000.— (HT)	1'868'000.—
Commentaire	<i>Les travaux ont débuté et sont en majorité réalisés. Leur terme est prévu en 2021.</i>	
175/2019	Plans de quartier 2 et 3 de la Petite Prairie – Demande d'un crédit supplémentaire de CHF 978'365.— (HT) sur le préavis N° 52/2003 concernant la mise en place des infrastructures des Services industriels	978'365.—
Commentaire	<i>Complément au préavis 52/2003 dédiés aux travaux des infrastructures SI Nyon dont le rythme est fixé par les promoteurs du quartier.</i>	
187/2020	Renforcement et réfection des réseaux de distribution d'eau et de défense incendie de Nyon, dans les secteurs du chemin des Jaquines, chemin de la Chenalette et route de Bénex-Dessus situés dans la Commune de Prangins – Demande de crédit de CHF 591'000.— (HT) pour la pose de nouvelles conduites en polyéthylène PN 10 Ø 225 et 160 mm sur une longueur de 400 m, en remplacement de 3 bornes hydrantes et la mise en place d'une nouvelle chambre équipée d'une vanne de régulation de pression	591'000.—
Commentaire	<i>Les travaux sont en cours de réalisation et seront finalisés en 2021.</i>	

204/2020	Programme EE Nyon – demande d'un crédit de CHF 1'195'000. — pour la mise en œuvre d'un programme permettant de promouvoir les économies d'énergies à Nyon, financé par le Fonds pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables à hauteur de CHF 775'000. —.	775'000.—
----------	--	-----------

Commentaire Le programme EE Nyon a débuté dans un contexte difficile en lien avec la situation sanitaire. En ce sens, les actions sont préparées selon le plan prévu mais la réalisation sur le terrain prend du retard par rapport au planning intentionnel.

221/2020	Déploiement de systèmes de mesure intelligents selon l'art. 8 de l'OAPEI (Stratégie énergétique 2050) – Demande d'un crédit de CHF 997'000. — (HT) pour la réalisation d'un pilote pour l'achat et le déploiement de 1'100 appareils de mesures intelligents.	997'000.—
----------	---	-----------

Commentaire Le préavis ayant été accepté en fin d'année 2020, les travaux se dérouleront durant l'année 2021 avec un débordement attendu sur le début de l'année 2022.

Préavis clôturés

Préavis N°	Libellé	CHF
139/2013	Reconstruction du réservoir de la Vuarpillière Étude de détail	1'105'000.—

Commentaire Les travaux sont terminés.

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Gaz

Evolution des ventes de gaz naturel sur les 5 dernières années

En kWh	2016	2017	2018		2019		2020	
			nb. de compteurs		nb. de compteurs		nb. de compteurs	
Chauffage et autres usages domestiques	135'973'513	140'756'968	142'836'057	1'767	145'299'644	1'764	140'009'529	1'760
Clients interruptibles	31'401'254	33'215'309	34'215'376	13	15'739'663	10	13'533'986	10
Totaux	167'374'767	173'972'277	177'051'433	1'780	161'039'307	1'774	153'543'515	1'770

Eau

Evolution des ventes d'eau sur les cinq dernières années

En m ³	2016	2017	2018		2019		2020	
			nb. de clients		nb. de clients		nb. de clients	
Vente aux consommateurs	2'747'094	2'877'578	3'336'464	3'815	2'996'667	3'859	3'051'984	3'880
Vente aux communes	110'865	264'046	713'005	19	233'128	19	185'672	19
Totaux	2'858'959	3'141'624	4'049'469	3'834	3'229'795	3'878	3'237'656	3'899

Electricité

Ventes par qualité d'énergie

Vente produits	2019				2020			
	kWh	%	Nb. Clients	%	kWh	%	Nb. Clients	%
Vision classique 100% renouvelable	78'909'893	88.83%	13'042	93.27%	73'380'687	84.68%	13'099	93.39%
Vision mixte 100% Suisse	691'365	0.78%	199	1.43%	724'300	0.84%	197	1.40%
Vision durable 100% Suisse et écologique*	4'132'572	4.65%	729	5.21%	3'805'043	4.39%	708	5.05%
Vision basique 100% hors Suisse	32'300	0.04%	6	0.04%	28'462	0.03%	5	0.04%
Produits hors gamme Vision	5'067'939	5.70%	7	0.05%	8'718'287	10.06%	17	0.12%
Total	88'834'069	100.00%	13'983	100.00%	86'656'779	100.00%	14'026	100.00%

* dont minimum 5% proviennent de Nyon

Ventes d'énergie par profil de soutirage

Libellé	2019				2020			
	kWh	% du total	Nb. clients	%	kWh	% du total	Nb. clients	%
Utilisation élevée	42'273'403	47.59%	860	6.15%	36'199'640	41.77%	685	4.88%
Utilisation modérée interruptible (chauffe-eau)	152'396	0.17%	119	0.85%	166'266	0.19%	94	0.67%
Utilisation modérée	36'379'916	40.95%	12'943	92.56%	39'082'215	45.10%	13'204	94.15%
Installations provisoires	1'423'764	1.60%	45	0.32%	1'550'045	1.79%	23	0.16%
Eclairage public (utilisation modérée)*	777'892	0.88%	1	0.01%	754'828	0.87%	1	0.01%
Clients marché sur Nyon	4'562'488	5.14%	9	0.06%	5'259'665	6.07%	10	0.07%
Clients marché hors Nyon	3'264'210	3.67%	6	0.05%	3'644'120	4.21%	9	0.06%
Total	88'834'069	100.00%	13'983	100.00%	86'656'779	100.00%	14'026	100.00%

* L'éclairage public est considéré comme 1 client depuis 2018

Distribution d'énergie par profil de soutirage (acheminement)

Libellé	2019				2020			
	kWh	% du total	Nb. clients	%	kWh	% du total	Nb. clients	%
Traction	599'562	0.59%	1	0.01%	518'500	0.52%	1	0.01%
Utilisation élevée	62'544'432	61.30%	898	6.40%	57'132'849	57.56%	728	5.18%
Réseau amont (NR6)*	43'670	0.04%	1	0.01%	51'759	0.05%	1	0.01%
Utilisation modérée interruptible (chauffe-eau)	152'396	0.15%	119	0.85%	166'266	0.17%	94	0.67%
Utilisation modérée	36'496'382	35.77%	12'960	92.40%	39'076'763	39.38%	13'205	93.96%
Installations provisoires*	1'423'764	1.39%	45	0.32%	1'550'045	1.56%	23	0.16%
Eclairage public (utilisation modérée)*	777'892	0.76%	1	0.01%	754'828	0.76%	1	0.01%
Total	102'038'098	100.00%	14'025	100.00%	99'251'010	100.00%	14'053	100.00%

* L'éclairage public est considéré comme 1 client depuis 2018

PERSPECTIVES 2021

Les principaux projets qui seront poursuivis, respectivement mis en œuvre en 2021 sont très nombreux, dans l'optique de répondre aux exigences de la SE 2050, de la transformation du domaine de l'énergie et de la digitalisation. Ils sont classifiés en deux axes.

Axe des adaptations métiers :

- suite à l'acceptation du Préavis N° 224/2020 relatif au comptage intelligent (Smart Metering), la planification du pilote sera effectuée, les ressources liées à la mise en œuvre du projet engagées et une étroite collaboration sera maintenue avec les projets connexes (notamment SDEnergie). L'objectif demeure de réaliser le pilote prévu en 2021, sans doute plutôt durant le second semestre, afin de préparer le remplacement de l'ensemble du parc de compteurs multi-fluides des SI Nyon d'ici à fin 2027 ;
- répondant aux exigences de digitalisation du domaine de l'énergie, « l'initiative Smart Dream » se concrétisera par la participation formelle de la Ville de Nyon au projet réunissant 20 gestionnaires de réseaux de distribution (GRD) romands, projet désormais baptisé SDEnergie. Cette plateforme digitale, basée sur le « Big Data » s'inscrira comme un service « from device to ready to bill » permettant de répondre aux exigences du législateur fédéral (OApEI) et posera les bases d'une plateforme évolutive, permettant le développement de nouveaux services énergétiques. Cette plateforme

sera étroitement liée aux futures applications informatiques métiers :

- toujours dans l'optique de la digitalisation, la mise en œuvre du préavis relatif aux plateformes informatiques métiers (Préavis N° 233/2020) pourra débiter, sous réserve de son acceptation par le Conseil communal ;
- le plan directeur des énergies de réseaux 2030, projet interservices piloté par les SI Nyon visant à poser un cadre de développement pour les réseaux (électricité, gaz et thermie) à l'horizon 2030 sera mené à terme ;
- la mise en œuvre de la nouvelle organisation des SI Nyon sera poursuivie, avec la réalisation de certains plans de formation n'ayant pas pu être effectués en 2020 en raison de la pandémie. Des projets structurants seront initiés, dont le principal concerne en une révision des processus internes, leur documentation et la recherche d'optimisations, notamment au travers de la digitalisation ;
- la veille réglementaire sera maintenue avec un niveau de priorité élevé, notamment en lien avec les nouvelles lois fédérales (LEnE, LApEI et LApGaz). Au niveau cantonal, les stratégies sectorielles découlant des objectifs de la Conception cantonale de l'énergie (CoCEn) seront analysées de près, en particulier celles du gaz et de la chaleur ;

- enfin, le sujet relatif à l'autonomie des SI Nyon devra être repris et adressé d'une manière ou d'une autre, à l'occasion du changement de législation.

Axe des développements :

- la concrétisation d'un réel projet autour des réseaux thermiques devrait enfin aboutir en 2021, le projet de collaboration avec un partenaire expérimenté, sur le modèle ThermorésÔ de Gland étant sur le point d'aboutir. Au niveau de la technique du réseau, le résultat de l'importante expertise neutre qui a été réalisée par le Centre de Recherches Energétiques Municipales (CREM) de Martigny a permis de lever les derniers obstacles liés à la structure des réseaux thermiques à Nyon. La concrétisation de ce projet permettra d'avancer significativement et rapidement dans la décarbonation des énergies thermiques à Nyon ;
- le projet de géothermie régional – EnergeÔ – demandera une forte implication, dans le but premier de lever les capitaux nécessaires à la réalisation du forage auprès des 4 actionnaires. Un préavis sera déposé en ce sens au début du printemps ;
- le Préavis N° 203/2020 lié à l'augmentation de la production d'électricité renouvelable locale soumis pour décision au Conseil communal en juin 2020 pourrait être concrétisé, en cas de validation par le Conseil communal. Plusieurs grandes toitures de Nyon pourront être équipées de panneaux photovoltaïques, dans le but de contribuer à la réalisation de l'objectif de production d'électricité du programme Nyon-Energie à l'horizon 2030 ;
- le programme EE Nyon, Préavis N°204/2020, visant la réduction de la consommation d'électricité dans les ménages et les PME sera mis en œuvre dès le printemps ;
- le nouveau PDDE (Plan directeur des eaux) régional sera finalisé par le dépôt d'un préavis auprès des législatifs de Nyon, de Gingins et du SIECGE ;
- la prospection de nouvelles ressources et/ou l'optimisation des ressources existantes dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable sera poursuivie ;
- une étude de faisabilité sur le potentiel de production du biogaz qui pourrait être produit avec les déchets disponibles dans la région sera réalisée en 2021. Une analyse de site permettra également d'évaluer la faisabilité de cohabitation avec les installations de la STEP et de comparer avec une variante de construction d'un nouveau site.

SPORTS, MANIFESTATIONS ET MAINTENANCE

M^{me} Stéphanie Schmutz Municipale

M^{me} Odile Rochat Cheffe de service

MISSIONS

Sports

- Elaborer et mettre en œuvre la politique communale du sport avec une vision régionale.
- Encourager, soutenir et favoriser l'activité sportive pour tout public.
- Sensibiliser, promouvoir et communiquer sur les valeurs et thématiques liées au sport.
- Promouvoir et assurer le développement et l'exploitation des infrastructures sportives.
- Veiller au maintien des bonnes relations avec les différents partenaires et acteurs sportifs de la Ville.

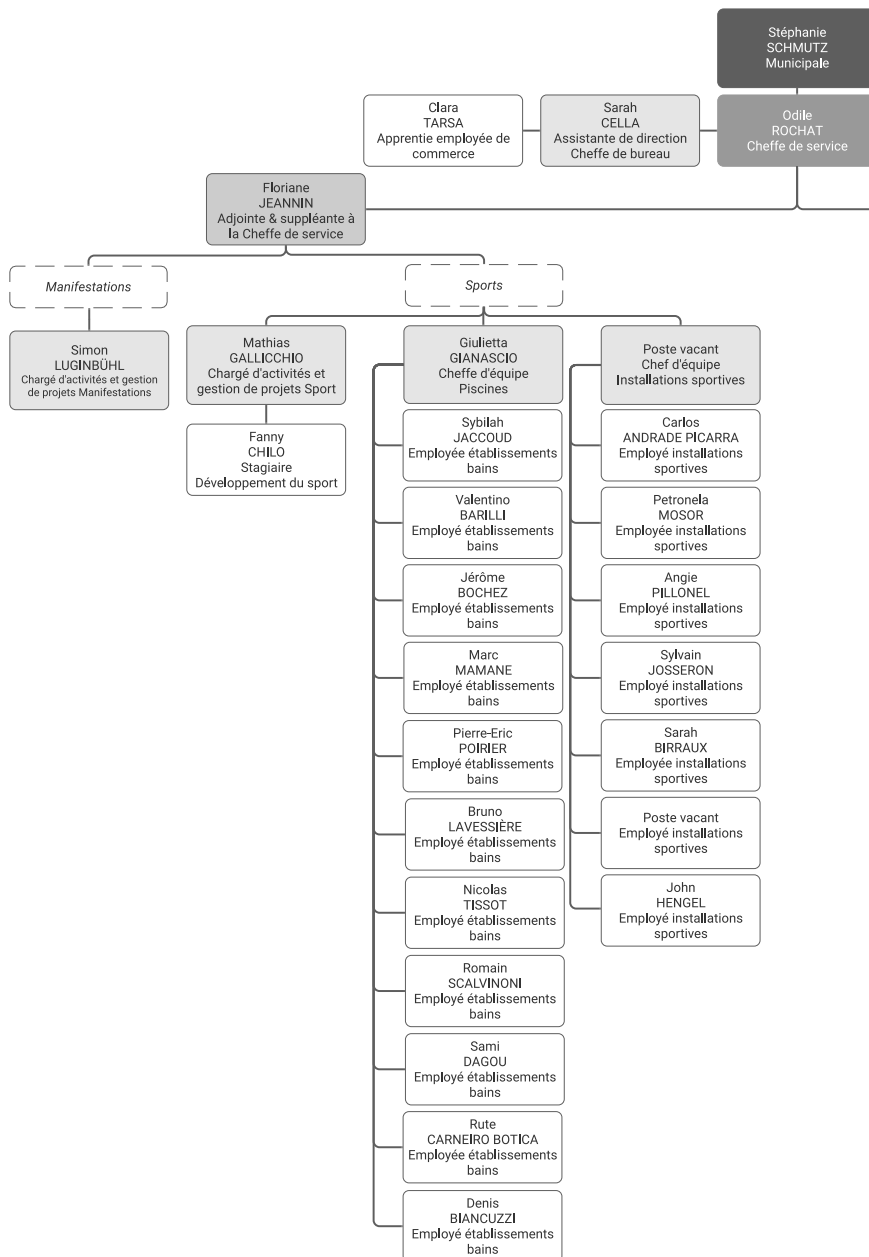
Manifestations

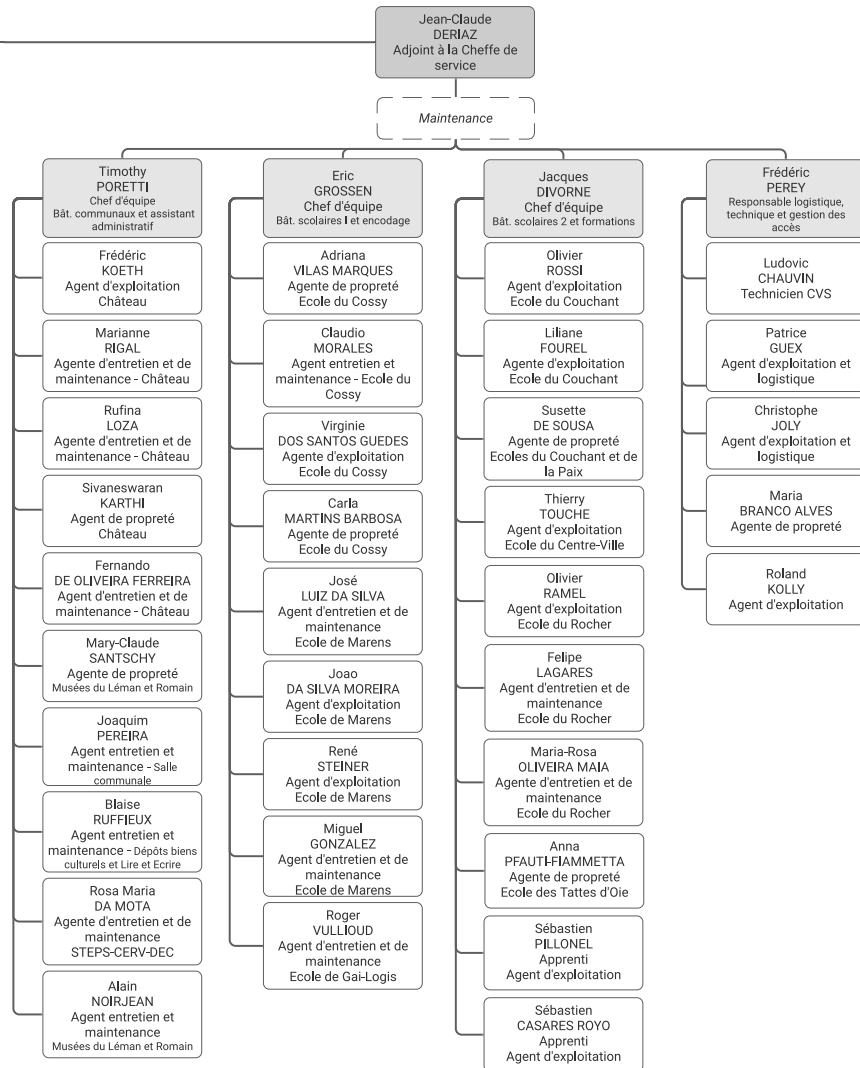
- Conseiller, soutenir et coordonner l'organisation des manifestations à Nyon.
- Assurer le suivi des demandes d'autorisation de manifestation.
- Organiser les manifestations communales.
- Proposer et organiser des activités récréatives pour le personnel de la Ville.

Maintenance

- Assurer l'entretien quotidien des immeubles communaux et la maintenance technique et préventive des installations techniques.
- Gérer le parc des clés et la gestion informatisée des accès.
- Gérer les stocks de consommables, produits et machines.
- Assurer le suivi des prestataires externes.
- Assurer la logistique en lien avec les bâtiments et manifestations.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2020

Sports

- Participation à l'étude de différents projets de construction et rénovations d'installations sportives.
- Développement, implémentation et adaptation constante de plans de protection en lien avec l'épidémie de Covid-19 pour les infrastructures sportives et les salles communales.
- Amélioration des processus organisationnels pour les secteurs piscines et sport.
- Soutien logistique des gardes-bains durant le confinement auprès des Services TEM, SELOC et PNR.
- Elargissement de l'offre de sport libre et organisation de la 1^{re} édition de Mouv'Nyon, semaine d'activités sportives et de loisirs gratuite destinée à développer le sport en entreprise.
- Organisation des Mérites sportifs régionaux au Théâtre de Marens.
- Soutien logistique et organisationnel pour la mise en place de la patinoire temporaire.
- Organisation d'une étape du Tour du Pays de Vaud de course à pied le 16 septembre.
- Mise en place de stratégies et de soutiens exceptionnels pour les clubs et associations sportives nyonnaises en lien avec la situation sanitaire.
- Présidence de la section romande et tessinoise de l'Association suisse des services des sports (ASSRT), coordination et échanges d'informations entre les Villes romandes, ainsi qu'avec la section alémanique dans le cadre de la gestion de crise. Participation à l'organisation du congrès Sport City qui a eu lieu en mars 2020.

Manifestations

- Adaptation des concepts et/ou annulation des manifestations prévues en 2020 selon la période et les directives Covid-19 en vigueur.

- Soutien accru aux organisateurs-trices de manifestations suite aux mesures sanitaires, en partenariat avec la PNR.
- Implication particulière dans l'adaptation des concepts de Rive Jazzy, du 20^e anniversaire des Pucés de Rive et des animations de Noël de la Société industrielle et commerciale de Nyon (SIC Nyon).
- Mise en place d'un comité interservices pour proposer de nouvelles activités aux collaborateurs-trices, adaptées aux mesures Covid-19.

Maintenance

- Développement et mise en place d'une organisation répondant aux directives sanitaires et besoins spécifiques en lien avec le Covid-19. Gestion des achats et distribution de matériel et produits à l'ensemble de l'Administration.
- Poursuite de la mise en conformité de plusieurs installations de chauffage via l'introduction de la gestion à distance (MCR).
- Analyse et réorganisation des synergies entre AB et SMM (suivi technique des installations, gestion du parc mobilier; gestion des clés et accès aux bâtiments, mobilier communal, etc.).
- Poursuite des mises en exploitation du contrôle d'accès électronique des bâtiments communaux (système SALTO) et gestion globale des différents supports utilisés (Kelio – SALTO – Intratone) à travers un seul badge.
- Développement des synergies interservices avec pour but l'optimisation des ressources à disposition en termes de personnel, de connaissances métiers et d'échange d'informations.
- Introduction des contrôles de la qualité des eaux chaudes de douches (normes cantonales).

ACTIVITÉS

I. Sports

« Le sport, c'est la santé », malgré le Covid-19

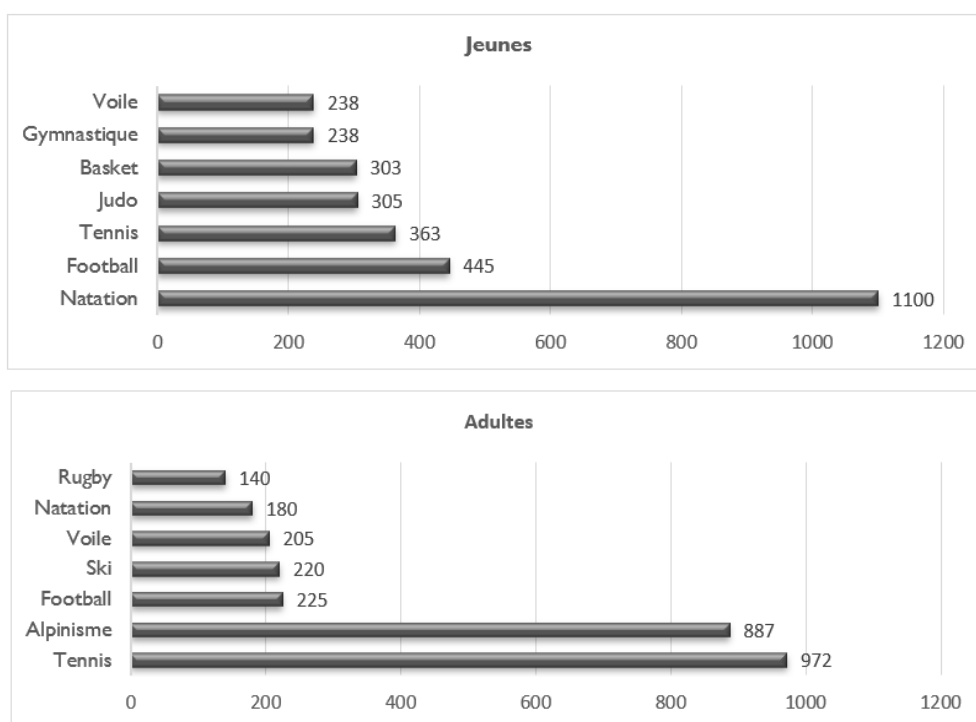
L'Organisation mondiale de la santé recommande la pratique du sport à tout âge de la vie et invite les collectivités publiques à promouvoir le sport et mettre les équipements nécessaires à disposition de la population. Or, la crise du Coronavirus a obligé la Ville de Nyon à fermer les installations sportives et mis à mal la propension à bouger d'une partie de la population. Si le sport pour les moins de 16 ans a été relativement épargné, il n'en est malheureusement pas de même pour les

adolescents et adultes qui ont été très limités dans la pratique de leur sport favori. Autre problématique, l'annulation des manifestations et la fermeture des buvettes, impactant directement les finances des clubs. Les associations et acteurs sportifs ont dû se réinventer afin de garder le lien social avec leurs membres, maintenir une partie de leurs activités et l'équilibre budgétaire. Grands gagnants de cette année particulière, les activités en famille à l'extérieur et le sport libre. Le parc du Cossy a d'ailleurs fait la joie des habitants-es.

I.1 Sport associatif

Selon les statistiques 2020 effectuées auprès des clubs sportifs, on dénombre près de 4'000 adultes (>20 ans) et 3'600 jeunes (<20 ans) actifs au sein des clubs sportifs nyonnais. La Ville soutient et valorise ce travail à travers plusieurs leviers : mise à disposition d'installations sportives et communales à des tarifs subventionnés, subventions annuelles pour les moins de 20 ans et le sport élite en équipe, aides financières ponctuelles en cas d'évènement particulier, soutien logistique lors des rencontres et manifestations sportives (matches ou autres).

Sports les plus pratiqués



I.2 Sport élite

Fortement impacté par la situation en lien avec le Covid-19 et l'annulation de nombreux championnats et compétitions, le sport élite a été mis entre parenthèses dans de nombreuses disciplines. Néanmoins, nous notons la magnifique performance de Malika Gobet qui a réussi le doublé 50 m dos – 100 m dos au Championnat de Suisse élite en petit bassin en novembre dernier. Quant à Valérie Salens, elle a obtenu une très belle médaille de bronze en 200 m papillon. Toutes deux ont obtenu leur ticket pour les prochains Européens juniors.

I.3 Subventions

- Subvention dédiée aux jeunes sportifs (5 à 20 ans) : CHF 427'499.— soit 129.— par enfant (contre 123.— en 2019).
- Subvention dédiée au sport de haut niveau : CHF 190'000.—.

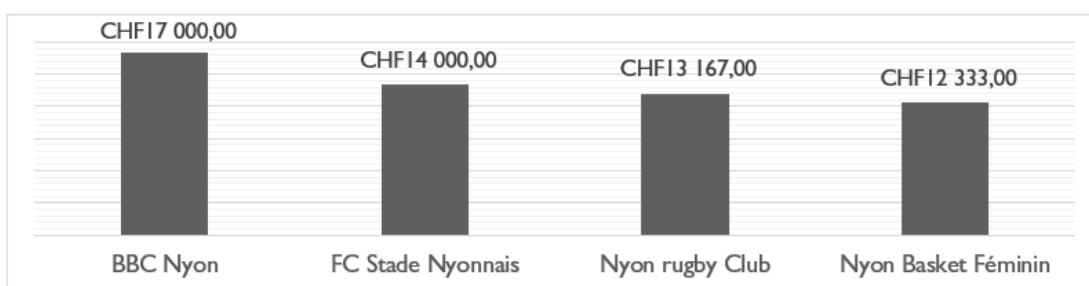
Les deux clubs de basketball de Ligue nationale A se partagent environ la moitié de l'enveloppe. Leur budget reste très modeste pour des équipes de 1^{re} division, avec peu de joueuses et joueurs professionnels-les. Le football, le waterpolo et le rugby se répartissent environ 40% du montant. Viennent ensuite le tchoukball, la natation, le handball et les échecs, dont les budgets d'équipe sont moins importants.

Un crédit exceptionnel de CHF 300'000.— sur deux ans a été voté par le Conseil communal, pour le soutien du milieu associatif nyonnais (culture, sports, social) et pour la relance de leurs activités.

Parallèlement, une annulation des factures des locations des installations sportives a été décidée en faveur des associations durant les mois de fermetures et les coûts d'infrastructures ont été adaptés en fonction de l'utilisation effective du 2^e semestre. Enfin, un soutien exceptionnel a été apporté à certaines associations qui ne peuvent prétendre aux aides énoncées ci-dessus. Il s'agit de la Pétanque nyonnaise, Fit and Fun, la Gym aînés et le Triathlon de Nyon.

En partenariat avec l'Etat de Vaud, le Fonds du sport vaudois et les villes de résidence, les clubs phares vaudois ont bénéficié d'une aide extraordinaire de manière à compenser les pertes de sponsors et de revenus des matches. Ainsi, le soutien annuel 2019/2020 du Fonds a été doublé. Le crédit exceptionnel de soutien attribué aux associations a permis à la Ville de Nyon d'honorer sa participation qui se monte à 1/3 du montant total prévu pour chaque équipe.

Part de la Ville de Nyon au soutien exceptionnel Covid-19 – Total CHF 56'500.—



1.4 Sport scolaire facultatif

Pour rappel, le sport scolaire facultatif est organisé par les écoles en collaboration avec la Ville de Nyon, la Commune de Prangins et le Canton. Les 33 cours proposés aux écoliers de Nyon et Prangins se déroulent après les heures scolaires. Ils ont permis à 314 enfants de découvrir une palette de 22 activités différentes, encadrées principalement par les moniteurs-trices des associations sportives nyonnaises. Si les cours du 1^{er} semestre ont dû être annulés en raison du confinement, ceux du 2^e semestre ont fort heureusement pu être maintenus.

1.5 Organisation d'activités sportives

Bien que le programme ait dû être adapté en raison de la crise sanitaire, des activités de sport libre encadrées par la Ville ont pu être maintenues, à l'exception du Festival des sports qui a dû être annulé. Les adeptes d'Urban training ont pu arpenter les rues de la Ville durant la saison estivale et les amatrices et amateurs de yoga et zumba se sont retrouvés-es, comme chaque année, à la Grande Jetée. Durant la période hivernale, les salles de gymnastique de l'école de Marens ont réouvert leurs portes durant les week-ends aux enfants, adolescents, jeunes filles et familles et sont encadrés par des travailleurs-euses sociaux.

1^{re} édition de la Mouv'Nyon

Une semaine d'activités de sport et de bien-être a été organisée dans le cadre du développement du sport pour tous et du sport entreprise. Du 22 au 25 septembre, 220 personnes ont bénéficié d'activités proposées selon des horaires variés : réveil en douceur à 6h30, activités toniques durant les pauses de midi ou en fin de journée, cours destinés aux seniors et aux parents avec jeunes enfants en journée.

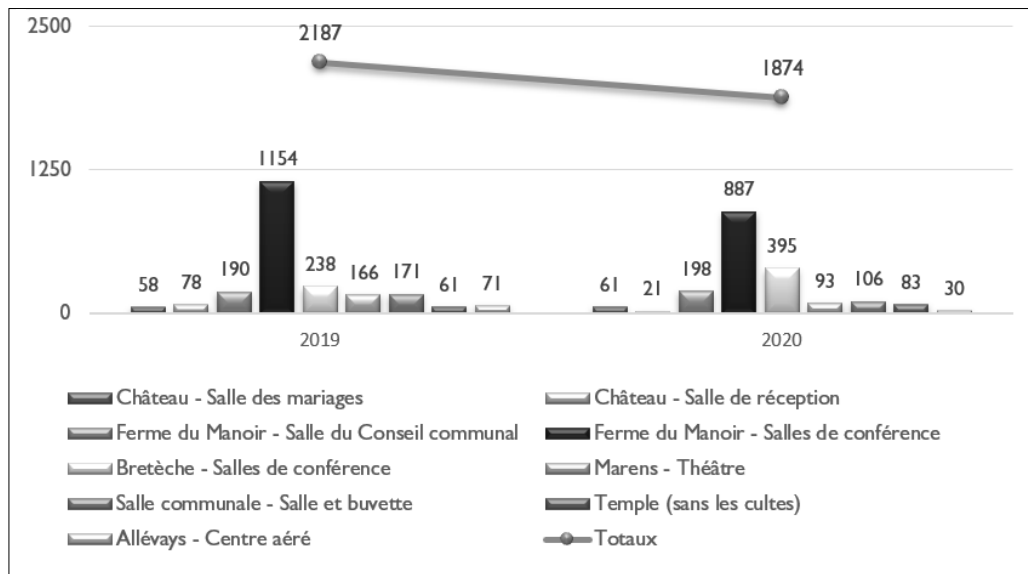
Camps polysport

Durant les vacances scolaires de Pâques, d'été et d'automne, le Service des sports organise un camp polysport pour les enfants de 6 à 14 ans. Une collaboration avec les divers acteurs locaux est privilégiée pour les repas, collations ou autres. Les familles nyonnaises bénéficient de tarifs préférentiels et environ 55% des participant-e-s habitent Nyon. En 2020, le camp de Pâques a malheureusement dû être annulé. Lors de l'édition estivale, les enfants ont en revanche pu bénéficier de la piscine du Cossy, alors fermée au public, et profiter d'une structure de jeux gonflables mise en place pour l'occasion. En automne, en plus des activités habituelles, une activité bowling a été organisée.

1.6 Installations sportives et location des salles communales

Les salles de sport sont réservées de manière hebdomadaire par plus de cinquante sociétés. Sept nouveaux clubs et associations sportives ont été créés à Nyon cette année, ce qui augmente encore les besoins en salles. Avec l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés actuelles, les salles sont aujourd'hui exploitées à leur plein potentiel en semaine, ce qui pousse certains clubs à refuser de nouveaux membres. Les infrastructures sportives ont été fermées de mars à juin en raison de la crise sanitaire, puis leur accès a été fortement limité pour les plus de 16 ans durant le dernier trimestre. A chaque étape de l'évolution de la pandémie, les plans de protection des installations ont été adaptés et les associations informées des nouvelles mesures. Une page internet a été créée afin d'accompagner les clubs et particuliers durant cette période difficile.

Installations sportives et location des salles communales



Exploitation des piscines du Cossy et de Colovray

Les piscines ont été très fortement impactées par la crise sanitaire, non seulement par des fermetures totales ou partielles, mais également par la mise en place de plans de protection stricts et d'une limitation du nombre de personnes dans les installations. Afin d'éviter de longues files d'attente aux caisses, un système de vente en ligne de billets d'entrée a été développé et un contrôle de présence sur site a été mis en place. Les procédures d'exploitation et de sauvetage ont dû être complètement revues. Cette mise en place a demandé beaucoup d'efforts, de flexibilité et d'adaptation à tout niveau. La piscine du Cossy a connu une ouverture standard jusqu'au 13 mars, puis a été fermée complètement jusqu'à fin mai. Durant les mois de juin et juillet, l'établissement a été mis à disposition pour les différentes activités du Cercle des nageurs de Nyon ainsi que pour des cours d'aquagym et d'aquabike.

Elle a été réouverte normalement à fin août, refermée en novembre et réouverte partiellement début décembre. Quant à la piscine de Colovray, elle a ouvert le 6 juin, avec un mois de retard, sans restriction particulière, excepté une limitation d'affluence dans les bassins et pour l'ensemble du site (2'000 personnes). Elle a fermé ses portes comme prévu le 21 septembre. En termes de recettes, les périodes de fermeture ont largement réduit les finances d'entrées en 2020. Les abonnements annuels ont été prolongés de 4 mois pour compenser la 1^{re} période de fermeture. Un système de compensation similaire sera probablement mis en place en 2021 pour compenser la 2^e période de fermeture. Les abonnements Colovray ont également vu leur prix baisser dans la mesure où la piscine a été ouverte un mois de moins.

Patinoire de Rive

La patinoire a été ouverte du 19 octobre 2019 au 8 mars 2020 et a accueilli environ 24'500 visiteurs. Un vrai succès bien que la région dispose de patinoires temporaires à Gland, Coppet et Perroy. Notre exploitant Patinoire.ch a estimé à 6'350 heures le travail nécessaire pour la bonne marche de la patinoire. Aucun accident n'est à déplorer, hormis quelques coupures et hématomes sans gravité. La mise en place de mesures préventives, comme l'éclairage de l'entrée durant la nuit, ou la fermeture complète des stores par exemple, ont certainement permis d'éviter quelques dégâts nocturnes.

Projets de rénovations et de constructions

Le Service a participé à l'étude de différents projets de construction et rénovation de ses installations sportives: Complexe multisport et parc des sports de Colovray, nouvelle installation de street workout au chemin du Couchant, rénovation du Complexe sportif du Rocher, pose de couvertures thermiques pour les bassins de la piscine de Colovray.

2. Manifestations

2.1 Coordination de manifestations et soutien aux organisateurs

Le nombre de manifestations organisées à Nyon a connu un recul important par rapport aux années précédentes, en raison de l'épidémie de Covid-19. Toutefois, le nombre de séances de coordination est resté stable. Ceci s'explique par la complexité de l'élaboration d'un plan de protection adapté à chaque manifestation, qui a souvent nécessité l'organisation de plusieurs séances pour un même événement. Le festival Rive jazzy a par exemple nécessité l'organisation de 9 séances de coordination, contre 3 en temps normal ; il en a été de même pour le Marché de Noël de la SIC Nyon, finalement transformé en animations de Noël, pour lesquelles il y a eu plus d'une douzaine de séances. Un grand nombre de séances a également été organisé pour des manifestations qui, malheureusement, n'ont finalement pas pu avoir lieu.

2.2 Evénements

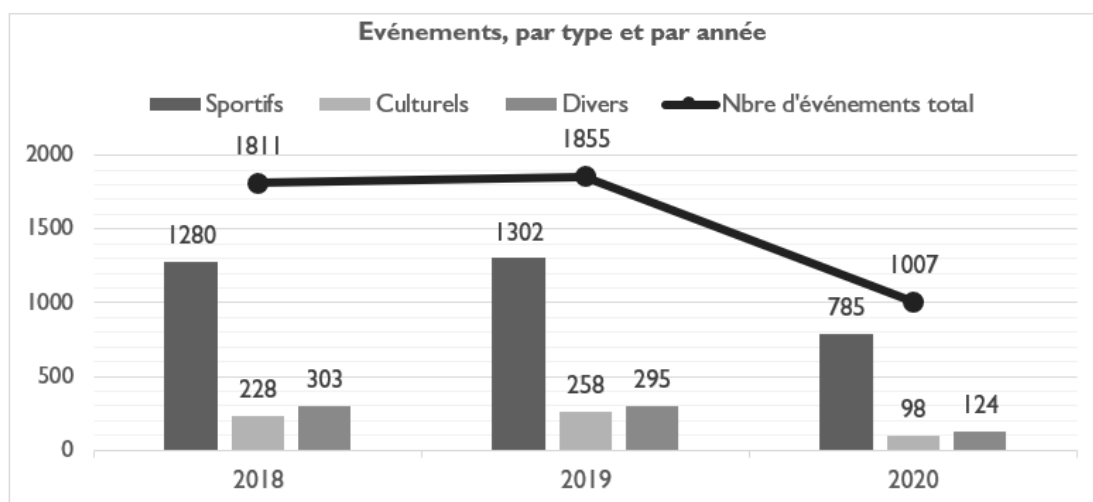
Il est à préciser qu'une manifestation se déroulant sur deux jours est comptabilisée comme deux événements dans la statistique et que chaque match compte comme un événement.

2.3 Manifestations organisées par SMM

La cérémonie des Mérites sportifs régionaux a été organisée cette année par la Ville de Nyon en partenariat avec la Ville de Gland et la Région de Nyon. Programmée au printemps, cette 2^e édition des Mérites régionaux a dû être repoussée en octobre et s'est déroulée au Théâtre de Marens, à Nyon. Il en est de même pour l'étape du Tour du Pays de Vaud qui a finalement pu avoir lieu à Colovray le 16 septembre pour le plus grand bonheur des coureurs-ses. En revanche, suite aux directives sanitaires, la Fête des enfants et le Festival des sports ont dû être annulés.

2.4 Organisation d'activités et d'événements pour le personnel de la Ville de Nyon

En cette année particulière et afin de pouvoir toucher un maximum de collaborateurs-trices au travers des actions proposées, il a été décidé d'associer les autres services communaux intéressés au Groupe d'animations du personnel (GAP). Ainsi, le comité GAP interservices compte aujourd'hui la présence d'un-e représentant-e des services suivants : SELOC, SDIS, URB et INF. Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année et a proposé plusieurs actions innovantes, comme des quiz de connaissances générales sur la ville de Nyon, ou la proposition de remettre aux collaborateurs-trices des bons à faire valoir auprès des commerçants locaux en lieu et place de la soirée du personnel. Le GAP a par ailleurs poursuivi son action et proposé des activités au personnel communal dans divers domaines (art et culture, sport, soutien dans le cadre d'actions sociales).



3. Maintenance

3.1 Développement et mise en place d'une organisation répondant aux besoins spécifiques de la crise sanitaire

Un énorme travail a été fourni par l'ensemble du service qui a également fait preuve d'une grande flexibilité. Leurs tâches et plannings ont dû être fortement adaptés aux besoins accrus de nettoyage et désinfection au sein des écoles et de l'Administration communale, ainsi que par la mise en place de plans de protection sur l'ensemble des sites de la Ville. Un groupe de travail a été mis sur pied afin de pouvoir réagir rapidement aux décisions de la Confédération et du Canton.

Dès mi-mars, les équipes de nettoyage des bâtiments scolaires et communaux se sont vu aidées par leurs collègues des infrastructures sportives. Quant aux équipes logistique et piscines, elles ont proposé leur aide aux services Espaces verts et forêts et Travaux, environnement et mobilité. Ainsi, durant la période de semi-confinement, elles ont réparé, poncé et repeint les platagones de la place de jeux de Perdtemps, participé au montage et démontage des aménagements temporaires du square Perdtemps (mis en place dans le cadre des démarches participatives) ou encore assisté les techniciens de la station d'épuration des eaux usées (STEP).

3.2 Rôle central de la logistique

Orienté service et solution, l'équipe logistique a été proactive dès le début de la crise sanitaire anticipant l'achat de produits et matériel (masques, distributeurs de gel hydroalcoolique, plexiglas, etc.). En plus de leurs tâches habituelles, les collaborateurs-trices ont assuré le balisage des sites, la pose des plexiglas et la distribution de matériel et produits à l'ensemble des services de la Ville. Gestion centralisée des machines d'entretien, des stocks de produits et des accès (clés et badges), livraison et montage de matériel, déménagements scolaires/UAPE, travaux d'entretien spécifiques des sols (parquets) et petites réparations, le secteur logistique offre un vrai service à l'Administration communale.

3.3 Gestion technique des différents sites

En plus des travaux de nettoyage quotidiens, les équipes de la maintenance effectuent les relevés énergétiques, contrôlent les installations techniques, suivent les travaux des entreprises externes et relayent toutes les informations utiles à Architecture et bâtiments. Grâce à une collaboration étroite entre les deux services, le développement de la gestion à distance par ordinateur des installations techniques et des accès se poursuit, facilitant ainsi le suivi du fonctionnement technique des bâtiments.

PERSPECTIVES 2021

Sports

- Elaboration d'une politique du développement du sport, accompagnée d'une analyse et d'une révision des systèmes de subventions pour couvrir un public plus large comme le sport santé ou les élites individuelles.
- Renforcement des liens et contacts avec les clubs sportifs.
- Développement du sport adapté et plus largement des activités destinées à l'ensemble de la population en lien avec le domaine de la santé et la lutte contre la sédentarité.
- Poursuite du développement des programmes de sport entreprise.
- Réflexion sur l'évolution de la piscine de Colovray et sur l'exploitation des piscines en général.
- Participation au développement du projet de construction de la Maison du sport de Colovray et du skate-parc.
- Avancement dans le projet de rénovation du Centre sportif du Rocher.
- Mise en place d'un nouveau logiciel de réservation des salles et révision de la tarification de la location des salles.

Manifestations

- Renforcement du soutien aux organisateurs, notamment grâce à l'expertise acquise en matière d'application des mesures sanitaires et préparation des plans de protection.
- Coordination et organisation de l'ensemble des manifestations annuelles sur le territoire nyonnais selon les directives cantonales et fédérales en vigueur.
- Réflexion et développement des processus d'autorisation de manifestation et de régularisation de l'utilisation du domaine public.
- Organisation de manifestations, en collaboration avec les acteurs locaux.
- Révision des concepts généraux de l'organisation de certaines grandes manifestations (Fête des enfants et Festival des sports) en raison de l'augmentation importante du nombre de participants.
- Soutien et développement du concept de manifestation responsable.

Maintenance

- Poursuite du développement de synergies intraservice et du secteur logistique.
- Développement des techniques d'entretien et recherche de produits éco-durables.
- Mise en place de modules de formation continue (en interne) pour l'ensemble du personnel terrain.
- Poursuite et développement de la collaboration avec le service Architecture et bâtiments.
- Recherche et développement de synergies avec les services Travaux, environnement et mobilité et Espaces verts et forêts.

TRAVAUX ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

M^{me} Roxane Faraut Linares Municipale
M. Philippe Maag Chef de service

MISSIONS

Travaux

- Participer au développement des projets d'espace public.
- Piloter la réalisation des aménagements d'espace public (routes, rues, places et ouvrages d'art).
- Entretien du mobilier urbain.
- Apporter un appui logistique aux organisateurs de manifestations.
- Inscire et entretenir les servitudes publiques (passages, etc.).
- Gérer les anticipations sur le domaine public.
- Développer, entretenir et exploiter les infrastructures portuaires.

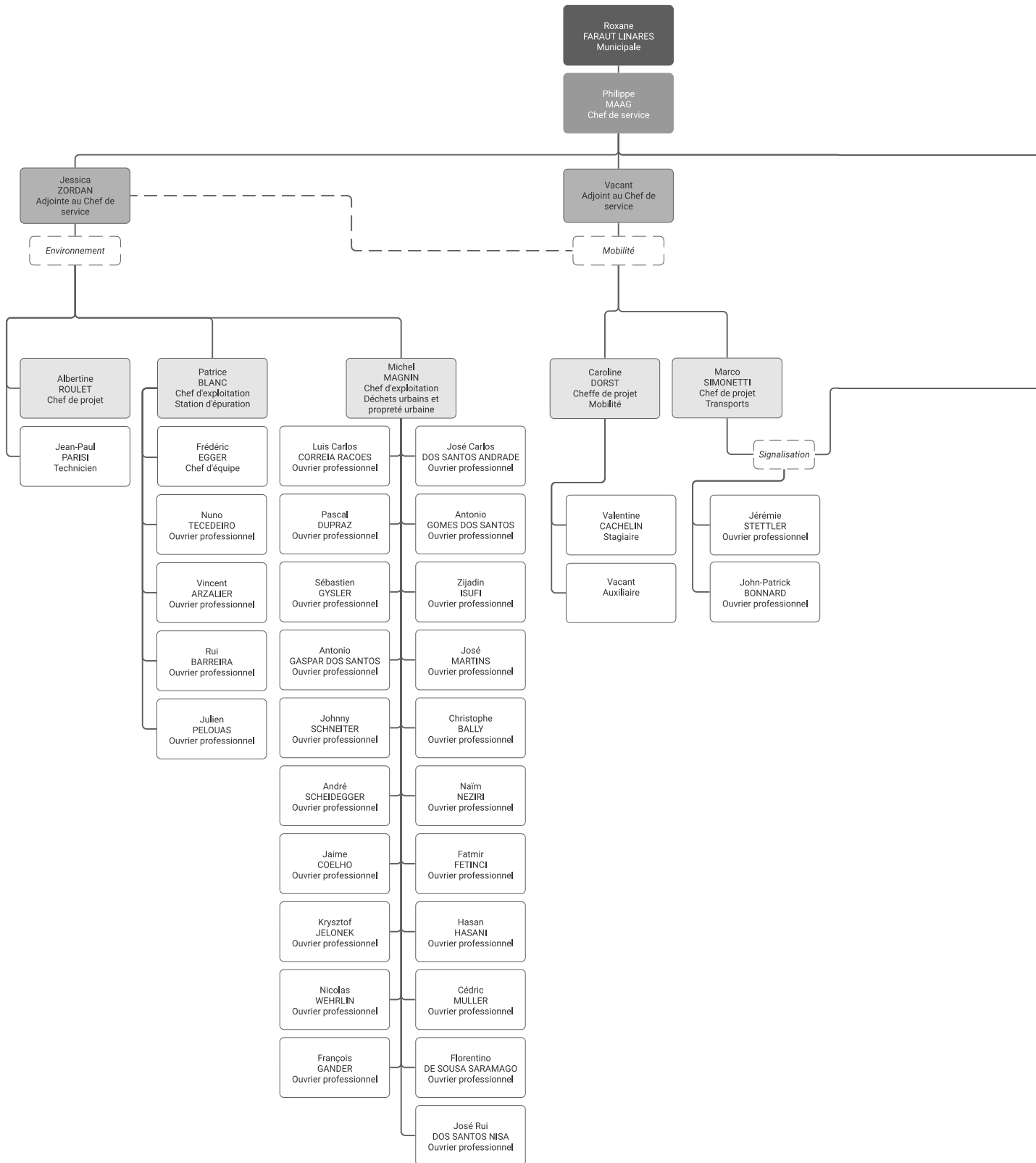
Environnement

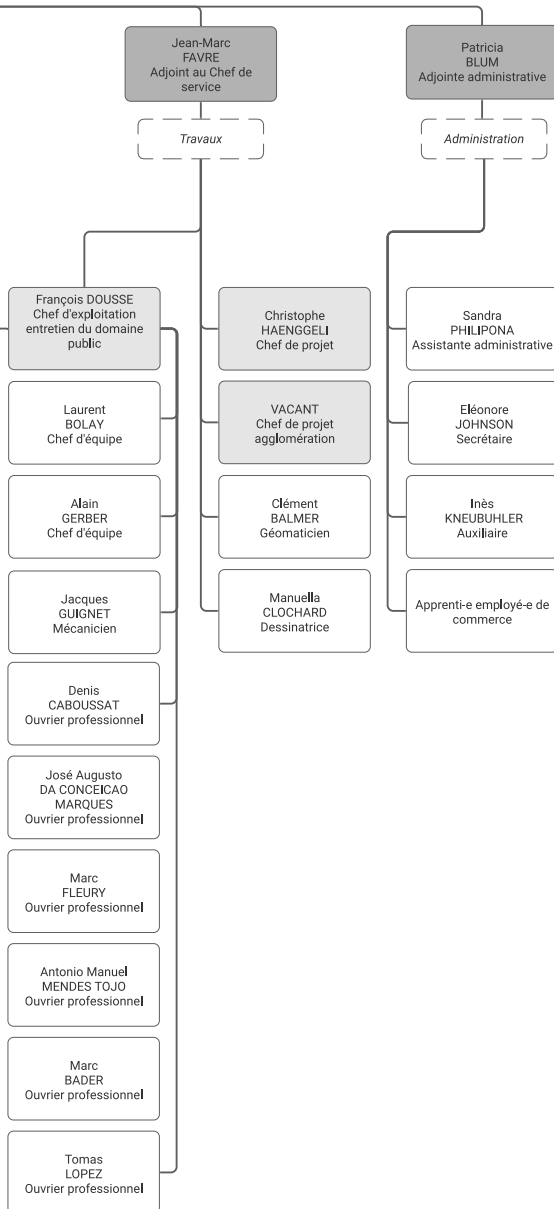
- Elaborer et mettre en œuvre la politique communale de l'environnement.
- Assurer la propreté urbaine et la viabilité hivernale.
- Assurer l'entretien constructif des rives du lac.
- Assurer le développement, l'entretien et l'exploitation du réseau d'assainissement.
- Exploiter et entretenir la STEP communale.
- Assurer la mise à niveau des installations de traitement des eaux usées.
- Planifier, réaliser, et assurer l'entretien des équipements nécessaires à la collecte des déchets ménagers.
- Organiser et assurer la collecte des déchets et leur valorisation.
- Assurer et gérer les projets, les contrôles, le suivi et la mise en conformité en matière de protection de l'environnement.
- Sensibiliser, promouvoir, et communiquer sur toutes les thématiques liées à l'environnement et aux déchets.

Mobilité : mise en œuvre et exploitation

- Mettre en œuvre le Concept de mobilité urbaine.
- Mettre en œuvre la politique de mobilité.
- Développer le plan de mobilité de l'administration et accompagner ceux des entreprises.
- Elaborer et gérer l'offre de stationnement.
- Assurer le suivi opérationnel et la coordination des entreprises de transport public et optimiser les infrastructures nécessaires à leur exploitation.
- Améliorer et développer le réseau des modes actifs.
- Gérer et optimiser la signalisation routière et lumineuse.
- Sensibiliser, promouvoir et communiquer sur toutes les thématiques de la mobilité.

ORGANIGRAMME





POINTS FORTS 2020

Gestion

- Gestion du stationnement sur le domaine communal, y compris octroi des macarons de stationnement privilégié.
- Rédaction de 63 notes à la Municipalité, 9 préavis au Conseil communal, 4 réponses à des interpellations.

Etudes

- Sentier du GHOL – Cheminement pour modes actifs – mise à l'enquête.
- Projet d'agglomération du Grand Genève – PA2:
 - RCI – tronçon Grande Jetée et limite Prangins – Procédure d'autorisation auprès de l'Etat de Vaud;
 - RCI – tronçon Bois-Bougy – route de Clémenty – requalification;
 - Passerelle Nyon-Prangins – ratification convention avec Prangins;
 - Finalisation des études du chemin du Cossy;
 - Réaménagement du chemin des Tines – mise à l'enquête.
- PI Etraz – élargissement – avant-projet.
- Pont et chemin de la Redoute – enquête publique, levée des oppositions et dépose du crédit de réalisation.
- Stratégie électromobilité – mise en œuvre.
- Réseau des transports publics – optimisations.
- Révision des aides à la mobilité.
- Stratégie biodiversité.
- Stationnement en temps réel – lancement étude et dépôt préavis.

Participations aux études

- MD Asse-Fléchères – faisabilité
- Cœur-de-Ville – piétonnisation.
- Diagnostic faunistique.
- CUTE

Réalisation

- Stationnement – uniformisation de la tarification et mise en place paiement dématérialisé Pay-ByPhone.
- Optimisation du système de priorisation aux carrefours des bus.
- Vélos en libre-service – extensions du réseau des vélos PubliBike – création de 4 nouvelles stations.
- STEP – installation d'un nouveau système d'exploitation et maintenance.
- Le Corjon – renaturation et revitalisation du cours d'eau dans le quartier du Couchant.
- Calèves – renaturation et revitalisation du tronçon nyonnais du ruisseau en collaboration avec la Commune de Duillier.
- Chemin du Couchant et chemin des Saules – réaménagement et création d'un éco-point – fin des travaux.
- Ancien stand de tir – route du Stand – suivi dépollution.
- Ancienne décharge publique Molard-Parelliet – suivi remise en état du site.
- Chemin Falconnier – prolongation en lien avec le développement de l'étape 2 du quartier de la Petite Prairie.
- Route de Clémenty – pose d'un revêtement phonoabsorbant entre le giratoire Divonne/Stand et le cimetière.

ACTIVITÉS

I. Infrastructure et exploitation

I.1 Aménagements routiers

Afin de réduire le bruit routier et, par conséquent, améliorer la qualité de vie des habitants, le déploiement de revêtements phono-absorbants s'est poursuivi cette année. La route de Clémenty entre le giratoire Stand/Divonne et le cimetière a été réalisée. Les travaux de réaménagement des chemins des Saules et du Couchant se sont terminés cet automne avec la mise en place des plantations.

I.2 Entretien du domaine public

Le budget de fonctionnement de CHF 200'000.—, destiné à l'entretien d'exploitation, a permis les actions suivantes :

- abaissement de trottoirs et création d'un îlot afin de réaliser une aide à la traversée piétonne à la route de Divonne;
- assainissement des joints de chaussée des dalles béton de la RCI à Colovray et assainissement d'un affaissement de dalle;
- traitement des fissures sur une longueur d'environ 2.5 kilomètres;
- élargissement du trottoir de la rue de la Gare au droit des N° 43 et 45.

Notre équipe de génie civil a, entre autres, réalisé les travaux suivants :

- dallage des places de la ville et colmatage de fissures le long des trottoirs
- les escaliers de la ruelle de la Poterne ont fait l'objet d'un entretien courant;
- à la plage des Trois Jetées, l'assainissement des escaliers donnant accès à l'eau a débuté en fin d'année ; ces travaux seront achevés en 2021 afin de bénéficier des basses eaux du début de l'année;
- dans le cadre de l'entretien courant du port, du revêtement bitumineux a été remplacé à proximité de la digue Q. Des sondages ont été réalisés pour permettre le tirage de câbles électriques afin d'alimenter les pontons O et P;
- des réparations ponctuelles ont été effectuées sur les chemins de Terre-Bonne, Bourgogne et Plantachoux.

I.3 Exploitation voirie

Mécanique

D'importants travaux ont été nécessaires sur certains camions :

- révision d'une caisse à ordures;
- réparation du système de freinage sur les deux camions Scania (camion à ordures);
- entretien du système d'injection du camion multi-benne.

Serrurerie

Deux bennes de la déchèterie ont été révisées et repeintes. Le ponton des pédalos a été réparé. Les conteneurs des éco-points ont été entretenus en coordination avec notre partenaire afin de garantir le service. Des déprédations, modifications et pose de nouveaux supports à trottinettes ont occasionné un entretien plus important cette année.

Menuiserie

Nous avons participé au montage et démontage du square Perdtemps, fabriqué 10 tables pour la Voie 4 et le square Perdtemps, des boîtes d'échanges pour le SELOC et des abris à oiseaux. L'entretien des lames de bancs et du mobilier urbain ont nécessité plus de travail cette année suite à des actes de vandalisme. La passerelle sous la terrasse du club-house a été changée ainsi que les lames de bois du ponton dédié aux pédalos.

Manifestations

La bonne collaboration entre les différents services de la Ville (Police, SMM, etc.) et les organisateurs de manifestations a permis, début 2020, de s'adapter de manière sereine aux contraintes liées à la situation sanitaire.

Peinture

Entretien des murs de 3WC publics, ainsi que des urinoirs. Entretien du matériel de manifestation et des bancs publics.

Signalisation

Dix miroirs de sécurité ont été changés. De nombreuses interventions ont été effectuées pour compléter et entretenir la signalisation verticale. Plus de 300 demandes de réservation de places de stationnement pour des travaux et manifestations ont nécessité la pose de matériel de signalisation par notre équipe. L'entretien des piliers publics a été plus important cette année en raison de la recrudescence des déprédations sur ce type de mobilier.

Mobilier urbain

Les dégâts sur le mobilier urbain ont été plus importants cette année, bancs cassés, abribus vandalisés. Une importante réparation sur la fontaine des Tattes d'Oie a été effectuée suite à un acte de vandalisme.

Tags et graffitis

Cent quarante-six tags et graffitis ont été effacés sur différents supports. Les WC publics ont particulièrement été visés par ces déprédations.

WC publics

La mise à disposition de 3 WC chimiques a une nouvelle fois donné plus de confort à la fréquentation de la plage des Trois Jetées. Cette année nous avons constaté plus de déprédations dans les WC (cuvette, lavabo, tuyauterie).

Viabilité hivernale

Quatre sorties ont été nécessaires pour assurer le fonctionnement du réseau routier, des trottoirs et sentiers de la commune. Au total, 11 tonnes de sel ont été épandues mécaniquement et une tonne manuellement.

I.4 Port**Mouvement des places**

	2018	2019	2020
Liste d'attente de places d'amarrage	206	250	246
Places attribuées	9	10	10
Nombre de visiteurs	502	517	563
Séjours de plus d'un jour	160	169	161

Travaux

L'entreprise Intrasub a contrôlé les amarrages de tous les bateaux et les chaînes des pontons. Nous avons changé le câble d'alimentation électrique des pontons O et P en collaboration avec les SIN et une entreprise privée.

2. Mobilité**2.1 Transports publics de la région
nyonnaise / Noctambus**

Jusqu'au début de 2020, le succès des transports publics se confirmait avec une augmentation de plus de 100% sur le réseau urbain entre fin 2014 et fin 2019. En 2020, bien que les chiffres ne soient pas encore connus avec précision à l'heure de la finalisation du présent rapport, un net recul se fait pressentir en raison de la crise sanitaire. Pour les lignes régionales, la tendance est comparable au réseau urbain. Toutefois, cette situation n'étant que provisoire, la Ville doit continuer à préparer son avenir. Pour rappel, une étude importante sur l'optimisation du réseau de bus s'est achevée en septembre 2019. En effet, le réseau de bus actuel est opérationnel depuis décembre 2014. Il était donc temps d'évaluer la situation en prenant en compte des retours d'expériences ainsi que des évolutions récentes ou attendues de l'offre.

En 2020, après un temps d'arrêt, la réflexion sur cette optimisation du réseau de bus visant un horizon à moyen terme a repris. Cette pause a permis de laisser décanter les idées et de cibler les objectifs. Elle s'est transcrite dans un préavis déposé en fin d'année proposant un essai de modification de tracé de la ligne 803 (meilleure desserte du secteur du débarcadère) ainsi qu'une présentation résumée de la vision urbaine des transports publics à moyen terme. En 2021, la Ville et les TPN poursuivront les études afin de présenter un réseau de bus urbains optimisé avec une offre améliorée tout en maîtrisant et en contenant les coûts.

2.2 Mobilité active et mobilité partagée

Un système de vélo-cargo a été introduit en 2019 sur le territoire nyonnais. En 2020, ce sont près de 7200 kilomètres parcourus par les 4 vélos sur l'entier du territoire, traduisant un véritable engouement de la population à l'utilisation de cette nouvelle forme de mobilité. En matière de mobilité partagée, la Ville compte 7 stations Mobility totalisant 15 véhicules d'autopartage à disposition des habitants. L'année 2021 sera marquée par la réalisation d'une étude qui permettra de faire un bilan des emplacements Mobility existants afin de proposer, si les besoins sont avérés, de nouveaux emplacements aux Nyonnais-es pour étoffer l'offre sur le territoire. La Ville a poursuivi son partenariat avec la Région de Nyon, l'association Pro-Jet et l'entreprise PubliBike, et a étendu son réseau de vélos en libre-service, avec la mise en œuvre de 4 nouvelles stations (Petit-Perdtemps, Nyon Hostel, Plage de Nyon, Gare Sud).

2.3 Mobilité – Sensibilisation et promotion

C'est principalement autour des manifestations et de la communication que s'articulent la promotion et la sensibilisation à l'adoption de comportements durables de mobilité. Seule la Semaine de la mobilité a pu être organisée cette année, du 16 au 22 septembre. La Journée du vélo, initialement prévue en mai, a dû être annulée en raison de la crise sanitaire. Dès lors, les activités initialement prévues lors de la Journée du vélo ont pu se tenir lors de la Semaine de la mobilité, pour le plus grand plaisir des Nyonnais-es.

Semaine européenne de la mobilité et Journée du vélo

Cette année, la Semaine de la mobilité a débuté par l'inauguration de la station PubliBike de Petit-Perdtemps. La semaine a été l'occasion de mettre en place différentes actions de sensibilisation, telles que des ateliers à destination des séniors, des cours de vélo pour les enfants, ou encore des stands d'informations pour la promotion de la mobilité douce. De nombreuses activités riches et variées étaient au programme : bourse aux vélos, essais de vélos électriques et de vélos-cargos électriques, révisions gratuites de vélos personnels.

Subventions

Comme chaque année, les subventions (TP, vélos, Mobility, etc.) destinées aux habitants-es ont rencontré un vif succès auprès de la population. Un bilan de l'octroi des subventions sera par ailleurs réalisé en 2021. Un questionnaire sera envoyé à l'ensemble des bénéficiaires de cette mesure qui a débuté en 2014 et permettra de rendre compte de l'impact de ces aides sur le report modal des utilisateurs. Cette démarche a pour but d'optimiser le système actuellement en place et de proposer des subventions adaptées aux besoins des Nyonnais-es.

2.4 Politique de stationnement (écoles / P+R / tarification / stationnement privilégié)

Depuis 2011, le secteur Mobilité a adapté la tarification du stationnement sur le territoire communal et a progressivement repris la gestion du stationnement privé communal, le stationnement dans les écoles, le stationnement sur le domaine public et dans les parkings-relais (P+R). La mise en œuvre de la révision de la politique de stationnement décidée en 2017 s'est poursuivie en 2020. Les modalités de stationnement (durée autorisée et tarification) ont été harmonisées dans l'hypercentre. Le paiement dématérialisé du stationnement par smartphone a été mis en œuvre à la fin de l'été et offre désormais aux automobilistes un nouveau moyen de paiement.

Ecoles

Poursuite de la gestion efficace du stationnement dans les établissements scolaires.

Parc-Relais (P+R), Petite Prairie et Gravette

Le P+R de la Petite Prairie compte, en 2020, 28 abonnés pour 60 places de stationnement. Ce nombre est en constante augmentation depuis la mise à ban du parking en 2016. Il est bien plus faible cette année en raison de la mise en place du télétravail et de la forte diminution des déplacements liée à la situation sanitaire. Un système de carte à gratter a également été proposé en 2016 pour répondre aux besoins ponctuels des utilisateurs (chantiers nyonnais, visiteurs occasionnels). Cette offre a rencontré un vif succès avec près de 6'570 cartes vendues au cours de l'année 2020.

Afin de renforcer les complémentarités d'usage du P+R, deux mesures ont été mises en place en 2018 : la gratuité le soir et le week-end (afin de répondre aux besoins de stationnement du Complexe scolaire et sportif du Cossy et de la piscine) et la tarification horaire par horodateurs (stationnement de courte durée). Ces mesures ont rencontré un vif succès en 2020, démontrant leur pertinence. Le P+R Gravette, quant à lui, compte près de 98 abonnés (habitants, pendulaires, crèche des Fontaines, Collège Champittet, etc.) pour les 90 places à disposition.

Stationnement privilégié

Au terme de la 6^e année de fonctionnement, le bilan est positif avec 298 macarons en circulation au 31 décembre 2020, sur un total de 445 autorisations disponibles. 84 « cartes à gratter » – qui permettent à leurs acquéreurs de se parquer durant une seule journée de leur choix – ont été vendues en 2020. Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion totale des macarons de stationnement privilégié et des autorisations ponctuelles de stationnement est assurée par le service TEM. Si cette mission supplémentaire représente une charge de travail importante pour le service, elle assure une meilleure cohérence et lisibilité pour l'ensemble des usagers.

Stationnement en temps réel

La Ville a lancé en 2020 un projet proposant la mise en place d'une information en temps réel sur les possibilités de stationnement en ville de Nyon, par des panneaux dynamiques ainsi que sur le géoportail régional Cartolacôte. Ce projet a abouti au dépôt d'un préavis au Conseil communal qui l'a toutefois refusé en décembre 2020.

2.5 Stratégie électromobilité

En 2020, le service a présenté la Stratégie électromobilité au Conseil communal. La mise en œuvre du plan d'action décidé se fera de façon progressive et coordonnée, dès 2021, en collaboration avec différents services de la Ville.

2.6 Plans de mobilité (entreprises et Administration communale)

Plan de mobilité des entreprises

L'accompagnement des entreprises locales a été poursuivi dans la mise en place de plans de mobilité afin de les encourager à développer des alternatives à la voiture individuelle pour leurs déplacements pendulaires et professionnels.

Plan de mobilité inter-entreprises de la Vuarpillière

Des navettes auto-gérées ont été introduites en 2019 permettant aux travailleurs de rejoindre leur lieu de travail depuis Morbier et depuis Saint-Lupicin via la Cure. Cette mesure s'est pérennisée au début de l'année 2020.

Néanmoins, les deux navettes ont été interrompues au printemps en raison de la crise sanitaire et la généralisation du télétravail. La navette de Saint-Lupicin a repris en octobre, avec une équipe réduite de 6 utilisateurs. La navette de Morbier n'a pas repris et a malheureusement été résiliée ; deux équipes de covoiturage se sont constituées en substitution. A noter que la mise en place de ces navettes a permis de réduire le besoin en macarons de stationnement des entreprises, et de privilégier la mobilité partagée. Par ailleurs, la collaboration avec la Région de Nyon a été poursuivie pour le lancement du projet de Guichet mobile, outil permettant de trouver des synergies pour optimiser les déplacements pendulaires et professionnels entre les sites d'activités des communes d'Eysins, de Nyon, de Prangins et de Gland. Le Guichet mobile sera déployé à Nyon dès l'été 2021.

Plan de mobilité de l'Administration

L'année 2020 a été marquée par le lancement de la révision du plan de mobilité de l'Administration par le groupe d'usagers-ères, composé d'un collaborateur-trice de chaque service. Un sondage a été lancé auprès du personnel de la Ville en septembre. Cette révision sera l'occasion d'évaluer les mesures mises en place et de les adapter aux besoins des collaborateurs. Elle permettra également de vérifier l'atteinte des objectifs de report modal fixés en 2016, lors de la précédente révision. Les actions récurrentes telles que l'organisation du Prix Mobino ou encore de l'évènement Bike to work à destination des collaborateurs-trices ont dû être annulées cette année en raison de la crise sanitaire. Elles seront néanmoins reconduites en 2021, sous réserve de l'évolution de l'épidémie.

2.7 Participation aux études et projets au niveau communal

TEM collabore étroitement avec les services de l'administration et plus particulièrement au suivi des études et projets suivants :

Projets et réalisation

- Infrastructures scolaires et bâtiments communaux : école du Centre-ville, Hôtel de police, etc.
- Mise en œuvre du concept Cœur de ville et Rives du lac : MEP Perdtemps, préparation du MEP Gare, MEP Colovray, etc.

3. Protection des eaux

Des travaux de chemisage sur les secteurs suivants ont été réalisés ou sont encore en cours :

- route d'Oulteret : collecteur d'eaux usées sur une longueur de 40m ;
- route de l'Etraz : collecteur d'eaux usées sur 120m ;
- place Saint-Martin : collecteur d'eaux usées sur 85m ;
- chemin du Canal : collecteur d'eaux usées sur 35m ;
- route des Tattes d'Oie : collecteur d'eaux usées sur 125m ;

- Plans de quartiers : PA Colline de la Muraz et PA Vieille-ville, etc.
- Mise en œuvre de la RDU : suivi des études de réalisation.
- Espaces publics : aménagements temporaires de la Grande Jetée et de la place de la Gare, démarches participatives liées aux projets Cœur de ville et Rives du lac, mise en œuvre des mesures de piétonnisation et zones de rencontre du centre-ville, mise en œuvre des nouvelles stations du réseau de vélos en libre-service PubliBike, etc.
- Mise en œuvre de mesures d'urgence dans le cadre de la crise sanitaire (facilitation des traversées piétonnes, développement de mobilité douce, gratuité des parkings de fin mars à fin mai 2020).
- Participation à l'étude CUTE en collaboration avec le Service de l'urbanisme.
- Plan lumière.
- Catalogue du mobilier urbain.
- Stratégie végétalisation urbaine.

Groupes de travail et commissions internes et externes

Politique des aînés (forum des seniors), concept et guide des espaces publics, commission mobilité – espaces publics, commission des transports publics (TPN et Commune de Prangins), anticipations sur le domaine public, etc.

2.8 Participation aux études et projets au niveau intercommunal et régional

La mobilité est l'un des thèmes majeurs de nombreux projets. Le secteur mobilité a participé aux projets régionaux ci-dessous :

- coordination du système de détection des bus (poste à 30% financé par les transporteurs TPN et Car Postal / Préavis N° I 25-2013) ;
- étude des mesures d'accompagnement des futurs transports publics régionaux : identification des P+R à réaliser dans le district ;
- étude sur le réseau cyclable régional ;
- réorganisation et déploiement du réseau La Côte de vélos en libre-service ;
- projet Guichet mobile (aide à la gestion de la mobilité des entreprises, plan de mobilité inter-entreprises).

- route de Divonne : collecteur d'eaux usées sur 280m ;
 - chemin de Bonmont : collecteur d'eaux claires sur 225m ;
 - promenade du Mont-Blanc : collecteur d'eaux claires sur 110m ;
 - route de Clémenty : collecteur d'eaux claires sur 190m.
- Les relevés pour l'établissement du cadastre de canalisations ont été complétés et la prochaine étape sera d'intégrer cette information sur le géoportail régional.

3.1 Station d'épuration

Le traitement des eaux usées à la station d'épuration respecte les rendements et les normes d'épuration. La situation sanitaire a contraint le personnel de la STEP à travailler plusieurs mois en alternance et en équipe réduite. Les travaux importants ont été réduits afin de se concentrer sur l'exploitation pour assurer le bon fonctionnement de la station. La préparation au remplacement du Chef d'exploitation, l'engagement d'un nouveau collaborateur, la mise à jour du système de Gestion de maintenance assistée par ordinateur (GMAO), ainsi que la préparation pour la mise en place de la gestion des temps avec Kelio ont été des éléments marquants de cette année en termes d'exploitation. Les automates de la station d'épuration, centre névralgique de la STEP, doivent être remplacés et une demande de crédit sera déposée au Conseil communal au printemps prochain.

Une étude est en cours pour le remplacement de la turbine située à Rive. La turbine date de la construction de la STEP en 1993 et a dû être arrêtée à cause des nuisances sonores qu'elle engendrait. Selon les résultats des premières études une solution rentable et moins bruyante se profile.

Les études pour une STEP régionale traitant les micropolluants sur le site de Lavasson à Gland se sont poursuivies en 2020 et un crédit d'investissement de CHF 6'911'100.—TTC a été demandé à titre de montants compensatoires. Dans sa séance du 9 novembre 2020, le Conseil communal a décidé d'amender le préavis en précisant que le versement ne sera réalisé qu'après l'acceptation du PA du Lavasson, et ceci jusqu'à épuisement de toutes les voies de recours. Le Conseil a émis le souhait qu'un « plan B » situé sur le territoire nyonnais soit tout de même étudié. Les crédits nécessaires à cette demande feront l'objet d'un préavis début 2021.

3.2 Cours d'eau et lac

Il n'y a pas eu de pollution majeure en 2020 dans les cours d'eau et le lac. Le projet de renaturation de l'Asse a avancé et le Canton a confirmé son subventionnement à hauteur de 95%. Le cahier des charges pour lancer les premières études a été finalisé en collaboration avec la DGE. Les études seront lancées en 2021 une fois les crédits obtenus du Conseil communal.

L'aménagement du quartier des Jardins du Couchant a été l'occasion pour la Ville de Nyon, en collaboration avec des propriétaires privés et le Canton, qui a subventionné le projet à hauteur de 95%, de remettre à ciel ouvert la partie canalisée du cours d'eau Le Corjon et d'assurer la gestion des eaux de ruissellement générées par l'imperméabilisation des sols due aux nouvelles constructions. La revitalisation du tronçon nyonnais du ruisseau de Calèves (prolongeant jusqu'à l'Asse) a été effectuée suivant l'initiative de la Commune de Duillier de renaturer l'entier du cours d'eau.

4. Protection de l'air

Sept sites de mesures par capteurs passifs sont en activité dans le district de Nyon (mesure du dioxyde d'azote uniquement) et une station cantonale (réseau Vaud'Air) permettant les mesures complètes de dioxyde d'azote, ozone et particules fines (PM10, PM2.5), située en proximité de l'hôpital, permettent de monitorer la qualité de l'air. Une surveillance est faite selon les valeurs limites d'immission fixées par l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair).

5. Protection des sols

Les mesures prises pour la protection des sols sont toujours contrôlées lors du suivi environnemental des gros chantiers effectué par TEM.

6. Protection contre le bruit

Afin de réduire le bruit routier et par conséquent améliorer la qualité de vie des habitants, le déploiement de revêtements phono-absorbants s'est poursuivi aussi en 2020 (cf. I.1.). Une étude a été lancée pour identifier les impacts des projets sur le trafic et l'environnement, et notamment sur la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. Les résultats de l'étude Coordination Urbaniste Transport Environnement (CUTE-), initié par le Service de l'urbanisme en partenariat avec TEM, sont annoncés pour début 2021.

7. Assainissement des sites pollués

Les travaux d'assainissement de remise en aire forestière de l'ancienne décharge de Molard-Parelliet sont terminés. Le suivi hydrologique mis en place montre qu'il n'y a aucune trace de pollution au niveau de la nappe de captage des sources d'Arpey. La remise en aire forestière s'est terminée cette année avec le remplacement de quelques arbres qui n'avaient pas survécu lors de la première plantation. La restitution du site à la Commune de Trélex est prévue pour le printemps 2021.

La construction d'une salle de spectacles sur le site de l'ancienne usine à gaz a mis au jour une importante pollution des terres dans la cour. La division Assainissement (ASS) de la Direction de l'environnement industriel, urbain et rural (DIREV) a établi, conformément à la loi vaudoise sur les sites pollués, l'obligation de dépollution partielle de la cour. Le projet a été suivi par le service AB. Le service TEM a secondé ce service pour monitorer l'évolution du chantier de dépollution. Le site en construction du nouvel écoquartier du Stand a nécessité une dépollution en raison de deux types d'activités passées sur cette parcelle : un stand de tir mis hors service en 2000 et un clos d'équarrissage exploité jusqu'en 1973.

Des recherches et campagnes de terrain ont été effectuées au préalable pour organiser au mieux ces travaux de dépollution, garantir la sécurité des intervenants et respecter les directives très strictes mises en place par le Canton. Ces travaux de dépollution ont ainsi pu se dérouler sans encombre en parallèle aux travaux de terrassement effectués par la CODHA (coopérative d'habitation à but non lucratif, partenaire dans la réalisation de l'écoquartier).

8. Nature en ville / Biodiversité

Le travail d'élaboration de la Stratégie biodiversité 2020-2030 s'est poursuivi courant 2020 avec la validation de 8 objectifs principaux et l'initiation de la rédaction des fiches des 26 mesures identifiées pour ce plan d'action. La participation au COPRO du lancement de la stratégie végétalisation, guidée par le Service de l'urbanisme, a permis de préciser les engagements et objectifs de cette dernière en complément à la Stratégie biodiversité. La participation au COPRO du Plan lumière, également piloté par le Service de l'urbanisme, a permis de prendre en compte les aspects de « trame noire » et de corridors écologiques dans la conception du plan d'action.

La Ville de Nyon a soutenu « La Voix des Oiseaux », un joli projet de balade audioguidée mené par la Nyonnaise Mélanie Zohgeb à la rencontre des oiseaux et des lieux emblématiques de la ville.

Un diagnostic faunistique a été effectué dans 41 espaces verts appartenant à la Commune. Les lépidoptères (papillons de jour) et les orthoptères (criquets, sauterelles et grillons) ont été inventoriés dans les milieux secs. Les amphibiens et les odonates (libellules et demoiselles) ont été inventoriés dans les milieux humides.

Un indicateur de la biodiversité urbaine, les oiseaux nicheurs, a été évalué pour la 3^e fois cette année. Ce suivi est effectué tous les quatre ans.

La campagne de lutte contre la renouée du Japon a été reconduite, comme chaque année. Un état des lieux cartographique après cinq ans de lutte a été effectué.

Une série de nichoirs artificiels pour hirondelles de fenêtres et martinets noirs a été installée au chemin des Foulis, pour compenser la destruction de nids naturels lors de la rénovation de la façade de deux immeubles.

Net'Léman, une action de nettoyage du lac et des berges, organisée tout autour du Léman par l'Association de sauvegarde du Léman (ASL) a eu lieu à Nyon au mois de septembre en présence d'une soixantaine de bénévoles, plongeurs inclus, et avec la participation de nos collaborateurs.

Une haie basse d'épineux a été plantée par des écoliers d'Eysins autour des captages d'eau des Echaux appartenant à la Ville de Nyon, dans la cadre du réseau agroécologique La Frontière.

Une campagne de surveillance du moustique tigre, pilotée par la Direction générale de l'environnement (Canton de Vaud) a été menée entre juin et septembre dans divers lieux stratégiques de la ville. L'espèce indésirable n'y a pas été détectée en 2020. Ce suivi sera reconduit en 2021.

9. Traitement des déchets et propreté urbaine

La fréquentation annuelle de la déchèterie de l'Asse a été relativement stable durant l'année 2020 avec un total d'environ 65'000 apports de déchets. Au printemps, en application des directives fédérales (mesures sanitaires pour la lutte contre le Covid-19), le nombre de véhicules autorisés sur le site a été limité créant un temps d'attente parfois important.

La crise sanitaire a aussi influé sur le nettoyage de la ville. En effet, les deux périodes lors desquelles les restaurants ont été fermés ont créé un report de la consommation de nourriture et de boissons dans la rue suite à la fréquentation accrue des points de vente à l'emporter. Cette pratique a généré une augmentation importante des déchets urbains. La présence de déchets et de masques potentiellement infectés a nécessité la pose de sacs en plastique dans chaque corbeille à déchets engendrant ainsi des coûts supplémentaires importants.

Enfin, les tonnages de déchets récoltés ont été influencés par la crise sanitaire avec une production totale de 3560 tonnes ce qui représente 4.24 % de plus que l'année précédente. Au mois de juillet, un nouvel éco-point a été ouvert au chemin des Saules. Le réseau comprend actuellement 19 éco-points, dont 13 enterrés et 6 hors sol.

Malgré la présence sur chaque conteneur d'une signalétique très graphique, le tri des matières n'est pas toujours respecté et, à plusieurs endroits, des déchets sont abandonnés au pied des conteneurs. La surveillance des éco-points par un agent de propreté assermenté et par une société de sécurité privée a permis d'informer les usagers sur les erreurs à ne pas commettre lors du tri et de dénoncer des utilisateurs négligents. Vingt-six nouveaux conteneurs enterrés ont été installés par des propriétaires d'immeubles existants ou récemment construits, ceci pour répondre à la volonté de généraliser la collecte des ordures ménagères par ce moyen. La ville compte ainsi 154 conteneurs enterrés privés sur son territoire.

La campagne de sensibilisation visant à optimiser la collecte des déchets organiques a permis une augmentation des tonnages récoltés de 14.5 %. Trente-six conteneurs supplémentaires ont été commandés par différentes régions pour la collecte au porte-à-porte et le tonnage annuel valorisé, éco-points compris, a atteint les 711 tonnes.

L'ouverture de la liaison Saules-Couchant a nécessité la pose de 7 nouvelles poubelles en inox de type «Requin» en acier, équipées d'un cendrier.

10. Chantiers – suivi environnemental

Le suivi environnemental s'est porté sur les chantiers privés de plus ou moins grande envergure, en particulier:

- Petite Prairie étape 2 – immeubles d'habitation;
- Petite Prairie étape 3 – hôtel et immeubles d'habitation;
- chemin des Tines – construction d'un écoquartier;
- route de Divonne – agrandissement de l'hôpital;
- Vy-Creuse – agrandissement de l'Usine à Gaz (salle de spectacles);
- Vy-Creuse – construction d'un immeuble d'habitation;
- quai des Alpes – construction d'un hôtel;
- chemin des Rosiers – construction d'un immeuble d'habitation;
- chemin des Cottages – construction d'un immeuble d'habitation;
- rue de Rive – construction d'un immeuble d'habitation;
- chemin des Plantaz – construction d'un immeuble d'habitation;
- route de Saint-Cergue – construction d'un bâtiment pour bureaux;
- chemin de Chantemerle – construction d'un immeuble d'habitation;
- route de Divonne – construction d'un immeuble d'habitation.
- Route d'Oulteret – construction d'un immeuble d'habitation.

11. Environnement - Sensibilisation

Le deuxième volet de la campagne d'affichage pour promouvoir le recyclage des déchets organiques a eu lieu en début d'année.

Les activités prévues dans le cadre de la Journée mondiale de l'eau en mars (en collaboration avec EDD et les SIN) et la journée Nature en ville prévue lors de la Fête de la nature fin mai ont été renvoyées à 2021 en raison des mesures de lutte contre le Covid-19.

Les ambassadeurs IGSU ont arpenté les rues de la ville durant trois jours à deux reprises durant l'été. Leur objectif est de sensibiliser petits et grands aux problèmes de littering sur le ton de l'humour.

En partenariat avec la COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets), la Ville de Nyon a initié une campagne de sensibilisation pour lutter contre l'utilisation des emballages à usage unique. La «Lunch attitude» promeut l'utilisation de son propre contenant lors de l'achat de nourriture à l'emporter. Cette collaboration avec 18 restaurants et take-away de la ville a dû être repoussée à 2021 en raison de la fermeture des établissements au moment du lancement de la campagne fin octobre.

La Ville de Nyon a également reçu une animatrice de la COSEDEC lors du marché du samedi fin août sur un stand de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire «Save food, fight waste».

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF
188/2020	Demande d'adhésion à la station d'épuration régionale unique. Demande de crédit de CHF 6'911'100.—	6'911'100.—
208/2020	Information stationnement Mise en place d'un système d'information en temps réel de l'occupation des principaux parkings de la ville de Nyon Demande de crédit pour l'infrastructure et les équipements Demande de crédit annuel pour la maintenance.	413'000.— 15'000.—
209/2020	Présentation de la stratégie municipale en faveur de l'électromobilité valant réponse à trois postulats relatifs à la mobilité individuelle motorisée alternative	
219/2020	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 ^e génération cofinancées par la Confédération à hauteur de 40% Prolongation du poste de chef de projet à durée déterminée de cinq ans (2021-2025) Demande de crédit de CHF 20'000.— pour l'élaboration d'une stratégie de communication	810'000.— 20'000.—

Préavis acceptés – Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
52/2003	Équipement PQ Reposoir / Petite Prairie	3'078'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Reste financement des réseaux d'assainissement de l'étape 3 – boucllement en 2024.</i>	
192/2010	Programme de réorganisation et de financement des transports publics régionaux 2011-2015. Demande d'un crédit pour financer la participation de la Commune au fonds spécial affecté au Conseil régional	2'853'705.—
<i>Commentaire</i>	<i>Sert à financer des mesures nouvelles ou non encore réalisées. Il resterait environ CHF 1'035'000.— jusqu'à la fin de l'actuelle législature – Mesures d'accompagnement en cours. Boucllement en 2021.</i>	
67/2012	Nouveau concept de gestion et de financement des déchets – Demande de crédit de réalisation des nouveaux éco-points et aménagements des éco-points existants	2'800'000.— TTC
	Demande de crédit d'investissement pour l'achat de véhicules	85'000.— TTC
	Demande de crédit d'investissement pour l'adaptation du système de facturation	40'000.— TTC
	Demande de crédits annuels de fonctionnement pour l'engagement de 3 EPT (ouvriers professionnels)	309'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Boucllement en 2022 / Mise en place du concept déchets encore en cours, notamment des éco-points.</i>	
127/2013	Concept et principes d'aménagement d'espaces publics	290'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Depuis juin 2016 sous la seule responsabilité du Service de l'urbanisme.</i>	

142/2013	Plan de quartier 2 – Petite Prairie Demande de crédits destinés au financement des infrastructures routières et d'un parking relais Extension des Services industriels	
<i>Commentaire</i>	<i>En attente participation Région de Nyon à finaliser – A boucler en 2021.</i>	
171/2014	Plan de quartier 2 Petite Prairie – rue de quartier – chemin Falconnier Demande de crédit de réalisation de CHF 1'714'000.— TTC pour les travaux d'aménagement routier, piétonnier et paysager	1'714'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Reste à réaliser le solde du chemin en coordination avec le développement des étapes 2 et 3 du quartier de la Petite Prairie. Le bouclage n'est pas prévu avant 2024 au plus tôt.</i>	
223/2015	Réaménagement de la rue Jules-Gachet Demande de crédit de réalisation pour travaux d'aménagements routier et paysager Infrastructure des Services industriels de Nyon	483'000.— 146'400.—
<i>Commentaire</i>	<i>A boucler en 2021 – Mobilier urbain à compléter.</i>	
255/2016	Projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 ^e génération (2015-2018) comprenant les mesures nyonnaises cofinancées par la Confédération, l'engagement d'un chef de projet pendant cinq ans et le développement d'une stratégie de communication Demande de crédit de fonctionnement	800'000.— 6'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Poursuite des études des mesures d'agglomération et définition des concepts</i>	
262/2016	Financement pour les études de mise en place des conditions techniques, juridiques et financières du projet de régionalisation de l'épuration Demande de crédit d'étude	195'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Finalisation des études en 2020.</i>	
34/2017	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 ^e génération, cofinancées par la Confédération à hauteur de 40%. Demande de crédit destiné au financement des études sommaires et à la préparation des appels d'offres publics des études détaillées	660'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Poursuite des études jusqu'en 2022.</i>	
46/2017	Ancienne décharge publique de Molard-Parelliet – Travaux d'assainissement – Demande de crédit	4'500'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux débutés en été 2017. Reste suivi hydrogéologique jusqu'à fin 2021.</i>	
52/2017	Réaménagement du chemin des Tines et du chemin du Couchant / Saules – Demande de crédits d'études	50'000.— 49'400.—
<i>Commentaire</i>	<i>Poursuite des études du chemin des Tines.</i>	
67/2017	Quartier du Stand – Travaux de dépollution de la parcelle No 1071. Demande de crédit	1'480'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux en coordination avec ceux de la CODHA en 2019, 2020 et 2021</i>	
68/2017	Renaturation et remise à ciel ouvert du ruisseau du Corjon. Demande de crédit de réalisation	350'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Bouclage des comptes janvier 2021.</i>	
91/2018	Mesures nyonnaises du projet d'agglomération franco-valdo-genevois de 2 ^e génération (2015-2018) Demande de crédit destiné au financement des mandats d'étude parallèles pour la nouvelle passerelle Nyon-Prangins et l'élargissement du sentier de Bois-Bougy	610'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>En cours. A boucler en 2021.</i>	

99/2018	Propreté urbaine : objectifs et mesures Demande de crédit pour: – acquisition de 150 corbeilles à déchets et de machines pour la mécanisation; – des travaux de nettoyage; – la mise en souterrain de deux bennes urbaines; – l'étude et la rénovation et ajout des toilettes publiques; – la sensibilisation. Réponse au Postulat du 15 février 2017 de M ^{me} Valérie Mausner-Léger et consorts. Les mégots ce n'est pas beau, les mégots il y en a trop, les mégots, le fléau	1'096'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Véhicules achetés en 2018. Autres mesures pour 2020</i>	
105/2018	Entretien constructif – demande de crédit pour: Demande de crédit de réalisation pour: Réseau routier Réseau d'assainissement	435'000.— 333'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux de la route de Clémenty à réaliser en 2020.</i>	
108/2018	Chemin du Couchant et chemin des Saules Demande de crédit de réalisation pour: – travaux d'aménagement routiers et paysagers; – travaux des Services industriels de Nyon	1'751'000.— 61'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Travaux débutés en octobre 2019 et poursuite en 2020.</i>	
113/2018	Ancienne décharge publique Molard-Parelliet – remise en état de l'aire forestière Demande de crédit	920'000.—
<i>Commentaire</i>	<i>Suivi de la reprise des plantations sur cinq ans. A boucler en 2025.</i>	
154/2019	Grand Genève – Projet d'agglomération de 2 ^e génération – Elargissement du sentier du Cossy – Demande de crédits de réalisation pour: – travaux d'aménagements; – installation de vidéosurveillance; – travaux des SIN; – art intégré	1'311'000.— 82'900.— 53'800.— 59'500.—
<i>Commentaire</i>	<i>Les travaux vont débiter en 2020.</i>	
160/2019	Chemin de la Redoute – réaménagement Pont de la Redoute – reconstruction Demande de crédits destinés aux: – Travaux d'aménagement routier, paysager et pour piétons et cyclistes – Travaux d'infrastructure des Services industriels Levée de l'opposition	2'932'000.— 469'000.—
172/2019	Transport public – Ligne urbaine 10.805 Demande de crédit supplémentaire pour la participation de Nyon au financement de la ligne urbaine 10.805	368'941.—
181/2019	Grand Genève – Projet d'agglomération de 2 ^e génération RCI – réaménagement (tronçons Bois-Bougy – Clémenty et ch. du Vallon – Banderolle) Honoraires et frais d'études Demande de crédit de	221'000.—

Préavis bouclés

Préavis N°	Libellé	CHF
32/2017	Cheminevements piétonniers – Centre d'enseignement post-obligatoire de Nyon. Demande de crédit pour la participation communale destinée au financement des aménagements extérieurs, soit:	
	– trottoir le long de la route de Clémenty;	156'000.—
	– cheminement piétonnier le long de l'entrée principale du Gymnase;	82'000.—
	– travaux des Services industriels de Nyon	230'000.—
39/2017	Aménagement du carrefour entre la route de Signy et le chemin de Précossy et cheminevements pour piétons et vélos. Demande de crédit de réalisation pour:	
	– travaux d'aménagement routier et de mobilité douce;	763'000.—
	– travaux des Services industriels.	20'000.—

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Station d'épuration (FE)

	2019	2020
Habitants raccordés	25'483	25'866
Taux de charge	51%	52%
Volume d'eaux usées traitées	2'743'884 m ³	2'705'588 m ³
Boues déshydratées	560 tonnes matières sèches	479 tonnes matières sèches
Biogaz produit	416'670 m ³	446'836 m ³
Consommation électrique	2'328'674 kWh	2'335'914 kWh
Production thermique du Couplage-Chaleur-Force (CCF)	1'187'238 kWh	1'415'088 kWh
Production d'énergie électrique par le CCF	625'578 kWh	681'797 kWh
Production d'énergie électrique par la turbine	292'185 kWh	0 kWh
Taux d'énergie électrique produit utilisé in situ	70%	76%

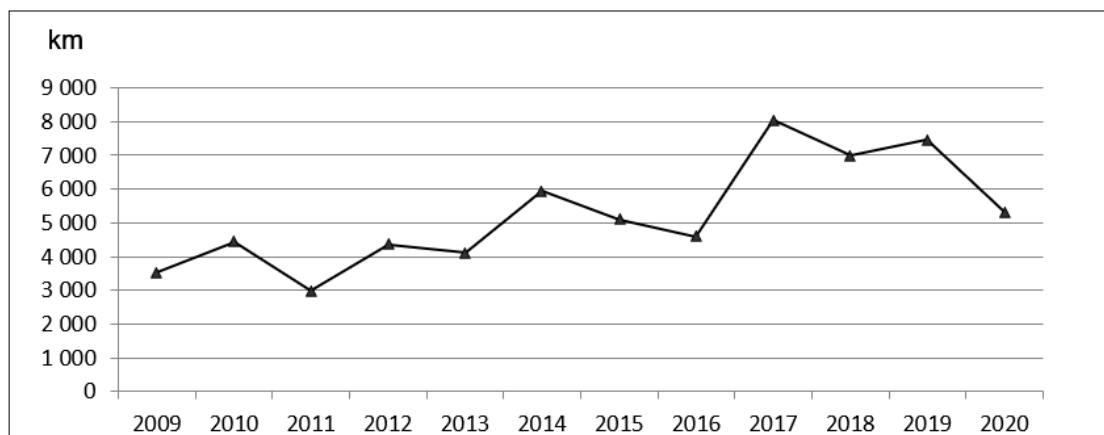
Déchets

Statistiques déchets (kilos/habitants/an)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Ordures ménagères	133	130	126	126	129	127
Encombrants	25	25	27	24	15	15
Papier carton	84	76	69	64	63	63
Verre	41	39	39	39	40	43
Déchets organiques et verts	38	42	36	36	38	42
Ferraille/alu	10	10	8	7	7	7
Total	331	322	305	296	292	297
Taux de déchets recyclables	52%	52%	50%	49%	51%	52%

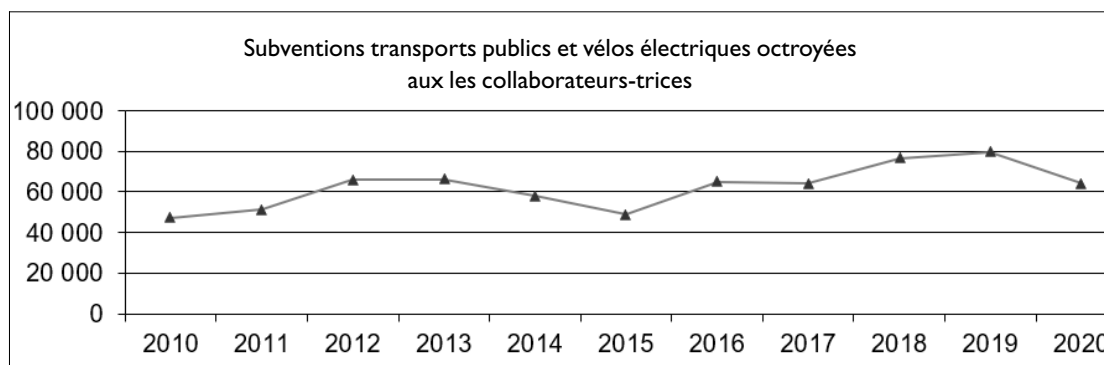
Plan de mobilité communal

Utilisation des voitures partagées Mobility par les collaborateurs-trices



Diminution en 2020 par rapport à l'année précédente, probablement en raison de la crise sanitaire. Les collaborateurs-trices ont tout de même effectué près de 5'317 km durant l'année.

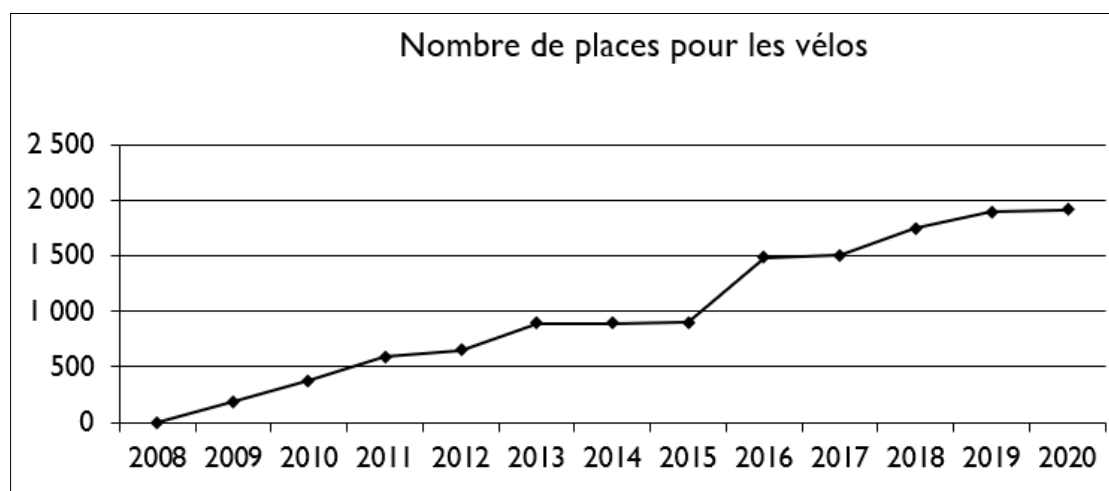
Subventionnement des transports publics pour les collaborateurs



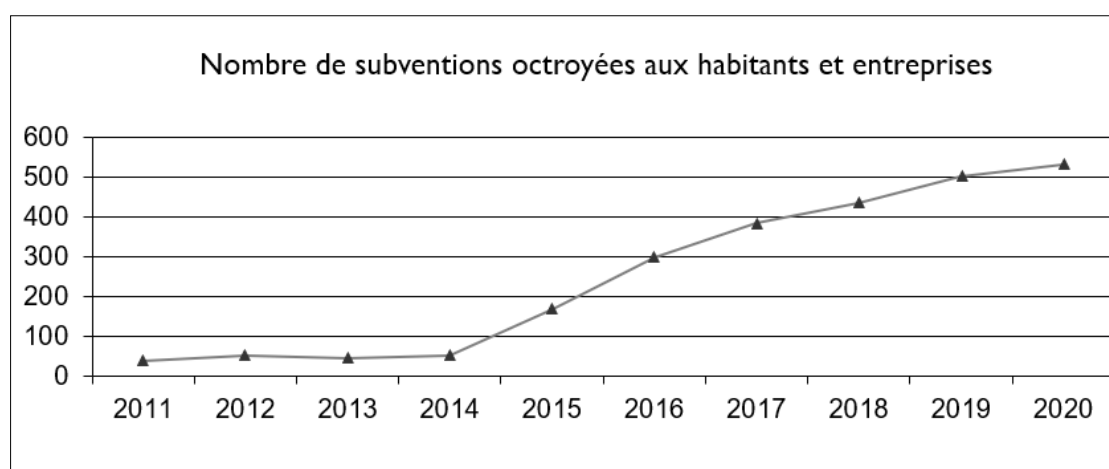
Baisse de 14% des demandes de subventionnement pour les transports publics très probablement en raison de la situation sanitaire. Ce que paraît confirmer la différence notable entre les différents types d'abonnement. On observe une diminution de 34% des demandes pour les abonnements Mobilis mensuels. Alors que les autres types d'abonnement annuel ne diminuent que de 6%.

Promotion de la mobilité douce

Mise à disposition de places pour les vélos sur le territoire



Installation de 12 supports à vélos supplémentaires en 2020. La diminution importante du nombre de supports installés est également liée à la situation sanitaire qui a ralenti les projets.

Subventions pour les habitants nyonnais

Les demandes de subventions des habitants ont continué de progresser, malgré la crise sanitaire. Les demandes d'aides à l'achat de vélos électriques (+35%) et mécaniques (+43%) sont en augmentation depuis 2014, traduisant l'attrait des demandeurs pour la mobilité douce.

PERSPECTIVES 2021

Etudes

- Passage CFF de l'Etraz – élargissement : finalisation de l'avant-projet.
- Procédure d'autorisation et réalisation de l'accès au PQ 2 étape 3 en coordination avec le développement urbain.
- RDU – Tronçon de l'allée de la Petite Prairie - route de Saint-Cergue.
- Projet d'agglomération du Grand Genève - PA2 :
- études de la route du Stand et de la RC1 située entre l'avenue de Bois-Bougy et le giratoire de Clémenty ainsi que du tronçon de la RC1 entre la Grande Jetée et la limite de commune de Prangins ;
- dépôt du préavis pour le crédit des études détaillées pour les passerelles Nyon-Prangins et Bois-Bougy ;
- procédure d'autorisation de construire, mise à l'enquête publique et dépôt du préavis de réalisation du cheminement piéton et vélo entre la route de l'Etraz et le chemin de Prélaz (passerelle Etraz-Sud).
- dépôt du préavis et études détaillées de la route de Divonne.
- avant-projet des routes du Stand et de Signy.
- Port : étude de faisabilité et avant-projet de l'assainissement du plan d'eau.
- Réaménagement du chemin des Tines : procédure d'autorisation et crédit de réalisation.
- Cheminement pour modes actifs à travers le site de l'hôpital : procédure d'autorisation et crédit de réalisation (sentier du GHOL).
- Réactualisation de la politique de l'environnement.
- Finalisation de la Stratégie biodiversité.
- Renaturation de l'Asse – études détaillées.
- Révision de la politique des subventions mobilité.
- Bilan de fonctionnement des véhicules Mobility sur le territoire communal en vue de l'élargissement du réseau.
- Poursuite de l'étude relative à l'optimisation du réseau de transports publics.
- Exécution des études relatives à l'adaptation et au maintien des installations d'épuration des eaux sur territoire nyonnais (plan B de la STEP régional).

Réalisation

- Réaménagement du chemin de la Redoute.
- Début des travaux du pont de la Redoute en automne.
- Fin des travaux d'élargissement du sentier du Cossy.
- Travaux de réaménagement du chemin des Tines.
- Organisation des manifestations : Journée du vélo, Semaine européenne de la mobilité, action Bike to work, etc.
- Acquisition et renouvellement des véhicules des services, si acceptation du Conseil communal.
- Collaboration avec la Région de Nyon pour les premières réalisations du Guichet mobile (plan de mobilité interentreprises).
- Ouverture d'un nouvel éco-point à l'Allée de la Petite Prairie.
- Mise en œuvre d'un réseau de conteneurs à ordures ménagères sur domaine public, en complément aux conteneurs situés sur domaine privé.
- Optimisation de la propreté urbaine – installation des nouvelles poubelles publiques avec cendriers au centre-ville.
- Ancienne décharge de Molard-Parelliet : suivi hydrologique et restitution du site à la Commune de Trélex.
- Journée Nature en ville.
- Remise en fonction de la turbine de Rive pour la production d'énergie hydraulique.

URBANISME

M. Maurice Gay Municipal
M^{me} Raphaëlle Probst Outzinout Cheffe de service

MISSIONS

Aménagement du territoire

- Elaborer et mettre en œuvre la planification territoriale.
- Assister les autorités dans la définition de projet territorial et de sa mise en forme.
- Participer à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales.
- Planifier l'organisation du bâti et des activités incidentes sur le territoire.
- Gérer les instruments d'aménagement du territoire
- Gérer les opérations de vente et d'achat des parcelles privées communales, des droits distincts et permanents et des servitudes.

Espaces publics

- Elaborer et mettre en œuvre le Guide des espaces publics.
- Planifier et piloter les projets d'espaces publics.
- Participer à la réalisation des aménagements d'espaces publics

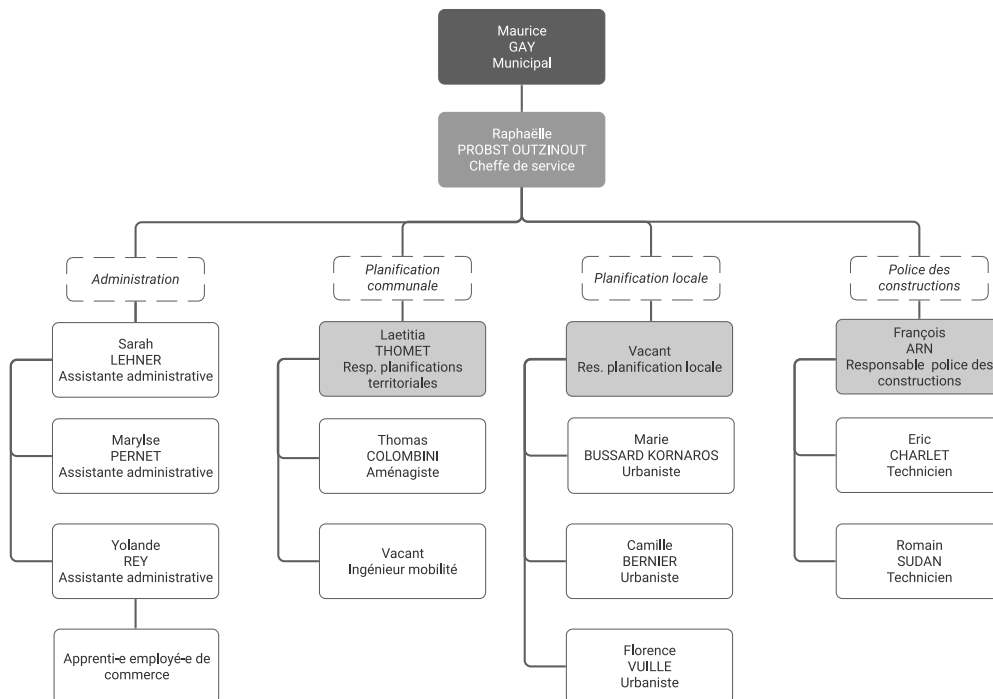
Mobilité : planification

- Elaborer la stratégie communale de la mobilité.
- Instaurer et garantir une vision globale de la mobilité.
- Veiller au respect des orientations stratégiques et objectifs du Concept de mobilité urbaine.
- Planifier les modes de déplacements et leurs infrastructures.

Police des constructions

- Gérer, administrer et contrôler les demandes d'autorisation et de permis de construire.
- Superviser les procédures de mise à l'enquête publique.

ORGANIGRAMME



POINTS FORTS 2020

Planification communale et régionale

- Objectif logement 2 : la stratégie pour la rénovation du bâti a fait l'objet d'une demande de crédit auprès du Conseil communal.
- Les études relatives au schéma directeur « Nyon 2040 » ont été poursuivies et une réponse a été apportée à la motion « Pour une ville adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain ».

Planification locale

- Parc Perdtemps : une feuille de route a été élaborée et des modèles financiers évalués.
- Gare et Martinet : un préavis a été déposé auprès du Conseil communal.
- Gravette : les résultats des mandats d'étude parallèles ont été présentés au public.

- Les Plans d'affectation « Vieille-Ville » et « En Clémenty » ont été déposés auprès du Conseil communal.
- Le Plan d'affectation « Champ-Colin » a été approuvé par le Conseil communal.
- Le Plan d'affectation « La Suetta » a été accepté par la population.

Espaces publics

- Une extension du square Perdtemps a été réalisée durant l'été 2020.
- La première étape de la piétonnisation du centre-ville a été réalisée.
- Les marches exploratoires des femmes dans l'espace public ont fait l'objet d'une restitution publique.

ACTIVITÉS

Conséquences de la crise pandémique sur les activités du Service de l'urbanisme

La crise sanitaire et les décisions prises par les différentes autorités en 2020 ont eu des conséquences en termes d'organisation interne, de calendrier des projets et de priorités. Elle a également impliqué des coordinations moins aisées, respectivement plus longues, avec les prestataires externes. Les principales adaptations auxquelles le Service de l'urbanisme a dû procéder sont les suivantes :

- les décisions administratives relatives aux procédures de permis de construire et de plans d'affectation ont été stoppées par le Canton du 20 mars au 16 mai 2020 ;

- les mises à l'enquête publique ont été suspendues du 20 mars au 26 avril 2020 ;
- plusieurs mandats concernant des études à engager ont été reportés en raison du manque de disponibilité des bureaux privés concernés ;
- le nombre de séances des Commissions permanente d'architecture et d'urbanisme (CAU), d'experts en développement urbain (CEDU) et de salubrité a été réduit.
- des projets portés par des acteurs privés ont été reportés en 2021.

I. Pôles de planification

I.1 Planifications communale et intercommunale

Les projets prioritaires à l'échelle communale engagés en 2019 ont été concrétisés et affinés en 2020. La coordination à l'échelle régionale et de l'agglomération du Grand Genève a été poursuivie avec les partenaires concernés (Communes, Région, Canton).

Schéma directeur Nyon 2040

Une analyse économique portant sur le phénomène de la pendularité à Nyon a été conduite en interne en 2019. En 2020, une étude visant à identifier les leviers d'action permettant de renforcer l'ancrage local de résidents-es et travailleurs-euses a été lancée. Les résultats feront parties intégrantes du schéma directeur Nyon 2040. Dans le cadre de ce dossier, la réponse à la Motion de M. le Conseiller communal Pierre Wahlen relative au développement territorial de la ville de Nyon a été déposée auprès du Conseil communal en octobre 2020.

Objectif logement 2

En novembre 2019, le Conseil communal a pris acte du programme d'actions retenues par la Municipalité et a approuvé la demande de crédit pour un poste de Délégué au logement. Ce poste a été repourvu en 2020 par le Service de l'enfance, du logement et de la cohésion sociale, en coordination avec le Service de l'urbanisme.

L'action 1 de ce programme d'actions, soit la rénovation du patrimoine bâti privé, a été engagée en 2020 et coordonnée avec la réponse au Postulat de MM. les Conseillers communaux Patrick Buchs et Claude Farine « Amélioration énergétique des bâtiments à Nyon : la Municipalité doit lancer un plan de bataille ».

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi sur la préservation et la promotion du logement locatif (LPPPL), entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, une procédure interne simplifiée concernant les logements à loyer abordable a été mise en place par le Service de l'enfance, du logement et de la cohésion sociale et le Service de l'urbanisme.

Paléo Festival Nyon

L'objectif de ce dossier est de déterminer la meilleure solution retenue pour les aménagements actuels du site du Paléo Festival Nyon. Suite à des analyses juridiques et afin de répondre aux besoins de planification, les cinq Communes concernées (Duillier, Grens, Nyon, Signy-Avenex, Trélex) ont décidé d'élaborer une planification intercommunale. Un dossier d'examen préliminaire a été soumis au Canton en 2020. Les négociations avec les services cantonaux, notamment en matière juridique, se sont poursuivies en 2020.

Système de gestion des zones artisanales (SGZA)

Le Service de l'urbanisme participe aux organes techniques et politiques de coordination mis en place par le Canton afin de gérer les zones industrielles et artisanales d'intérêt régional. En 2020, le cahier des charges pour l'établissement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités et sa formalisation dans un plan directeur sectoriel a été validé et le mandat attribué.

Plan directeur intercommunal (PDI)

La Ville de Nyon, au travers de son Service de l'urbanisme, se coordonne avec les 8 autres Communes centres (Commugny, Coppet, Eysins, Prangins, Gland, Vich, Montsur-Rolle, Rolle) inscrites dans le périmètre d'agglomération du Grand Genève (partie vaudoise). L'objectif est d'élaborer un Plan directeur intercommunal inscrit dans le Projet d'agglomération du Grand Genève. Un projet de cahier des charges a été établi par le Service de l'urbanisme.

Plan directeur cantonal – mise en consultation

La Municipalité a pris position sur les modifications apportées au Plan directeur cantonal par le Conseil d'Etat lors de sa mise en consultation auprès des Communes. La prise de position a porté sur la définition des sites d'activités stratégiques du Canton et les infrastructures publiques d'intérêt régional.

Monitoring du logement

Dans la perspective de documenter le territoire nyonnais par des données statistiques harmonisées et actualisées de manière régulière, la phase test du monitoring du logement a été réalisée. La solution retenue permet de croiser des données et de publier des rapports d'information synthétiques. En 2020, des données spécifiques de l'Office fédéral de la statistique ont été commandées afin d'établir une base officielle des principales informations relatives au logement. Le monitoring logement sera finalisé courant 2021.

Résidences secondaires

Le taux de résidences secondaires à Nyon était de 19% en 2017. Il a fait l'objet d'une analyse approfondie afin de déterminer le taux effectif des logements considérés comme résidences secondaires. Après un travail important de mise à jour des données disponibles, ce taux a été adapté à environ 9% pour 2019. Le taux pour 2020 doit être annoncé début 2021 par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

RDU 1^{re} et 2^e étapes

Les travaux pour la réalisation de la RDU 1^{re} étape se poursuivent, en coordination avec le Service travaux, environnement et mobilité. Le Service de l'urbanisme intervient au titre de responsable de la planification de la mobilité liée à ce secteur (trafic individuel, transports publics, mobilité douce, P+R) et de la coordination avec les développements urbains en cours et à venir. Le principe de la RDU de la route de St-Cergue jusqu'à la route de Duillier a été confirmé par la Municipalité. La planification de la RDU 2^e étape a également été poursuivie.

Grand Genève - Projet d'agglomération de 2^e, 3^e et 4^e générations (PA2, PA3, PA4)

Les mesures du PA2, pilotées par le service Travaux, environnement et mobilité, sont étroitement coordonnées avec le Service de l'urbanisme, en charge de la planification des projets d'agglomération. Les études pour les mesures du PA3 ont également été engagées. Le PA4 (2023-2026) est en cours de finalisation, en coordination étroite avec les partenaires concernés (Canton de Vaud, Communes, Région de Nyon). L'Assemblée du Groupement Localisé de Coopération Transfrontalière (GLCT)

a validé en novembre 2020 la liste des mesures inscrites en PA4. Pour la Ville de Nyon, une mesure est inscrite en liste A (2023-2026) : l'élargissement du passage inférieur de l'Etraz. La liste définitive sera validée au printemps 2021 en vue du dépôt du PA auprès de la Confédération d'ici au 15 juin 2021. Des négociations relatives au cofinancement fédéral ont également été menées avec la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) à propos des mesures liées à la plate-forme de la gare, dont le calendrier a été modifié par l'Office fédéral des transports et les CFF.

Plate-forme ferroviaire de la gare de Nyon

Le Service de l'urbanisme pilote les différents projets liés à l'interface de la gare, en association avec le service Travaux, environnement et mobilité. Une demande de crédit pour la réalisation d'une étude test a été déposée auprès du Conseil communal en août 2020. Elle a pour objectif de créer une interface multimodale et un espace public attractif et de planifier un véritable quartier de la Gare. Une étude économique concernant la valorisation foncière de ce secteur a été réalisée en 2020. Les négociations se sont poursuivies en 2020 avec les CFF, dans la perspective de l'étude test et de la réalisation des mesures du passage inférieur Viollier, de la station-vélo, des passerelles Nyon-Prangins et du passage inférieur de l'Etraz.

CUTE

Une nouvelle étude CUTE (Coordination Urbanisme Transport et Environnement) a débuté en 2020, en étroite collaboration avec le service Travaux environnement et mobilité. L'objectif est de mener des réflexions transversales permettant de coordonner le développement urbain, la mobilité et l'environnement et d'anticiper les besoins et les investissements à venir, notamment en matière d'infrastructures.

1.2 Planification locale

Perdtemps – Projet « Pleine Terre »

Suite à la sélection du projet lauréat des mandats d'étude parallèles (MEP), une feuille de route a été établie en vue de la mise en œuvre du projet « Pleine Terre » (identification des procédures et des validations politiques, calendrier). Les coûts du projet ont été affinés, afin d'élaborer plusieurs scénarios de montage financier (partenariat public-privé, investissement communal total ou partiel). Un préavis sera déposé au Conseil communal au premier semestre 2021 permettant de lancer les études d'avant-projet et de valider le montage financier. La procédure de planification engagée en 2019 afin de permettre la réalisation du projet « Pleine Terre » a été poursuivie en 2020, notamment sur les questions d'affectations et d'accès au parking (voitures, livraisons).

PA En Gravette

La procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) En Gravette a été engagée durant le 1^{er} semestre 2019 et s'est poursuivie en 2020. Elle a pour objectif de développer un nouveau quartier mixte comprenant des logements et des emplois et de créer un parc urbain. Le collège d'experts a délibéré en juin 2020 et les résultats ont été présentés au public en octobre 2020. La suite de la démarche, soit l'élaboration d'un plan d'affectation, a été initiée en décembre 2020 avec le propriétaire.

PA du Martinet

La démarche proposée pour le développement du Martinet passe par l'organisation d'un atelier créatif, permettant de définir les grands principes d'aménagement du secteur, puis par l'élaboration d'un plan d'affectation. Cette démarche a été présentée dans le cadre du Préavis No 21 I/2020 pour le secteur Gare déposé au Conseil communal en août 2020. Une coordination étroite est établie avec le développement du secteur de la gare et avec les projets liés à la plate-forme ferroviaire de Nyon.

PA Vieille-Ville

Le Plan d'affectation « Vieille-Ville » visant à protéger son patrimoine bâti tout en permettant son évolution a été soumis à l'enquête publique début 2020, sans rencontrer d'oppositions majeures de la part des propriétaires concernés. Fort de ce résultat, il a pu être finalisé et soumis au Conseil communal pour adoption.

PA Colline de la Muraz

Le Plan d'affectation « Colline de la Muraz » a été mis à l'enquête publique simultanément à celui de la Vieille-Ville. Suite aux oppositions et à leur traitement, le dossier a connu des modifications touchant aux droits des tiers. Par conséquent, il a dû être soumis au Canton pour un examen complémentaire. La seconde mise à l'enquête est prévue au printemps 2021.

PA La Suetta

Le référendum combattant la décision du Conseil communal approuvant le Plan d'affectation « La Suetta » a été rejeté par la population en février 2020. Le plan d'affectation est entré en vigueur au printemps 2020. Des coordinations étroites ont été établies avec les propriétaires et les services concernés afin de garantir la réalisation des objectifs poursuivis par la Ville. Le permis de construire a été déposé auprès du Service de l'urbanisme fin 2020 et est à l'examen auprès de la Police des constructions.

PA Champ-Colin – Zone d'activités industrielles et artisanales

Le PA a été adopté par le Conseil communal en octobre 2020 avec deux amendements selon lesquels les restaurants, cafés ainsi que les lieux d'accueil des enfants doivent être acceptés. De plus, un plan d'ensemble de végétalisation et d'arborisation du secteur doit être établi. Ces modifications apportées par l'organe délibérant nécessitent un examen complémentaire auprès du Canton ainsi qu'une mise à l'enquête complémentaire. Le dossier a été soumis au Canton fin 2020.

PA Clémenty

Le dossier, actualisé et complété après le recours admis par la Cour de droit administratif et public (CDAP), a été soumis au Conseil communal pour adoption en août 2020.

PA Colovray – Parcelle N° I 185

Une planification a été lancée au printemps 2020 ciblant la parcelle N° I 185 jouxtant le Centre sportif de Colovray. Celle-ci est actuellement colloquée en zone agricole selon le plan d'extension en vigueur et recensée en surface d'assolement (SDA). L'objectif de cette planification est de modifier son affectation en zone d'utilité publique afin de renforcer le pôle d'équipements sportifs et de loisirs du site de Colovray. La procédure de planification est en cours d'élaboration, en coordination étroite avec le développement du projet de Colovray.

Argillière

L'objectif poursuivi par le Service de l'urbanisme est de réaliser un schéma d'aménagement du secteur de l'Argillière afin de permettre son développement de manière coordonnée et cohérente. En raison du Covid-19 et des priorités données à d'autres projets, ce dossier a été reporté au début 2021.

Plans d'alignement

La radiation des alignements en doublon sur certains axes routiers de la ville a été mise en vigueur début 2020. Le géoportail régional Cartolacôte a été mis à jour sur cette thématique.

Cadastration de la forêt

La cadastration de la forêt a fait l'objet d'un relevé de lisière forestière puis d'une procédure d'enquête publique. Une enquête complémentaire a eu lieu en 2020, suite à quelques oppositions déposées lors de la première enquête de 2019. Le Service cantonal des forêts est en charge du traitement des oppositions. La mise en vigueur de la constatation de la nature forestière est prévue début 2021.

I.3 Espaces publics

Guide des espaces publics

Le Guide des espaces publics a été adopté par la Municipalité en septembre 2019. Il fixe les modalités de gouvernance des projets d'espaces publics entre les services concernés et les recommandations d'aménagement de ces espaces, selon les typologies considérées (réseaux routiers, espaces majeurs, parcs et squares, espaces de proximité, espaces de polarité, rives). Les questions de gouvernance relatives aux espaces publics ont été précisées en 2020 et coordonnées entre les différents services concernés.

Catalogue mobilier urbain

Suite à la validation du Guide des espaces publics par la Municipalité fin 2019, la réalisation d'un catalogue du mobilier urbain a été engagée, en coordination avec les services TEM, EVF et SIN. Il permettra de définir le mobilier urbain tels que les bancs, les poubelles, les abris à vélos, etc., ainsi que le revêtement et les méthodes de plantations à mettre en œuvre lors des aménagements des espaces publics.

Plan lumière

Le concept, finalisé en 2020, est structuré selon deux priorités : préserver l'environnement nocturne et valoriser les modes doux. Il propose des mises en lumière sobres et économes adaptées à chaque catégorie d'espace public (places, rues de transit, rues à faible trafic, centre-ville, parcs, etc.), issue du Guide des espaces publics. Sa mise en œuvre permettra de substantielles économies d'énergie et de coûts pour éclairer la ville. Le concept du Plan lumière a été soumis au Conseil communal en décembre 2020.

Stratégie de végétalisation

Le Service de l'urbanisme a engagé des réflexions sur la stratégie de végétalisation, dans la perspective d'une approche territoriale à l'échelle de la commune. En réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Léon de Perrot et Yves Leuzinger « Pour une réflexion sur la végétalisation urbaine », un rapport-préavis a été finalisé fin décembre 2020 et sera déposé au Conseil communal en février 2021.

Aménagement intermédiaire de la place de la Gare

Le Service de l'urbanisme, qui avait procédé au développement du projet d'aménagement intermédiaire de la place de la Gare, a été associé à sa réalisation, inaugurée en juin 2019. Suite aux observations et micros-trottoirs effectués, des adaptations ont été réalisées en 2020.

Aménagement intermédiaire de la place du Château

Le projet d'aménagement intermédiaire de la place du Château a fait l'objet de plusieurs oppositions lors de la procédure d'enquête publique en vue d'obtenir le permis de construire. Le recours en actuellement instruit par la CDAP.

Square Perdtemps

Le Service de l'urbanisme a coordonné les adaptations du square Perdtemps réalisées après les résultats de la démarche participative. Il a également piloté l'aménagement de l'espace paysager, réalisé durant l'été 2020, sous la forme d'un chantier participatif et avec l'appui et la collaboration de plusieurs services de la Ville (SAG, EVF, SELOC, TEM, SMM).

Route de Divonne

La requalification de la route de Divonne a été engagée sous le pilotage du Service de l'urbanisme, en association avec le service Travaux, environnement et mobilité. Elle est étroitement coordonnée avec la réalisation du secteur de la Suetta.

Piétonnisation du centre-ville

Le Service de l'urbanisme a élaboré un concept de piétonnisation du centre-ville. Sur cette base, il a établi un programme de mesures à réaliser et un calendrier des étapes de mise en œuvre. Ce programme constitue l'essentiel de la réponse à la Motion de M. le Conseiller communal Sacha Vuadens « A pied de la Morâche à la Grand-Rue ». Une première étape a été déployée en automne 2020 et concerne le tronçon sud de la rue de la Morâche, la rue Juste-Olivier, la rue de la Gare et la place Saint-Martin.

Concept des édicules

Le but poursuivi par le Service de l'urbanisme est l'élaboration d'un concept des édicules, incluant les food truck, permettant l'identification des secteurs d'implantation préférentiel à Nyon (parcelles privées, privées communales et domaine public) et les domaines d'activité privilégiés. En raison de la situation sanitaire, l'élaboration du concept a été reportée au début 2021. Plusieurs demandes d'autorisation ont été traitées de manière ponctuelle en 2020.

Concept des Rives du lac

Le Conseil communal a adopté le préavis portant sur le Concept des Rives du lac. L'objectif est de réaménager le secteur « urbain » des rives depuis le port des pêcheurs jusqu'à la Grande Jetée. La rédaction du règlement et du cahier des charges de la procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) a été finalisée début 2020. Le dossier a été suspendu en 2020, dans l'attente de la décision du Tribunal fédéral concernant le Musée du Léman.

1.4 Achats, ventes et DDP

Le Service de l'urbanisme assure une veille constante quant aux opportunités qui pourraient se présenter à la Ville.

1.5 Permis de construire

Permis délivrés en 2020 – Logements

Les permis délivrés au cours de 2020 totalisent 317 logements.

1.6 Chantiers en cours – Logements

Les chantiers en cours totalisent 618 logements.

1.7 Mise de logements sur le marché

Les logements mis sur le marché au cours de 2020 représentent un total de 246.

Le Service de l'urbanisme participe également à différents projets pilotés par d'autres services de l'administration, notamment : futur centre multisports de Colovray, réaménagement du chemin des Tines, mesures du projet d'agglomération de 2^e génération, groupe de travail interservices « Mobilité et espaces publics », démarches participatives, gestion des terrasses, plan directeur des énergies, Nyon s'engage.

2. Fonctionnement

2.1 Commission permanente d'architecture et d'urbanisme (CAU)

La Commission permanente d'architecture et d'urbanisme, composée uniquement de représentants du Conseil communal, s'est réunie à 1 reprise. Lors de cette séance, l'avancement des projets de planification locale et communale a été présenté par le Municipal, la Cheffe du Service de l'urbanisme et ses adjoints. Le service Architecture et bâtiments est associé aux séances.

2.2 Commission en matière de développement urbain (CEDU)

En 2019, la Municipalité a constitué une commission de professionnels spécialisés en matière d'architecture, d'urbanisme, de transports et mobilité, de paysage, d'économie immobilière et de sociologie urbaine. Elle est appelée à conseiller la Municipalité de manière indépendante de l'administration. En 2020, la CEDU s'est réunie à 4 reprises pour analyser les dossiers retenus par le Service de l'urbanisme, en vue de produire des recommandations (préavis) à l'intention de la Municipalité.

2.3 Commission de salubrité

Au vu des circonstances sanitaires, la Commission de salubrité ne s'est pas réunie en 2020. Les visites ont été assurées par les techniciens de la Police des constructions permettant ainsi la délivrance d'un permis d'habiter/d'utiliser provisoire et de 39 permis d'habiter/d'utiliser.

2.4 Fiches techniques d'application du RPE

Le Service de l'urbanisme a pour objectif de documenter les pratiques en cours concernant l'application du Règlement sur le plan d'extension (RPE). A ce titre, il a engagé la rédaction de fiches. Elles définissent l'application constante des articles du règlement sujets à interprétations. Fin 2020, 27 articles ont été identifiés et ont fait l'objet d'une fiche technique comprenant des commentaires et des dessins techniques.

2.5 Outils à usage interne

Le Service de l'urbanisme a pour souci permanent d'améliorer la transparence et la mise à disposition de données communales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, en association avec l'Unité géomatique du service Informatique et population.

Potentiel de réserves à bâtir

Réalisation d'un outil de géoréférencement automatique des réserves à bâtir sur le géoportail régional à destination de l'Administration.

Atlas de Nyon

Réalisation d'un atlas cartographique et statistique, actualisé tous les deux ans. Cet outil compile les données statistiques publiques disponibles, organisées en trois chapitres : « Nyon et ses habitants », « Nyon et ses relations internes », « Nyon et son contexte extérieur ».

Géoréférencement des fiches de projet du service

Permettre l'affichage sur le géoportail de l'état d'avancement des projets conduits par le Service de l'urbanisme, à l'intention des services de l'Administration.

Taxes et émoluments

Elaboration d'un projet de règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et des constructions. Ce dossier a été soumis à l'examen préalable de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL) durant le 2e semestre 2019. La réponse de la DGTL a été transmise à la commune en été 2020. Compte tenu des remarques formulées, un avis de droit a été mandaté par le Service de l'urbanisme. Les adaptations sont en cours d'élaboration.

Gouvernance

Suite aux décisions municipales prises en 2019 en matière de gouvernance liée à la mobilité et aux espaces publics, des travaux ont été engagés afin d'en déterminer les modalités opérationnelles. Elles ont été établies en coordination étroite entre les services concernés et finalisées fin 2020.

PRÉAVIS ET RAPPORTS-PRÉAVIS

Préavis déposés

Préavis N°	Libellé	CHF	État
193/2020	Réponse à la motion de M. le Conseiller communal Pierre Wahlen « Pour une ville adaptée aux enjeux d'aujourd'hui et de demain »		En cours de traitement
214/2020	Réponse au Postulat de M ^{me} la Conseillère communale Christine Vuagniaux: « Financer les bancs publics par des donateurs »		En cours de traitement
210/2020	Demande de crédit de CHF 905'000.— TTC pour le développement du secteur Gare et l'organisation d'une étude test		En cours de traitement
211/2020	Adoption du Plan d'affectation « En Clémenty »		En cours de traitement
217/2020	Adoption du Plan d'affectation « Vieille-Ville »		En cours de traitement
231/2020	Demande de crédit de CHF 13'401'554.50 pour le concept Plan lumière		En cours de traitement
226/2020	Réponse au postulat de MM. les Conseillers communaux Claude Farine et Patrick Buchs « Amélioration énergétique des bâtiments à Nyon: la Municipalité doit lancer un plan de bataille » - Demande d'un crédit d'étude de CHF 180'000.— TTC, financé à hauteur de CHF 90'000.— par un fonds de réserve		En cours de traitement

Crédits ouverts

Préavis N°	Libellé	CHF
163/2010	Addenda au PQ secteur Cortot-Cossy	60'000.—
57/2012	Chef de projet RDU	225'000.—
127/2013	Guide des espaces publics	290'000.—
150/2014	Vieille-Ville – Etat des lieux sur le Plan directeur localisé et élaboration d'un PPA	130'000.—
204/2015	Musée du Léman – Addenda II au PPA « Bourg-de-Rive »	140'000.—
208/2015	Objectif Logement 2e étape	178'200.—
43/2017	Mise en œuvre du concept « Cœur de ville »	1'495'000.—
59/2017	Acquisition de parcelles à Colovray	5'734'692.—
77/2017	MEP – Gravette	630'000.—
92/2018	Aménagement temporaire de la place du Château	521'081.—
97/2018	Modification du plan d'extension – Cadastration de la forêt	180'000.—
100/2018	MEP Evolution des Rives	920'000.—
145/2019	Plan lumière – Crédit d'étude	85'000.—

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

Dossiers soumis à l'enquête	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nouveaux bâtiments d'habitation-villas	8	7	9	10	8	13
Bâtiments d'habitation transformés	9	8	22	9	15	13
Bâtiments mixtes (habitation et autres)	3	2	1	3	3	-
Ouvrages pour commerces, industries, administrations	20	33	24	20	22	28
Ouvrages divers, petites transformations	33	29	26	31	31	31
Totaux	73	79	82	73	79	85
Dont: dossiers dispensés d'enquête publique	1	8	6	9	7	10

Permis de construire délivrés	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nouveaux bâtiments d'habitation-villas	11	9	7	9	8	11
Bâtiments d'habitation transformés	8	8	20	13	13	9
Bâtiments mixtes (habitation et autre)	2	2	4	3	-	2
Ouvrages pour commerces, industries, administrations	25	30	23	16	21	21
Ouvrages divers, petites transformations	30	28	31	28	32	27
Totaux	76	77	85	69	74	70

Le total des montants encaissés en 2020 pour ces permis s'élève à CHF 73'567.— pour un montant de réalisations présumé de CHF 141'007'567.— (CFC2). Une large partie de ces investissements participe à la vitalité de l'économie locale et régionale.

Évolution du total des montants encaissés / montant des réalisations de 2013 à 2019 (en milliers de francs)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Montants encaissés	106	73	86	73	59	87
Montant des réalisations	293'412	169'122	223'050	141'007	92'181	173'050

Évolution du parc locatif en fonction des permis de construire délivrés

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Logements neufs prévus (permis délivrés)	605	145	293	291	76	317
Logements neufs terminés	213	173	278	414	67	246
Logements vacants au 1 ^{er} juin	44	55	38	56	41	46

Divers	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Autorisations de minime importance	53	84	61	57	58	66
Autorisations enseignes	60	51	57	54	48	36
Autorisations teintes	35	37	48	40	36	51

PERSPECTIVES 2021

- Développer la stratégie Nyon 2040.
- Concrétiser le projet Perdtemps (parc urbain, parking et commerces).
- Réaliser l'étude-test pour le développement du secteur de la gare.
- Mettre en œuvre Objectif logement 2.
- Elaboration la stratégie de rénovation du parc bâti privé.
- Engager la révision du Concept de mobilité urbaine
- Développer l'étude de planification de la RDU 2e étape jusqu'à la route de Duillier.
- Engager la planification relative au secteur du Martinet.
- Finaliser les planifications en cours afin de les mettre en vigueur (colline de la Muraz, Champ-Colin).
- Poursuivre le développement des études et des projets relatifs aux espaces publics, notamment : place du Midi, square Perdtemps, place du Château et requalifications routières (route de Divonne, route du Stand, route de Signy).
- Poursuivre le traitement des permis de construire selon les procédures et délais légaux en vigueur.
- Finaliser le dossier relatif aux taxes et émoluments.

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

- Service de Défense Incendie et Secours Nyon-Dôle
- Police Nyon Région
- Région de Nyon

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

Préambule

Les éléments rapportés dans le présent Rapport de gestion de la Ville de Nyon constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association intercommunale SDIS Nyon-Dôle au profit des 18 communes membres, soit : Amex-sur-Nyon, Arzier-Le Muids, Borex, Chésereux, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gings, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, Saint-Cergue et Trélex.

Le site de Nyon intervient également en dehors de ces 18 communes pour des missions spécifiques ou de renfort. Le rapport d'activité complet est disponible sur le site internet.sdis-nyon-dole.ch.

Missions

Au service de la population de toute la région, le SDIS Nyon-Dôle assure les missions suivantes :

- feu (tous types d'incendie tels que : immeubles, véhicules, etc.);
- pionnier (accidents de circulation, sauvetage de personnes et d'animaux);
- DCH (défense contre les hydrocarbures et autres pollutions mettant en danger l'environnement);
- chimique (événements avec matières toxiques menaçant des personnes et/ou l'environnement);
- technique (personnes bloquées dans un ascenseur, inondations, assistance sanitaire, etc.).

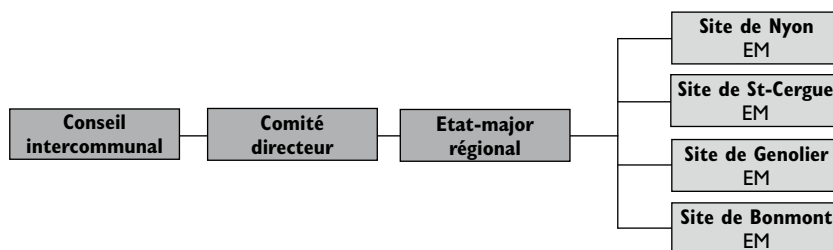
Ces différentes missions sont assurées par le détachement de premier secours (DPS) et le détachement d'appui (DAP), répartis sur les quatre sites opérationnels de Nyon, Saint-Cergue, Genolier et Bonmont. Pour la ville de Nyon, c'est le centre régional de Nyon qui intervient.

Organisation

Sur le plan institutionnel, l'Association intercommunale SDIS Nyon-Dôle est composée d'un :

- Comité directeur de 5 membres : M. Patrick Barras, Municipal de Chésereux, Président; M^{me} Roxane Faraut Linares, Municipale de Nyon, Vice-présidente; M. Jacques Mühlemann, Municipal de Signy; M. Alain Blumenstein, Municipal de Givrins; et M. Dominique Gafner, Municipal de Saint-Cergue;
- Conseil intercommunal présidé par M. Claude Bosson, Municipal de Duillier; et d'un ou plusieurs représentants par commune, chacune disposant d'une voix par tranche ou fraction de tranche de 1000 habitants (1 voix au minimum).

Sur le plan opérationnel, le SDIS Nyon-Dôle est conduit par un état-major de 10 membres dont le Major Pierre-Yves Corthésy assure le commandement avec son remplaçant, le Capitaine Frédéric Perey. Chaque site est placé sous la conduite d'un état-major propre.



POINTS FORTS 2020

- Nombre d'interventions en forte baisse par rapport à 2019, car il n'y a pas eu notamment de gros épisodes orageux sur la région.
- Mise en place des mesures sanitaires liées au Covid-19, aussi bien pour la formation que pour les interventions.
- Formations et séances par vidéoconférence.
- Achat d'un véhicule tonne-pompe d'occasion.

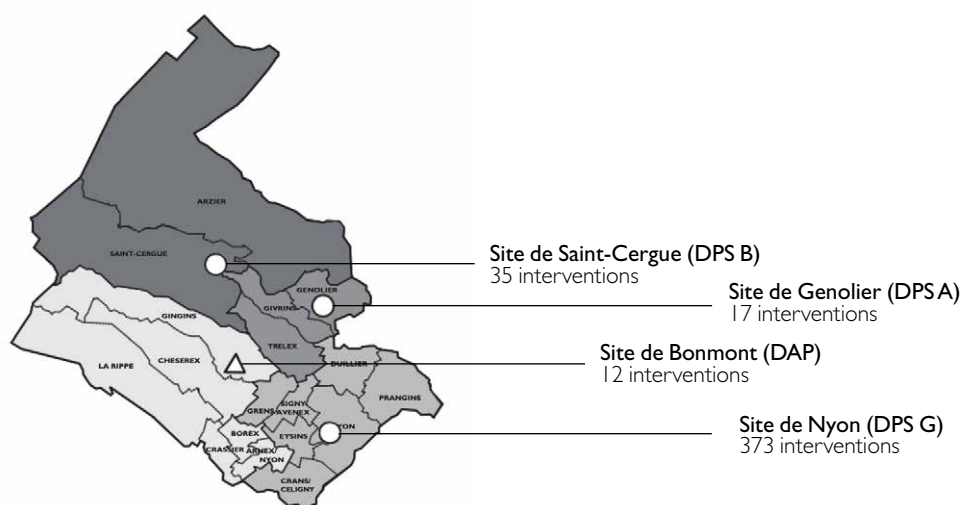
Effectif

Par détachement:

Détachement de premier secours	131
Détachement d'appui	100
Ecole de formation	24
Total	255

Par grade:

Officiers	61
Sous-officiers	65
Sapeurs	106
Recrues	23
Total	255



Interventions

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020, les groupes d'intervention ont été alarmés à 413 reprises pour un total d'environ 4'485 heures.

Type d'interventions	2019	2020
Incendies	98	108
Accidents de la circulation	18	15
Sauvetages de personnes ou d'animaux, aide au portage	36	46
Ascenseurs	29	23
Pollutions par hydrocarbures	91	89
Interventions chimiques	6	9
Inondations	154	51
Alarmes automatiques	83	55
Divers	40	17
Total	555	413

Emplacement des interventions du SDIS Nyon-Dôle

Secteur du SDIS Nyon-Dôle (18 communes)	308
Sur l'autoroute	23
Secteur SDIS Gland-Serine	29
Secteur SDIS Terre-Sainte	21
Secteur SDIS Etraz-Région	27
Céligny (GE)	3
Divonne (F)	2
Total	413

POLICE NYON RÉGION

L'association

La Police Nyon Région (ci-après PNR) est une association de communes, au sens des articles 112 et suivants de la loi sur les communes du 28 février 1956, comptant à ce jour trois communes membres : Nyon, Prangins et Crans. La PNR a son siège à Nyon, elle est dotée de la personnalité morale de droit public. Un rapport de gestion de l'Association, présenté au Conseil intercommunal au mois d'avril 2021, contient des éléments plus complets ainsi que des statistiques précises. Il est à disposition sur le site internet de la PNR, police-nyon-region.ch, et sur demande à police@prnyon.ch.

Missions

En vertu de ses statuts, la PNR a pour but principal d'assurer l'ordre, la tranquillité et la sécurité publics ainsi que l'exercice des prérogatives communales dans le domaine de la circulation routière sur l'ensemble du territoire des communes membres. Elle assure également les tâches de la police administrative et de la police du commerce. Pour accomplir l'ensemble de ses missions, la PNR dispose d'un effectif de 77.3 EPT et d'un budget annuel de CHF 13'385'383.— ; étant précisé que la participation nette de la Ville de Nyon correspond à CHF 6'997'005.—.

Comité de direction

Le Comité de direction est composé de M^{me} Roxane Faraut Linares (Présidente, Municipale à Nyon), M. Jean-Luc Faillietaz (Vice-président, Municipal à Crans) et M^{me} Alice Durnat Lévi (membre, Municipale à Prangins). Durant l'année sous revue, il a pris environ 70 décisions formelles, et représenté la PNR au sein de comités ou dans le cadre de nombreuses rencontres avec les partenaires régionaux ou cantonaux des domaines de la sécurité et du secours.

Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est composé d'une délégation fixe de 2 représentants par commune et d'une délégation variable d'un représentant par tranche entamée de 2000 habitants, selon le dernier recensement cantonal officiel précédant la législature. Pour celle-ci, 20 délégués siègent au Conseil intercommunal, dont 12 délégués de Nyon.

Présidé par M. Henri Bossert (Président du Conseil communal de Crans), le Conseil intercommunal s'est réuni, au vu du contexte sanitaire, une seule fois en 2020. Comme l'an passé, la nature des échanges a mis en évidence l'intérêt des autorités politiques pour la PNR et son souci de maintenir des conditions de travail permettant aux collaborateurs-trices d'effectuer leur travail de manière sereine et efficace.

Activités institutionnelles 2020

Outre les préavis liés, respectivement, aux comptes 2019, Rapport de gestion 2019, et budget 2020, le Conseil intercommunal a adopté deux préavis distincts, dont l'un afférent au renouvellement du système d'information central des polices vaudoises.

Concrètement, il a été souhaité renouveler et développer trois applications centrales, devenues obsolètes, pour les polices vaudoises. Considérant l'importance de ces applications et leur usage quotidien par l'ensemble des acteurs de l'organisation policière vaudoise, la gouvernance de ce projet a été confiée au Canton et aux représentants des Polices communales. Sa mise en exploitation est prévue pour 2022.

Au-delà des préavis, on mettra en exergue les incidences, majeures et diverses, du contexte sanitaire lié au Covid-19. La résilience et l'agilité de PNR, et de ses collaborateurs-trices en particulier, ont été fortement mises à contribution. Les priorités sont demeurées inchangées, soit continuer à assurer la sécurité de la population et préserver la santé des collaborateurs-trices. Au demeurant, le fonctionnement au quotidien a été fortement impacté.

Durant le semi-confinement décrété au printemps, les opérations ont été dirigées et coordonnées au niveau cantonal, et la mixité des moyens a été immédiatement décidée. L'expression symbolique de cette mise en commun des moyens a été le déploiement de patrouilles mixtes, soit gendarmerie et PNR, lesquelles ont commencé à être engagées sur notre secteur, respectivement sur le secteur de la gendarmerie. Cette compénétration des forces et moyens avait pour objectif, notamment, de garantir la durabilité du dispositif sécuritaire au niveau cantonal. Cet objectif a incontestablement été atteint. A cet égard, et à titre illustratif, on retiendra que des agents-es de PNR sont intervenus-es, en duo avec un-e gendarme, sur des communes telles que Gland, Rolle et même dans la Broye vaudoise. A contrario, des gendarmes patrouillaient avec un-e agent-e de PNR dans notre secteur. Au-delà de l'aspect purement opérationnel, cette collaboration a permis de renforcer, très favorablement, la connaissance des réalités mutuelles. Les activités futures de PNR en profiteront sans nul doute.

Activités opérationnelles 2020

D'un point de vue statistique, on observe que le nombre global d'interventions a sensiblement augmenté en 2020, soit 6'172 interventions sur le territoire des trois communes membres de l'association, dont 5'170 sur la commune de Nyon – en hausse d'environ 3.6% par rapport à 2019. Pour cause de pandémie Covid-19, les nombreuses manifestations sportives et culturelles – notamment les festivals Paléo, Caribana, Visions du Réel, far° festival des arts vivants, Les Hivernales, ainsi que le Triathlon de Nyon et autres manifestations sportives sur le site de Colovray – ont été annulées. Paradoxalement, ces annulations ont généré un accroissement du volume de travail pour la PNR. En effet, en raison de l'absence d'offres culturelles et sportives, de nombreux regroupements spontanés ont été observés, générant davantage de troubles à la tranquillité publique ainsi que son lot d'incivilités. La PNR a donc adapté son dispositif, et ce en collaboration étroite avec les services de la Ville, notamment SMM, SELOC, TEM et EVF.

La Police du commerce a également soutenu les commerçant-e-s nyonnais dans la mise en place des mesures sanitaires édictées par le Canton, qui ont fréquemment été adaptées au fil de l'année.

Les réponses de la PNR à la crise sanitaire de la Covid-19

D'un point de vue organisationnel

Comme sus-évoqué, le plan ORCA (Organisation et coordination des secours en cas d'accident majeur ou de catastrophe du Canton de Vaud) a été activé le 13 mars 2020. Ce faisant, la conduite opérationnelle des forces de police du canton a été confiée à l'EMCC (Etat-major cantonal de conduite). En interne, les mesures permettant le respect des gestes barrière (port du masque, gel hydroalcoolique, espaces divisés par des parois en plexiglas) ont été prises, et les horaires des agent-e-s de police ont été réaménagés afin d'éviter une promiscuité accrue dans les locaux de la PNR. En outre, le télétravail a été généralisé pour la vaste majorité du personnel administratif.

Sur les espaces publics : de la prévention, prioritairement, et de la répression, subsidiairement

Durant la phase de semi-confinement du printemps 2020, certaines mesures ont été prises afin d'aider la population à respecter les consignes sanitaires édictées : arrêt provisoire du contrôle du stationnement, mise à l'orange des feux de signalisation, annulation des marchés alimentaires et non alimentaires. Durant toute la période estivale, le maintien de l'ordre a également constitué un enjeu important afin d'éviter les débordements dans le cadre de rassemblements spontanés, à caractère festif. Ainsi, les patrouilles de la PNR avaient pour mission d'appliquer la modalité préventive en

début de soirée, en sensibilisant les groupes de jeunes et moins jeunes sur la place publique quant au nombre de personnes autorisées à se réunir, quant aux nuisances sonores et à un comportement respectueux du voisinage. En seconde partie de soirée, le mode répressif a parfois dû être appliqué afin de sanctionner les phénomènes de littering, de nuisances sonores, ainsi que pour maîtriser des bagarres et autres violences, notamment domestiques. Bien que le projet fût entrepris avant la crise sanitaire, la PNR a également formé, puis déployé dès le mois de novembre 2020, ses « correspondant-e-s de nuit ». L'objectif est l'augmentation du sentiment de sécurité par ces médiateurs-trices, qui arpègent les espaces publics en binôme et qui sont reconnaissables de par leurs chasubles violet fluorescent. Pour ce faire ils ont été formés au dialogue, dans le but de responsabiliser les noctambules, en les sensibilisant sur les désagréments causés et conséquences liées aux incivilités, aux nuisances sonores avec pour rôle de faciliter la prévention des tensions et conflits entre groupes ou individus.

Police du commerce

Les modalités liées à l'ouverture et à la fermeture temporaire des commerces, en fonction de leurs domaines d'activité, ont été – et restent – parfois difficiles à appréhender par les opérateurs économiques. Les mesures phares – telles que les règles de distanciation et d'hygiène, la mise à disposition de matériel de désinfection, le traçage des chaînes de transmission du virus, la gestion appropriée des flux de personnes, ainsi que les règles / contraintes spécifiques (aux restaurants, par exemple) – devaient être intégrées, et donc expliquées par la Police du commerce. Cette problématique a nécessité un important travail de soutien aux commerçants, notamment en diffusant de la documentation spécifique et en répondant aux nombreuses questions des commerçants. A noter qu'une réunion d'information principalement axée sur les mesures de prévention Covid-19 a été organisée pour une cinquantaine de restaurateurs au mois de mai 2020. Il faut relever que le processus de contrôle, successif à la réouverture des commerces et des établissements publics, a été empreint de bienveillance et axé sur le soutien par le biais de conseils avisés aux commerçants. Ceci, également en coopération étroite avec la Société industrielle et commerciale de Nyon (SIC Nyon).

Formation

L'année 2020 a été marquée par une nouvelle collaboration entre le Centre interrégional de formation de Police (CIFPol) et la Police Nyon Région (PNR). Ceci, suite à l'arrêt de la formation passerelle dédiée aux collaborateurs-trices du Corps des gardes-frontières (CGFR) préalablement dispensée par l'Académie de police de Savatan. Cette formation permet aux gardes-frontière qui souhaitent se réorienter vers la profession de policier-ère de suivre un cursus raccourci afin d'obtenir un brevet de policier-ère. Un partenariat a ainsi été mis en place pour répondre aux besoins spécifiques de cette réorientation professionnelle, sur un mode qui prend en compte l'expérience passée de chaque candidat-e issu-e du Corps des gardes-frontière, avec la possibilité de se former en partie à distance, grâce à un coaching de la part de la PNR, directement sur le lieu de travail. Ce faisant, la PNR est en mesure d'offrir une formation plus spécifique à chaque nouvel agent-e ayant un cursus préalable CGFR, pour une durée plus courte qu'une formation complète de policier-ère et à un coût réduit, tant en termes d'écolage que de taux d'employabilité des personnels en formation.

CHIFFRES-CLÉ – STATISTIQUES

I. Interventions

Circulation - Ensemble du secteur de la PNR

Accidents	2016	2017	2018	2019	2020
Dommages matériels (rapports de police; constats à l'amiable exclus)	60	93	68	43	17
Blessures corporelles	33	37	47	47	47
Décès	0	0	0	0	1
Constats européens	203	174	132	145	134
Tests éthylomètres	2016	2017	2018	2019	2020
Ivresses non qualifiées	71	52	77	79	50
Ivresses qualifiées	81	124	114	110	65
Troubles de la tranquillité publique	2016	2017	2018	2019	2020
	n/d	429	475	440	770

Autres infractions – Uniquement Nyon

Intégrité corporelle	2016	2017	2018	2019	2020
Lésions corporelles simples	29	11	14	9	5
Voies de fait	67	64	65	49	69
Brigandages (vols avec violences)	2	5	3	4	3
Infractions contre le patrimoine (I)	2016	2017	2018	2019	2020
Vols (sans vols de véhicule)	609	392	396	442	380
Vols de véhicule	47	43	36	40	44
Dommages à la propriété	395	200	168	120*	114*

* Comprend uniquement les dommages n'ayant pas engendré un vol (déprédations).

Infractions contre le patrimoine (II)	2016	2017	2018	2019	2020
Violations de domicile sans vol	11	21	18	24	19
Violation de domicile avec vol (vols par effraction et vols par introduction clandestine)	177	129	170*	171	159

* Concerne majoritairement des tentatives, dénoncées, de vols dans les commerces.

Stupéfiants - Ensemble du secteur de la PNR

Stupéfiants	2016	2017	2018	2019*	2020
Amendes d'ordre	91	109	37	41	28
Rapports de dénonciation	82	112	148	34	30
Saisies				216	171

* Loi fédérale sur les stupéfiants : durant l'année 2019, deux modifications ont été apportées en matière d'allègements des sentences; dorénavant, les amendes d'ordre concernent uniquement la population majeure prise sur le vif en train de fumer.

Violences domestiques	2016	2017	2018	2019	2020
	36	38	27	42	34

Divers - Uniquement sur Nyon

Divers	2016	2017	2018	2019	2020
Incendies intentionnels	7	14	7	8	14
Violences/menaces contre autorités/fonctionnaires	6	10	9	4	2
Nuisances sonores	404	375	402	341	586
Appréhensions/arrestations	269	268	218	225	214
Infractions Loi fédérale sur les étrangers	100	147	112	64	56

Sources : statistique policière de la criminalité (OFS) et Journal des événements de police (JEP)
2019 : fichiers internes et logiciel AID-Pol (Activity-based Intelligence Dashboard)

2. Activités de prévention-police de proximité à Nyon

- 15 campagnes d'affichage de prévention routière.
- 1 campagne spécifique de rentrée scolaire à chaque retour de vacances (affichage et présence en uniforme à proximité des écoles).
- 9 campagnes d'affichage de prévention contre la criminalité.
- 2 stands de prévention contre les vols, l'alcool et la circulation routière*.
- Diffusion numérique des différentes campagnes sur le site internet de la PNR, sur les écrans des transports publics et par le biais de la lettre d'information PNR.
- 1 conférence donnée sur le thème des vols à l'encontre des seniors*.
- 14 services de proximité de nuit et durant le week-end.
- 8 actions de prévention dans les domaines de la circulation routière et de la criminalité.
- 1 analyse sécuritaire et conseil pour la protection d'un logement spécifique contre les cambriolages.
- Quotidiennement : patrouilles de proximité, en rue, en sus des patrouilles de police-secours.

* La pandémie et les normes sanitaires qui en ont découlé ont contraint la PNR à diminuer drastiquement le nombre de conférences et à renoncer aux stands de prévention dès le mois de mars 2020. De plus, le personnel de la division Communauté de voie publique a dû être temporairement et ponctuellement réaffecté à des tâches liées à la pandémie, notamment le contrôle du respect des directives Covid-19 édictées par les Autorités. Malgré ces circonstances et la fermeture temporaire des écoles, 3'700 élèves des trois communes membres de l'association ont pu être rencontrés par la PNR en milieu scolaire dans le cadre de la prévention routière et criminelle.

3. Naturalisation

	2017	2018	2019	2020
Examens de dossier	195	51	72	159

4. Contrôles de vitesse

Divers - Uniquement sur Nyon

Radar mobile	2017	2018	2019	2020
Véhicules contrôlés	52'152	176'184*	151'719	57'061 *
Véhicules en infraction	4'269	11'716*	9'123	4'003
Taux moyen d'infractions	8.18 %	6.65 %	5.92 %	5.22 %

* Moins de contrôles mobiles effectués ; baisse due à l'absence de contrôles mobiles et souhaitée par les Autorités durant le semi-confinement sanitaire en 2020, et reprise du personnel affecté à l'unité radar dans d'autres unités PNR

Surveillance automatique du trafic (SAT) - Uniquement à Nyon

	2017	2018	2019	2020
Véhicules contrôlés	5'395'446	6'600'490	6'030'489	5'635'413
Véhicules en infraction	12'268	10'477	7'991	5'100
Taux moyen d'infractions	0.23 %	0.16 %	0.13 %	0.09 %

5. Chancellerie

	2017	2018	2019	2020
Amendes d'ordre délivrées	38'237	43'846	41'900	24'718

6. Commission de police

Ordonnances pénales – Nyon uniquement	2017	2018	2019	2020
Amendes d'ordre converties	2'462	3'361	3'350	2'112
Infractions au Règlement général de police et au Règlement intercommunal général de police	220	263	129	220
Stationnement sur une parcelle privée (violation d'une mise à ban)	828	1'044	1'375	1'334
Infractions au Règlement général sur les déchets	81	166	209	173

7. Divers

Courant 2020, 2'059 commandements de payer ont été notifiés dans les trois communes de la PNR, l'932 l'avaient été en 2019 ; 502 documents n'ont pas été notifiés ou ont été retournés sur demande de l'Office des poursuites.

RÉGION DE NYON

Synthèse du Rapport annuel 2020

Organes et outils

Dix préavis ont été étudiés en 2020 par le Conseil intercommunal: le délibérant a pu tenir trois séances malgré la pandémie de coronavirus, qui a contraint à placer les collaborateurs-trices en télétravail. Le Comité de direction a enregistré deux départs en cours d'année. Un nouveau Secrétaire général a été recruté.

Mobilité

La Région de Nyon a étendu son réseau de vélos en libre-service aux Communes de Coppet, Founex, Mies et Rolle. Durant l'été, 14 nouvelles stations ont été inaugurées dans les communes membres. En matière de réseau routier, le tronçon de la RCI entre Mies et l'entrée ouest de Coppet a été terminé en octobre. Par ailleurs, l'étude régionale de planification des parkings d'échange a été lancée.

Territoire

Le cahier des charges relatif à la mise en place du système de gestion des zones d'activités (SGZA) a été finalisé en juin. La Région de Nyon a participé à l'élaboration du projet d'agglomération de 4e génération (PA4) du Grand Genève, à déposer à la Confédération en 2021. Elle a continué sa participation aux projets de réaménagement des plateformes multimodales des gares de Rolle et de Coppet.

Environnement

Le contrat corridors Vesancy-Versoix est arrivé au terme de sa mise en œuvre avec un bilan très positif, tandis que le contrat Lac-Pied du Jura est arrivé dans sa phase finale de réalisation. L'année 2020 a vu naître une importante démarche transfrontalière sur une question devenue transversale: le Programme d'actions concerté pour la transition écologique (PACTE), piloté par le Grand Genève et auquel participe la Région de Nyon.

Économie

Un projet a été entamé en 2020 afin d'améliorer le registre des entreprises mis à disposition des communes. Le Prix à l'innovation a récompensé la société Réalinox, à Gland, pour sa technologie améliorant la production d'hydrogène. Dans le cadre du Programme de promotion de la filière bois, un recensement des aides accessibles aux entreprises du secteur a été établi. Par ailleurs, des démarches ont été initiées pour le maintien et le développement des scieries.

Le rapport d'activité complet est disponible sur regiondenyon.ch

Tourisme

La Région de Nyon a déployé un plan de relance du tourisme de CHF 400'000.— via le Fonds régional de développement touristique (FRET), en aide au secteur: cette mesure exceptionnelle a offert une nuitée et un bon restaurant à tout visiteur du district pour un séjour d'au moins deux nuits. Elle a lancé une démarche participative sur la Givrine et poursuivi la mise en place de Jura sur Léman. D'autres projets ont avancé, notamment à Saint-Cergue et à Saint-George.

Culture

La Région a signé la convention avec Visions du Réel et a validé la reconduction du soutien à l'Usine à Gaz pour les années 2021-2024, aux côtés de l'Etat de Vaud et de la Ville de Nyon. Le Prix artistique 2020 de la Région de Nyon a été remis à Noé Cauderay, artiste visuel à Eysins. Le Mérite artistique a reconnu le parcours de Marie-Claire Mermoud à la direction du Casino Théâtre de Rolle.

Sport

Pour des raisons budgétaires, la Région a dû renoncer temporairement à l'octroi de soutiens financiers au sport. Elle a néanmoins pu maintenir son apport aux Mérites sportifs régionaux.

Communication

La Région a obtenu plus de 2,5 millions de vues de sa campagne « La montagne à deux pas de chez vous », score le plus élevé depuis la refonte de sa communication en 2018. La fréquentation de son site internet continue d'être en hausse et sa croissance se poursuit sur les réseaux sociaux. Elle a mobilisé son action marketing de manière adaptée au contexte pandémique, en mettant l'accent sur la mobilité à vélo et en avançant sur un futur virage numérique.

Editeur: Ville de Nyon, 2021

Imprimé sur Nautilus superwhite, 100% recyclé, certifié FSC
Couverture 250g/m², intérieur 90g/m²

Mise en page: Annie a Marca, Ville de Nyon
Impression: BSR Imprimeurs, 1196 Gland

Téléchargeable sur nyon.ch/municipalité



